TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10 968

DERNIÈRE ÉDITION

DIMANCHE 4 - LUNDI 5 MAI 1980

LE MONDE DIMANCHE

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

3,00 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 17 f. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 255 F CFA ; Danemark, 4,75 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 35 p. ; Grèce, 35 dr. ; Iran, 125 ris. ; Italie, 800 l. ; Liban, 300 p. ; Luxembourg, 17 fr. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 225 F CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 95 cts ; Yougoslavie, 27 din.

Tarif des abonnements page 11

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207 - 23 PARIS
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Replâtrage à Madrid

Il a fallu trois semaines de laborieuses tractations pour mettre au point le remaniement ministériel annoncé le 2 mai à Madrid. Ce replâtrage ne préfigure pourtant aucune modification substantielle ni dans la politique ni dans les méthodes de gouvernement de M. Adolfo Suarez. Cette période, pendant laquelle la direction du pays a été pratiquement paralysée, a mis en lumière les divisions internes du parti au pouvoir, l'Union du centre démocratique, ainsi que les difficultés grandissantes de M. Suarez à les maîtriser.

L'idée d'une restructuration de l'équipe dirigeante a surgi après les échecs successifs essuyés par le gouvernement dans les trois consultations régionales qui ont eu lieu, en l'espace d'un mois, en Andalousie, au Pays basque et en Catalogne. L'opposition avait estimé que cette triple défaite était due aux hésitations et à l'incapacité de M. Suarez à *définir un véritable* modèle d'organisation régionale.

Le chef du gouvernement a également payé le prix des manœuvres auxquelles il s'était livré. Il n'a pas craint en effet de susciter une effervescence nationaliste là où elle n'avait guère de raison d'être pour « noyer » en quelque sorte les *revendications basques et catalanes*. Or, après avoir fait miroiter aux Andalous la possibilité d'une autonomie rapide, il leur avait révélé au dernier moment *son véritable dessein*, qui consiste à limiter les bénéfices de la *régionalisation*, pourtant inscrite dans la Constitution, aux seuls Basques et Catalans. Ce brusque coup d'arrêt a desservi le gouvernement dans les trois *consultations* et a donné l'impression que sa politique d'autonomie n'était guère crédible.

La crise économique et la montée de la violence, dont le terrorisme n'est qu'un aspect, ont créé un sentiment de désarroi dans la population que les dirigeants perçoivent, mais auquel le chef du gouvernement semble rester indifférent. Hormis de courtes apparitions pendant les campagnes électorales, M. Suarez refuse de s'expliquer en public sur sa politique, au Parlement, devant la presse ou les téléspectateurs.

Changer quelques hommes ou changer de cap ? La question se posait en ces termes au sein du parti centriste il y a trois semaines. M. Suarez semble avoir choisi la première solution. Pendant la difficile gestation du « nouveau » gouvernement, les grands problèmes du pays ont été oubliés au profit des querelles de clans et même de personnes. Seule l'aile social-démocrate de l'U.C.D. a paru donner une dimension véritablement politique à ses ambitions. Deux des six ministres sortants appartenaient à ce courant : *M. Carlos Bustelo* à l'industrie et M. Garcia Diez au commerce. Il y a quinze jours, ils pressaient M. Suarez de traiter le problème économique en profondeur et de ne pas se satisfaire des seules solutions libérales. Ils s'en prenaient surtout aux méthodes de travail de M. Abril Martorell, vice-président du gouvernement, chargé du secteur économique.

Cette initiative social-*démocrate* a déclenché une contre-offensive des milieux d'affaires, qui préféraient voir maintenir à son poste le vice-président — en dépit de leurs réserves à son égard, — tant ils redoutaient qu'il fût remplacé par un *ministre* plus interventionniste. M. Abril Martorell a eu finalement gain de cause. Non seulement il conserve ses fonctions, mais ce sont deux hommes ayant sa *confiance*, MM. Luis Gamir et Ignacio Bayon, qui ont été respectivement nommés au commerce et à l'industrie.

La sévérité avec laquelle le parti *socialiste* a accueilli ce replâtrage est à bien des égards justifiée. Selon le P.S.O.E., M. Suarez a *fait* preuve d'« irresponsabilité » en créant pendant trois semaines un climat d'incertitude et de confusion.

(Lire nos informations page 4.)

LA TENSION EN CISJORDANIE

Trois personnalités palestiniennes expulsées après l'attaque contre des colons juifs qui a fait cinq morts à Hébron

Au lendemain de l'attaque par un commando d'un groupe de colons juifs à Hébron — attentat qui a fait, selon la radio de Jérusalem, cinq morts et dix-sept blessés, — les autorités israéliennes de Cisjordanie ont, samedi matin 3 mai, expulsé trois personnalités palestiniennes : le maire de la ville, M. Mohamed Milhem, le maire de la localité voisine de Khalkhoul et le cheikh Raji Bayoud Al-Tamimi, chef religieux d'Hébron. Elles ont, en outre, fait dynamiter quatre maisons. D'autre part, selon l'A.F.P., les maires de Ramallah et d'El-Bireh, MM. Karim Khalaf et Ibrahim Suleiman Tawil, auraient été arrêtés.

L'O.L.P. a revendiqué l'opération qui marque « la poursuite de la politique d'escalade de la lutte armée contre l'ennemi sioniste ». A Washington, le département d'Etat a condamné « un recours à la violence que rien ne peut justifier ».

Ce regain de tension en Cisjordanie risque de compromettre encore davantage les négociations israélo-égyptiennes en cours sur l'autonomie palestinienne en amenant Jérusalem à durcir sa position.

De notre correspondant

Jérusalem. — Hébron était totalement isolée ce samedi matin. Tous les accès en étaient interdits, et même les lignes téléphoniques étaient coupées. Le couvre-feu était toujours imposé, et la ville continuait à être fouillée maison par maison.

C'est vers 19 h. 30, vendredi soir, qu'un commando composé de trois hommes au moins a ouvert le feu et lancé des grenades sur un groupe de jeunes Israéliens qui revenaient de la prière du Sabbat. Cinq personnes ont été tuées, seize autres blessées, dont neuf grièvement. Les assaillants ont réussi à s'échapper et, selon l'administration militaire, devaient encore se cacher dans la ville ce samedi matin.

L'un des premiers à arriver sur les lieux, le ministre de l'agriculture, M. Sharon, champion de la colonisation des territoires occupés, a notamment déclaré : « *Il faut que les Arabes sachent que nous sommes ici pour toujours, avec eux, dans ces territoires.* » A Herzliya, où ils participent aux négociations sur l'autonomie, M. Mustapha Khalil, premier ministre égyptien, et Boutros-Ghali, ministre d'État chargé des affaires étrangères, ont condamné l'attentat. M. Boutros-Ghali a précisé que cette attaque pouvait être la conséquence de la décision du gouvernement israélien de repeupler le quartier juif d'Hébron. La plupart des victimes étaient en effet des occupants d'un bâtiment situé au centre de la ville arabe et qui est considéré comme le noyau d'une future implantation juive au cœur d'Hébron.

FRANCIS CORNU.

(Lire la suite page 2.)

LES MANIPULATIONS GÉNÉTIQUES

Des chercheurs français ont réussi à produire une fraction de virus à partir de cellules de souris

A l'occasion d'un congrès international consacré à l'hépatite et au cancer du foie, qui vient d'avoir lieu au Sénégal, sous l'égide de la faculté de médecine de Dakar et de l'institut de virologie de Tours, le professeur Pierre Tiollais, chef de laboratoire à l'Institut Pasteur et directeur du groupe de recherche génétique de l'Institut national de la santé et de la recherche *médicale (INSERM)*, a annoncé le résultat de travaux menés par un groupe de recherche français constitué de scientifiques de l'INSERM, du C.N.R.S. et de l'Institut Pasteur.

Ces travaux, *qui pourraient être à l'origine d'une nouvelle* méthode d'obtention d'une protéine virale nécessaire à la fabrication d'un vaccin contre l'hépatite virale de type B, marquent, dès aujourd'hui, un nouveau et important succès des techniques de manipulations génétiques.

Depuis les travaux sur l'antigène Autralia du Pr. Baruch Samuel Blumberg en 1964 — qui lui ont valu le prix Nobel de médecine et de physiologie en 1976 — les acquisitions scientifiques dans le domaine de l'hépatite virale n'ont cessé de progresser de manière extrêmement rapide. Les découvertes concernant la structure et l'épidémiologie des agents viraux responsables de cette affection ont permis la mise au point de divers moyens de prévention. On sait, depuis quelques années, que le seul chapitre des hépatites virales recouvre en fait différentes étiologies correspondant à différents types de virus classés selon leur type A, B ou, par exclusion, « non-A, non-B ».

L'un de ces virus, celui de l'hépatite B, est à l'*origine d'une affection* très répandue en *Afrique inter-tropicale* et dans certaines régions d'Asie. On estime que cent cinquante à deux cents millions d'individus sont « porteurs chroniques » de ce virus. De plus on soupçonne cette affection d'être à l'origine d'un processus conduisant au cancer primitif du foie (*le Monde* du 8 septembre 1979). Dans les pays industrialisés, l'hépatite B est principalement rencontrée dans un groupe « à haut risque » constitué par le personnel hospitalier, les malades des services d'hémodialyse (rein artificiel) et les polytransfusés.

Ces dernières années, diverses équipes à travers le monde travaillaient à la réalisation d'un moyen de prévention contre l'hépatite B. En 1976 le Pr. Philippe Maupas et son équipe de l'institut de virologie de Tours annonçaient la mise au point d'un vaccin, réalisé à partir d'une fraction du virus de l'hépatite B, son enveloppe ou antigène HBs. Depuis cette date, ce vaccin — produit en collaboration avec l'Institut Pasteur — a été administré en France à près de deux mille cinq cents personnes, malades ou personnel, de vingt-huit centres d'hémodyalise. Il reste, avec celui de la société américaine Merck Sharp and Dohme — qui vient d'entreprendre l'expérimentation humaine — le seul moyen de prévention par immunisation spécifique existant au monde.

L'antigène HBs nécessaire à sa préparation est actuellement fourni par les *sérums des donneurs* de sang où on peut le mettre en évidence, sérum dit « HBs (ou Australia) positif », potentiellement *infectieux et de ce fait* non utilisé par les centres de transfusion *sanguine. La* probable diminution de ces sérums « à risque », par suite de l'extention de la vaccination et par la mise *au point d'importantes campagnes* de prévention dans les zones où l'hépatite est *très fréquente*, permet d'imaginer à moyen terme une raréfaction — voire la disparition — de cette source.

JEAN-YVES NAU.

(Lire la suite page 7.)

POINT

Beurre et canons

Nouvelle indignation vertueuse de la Grande-Bretagne, qui s'irrite d'une nouvelle livraison de beurre de la Communauté européenne à l'U.R.S.S. La Commission de Bruxelles vient en effet d'approuver la vente à Moscou de quelque 21 000 tonnes à 6,50 francs le kilo. Soit une subvention d'un peu plus de 10 francs par kilo.

Marché normal qui ne va pas à l'encontre de l'engagement des Neuf de ne pas limiter les effets de l'embargo américain sur les exportations alimentaires à destination de l'U.R.S.S. Les Européens étaient seulement convenus de maintenir les courants d'échanges traditionnels, sans profiter de la place laissée libre par les Etats-Unis.

Londres s'indigne et craint que ces économies sur le beurre ne servent à forger des canons. Beurre et canons, les lois du business sont identiques. Londres le sait bien. L'apartheid ne l'empêche pas de livrer des produits pétroliers à l'Afrique du Sud. Les cris des torturés des prisons argentines n'arrivent pas davantage aux oreilles des dirigeants du Kremlin, qui entretiennent commerce avec le général Videla. Et telle reconnaissance du droit à l'autodétermination du peuple palestinien à l'ombre des derricks du golfe Persique, ne permet guère à Paris de faire la leçon.

En fait, le business s'accommode fort bien des intentions du pouvoir politique. Il est, par exemple, plus aisé aux Américains d'imposer un embargo céréalier à destination de l'U.R.S.S. que d'acheter à leur prix produits agricoles et matières premières aux pays du tiers-monde. Et quelles remontrances la Maison Blanche peut-elle faire à ceux des « géants » du commerce des grains qui ne respectent pas la règle du jeu définie avec les Neuf et qui déversent sur les marchés propres à l'Europe les céréales prévues pour l'Union soviétique ? L'indignation n'a, en réalité, pas grand sens quand les décisions commerciales — l'économie réelle — échappent au pouvoir politique.

(Lire nos informations page 14.)

MENACES SUR LE « PRINTEMPS DE SÉOUL » ?

La transition entre le régime autoritaire *instauré par le président Park, assassiné* l'an dernier, et la démocratie promise par ses successeurs, *se fait difficilement* en Corée du Sud. Le monde ouvrier est agité : des grèves ont lieu dans les usines et les mines. Pour la deuxième journée consécutive, plusieurs milliers d'étudiants ont manifesté, samedi 3 mai *à Séoul, pour protester contre la loi martiale* et l'obligation qui leur est faite de suivre un entraînement militaire. Ils demandent aussi la démission de M. Choi Kyu-hah, président de la République par intérim, et du général Chon, *considéré comme l'homme fort du régime* depuis qu'il dirige les services secrets.

M. Shin, premier ministre, a déclaré, samedi, que la loi martiale ne sera pas levée tant que dureront les troubles, mais il a promis que la nouvelle *Constitution* entrerait en vigueur avant la fin de l'année. D'autre part, quatre hommes ont été condamnés à mort, vendredi, pour activités révolutionnaires au profit de la Corée du Nord (nos dernières éditions datées du 3 mai).

De *notre envoyé spécial*
PHILIPPE PONS

Séoul. — Evoquant le maintien de l'ordre et de la sécurité nationale, les autorités militaires sud-coréennes ont décidé, mercredi 30 avril, de *prendre des mesures afin* de réprimer la vague de mécontentement qui se *développe* chez les ouvriers, réclamant des hausses de salaires, et parmi les étudiants. Jusqu'à présent *modérés* dans leurs actions à l'égard des opposants, les militaires, *qui, en vertu de la loi martiale* proclamée au lendemain de l'assassinat du président Park, en octobre, sont responsables de la sécurité, ont décidé de ne plus tolérer des actes *conduisant au désordre, de contrôler* toute action menée par les étudiants et les hommes politiques pouvant troubler l'ordre social, de réprimer toute action visant à utiliser les campus universitaires aux fins de propagande. Cette dernière mesure vise surtout M. Kim Dae-jung, l'une des grandes figures de l'opposition, qui, *à la fin avril, avait lancé une* campagne pour accélérer le processus de normalisation de la vie politique.

Depuis quelques jours, des affrontements sérieux ont eu lieu entre police et grévistes, faisant *notamment* un mort et trente-huit blessés *dans les rangs des forces de l'ordre* dans la ville minière de Sabuk, où trois mille ouvriers réclamaient des hausses de salaires. Le 30 avril, un nouvel incident se produisait à Pusan : *un millier d'ouvriers de* l'aciérie Dongkuk s'opposaient aux *policiers, blessant gravement une* douzaine d'entre eux à coups de barres de fer.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

Justice ?

Le gouvernement propose qu' « en matière criminelle, lorsque l'instruction préparatoire par un juge d'instruction n'apparaît pas nécessaire eu égard aux charges déjà rassemblées, la chambre d'accusation puisse être directement saisie ». *Ceci aurait eu pour effet, par exemple, de rendre superflue la nomination d'un juge d'instruction dans l'affaire de Broglie du temps où M. Poniatowski avait tout compris.*

Justice ou justice du pouvoir ?

Le gouvernement propose aussi qu'au cas où le prévenu aura indemnisé la victime avant l'audience, le maximum de la peine sera réduit de moitié. Parfait ! Mais alors les infractions des enfants de riches seront punies de peines moitié moindres que celles des enfants de familles qui, plus pauvres, ne pourront indemniser les victimes.

Justice ou justice de classe ?

MICHEL CASTE.

RESTITUTION OU COMPENSATION

Patrimoine, patrimoines

Si le patrimoine fait cette année, en France, l'objet d'une sollicitude particulière, il est également cause *d'inquiétude, voire d'amertume*, dans bien d'autres pays du monde. C'est ainsi qu'à l'UNESCO, tandis que se poursuit l'étude des sites ou monuments dignes de figurer dans la liste du patrimoine mondial, la première session du Comité intergouvernemental *pour la promotion du retour de* biens culturels à leur pays d'origine ou de leur restitution en cas d'appropriation illégale doit se tenir à Paris du 5 au 9 mai. Sauf à imaginer que les résultats obtenus par ce comité resteront de pure forme, ce *qui s'est déjà vu à l'UNESCO*, les conséquences en pourraient être grandes, voire *spectaculaires*.

Recommandation en 1964, convention en 1970, visant l'une et l'autre à « *la restitution ou au rapatriement à qui de droit des biens culturels exportés illicitement* », cette idée est devenue résolution en 1976, résolution qui réclamait la création d'un comité intergouvernemental « *chargé de rechercher des moyens et procédures pour faciliter les négociations bilatérales visant au retour des biens culturels dans les pays qui les ont perdus par suite de l'occupation coloniale et étrangère* ».

Voici donc ce comité créé, lequel *se compose de vingt pays* (Belgique, Bolivie, Congo, Cuba, Danemark, Egypte, Espagne, Ethiopie, France, Liban, Malaisie, île Maurice, Mexique, Nigéria, Pakistan, Pérou, Sénégal, Thaïlande, U.R.S.S. et Yougoslavie). Tremblez *musée* du Louvre, de l'Homme, de France et *d'ailleurs ! Toutes ces amulettes*, ces masques, ces statues, tous ces objets, toutes ces œuvres que vos archéologues, vos ethnologues, vos donateurs enthousiastes avaient patiemment, courageusement parfois et, pensiez-vous, honorablement *recueillis, tous ces « biens » culturels*, qui vous semblaient faire désormais partie intégrante de votre « patrimoine », pourraient donc se révéler les fruits de pillages. Achetés ! direz-vous. Bradés, souvent objets de contrebande, d'exportations illicites et d'autres opérations frauduleuses, vous répondra-t-on (et *pas toujours à tort*). Arrachés avec ferveur et respect au sable ou à la terre qui les condamnaient à l'oubli, suggérerez-vous. Mais c'est notre culture, notre mémoire, vous rétorquera-t-on non sans raison. Et si vous affirmez que, sans vos chercheurs, tel ou tel *objet délaissé* par son propriétaire aurait irrémédiablement disparu, on pourra toujours vous faire remarquer qu'il s'agit là de cas d'espèce.

Sans aller jusqu'à cet aspect caricatural, il est certain que le principe de la restitution, si concevable qu'il soit théoriquement, se perd dans les profondeurs de l'histoire et se heurte à des faits culturels bien ancrés.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(Lire la suite page 8.)

Le Monde

étranger

PROCHE-ORIENT

La tension en Cisjordanie

(Suite de la première page.)

On ignore si les auteurs de l'attentat sont des Palestiniens venus de l'étranger ou s'il s'agit d'habitants de la région. Certains enquêteurs estiment que cette seconde hypothèse est la plus probable. Si cela est vérifié, il s'agirait d'une indication importante sur l'évolution de la situation en Cisjordanie, où s'est manifestée récemment une agitation croissante.

Dans le passé comme au cours des derniers mois, Hébron a été le lieu où s'est exprimée le plus vivement la tension entre Juifs et Arabes, entre Israéliens et Palestiniens. L'histoire pèse lourdement sur la cité. En 1929, soixante-sept juifs y ont été massacrés. Après la guerre de 1967 et le début de l'occupation israélienne, les juifs les plus nationalistes n'ont eu de cesse de vouloir assurer leur « retour » dans cette ville sacrée fondée par Abraham (dont le tombeau est enchassé aujourd'hui dans une mosquée). C'est aux portes d'Hébron qu'est située la plus importante implantation israélienne, Kyriat-Arba, fief des extrémistes du Goush Emounin (Bloc de la foi).

Pendant près de dix ans, les incidents se sont multipliés entre les habitants de Kyriat-Arba et ceux d'Hébron. L'an dernier, par exemple, un groupe de juifs fanatiques avait tenté de chasser par la force des familles arabes de leurs maisons. Les véhicules des colons de Kyriat-Arba ont été souvent lapidés. Après l'un de ces incidents, des colons avaient été à l'origine d'une fusillade, le 15 mars 1979, au cours de laquelle deux manifestants arabes avaient été tués. Enfin, le 31 janvier, un jeune Israélien avait été assassiné dans les souks d'Hébron.

Cela a été le début d'un processus qui a abouti à la détérioration rapide de la situation dans toute la Cisjordanie durant les dernières semaines et surtout ces derniers jours. Les « faucons » israéliens ont exigé du gouvernement une *« réponse sioniste »* à cet attentat. Ils ont obtenu que le cabinet de M. Begin se prononce — en principe — pour un nouveau développement de la politique d'implantation étendue cette fois aux villes arabes et ne visant plus seulement des zones inhabitées ou faiblement peuplées dans les territoires occupés. Ne se contentant pas de principes, les ultras ont poussé leur avantage, et, malgré les protestations internationales et notamment celles des Etats-Unis, la décision de créer un séminaire juif (yeshiva) et une école israélienne au cœur même d'Hebron a été prise en mars (l'application de cette décision a été cependant jusqu'à maintenant suspendue en raison de l'opposition de quelques membres du gouvernement).

L'escalade inévitable

D'autre part, les colons ont acquis au même moment l'assurance que leur « sécurité » serait mieux garantie par l'administration militaire qu'au moyen d'une répression renforcée de tous les désordres. L'armée s'est effectivement montrée nettement plus sévère en Cisjordanie depuis lors ; les mesures de couvre-feu et les arrestation. se sont multipliées après le moindre jet de pierres, ce qui a contribué à aviver la colère des Palestiniens choqués par l'exploitation faite par les Israéliens du meurtre commis à Hébron en janvier. Pour leur part, les Israéliens avaient relevé avec inquiétude la violence des propos tenus en public par certaines personnalités d'Hebron, tout particulièrement ceux du cadi, principal représentant de l'autorité religieuse dans cette ville très musulmane. Ce dernier avait fait des déclarations violamment anti-israéliennes qui avaient été interprétées comme un véritable appel à la guerre sainte.

Grèves, manifestations, attaques de véhicules israéliens, ont été de plus en plus nombreuses dans toute la Cisjordanie. Escalade inévitable : agitation, répression. Les actes de vandalisme et les provocations auxquels se sont livrés les colons à Ramallah tout récemment (*le Monde* du 25 et du 30 avril), puis la mort, le 1er mai, d'un manifestant à Anabta, près de Tulkarem (*le Monde* du 3 mai), ont porté la tension à son comble.

Depuis plusieurs jours on a tenté, de part et d'autre, d'identifier les véritables responsables des troubles, démarches relancées évidemment par l'attentat de vendredi soir. Du côté israélien, on accuse sans les nommer diverses personnalités politiques de Cisjordanie et surtout certains maires favorables à l'O.L.P. — deux d'entre eux devraient être expulsés — d'avoir incité la population à la révolte dans le but de torpiller le processus de paix alors que les négociations sur l'autonomie devraient être sur le point de s'achever.

Du côté palestinien, on dénonce bien sûr l'extension de la politique d'implantation comme une *« provocation »* suffisante, mais on affirme aussi que les incidents commis par des colons et des groupes extrémistes israéliens ne sont pratiquement pas réprimés et que l'armée souvent semble ne pas vouloir les empêcher. Selon la plupart des représentants politiques de Cisjordanie, les *« faucons »* israéliens se livrent à un dangereux calcul et souhaitent même une situation explosive dans les territoires occupés afin de rendre impossible l'application du régime d'autonomie.

L'armée sera « implacable »

Cette analyse se fonde sur le fait qu'un nombre de plus en plus grand de membres de la majorité gouvernementale manifeste des réticences croissantes à l'égard de l'idée *« d'autonomie »* pourtant lancée par M. Begin. Cette idée à leurs yeux risque d'être finalement un piège dans la mesure où, sous la pression internationale, principalement celle de Washington, elle pourrait être détournée de son sens israélien, c'est-à-dire ne plus permettre la poursuite de la domination — ou du contrôle — d'Israël sur les territoires occupés. Entre Palestiniens et Israéliens, on s'accuse mutuellement de jouer la politique du pire.

Quoi qu'il en soit, l'attentat qui vient d'être commis à Hébron aura pour conséquence de durcir l'attitude des autorités israéliennes en Cisjordanie. L'armée va recevoir l'ordre de se montrer *« très ferme et implacable »*, selon les prévisions de M. Sharon, ministre de l'agriculture, et champion de la colonisation. Il a précisé qu'Israël devait désormais user d'une *« poigne de fer »* pour briser *« l'agitation permanente en Cisjordanie »*. Quelques heures avant l'attentat d'Hébron, le renforcement des pouvoirs du gouvernement militaire en matière de répression avait été envisagé au ministère de la défense.

Une nouvelle accélération de la politique d'implantation pourrait être décidée, comme cela avait été le cas après le meurtre commis à Hébron en janvier. Cette fois, la création d'institutions israéliennes dans le centre de la ville pourrait être ordonnée immédiatement. Le camp des « durs » au sein de la majorité gouvernementale va se trouver considérablement renforcé dans son influence, d'autant que Washington ne semble guère en mesure, actuellement, de freiner les tendances les plus intransigeantes des dirigeants de Jérusalem. Par ailleurs, les membres de la majorité qui pouvaient récemment être tentés de quitter la coalition et de provoquer ainsi la chute du cabinet Begin vont vraisemblablement être amenés à serrer les rangs autour du premier ministre.

Autre répercussion : les négociations sur l'autonomie qui viennent de reprendre le 1er mai risquent de devenir encore plus délicates. Au cours des entretiens de ces deux derniers jours, les Egyptiens se sont fortement opposés aux exigences récemment formulées par le gouvernement de Jérusalem. Selon l'une d'entre elles, Israël entendait garder une responsabilité totale et exclusive sur le maintien de la sécurité en Cisjordanie et à Gaza. Les derniers événements vont inciter les Israéliens à défendre cette position. Or le premier ministre égyptien, M. Khalil, aurait, vendredi, menacé de quitter les pourparlers si ses interlocuteurs israéliens ne faisaient pas quelques concessions à ce sujet.

FRANCIS CORNU.

Egypte

Le droit islamique est désormais la source « principale » de la législation

De notre correspondant

Le Caire. — *« C'est la première fois depuis que l'Egypte s'est dotée d'un régime constitutionnel, en 1866, que des modifications au texte fondamental sont apportées par le Parlement et non par le seul gouvernement »*, s'est écrié, le mercredi 30 avril, M. Soufi Abou Taleb, président de l'assemblée du peuple, après que trois cent quarante-sept députés égyptiens sur les trois cent soixante-neuf présents eurent adopté une série d'amendements à la constitution de 1971.

L'Egypte est, en effet, par le seul amendement véritablement important adopté le 30 avril, ramenée au siècle dernier, avant que le gouvernement des Khedives n'introduise dans le pays une législation d'inspiration moderniste. Désormais « *les principes de la chariah* (droit islamique) » seront *« la source principale de la législation »* et non plus *« une source essentielle »* de celle-ci comme le stipulait le texte de 1971.

Ce minuscule changement sémantique ouvre, en réalité, la porte à l'islamisation quasi totale des lois égyptiennes réclamée depuis plusieurs années et ces temps derniers sur un ton comminatoire par les publications et les porte-parole des Frères musulmans et du Groupement universitaire islamique. Tiraillé entre le désir d'étouffer une revendication intégriste non sans écho dans les masses religieuses et ignorantes et entre la volonté de ne pas mécontenter les musulmans libéraux et la minorité chrétienne (environ cinq millions de personnes sur quarante-deux millions d'habitants), le pouvoir faisait traîner depuis longtemps un projet *« d'application intégrale de la loi coranique* (ou islamique) ».

Le mutisme de l'opposition

Le gouvernement vient de choisir la première voie, profitant du quasi-mutisme d'une opinion moderniste apeurée par de récentes audaces intégristes, et de la crise existant entre lui et le patriarcat copte-orthodoxe à la suite de plusieurs attentats anti-chrétiens (*le Monde* du 8 avril). Le patriarche Chenouda III était l'opposant le plus résolu à une modification de la constitution dans un sens plus islamique car, sous un régime moins libéral que celui du président Sadate, cette nouvelle base légale pourrait, sous la pression d'extrémistes musulmans, redonner éventuellement droit de cité en Egypte à des dispositions comme la loi du talion, les châtiments corporels, la peine capitale pour adultère ou pour apostasie de l'Islam, etc., qui ont été progressivement abolies ici au cours du siècle dernier.

Le patriarche qui faisait valoir que la loi coranique était déjà largement appliquée en Egypte, y compris aux citoyens de confession copte, dans de nombreux domaines (témoignages judiciaires, testaments, interdiction de l'adoption, etc.), ne peut, depuis plus de six mois, obtenir d'audience du raïs. Ce dernier, accueillant en revanche récemment des notabilités coptes (dont la douzaine de députés chrétiens, pour la plupart nommés par le chef de l'Etat) plus accommodantes, leur a promis de prendre prochainement des décisions en faveur de la construction de nouvelles églises, de l'application du statut personnel non-musulman lors de mariages entre chrétiens de rites différents, etc. Le rapport parlementaire sur les amendements constitutionnels a, d'autre part, rappelé le principe coranique : *« Pas de contrainte en matière de religion. »*

Retour au multipartisme

Parmi les autres réformes apportées le 30 avril à la Constitution, on relève le retour au multipartisme, qui avait été remplacé par le parti unique à l'époque de Nasser, et la possibilité pour le président de la République d'être réélu plusieurs fois (deux mandats de six ans chacun selon le texte de 1971), ce qui permettra à M. Sadate de se représenter pour un troisième sextenat en 1982.

Notons enfin que le Parlement égyptien avait adopté la veille, malgré les protestations de l'opposition légale et les réticences d'une bonne partie de l'opinion, *« la loi contre l'immoralité »* (*le Monde* du 12 avril) qui, si elle est appliquée, donnera au pouvoir la possibilité de tenir à sa discrétion quiconque émettra une idée politique ou philosophique ou aura une attitude privée ou publique « non conforme ». Le vieux journaliste libéral Fathi Radouane, pour exprimer son opposition à ce texte, n'a trouvé asile que dans les colonnes d'*Al Daoua*, la principale revue... intégriste. Il y écrit : *« Cette nouvelle loi n'a rien à faire avec la démocratie ou la co-existence confessionnelle, mais elle a pour but de protéger le régime et de mettre les juges à la dévotion de celui-ci. »*

« Et nous qui comptions sur la paix pour vivre tranquilles ! », a commenté une jeune universitaire égyptienne, avant d'ajouter philosophiquement : *« Il est vrai que chez nous les lois restent souvent lettre morte... »*

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

ASIE

Cambodge

Angkor, victime des hommes et de la nature

De notre envoyé spécial

Siem-Reap. — Profusion admirable de *« Cathédrales de la jungle »*, symboles universels de la grandeur d'une civilisation et du génie de ses artistes, les temples d'Angkor, tour à tour détruits et ressuscités au cours des siècles, sont à nouveau menacés, comme le peuple cambodgien lui-même.

Laissés à l'abandon depuis bientôt neuf ans, les ensembles monumentaux ont été livrés aux menaces des hommes, à la guerre, aux actes de vandalisme, aux profanations et aux pillages ainsi qu'aux méfaits d'un climat violent et d'une nature exubérante : *prolifération* végétale, érosion, fissurations. Sous le règne iconoclaste des Khmers rouges, la verte couronne de jungle où étaient enchâssés les monuments de pierre grise a été victime de coupes et de brûlis qui se poursuivent. Les eaux de la rivière de Siem-Reap, qui alimentaient douves et bassins, ont été détournées pour l'irrigation des rizières collectives.

Cela fait beaucoup. Mais la splendide architecture et son foisonnement de sculptures ont surtout souffert du manque de soins constants et de l'absence de protection que leur prodiguaient depuis 1907 les équipes de la Conservation animées par des archéologues français. Dirigées par M. Bernard Groslier, elles avaient dû cesser leurs travaux de restauration un an environ après l'occupation de toute la zone d'Angkor par les forces armées nord-vietnamiennes, en juin 1970. Toutes les tentatives de la république du maréchal Lon Nol pour placer les temples sous la protection internationale avaient échoué.

Six ans après avoir passé la main à leurs alliés communistes cambodgiens, les forces de Hanoï sont à nouveau massivement déployées dans la région. Elles campent au cœur même de la civilisation khmère, au bord des enceintes royales et des palais sacrés où tant de fresques illustrent tant d'autres batailles, tant d'autres conquêtes. Et le peuple cambodgien, que les Vietnamiens sont censés protéger contre ses propres bourreaux, n'est pas moins mutilé que ces grands vestiges du passé, que ces nymphes de pierre défigurées par les balles, que ces bouddhas fracassés par les massues de l'Angkar — l'Organisation des Khmers rouges.

Les mains nues

Seul auprès des murs noircis, un homme au regard triste, un Khmer meurtri, courbe sa tête humiliée. On pourrait ici parodier Victor Hugo. Les circonstances s'y prêtent, mais M. Pich Keo, promu conservateur d'Angkor, l'an dernier, par le nouveau régime, ne semble pas vouloir, comme l'enfant grec de la poésie, *« de la poudre et des balles »*. Il aimerait avoir les moyens humains et matériels pour protéger et commencer à restaurer les temples. Or, quinze mois après l'installation du régime pro-vietnamien, M. Pich Keo n'a encore que ses mains nues, et celles d'une cinquantaine de manœuvres pour entreprendre une tâche colossale. Ils étaient huit cents avant 1970. *« Je n'ai même pas*, dit-il, *une bicyclette pour me déplacer, pas une seule machine à écrire. »*

Il n'a pas encore pu prendre possession de la Conservation, toujours occupée par les militaires. C'est dans cet ensemble de bâtiments, dans la ville de Siem-Réap, que se trouvaient les archives, le laboratoire et les salles où avaient été entreposées, après 1970, un nombre important de statues et de pierres sculptées, le conservateur croit savoir que les archives ont été détruites mais ignore le sort des œuvres d'art. D'autres qui, par mesure de précaution, avaient été transportées au musée de Phnom-Penh y ont été retrouvées intactes. D'autre part, un double des archives se trouve en France et un nombre important de trésors de l'art khmer sont exposés au musée Guimet à Paris.

Mais tout le matériel de la conservation (grues, palans, compresseurs, camions, bétonneuses, scies, tables à dessin, etc.) a été détruit.

Nous avons fait, avec M. Pich Keo, le seul parcours aujourd'hui autorisé : celui dit du *« Petit circuit »*. Le grand est inaccessible pour raisons de sécurité et on ne peut donc voir le Merbn occidental, le Ta-Som, le Phra-Khan et Bantay-Srei, l'un des plus beaux monuments. On ignore donc l'état de ces monuments les plus éloignés. Mais les dégâts subis par les plus proches n'incitent guère à l'optimisme. Grâce à des indications de la population et à l'action des forces armées locales, M. Pich Keo a récupéré, au cours des derniers mois, une quarantaine de statues, de têtes de bouddhas et de pierres sculptées. Certaines partaient vers la Thaïlande où un trafic d'œuvres d'art khmères se poursuit depuis des mois dans certains camps de Khmers Serei (résistants anticommunistes) peu scrupuleux.

A Angkor Vat, la pierre aux mille broderies du portique de l'entrée principale porte des blessures de guerre, de même qu'un portique et une fresque de la galerie sud. Un portique du second étage s'est effondré. La fresque de la galerie du *« Barratage de la mer de lait »* (symbole de l'harmonie universelle) dont on restaurait le préau avant la guerre, reste exposée aux intempéries. Un peu partout des pierres pesant des tonnes se disjoignent. La salle du Phra-Puan (mille Bouddhas) a été pillée. Des centaines de grands bouddhas ont disparu. Il en demeure une douzaine. Une vingtaine d'autres gisent à l'extérieur du temple dans une *« fosse commune »*.

C'est, affirme-t-on, l'œuvre des Khmers rouges. Mais où sont passés les autres, dont la taille et le poids nécessitaient un transport par camions ? Les Polpotiens, qui se sont acharnés dans tout le pays à détruire la religion et les objets de culte usuels, semblent avoir épargné le patrimoine angkorien dont, malgré tout, ils revendiquaient l'héritage.

Un plan de restauration polonais

On note ici au passage une longue fresque de soixante-six mètres qui détaille et répète la geste foisonnante des bourreaux et des suppliciés tombés dans l'enfer. C'est, dit M. Pich Keo, cet archéologue de trente-six ans qui a perdu deux de de ses cinq enfants sous le régime précédent, *« exactement représentées il y a dix siècles les tortures des Khmers rouges »*. Cette fresque d'Angkor semble, en effet, préfigurer les châtiments de l'Angkar. On relève aussi, jusqu'au plus hauts étages, les signatures datées (de juin 1970 à 1973) que les soldats de Hanoï ont gravées dans la pierre. Ils en ajoutent d'autres aujourd'hui, mais au charbon de bois.

A l'entrée d'Angkor-Thom — ville murée, cité sacrée édifiée par le grand roi bâtisseur Jayavarman VII, — plusieurs géants porteurs du Naga (en tout cent huit dieux et démons de pierre couleur rouille) de la porte de la Victoire ont perdu têtes et bustes, tombés en contrebas dans les broussailles, ou disparus. La porte polycéphale s'affaisse. Tout dernièrement, des pillards ont décapité six têtes de *devatas* (divinités féminines) ornant un bas-relief de la terrasse du Roi lépreux. Le moulage de la statue de ce monarque — l'original est à Phnom-Penh — porte à hauteur du cou plusieurs entailles faites à la hache. Sur la terrasse des Eléphants, des lions de pierre gisent en morceaux. Les socles sur lesquels ils reposaient ont servi à affuter des couteaux ou des baïonnettes.

Un détail qui nous remet en mémoire cette réflexion d'un intellectuel Khmer rouge : *« Certains dirigeants, pour qui Angkor symbolisait d'abord l'exploitation des masses par des féodaux, avaient même suggéré d'en donner les pierres aux paysans pour aiguiser leurs outils. »*

Le Bayon, forêt de pierre baroque aux visages géants qui multiplient autant de fois l'effigie mystique du Dieu-Roi — et tout le mystère du fameux sourire khmer, — l'a échappé belle : un arbre a frôlé les tours avant de s'écraser sur un portique de la partie est. *« Un an de travail au moins avec les moyens d'avant guerre »*, commente M. Pich Keo. Près du temple, deux pagodons — sur trois renfermant les statues du Bouddha — ont été dynamités. Partout les plans d'eau sont asséchés, les douves et bassins envasés, la forêt décimée par ceux qui rebâtissent leurs villages.

Au Cambodge, personne n'a les moyens de la tâche de longue haleine qui s'imposerait pour restaurer Angkor et pour assurer sa protection et son entretien. Seule, semble-t-il, une action internationale — comme celle entreprise pour sauver le peuple khmer — serait en mesure de le faire. Les archéologues français, experts en la matière, seraient-ils éventuellement appelés à y participer ? Cela n'est pas certain, étant donné le *« passé »* de la France ici et la nature communiste du nouveau régime guidé par Hanoï. On parle de faire appel à la collaboration des archéologues soviétiques et des pays de l'Est. Il est même question d'un projet de plan directeur de restauration que les Polonais proposeraient de réaliser sous l'égide de l'UNESCO.

Mais rien n'est encore sûr, le Cambodge reste l'enjeu d'un conflit. L'avenir de son passé de pierre peut-il être moins incertain que le futur de son peuple ?

« Si M. Groslier, qui avait consacré toute sa vie à la restauration des temples, voyait leur état aujourd'hui, je crois qu'il baisserait la tête. » Dans la nuit qui tombait sur Angkor-Vat, M. Pich Keo marchait lui-même la tête penchée vers les grandes dalles sombres, comme écrasé par le poids de ses responsabilités et par celui du destin de son pays. Sous les voûtes, une paysanne — *« une femme habitée par un esprit »* — déambulait en chantant une litanie hindouiste. Quelques vieilles priaient un grand Bouddha épargné. Au sommet du grand temple flottait dans la nuit cambodgienne le drapeau que le nouveau régime a choisi pour emblème national : les cinq tours d'Angkor-Vat sur un fond rouge sang.

R.-P. PARINGAUX.

● *L'Association générale des Khmers à l'étranger* a décidé de se retirer de la Fédération des Khmers nationalistes présidée par le prince Sihanouk, après les déclarations de ce dernier favorables au régime pro-vietnamien de Phnom-Penh. Cette association, qui est liée au Front national de libération du peuple khmer de M. Son Sann (*le Monde* du 29 avril), s'est aussi donné un nouveau comité directeur, présidé par M. Sim Var.

Afghanistan

Toute « concession » ne peut qu'« encourager l'insolence » de l'Union soviétique

déclare M. Hua Guofeng

La situation s'est à nouveau tendue à Kaboul ce samedi 3 mai, après les sanglantes émeutes qui se sont déroulées en début de semaine dans la capitale afghane. Selon l'agence indienne P.T.I., citant des sources de Kaboul, des chars et des blindés ont été mis en position devant des bâtiments scolaires, alors que des informations font état de violences sporadiques déclenchées par les étudiants. Des hélicoptères de combat pilotés par des Soviétiques ont été aperçus au-dessus de la ville.

La Chine a catégoriquement condamné, vendredi 2 mai, à l'occasion de la visite officielle à Pékin du chef de l'Etat pakistanais, toute formule d'accommodement avec l'U.R.S.S. sur l'Afghanistan. *« Apaisements, concessions et reculades auraient pour seul effet d'encourager l'insolence de l'agresseur »*, a déclaré M. Hua Guofeng au cours d'un banquet offert en l'honneur du général Zia Ul Haq. La Chine soutiendra « fermement » le Pakistan en cas d'agression. *« La principale menace à la paix et à la stabilité dans le monde »* vient de l'Union soviétique, a ajouté le dirigeant chinois.

Le général Zia a comparé les liens d'amitié entre les deux pays à la Grande Muraille de Chine, *« robuste et éternelle »*, et a fait état d'une parfaite identité de vues avec Pékin. Il a ajouté qu'une situation analogue à celle régnant dans sa région existait en Asie du Sud-Est où *« le Vietnam poursuit son occupation du Cambodge envers et contre l'opinion internationale »*.

Enfin, le gouvernement afghan a demandé vendredi à la Banque asiatique de développement, réunie à Manille, un accroissement de l'aide financière internationale pour l'aider à surmonter des difficultés économiques dues aux *« erreurs criminelles et contre-révolutionnaires »* du régime précédent. — *(A.F.P., Reuter, A.P.)*

● *Une nouvelle revue sur l'Asie du Sud-Est.* — Le magazine *Sudestasie*, premier mensuel francophone consacré à cette partie du monde, vient d'être mis en vente (10 F). Dirigé par le révérend Père Nguyen Dinh Thi, déjà responsable de Fraternité Vietnam, ce magazine tente de trouver sa voie entre les rebondissements de l'actualité immédiate, qui ne manquent pas en Asie du Sud-Est, et une étude en profondeur d'une situation fort complexe. (« *Sudestasie* », 17, rue du Cardinal - Lemoine, 75005 Paris.)

ASIE

Corée du Sud

Menaces sur le « printemps de Séoul » ?

(Suite de la première page.)

Personne, cependant, dans la capitale coréenne ne le conteste : certains *s'en félicitent*, d'autres moins, mais opposants et épigones de l'ancien régime reconnaissent que, six *mois* après l'assassinat de Park, un vent de renouveau souffle sur la Corée du Sud. Non seulement le *pays a réussi à* éviter le chaos qui aurait pu suivre la disparition de l'homme qui, pendant dix-huit ans, *le mena d'une* poigne de fer, mais encore le gouvernement Choi a, jusqu'à présent, permis une relative *libéralisation*. Le « *printemps de* Séoul » sera-t-il un bourgeonnement éphémère ? L'horizon n'est pas sans *nuages*, et *beaucoup le craignent. La* nomination, le 14 avril, à la tête de la C.I.A. coréenne, instrument de *répression du parkisme, du général* Chon Too-hwan, qui, en décembre, après une nuit d'arrestations et de *fusillades, est devenu le nouvel* « homme fort » de la Corée en prenant le contrôle de l'armée, a *brutalement jeté une ombre sur l'avenir.* Pour l'instant, cependant, les Coréens continuent à vivre une expérience à laquelle ils *ne sont guère* accoutumés.

Certes la loi martiale, proclamée *peu après la mort de Park, est* toujours en vigueur. Mais elle est utilisée avec modération. La critique du *gouvernement n'est plus un crime.* Le débat sur la Constitution — autrefois illégal — est aujourd'hui un thème *des programmes de télévision. Les* étudiants, qui, depuis le 1er mars, sont retournés sur les campus, n'y ont pas *retrouvé les agents de la K.C.I.A., et* la majorité d'entre eux, comme de leurs professeurs qui avaient été *emprisonnés, ont recouvré leurs droits* civique et leur place à l'université. La plupart des prisonniers politiques ont *été libérés — à l'exception* d'une quinzaine de personnes, dont le poète Kim Chi-ha — et M. Kim Dre-Jung, *l'irréductible adversaire de Park, tient* des meetings à travers le pays où il dénonce l'ancien système.

La presse, quoique toujours soumise à la censure militaire, véhicule des idées et rapporte des faits — notamment les grèves — autrefois bannis de ses colonnes. Les journaux vivent une expérience de contestation : les rédactions s'opposant aux propriétaires accusés d'exercer des pressions sur elles. Tout cela devrait inciter les Coréens à l'espoir. Pourtant le doute et l'appréhension dominent dans bien des esprits.

Vers une démocratisation, comme l'*expérience actuelle tendrait à le prouver* ? Ou est-elle menacée d'un retour de l'autoritarisme ? Personne n'oserait hasarder une *réponse.* Les Américains n'étant pas les derniers à reconnaître que la « *visibilité est nulle* ».

Assurément on ne passe pas de la dictature à un système plus libéral *sans ajustements, particulièrement* dans un pays dont la sécurité est tributaire des grandes puissances et *se trouve placée dans un état de* confrontation avec le Nord. Les autorités peuvent à tout moment évoquer *cette « menace » pour justifier, dans* la veine du régime Park, la suppression des libertés. A l'exception cependant de quelques incidents sur *le 33e parallèle, présentés à Séoul comme des provocations* de Pyongyang, la Corée du Nord, qui au début *de l'année a proposé une reprise* du dialogue et une rencontre au niveau des premiers ministres, ne *semble pas avoir cherché à accroître* la tension.

Un équilibre fragile

Les Coréens sont conscients de ces facteurs, et c'est pourquoi tout *le monde, à commencer par* les opposants comme M. Kim Dae-Jung est partisan de la modération. Les *ouvriers, sans doute plus* immédiatement concernés par la détérioration sérieuse de leur condition de vie, *ne* tiennent pas à donner un prétexte aux autorités pour refermer les portes entrebaillées. Les militaires, qui affirment vouloir se tenir en dehors du jeu politique, font également preuve d'une certaine modération, notamment dans les confrontations avec les grévistes, pour ne pas détériorer davantage l'image de la Corée à l'étranger et notamment aux Etats-Unis, où le coup de force du général Chon n'a guère été apprécié. L'équilibre n'en est pas moins fragile.

Les Coréens ont plusieurs sources *d'inquiétude. D'abord, les* intentions réelles du gouvernement — et derrière lui du général Chon. Le *président Choi a annoncé en avril que* la nouvelle Constitution devait être prête à la fin de l'année et que des *élections auraient lieu entre le printemps* et l'été 1981. Mais l'absence de calendrier précis ne satisfait guère la population. Les déclarations ambiguës du premier ministre, M. Shin Hyon-hwack, sur les « *réformes revitalisantes* » *(Yushin)*, euphémisme désignant le sysytème autoritaire de Park, qui, selon lui, ne sont pas à rejeter en bloc, ne *font qu'ajouter à la perplexité et à* l'inquiétude des Coréens.

« Superficiellement les choses ont changé, mais fondamentalement les mêmes hommes avec les mêmes méthodes et les mêmes idées sont au pouvoir », nous dit un intellectuel qui vient de passer deux ans et demi dans les prisons de Park. « *Des prisonniers ont été libérés*, dit-il, *mais quatre-vingts autres personnes ont été emprisonnées depuis la mort de Park, dont certaines gravement torturées, comme M. Pek qui organisa fin décembre une manifestation à Séoul.* » *La grande inconnue* de l'avenir est le rôle qu'entend jouer le général Chon. Les *diplomates et les hommes d'affaires qui* approchent le président Choi se disent frappés par la stature de *l'homme et pensent volontiers qu'il* dispose d'un véritable pouvoir face aux militaires. Ce n'est *apparemment pas l'avis des Coréens, qui*, entre eux, ne l'appelle pas « *président* » mais « *M. l'administrateur de Canton* » *(la plus petite unité administrative coréenne)*. Assurément, les généraux sont assez intelligents pour *laisser à une équipe capable une* grande lattitude de manœuvre, mais aucune décision importante n'est prise sans leur accord. Ni les *Coréens — ni les Américains —* n'accordent un grand crédit aux *déclarations de M. Choi selon lesquelles, en décembre, les généraux n'ont pas défié son autorité, ni aux affirmations, fin avril, du général* Chon niant qu'en prenant le contrôle de la K.C.I.A. il compte jouer un rôle politique.

Celui-ci dispose aujourd'hui d'un *formidable pouvoir.* Déjà *chef des* services de renseignements militaires, il assume aussi désormais les fonctions de directeur « *intérimaire* » de la K.C.I.A. (le mot « *intérimaire* » ne réduit en rien son autorité ; il s'agit simplement de tourner une disposition légale interdisant à *un militaire en exercice de diriger la* K.C.I.A.). Officiellement, le général assume ses fonctions pour « *réorganiser* » les services secrets. « *mais personne n'est dupe* », nous dit une source américaine. En réalité, c'est la première fois qu'un seul homme contrôle les deux services de renseignements, militaire et civil, mis en place par Park, précisément pour se surveiller l'un l'autre.

Depuis décembre, le général Chon avait gardé un profil bas. L'une des *grandes tâches de la censure ayant* été de faire disparaître son nom et sa photo des journaux. Même *lorsqu'il obtint en mars une troisième* étoile, la presse n'en dit mot. A quarante-neuf ans, le général Chon, que *l'on dit extrêmement intelligent et* perspicace, a derrière lui vingt-cinq ans de commandement depuis qu'il *est sorti de l'académie militaire en* 1955. Il fait partie de cette « *onzième promotion* », fière d'être la première *à avoir reçu une formation académique* complète, alors que ses aînés ont été promus un peu par nécessité pendant la guerre. Lorsqu'il commandait une division sur le 83e parallèle, c'est lui qui, en 1975, découvrit les tunnels qu'auraient creusés les Coréens du Nord. Il y a un an, il est devenu chef des services de renseignements de l'armée. Que compte faire de son pouvoir. Ce général qui était, dit-on, un homme de confiance de Park, dont il commanda un temps la garde personnelle et à qui il continue à vouer une grande admiration ?

Trente-cinq généraux à la retraite anticipée

A la suite du règlement de comptes *de la nuit du 12 décembre, au cours* de laquelle il fit arrêter le commandant de la loi martiale, le général Chung Seung-wa, *depuis condamné* à sept ans de prison pour avoir participé, disent ses juges, à l'*assassinat du président, le général Chon* a d'abord renforcé son autorité dans l'armée. Il a autour de lui cinq *généraux de la même promotion et de* la même région (Kyong-Sang-Do) que lui — les appartenances *provinciales ayant en Corée une importance* particulière

Tous ont un commandement dans *la région de Séoul : parmi eux, on* compte le général Roh Tae-woo, commandant de la garnison de Séoul — qui, le 12 décembre, fit descendre sur *Séoul plusieurs bataillons* du 38e parallèle sans l'accord des Américains, — *et le général Kwang Yong-si, chef d'état-major adjoint de l'armée.* Depuis décembre, trente-cinq généraux ont dû prendre une retraite anticipée pour « *corruption ou incompétence* ».

En s'assurant de la direction de la *tentaculaire K.C.I.A., le général Chon* consolide son autorité. Avec les milliers d'agents qui émargent sur *ses listes, la K.C.I.A., chargée de* la protection de la sécurité, est devenue en dix-huit ans de *parkisme une organisation capable de* surveiller tous les faits et gestes des Coréens. En prenant son *contrôle, le général Chon, qui agit* en vertu de la loi martiale, pourra, le jour où celle-ci sera levée — *après l'exécution de M. Kin* Jae-gyu, l'assassin du président Park, dit-on, — conserver la haute *main sur le pays. Selon des informations* difficiles à confirmer, la Cour suprême aurait rejeté le *pourvoi en appel de M. Win Jae-gyu*, mais cette décision, qui permet son exécution à tout moment, serait *tenue secrète jusqu'au jour* jugé opportun par les militaires. Ce n'est qu'après cette exécution, peut-être *ce mois-ci ou en juin, que* la loi martiale pourrait être levée.

L'opposition divisée

Apparemment, les Américains, qui affirment n'avoir été prévenus que quelques heures avant la nomination *du général Chon* à la tête de la K.C.I.A., *exercent* de sérieuses pressions sur Séoul, jouant de l'*octroi* de l'aide militaire pour 1981 (225 millions de dollars), pour exiger le levée de la loi martiale.

La nomination du général Chon à la tête de la K.C.I.A. a profondément affecté le jeu politique. Les généraux, qui agissent en coulisse, n'ont jamais caché leur peu d'enthousiasme à confier le pouvoir à un gouvernement qui n'aurait pas leur confiance. Le renforcement du pouvoir du général Chon donne à penser que l'armée sort progressivement de sa réserve, ce qui aggrave la désorganisation du monde politique.

L'opposition est divisée entre le nouveau parti démocrate et le mouvement des supporters de *M. Wim Dre-jung qui a décidé de* ne pas rejoindre, pour l'instant, son ancienne formation : celle-ci lui semble « *trop optimiste dans la situation actuelle* », nous dit-il. Malgré une censure assez stricte pour tout ce qui le concerne de la part des militaires, qui ne cachent pas qu'ils voient en lui « *un élément dangereux* », M. Kim semble regagner la popularité qu'il avait en 1971 lorsqu'il se présenta contre Park aux *élections présidentielles.*

Dans l'ancien parti du pouvoir, le parti républicain démocrate, la situation n'est guère meilleure *M. Kim Jong-pil, ancien premier* ministre et fidèle de Park, est attaqué *par* certains membres de son parti, notamment M. Lee Hu-rak, *comme lui ancien directeur de la* K.C.I.A.

Selon certaines rumeurs, les généraux cherchent à discréditer « *les trois Kim* », principales figures politiques du pays, pour permettre la création d'un troisième parti, autour, peut-être, de l'actuel premier ministre, M. Shin. Une telle initiative aurait le soutien des « *barons* » de *l'économie qui ont confiance en* M. Shin, un homme habile qui a su manœuvrer depuis la dictature de *Syngman Rhee — il était alors* ministre.

Dans l'immédiat, le premier ministre doit surtout *faire face à la crise* économique. L'année 1980 sera sans doute pour la Corée une année de croissance zéro (elle était encore de 12,8 % début 1979). « *Ces problèmes ne sont pas dus à la mort du président Park* », nous dit M. Koo, vice-président de l'Institut de développement. La dévaluation du won en décembre devrait être un ballon d'oxygène et permettre une reprise des exportations. Mais le plus grave problème est l'inflation (12 % en trois mois, 28 % sur un an), qui engendre un mécontentement social. « *Cette fois*, ajoute M. Koo, *la crise se produit avec un gouvernement relativement plus faible, qui ne peut étouffer les demandes du monde ouvrier comme dans le passé. Nous devons faire face à l'héritage du régime Park, qui a sans doute contenu trop fortement des revendications légitimes. Nous sommes en face d'une accumulation de mécontentements.* »

Jamais depuis 1971 la Corée n'avait connu une telle vague de mécontentement en milieu ouvrier. « *Grèves et débrayages se développent à travers l'ensemble du pays* », écrit le *Korea Times*, citant une vingtaine d'usines ou de mines où se déroulent des actions de revendications, parfois violentes. Presque *partout*, contrairement à ses habitudes, le patronat finit par accepter des compromis. Mais ni économiquement, compte *tenu* des difficultés, ni politiquement, cette vague de protestations ouvrières ne peut se prolonger *sans avoir des conséquences sur* la stabilité du pays.

« Vous parlez de liberté ? Mais nous sommes en proie à un désordre qui n'est que *l'expression d'une conception dévoyée de la liberté »*, *nous dit un homme autrefois* très proche de Park, qui, apparemment, reflète le sentiment de ses amis *généraux. Combien de temps* ceux-ci toléreront-ils ce qui, pour eux, est du « *désordre* » ? Ils paraissent, *certes, conscients qu'un retour brutal* aux méthodes antérieures, après une période d'espoir et de relative *liberté, peut provoquer des réactions* violentes chez les étudiants et les ouvriers. La période qui s'ouvre sera *un test des intentions réelles des* gouvernants et de la maturité de l'opposition dans un pays où, traditionnellement, *dit-on, la confrontation* l'emporte sur le compromis.

PHILIPPE PONS.

Fête éphémère sur les campus

De notre envoyé spécial

Séoul. — A la lueur de torchères, *ils sont plus d'un millier* d'étudiants en cercle sur le terrain de sport de l'université nationale de Séoul. Au centre, en vêtements de paysans, leurs *camarades donnent* une représentation. La pièce est une satire de l'autoritarisme. Aucune référence n'est faite au défunt régime Park, mais les jeux de mots et les bribes du discours officiel que les Coréens ont *entendu pendant dix-huit ans* sont suffisamment explicites. Plus tard, les étudiants joueront une autre pièce, écrite il *y a un an, mais qu'ils n'avaient jamais pu monter, dont le thème* est une révolte paysanne.

C'est la sixième représentation donnée en un mois et demi par les étudiants de l'université de Séoul, la plus prestigieuse du pays et l'une des plus contestataires. *Pièces de théâtre, danses* masquées héritées du folklore qui, jadis, étaient le moyen pour la paysannerie d'exprimer ses peines et ses révoltes, lecture publique *des poèmes de Kim* Chi-ha, emprisonné et symbole de la résistance au parkisme : jamais depuis 1972, année de la mise en vigueur de la Constitution Yushin, les campus n'avaient connu une telle effervescence. Les *affiches à grands* caractères, comme les dazibaos chinois, fleurissent sur les « murs de la démocratie ». La police a déserté les lieux — ou du moins s'est faite discrète, — et désormais les étudiants ont le droit d'élire leurs représentants.

Manifestations à l'intérieur des campus, grèves, meetings sont pour les étudiants le moyen d'*appuyer* leurs demandes. D'abord la démission des enseignants trop *liés au régime Park*, qui avaient des ambitions politiques *ou* parlementaires. Des listes circulent, et beaucoup d'entre eux ont déjà donné leur démission.

Deuxième demande des étudiants des universités privées : la fin de la mainmise de groupes financiers sur celles-ci par le biais de fondations qui en font des organismes à but lucratif et non académique. Ils ont obtenu, parfois par des grèves de la faim, la démission de plusieurs administrateurs et de présidents.

C'est sans doute dans l'Université *que* se sont fait le plus clairement sentir les changements *intervenus depuis la mort* de Park. Les étudiants sont une des forces vives du pays : ils l'ont démontré en 1960 lorsque leurs manifestations dans les rues amenèrent la chute du régime Syngman Rhee. Cette année, la première manifestation étudiante a eu lieu en commémoration de cet événement, le 19 avril. Le mouvement gagne toutes les universités. « C'est le *printemps, et cette fois les étudiants* sont au rendez-vous », nous dit un confrère coréen.

***Cette vague de changement* sur les campus, les étudiants la doivent en parité à Mme Kim Og-il, le nouveau ministre de l'éducation. En six mois, son administration a fait plus que toute autre pour se dégager du *système antérieur.* « L'essentiel, nous dit-elle, est de restaurer la confiance entre les autorités et la population et en particulier les étudiants. Je pense qu'ils sont assez murs pour comprendre la situation et ne pas *dépasser certaines limites.* »**

Ph. P.

A TRAVERS LE MONDE

Albanie

● M. FECOR CHEHU a été nommé ministre de l'intérieur, annonce-t-on à Tirana. Il remplace M. Kadri Hazbiu, qui vient d'être *chargé du ministère* de la défense (*le Monde* du 2 mai). — *(A.F.P.)*

Brésil

● LE PAPE pourrait annuler la visite au Brésil, prévue à partir du 30 juin, au cas où la justice militaire déciderait de *juger l'évêque de Santo*-Andre, Mgr Claudio Hummes, ont affirmé vendredi 2 mai des conseillers de la conférence nationale des évêques brésiliens (C.N.O.B.). La police politique de l'Etat de Sao-Paulo accuse l'évêque d'avoir violé la loi en incitant les métallurgistes de la ceinture industrielle de Sao-Paulo à poursuivre leur grève. — *(A.F.P.)*

Éthiopie

● UNE MISE AU POINT DE L'AMBASSADE. — M. Hailé Giorgis, ambassadeur d'Ethiopie en France, nous adresse un communiqué *dans* lequel il affirme que les accusations du ministre somalien de l'information *concernant* une attaque aérienne éthiopienne en territoire somalien (*le Monde* du 26 avril) sont dénuées de tout fondement.

Grande-Bretagne

● UN HAUT RESPONSABLE des services de renseignements *soviétiques, M. Ilya Djirkvelov*, serait passé à l'Ouest et vivrait actuellement dans la région londonienne, a annoncé, le vendredi 2 mai, le quotidien *populaire britannique* *Daily Mail*. M. Djirkvelov a été correspondant de l'agence Tass jusqu'en 1977, puis attaché de presse à l'Organisation mondiale de la santé à Genève. *(A.F.P.)*

Grenade

● UNE TENTATIVE DE COUP D'ETAT a été déjouée, a annoncé jeudi 1er mai le premier ministre, M. Maurice Bishop. *Trois jeunes gens ont été* arrêtés et quinze membres de l'armée populaire révolutionnaire *ont* été suspendus. Ce coup, selon M. Bishop, était le fait d'« *ultra-gauchistes* » et devait commencer, le 26 avril, par la prise d'un camp militaire *situé à proximité* de l'aéroport. — *(A.F.P.)*

Liban

● L'IMAM CHIRAZI, dignitaire religieux chiite libanais d'origine iranienne, a été assassiné à Beyrouth le vendredi 2 mai. Il avait participé le jour même à une cérémonie à la mémoire de l'ayatollah Bagher Sadr, récemment assassiné en Irak. Un mystérieux « mouvement de libération nationale de l'Iran - organisation juin rouge » a diffusé un communiqué accusant les services secrets irakiens d'être les auteurs du meurtre. Samedi dernier, le bureau d'information irakien à Beyrouth avait été entièrement détruit par un attentat. — *(Corresp.)*

Liechtenstein

● LA REINE ELIZABETH D'ANGLETERRE et le prince Philip sont arrivés vendredi 2 mai à Vaduz pour une visite *de deux jours* au Liechtenstein. Ils ont été accueillis par le prince Franz-Josef, cousin éloigné du prince Philip. — *(Reuter.)*

Pays-Bas

● UN GROUPE DE « CITOYENS AUTONOMES », jusqu'alors inconnu aux Pays-Bas, a revendiqué, vendredi 2 mai, la responsabilité des affrontements qui ont perturbé les cérémonies d'intronisation de Beatrix Ire, le 30 avril, à Amsterdam. *Dans une déclaration* adressée à une agence de presse néerlandaise, ce groupe affirme que c'est lui, et non les squatters, qui a déclenché les violentes bagarres au cours desquelles une centaine de policiers ont été blessés, et organisé le pillage de certains magasins, « *nouvelle méthode de récupération de ce que la classe privilégiée nous a volé* ». — *(Reuter.)*

République démocratique allemande

● LA REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE et la République *démocratique allemande* ont conclu, mercredi 30 avril, à Berlin-Est, un nouvel accord destiné à améliorer les conditions de circulation entre le *territoire fédéral et Berlin.* Cet accord prévoit notamment la modernisation des liaisons routières entre la R.F.A. et Berlin et l'élargissement du canal Dortmund - Magdebourg. — *(A.F.P.)*

Swaziland

● LE SWAZILAND n'a pas reconnu la République arabe sahraouie démocratique, a indiqué le mardi 29 avril à Lagos le ministre des affaires étrangères de ce pays, démentant *les déclarations faites* la veille par un haut responsable du Polisario (*le Monde* du 2 mai). — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

El Salvador

Échec d'une tentative de coup d'État d'extrême droite

El Salvador (A.F.P., U.P.I.). — Une tentative de coup d'Etat de l'extrême droite salvadorienne a échoué vendredi 2 mai, apprend-on de source proche du commandement des forces armées.

Le coup aurait été dirigé par des collaborateurs du général Humberto Romero, qui avait été renversé le 15 octobre dernier par des éléments plus modérés de l'armée que *dirigeait* le colonel Adolfo Majano. Parmi les comploteurs, on cite l'ancien vice-ministre *de la défense*, le colonel Eduardo Iraeta, et le major Roberto d'Aubuisson, ancien responsables des services secrets et considéré par de nombreux observateurs comme *le chef des* groupes terroristes d'extrême droite.

Le mystère le plus complet sur *le déroulement de ce complot* a régné toute la journée de vendredi, au milieu des rumeurs les plus contradictoires : de la démission du colonel Majano, au retrait de la démocratie-chrétienne en passant par la *mainmise sur les* affaires de l'Etat par des éléments militaires d'extrême droite.

Le colonel Majano se serait alors immédiatement rendu, en *compagnie* de M. Napoléon Duarte, membre démocrate-chrétien, *dans* les casernes en rebellion — à Sonsonate, Usulutan et San Francisco-Goteras — et, à la suite de difficiles négociations, les aurait ralliées à sa cause et à celle de la junte de gouvernement.

On signale d'autre part la *démission*, dans la matinée de vendredi, de M. Roberto Salazar Candell, ministre du plan, qui aurait quitté le pays à destination du Chili après s'être plaint de ne pas avoir été consulté sur le programme de réforme agraire.

Enfin, la découverte de onze nouveaux cadavres porte à près de soixante morts le bilan des deux premières journées du mois de mai.

AFRIQUE

Algérie

Le comité central du F.L.N. se saisit principalement du dossier agricole

La première session de l'année du comité central du F.L.N., organe souverain du parti et de l'État, s'ouvre ce samedi 3 mai à Alger. Les quelque deux cents membres de cet organisme, qui vont se réunir au Palais des nations, doivent examiner trois dossiers d'inégale importance : le tourisme, l'agriculture et la seconde phase du programme d'arabisation. Les débats seront d'autant plus animés sur ce dernier point qu'ils surviennent au lendemain des « événements de Tizi-Ouzou », concluant eux-mêmes l'action menée pendant près de deux mois par la communauté universitaire kabyle, pour obtenir des autorités la reconnaissance de la « culture berbère » et l'ouverture d'une réflexion au niveau national sur la culture « populaire ».

La pression exercée par une minorité soucieuse de préserver une « *identité* » et une « *différence* » toujours vivaces n'est certes pas de nature à remettre en question des orientations qui ont fait l'objet d'un très large consensus et sont consignées dans la Charte nationale, Bible du régime. Il ne peut y avoir qu'une langue nationale, l'arabe, dont l'enseignement et l'usage doivent être méthodiquement et systématiquement poursuivis. Cet arabe, et c'est là à Alger dans les milieux officiels un second point qui ne prête pas à discussion, ne saurait être « *dialectal* », le parler populaire n'étant qu'un arabe abâtardi, simplifié et truffé de mots étrangers, le plus souvent français. « *Il n'y a qu'un seul arabe* », nous disait récemment un haut fonctionnaire, *et il doit être restauré dans toute sa pureté.* » Mais nombreux sont ceux qui admettent la nécessité de progresser dans cette voie sans précipitation et de ménager des transitions, la grande majorité des cadres du pays s'exprimant encore essentiellement en français et craignant qu'une arabisation trop brutale n'entraîne leur mise à l'écart ou ne les élimine de certaines responsabilités.

Si l'enseignement du « berbère » comme « seconde langue nationale » est totalement exclu, ainsi que l'a rappelé récemment le ministre de l'enseignement supérieur dans un débat à la télévision, des efforts doivent être faits pour que les berbérophones ne se sentent pas « brimés ». *Il faut, écrivait récemment un commentateur d'El Moudjahid,* que toutes les cultures populaires, et pas seulement celle de la communauté kabyle, soient non seulement « préservées », mais puissent même « s'épanouir ». Jusqu'où faut-il aller dans cette voie sans risquer de menacer l'unité nationale ? Comment développer, notamment à la télévision, une production originale de qualité qui évite le recours aux réalisations étrangères, notamment proche-orientales ? Comment déterminer les prochaines étapes et les prochains objectifs de l'arabisation ? Quelle place assigner aux langues étrangères — particulièrement au français, — dont le président Chadli vient de rappeler l'utilité *pour une ouverture sur le monde extérieur* ? Telles sont quelques-unes des délicates questions dont le *comité central doit devoir à nouveau* discuter. Les échanges seront sans doute d'autant plus animés que les participants porteront presque inévitablement des appréciations différentes et parfois critiques sur l'action des autorités locales ou nationales dans la « mini-crise » de ces dernières semaines.

Bien qu'apparemment de caractère technique, le dossier agricole n'est pas moins brûlant. Fait rare et nouveau, il a suscité ces derniers temps dans la presse des polémiques ouvertes. Le marasme de l'agriculture n'est plus un mystère pour personne. La production stagne désespérément et en matière de céréales, par exemple, elle n'a guère varié depuis... le début du siècle. Les rendements restent très bas, les terres se dégradent, les vergers et les vignes devraient être largement renouvelés. Dans certaines régions la situation est qualifiée par les autorités elles-mêmes de « *catastrophique* ». C'est ainsi que, dans la plaine de Mascara, en Oranie, quelque 10 000 hectares de bonnes terres se sont transformés en marécages, le système de drainage ayant été laissé à l'abandon. La remontée des sels a foudroyé les arbustes à la racine. 20 000 autres hectares risquent de subir à brève échéance le même sort. On pourrait multiplier ces exemples.

Il faut donc réagir si l'on ne veut pas, compte tenu d'un accroissement démographique qui reste l'un des plus forts du monde, consacrer une part croissante des revenus pétroliers et gaziers à l'importation de produits alimentaires. Après avoir été négligée et même, disent certains, « *sacrifiée à l'industrialisation* », l'agriculture devient l'un des secteurs prioritaires, et le chef de l'État ne manque pas une occasion de rappeler son importance.

Sur quelles bases doit s'opérer le redressement ? Faut-il remettre en cause l'existence d'un large secteur socialiste couvrant environ la moitié des terres ? Quel sort réserver surtout aux quelque vingt-trois mille fermes des anciens colons français regroupées depuis 1963 en deux mille domaines « autogérés » et qui occupent, sur 2 millions d'hectares environ, les meilleures terres du pays ? Tout le monde, ou presque, est d'accord pour reconnaître que l'autogestion par les comités de travailleurs n'a jamais vraiment fonctionné. Les domaines sont, en fait, dirigés par des fonctionnaires nommés par l'État. Ils sont tributaires en amont et en aval d'organismes publics et surtout d'« offices » spécialisés où prolifère une bureaucratie souvent incompétente ou même corrompue. Les paysans ont depuis longtemps baissé les bras. Les semences arrivent trop tard, les tracteurs sont en panne faute de pièces détachées, les crédits n'ont pas été réévalués depuis plusieurs années, le plus petit emprunt nécessite des démarches interminables, les récoltes vendues sur pied ne sont pas toujours ramassées ou sont souvent cédées par l'organisme public à des grossistes privés, etc. La situation n'est guère plus brillante dans le secteur dit « *socialiste* » constitué depuis 1971 dans le cadre de la « *révolution agraire* » et qui regroupe, sur 1,5 million d'hectares dans six mille coopératives de production, quelque cent mille attributaires. On arrive ainsi à ce paradoxe : le secteur privé, qui occupe environ la moitié de la surface agricole utile et qui est composé pour 80 % de petits paysans, fournit près de 60 % de la production agricole totale, bien qu'il se déploie sur des terres souvent inférieures en qualité à celles du secteur autogéré.

Des domaines d'État ?

Un rapport de la commission économique du F.L.N., présidée par M. Belaïd Abdesselam, propose la constitution sur les terres « autogérées », partout où cela est possible, de vastes domaines d'État qui seraient organisés et gérés selon des méthodes industrielles, mettraient en œuvre une importante mécanisation et permettraient une rentabilisation et un contrôle efficaces des investissements. Les décrets et lois organisant la participation des travailleurs aux décisions, dans le cadre de la « *gestion socialiste des entreprises* » et actuellement appliqués dans le secteur industriel, seraient étendus à des « fermes d'État ». Enfin, les terrains qui, pour des raisons diverses — dispersion, exiguïté, etc., — ne pourraient être inclus dans ces fermes, seraient versés au Fonds national de la révolution agraire et découpés en lots distribués à des paysans sans terre. Ceux-ci ne recevraient que le droit à l'exploitation sans avoir la propriété du sol, qui resterait à l'État. Ils seraient incités à se regrouper en coopératives, ce qui leur permettrait de bénéficier d'une aide publique accrue.

Ces propositions ont suscité dans certains milieux un tollé et leurs auteurs ont été accusés de vouloir « *brader les actifs* » et de « *faire le jeu de la réaction et de la bourgeoisie* ». Le problème, disent les adversaires de ce texte, n'est pas de « *liquider l'autogestion, mais de la faire vivre en appliquant les textes bafoués et en instituant entre les structures de production agricole et les organismes publics censés les assister de réelles pratiques démocratiques* ». Ils préconisent aussi un découpage des domaines les plus vastes et le développement du système coopératif.

Les divergences sur les solutions à mettre en œuvre sont donc profondes. Les débats seront d'autant plus vifs qu'ils s'insèrent dans une bataille politique beaucoup plus vaste. Depuis plusieurs mois, en effet, M. Abdesselam est de plus en plus la cible de ceux qui estiment indispensable d'apporter de très larges correctifs à la stratégie d'industrialisation massive et rapide mise en œuvre depuis 1967. Les conceptions de l'ancien ministre de l'industrie et de l'énergie sont fort différentes, dit-on, de celles de M. Brahimi, actuel ministre de la planification, ou de M. Nabi, qui dirige désormais la politique énergétique du pays. Écarté du gouvernement, M. Abdesselam s'est employé à faire de la commission économique du F.L.N., dont il détient la présidence, un organisme avec lequel il faut compter, et qui diffuse de très nombreux rapports et études. Il bénéficie du soutien de nombreux cadres, et c'est sans doute à cette situation que le chef de l'État a fait allusion, dans son dernier discours, en déclarant que « *les cadres ne doivent être liés ni à une personne ni à un groupe de personnes* », ce qui apparaît comme un vœu pieux dans un système où le clientélisme est largement développé.

Le comité central se trouve donc devant des choix difficiles. Le résultat de ses travaux conditionnera assez largement le grand congrès économique du parti qui doit se réunir au début de l'été prochain pour adopter le nouveau plan quinquennal.

DANIEL JUNQUA.

EUROPE

Espagne

Le remaniement du gouvernement est accueilli avec scepticisme par l'opinion

De notre correspondant

Madrid. — Le remaniement annoncé, le vendredi soir 2 mai, par M. Suarez était attendu depuis trois semaines. Le changement le plus notable, le remplacement du général Ibanez Freire au ministère de l'intérieur, après seulement un peu plus d'un an d'activité, démontre à quel point le poste « brûle » vite ceux qui l'occupent. Quelques succès obtenus contre les terroristes du GRAPO, organisation noyautée par la police, n'ont pas effacé des échecs, dramatiques ceux-là : l'ETA fait plus de victimes que jamais et l'extrême droite multiplie les attentats et les agressions. Les extrémismes des deux bords se développent dans un climat d'indifférence généralisée qui annonce de mauvais jours pour la démocratie.

A gauche comme à droite, le remaniement a été accueilli avec scepticisme, et parfois même, comme au parti socialiste, par des sarcasmes.

M. JUAN JOSE ROSON (intérieur).

L'homme qui remplace le général Ibanez Freire au ministère de l'intérieur est un Galicien de quarante-sept ans, qui a la réputation d'un « dur ». Comme gouverneur civil de Madrid depuis quatre ans, il n'a été tendre ni pour l'extrême droite ni pour l'extrême gauche. Il a fait carrière sous le franquisme comme député aux Cortès (Parlement), secrétaire général, puis directeur de la télévision, poste qu'a occupé également M. Adolfo Suarez avec qui on le disait, il y a peu, en désaccord total. A plusieurs reprises ces dernières années, on l'a présenté comme un des meilleurs candidats possibles pour l'intérieur, mais, jusqu'au dernier moment, M. Suarez a tenté de remplacer un général par un autre en faisant appel au général Saenz de Santa-Maria nommé il y a quelques semaines délégué du gouvernement au Pays basque.

M. LUIS GAMIR (commerce).

Agé de trente-huit ans, docteur en sciences économiques, diplômé de l'université d'Oxford, le nouveau ministre du commerce et du tourisme a été secrétaire général du ministère de l'agriculture, secrétaire d'État à la Sécurité sociale en 1978 et plusieurs fois porte-parole du parti centriste dans des débats économiques à la Chambre des députés. Considéré auparavant comme social-démocrate, il est surtout l'un des hommes de confiance du numéro deux du gouvernement, M. Abril Martorell.

M. IGNACIO BAYON (industrie).

Docteur en droit, professeur de droit financier, le nouveau ministre de l'industrie et de l'énergie a fait une grande partie de sa carrière au sein de la Régie nationale des chemins de fer (RENFE). Il a été également sous-secrétaire au logement et aux transports. Agé de trente-six ans, il est essentiellement un technicien sans tendance politique connue.

M. JOSE LUIS ALVAREZ (transports).

Le nouveau ministre des transports est âgé de cinquante ans. Notaire, démocrate-chrétien, il appartient à l'aile droite de l'Union du centre démocratique. Lors du premier congrès du parti centriste, en octobre 1978, il avait fait scandale dans les rangs de l'opposition en attribuant tous les mérites de la démocratisation à la seule U.C.D., qu'il a contribué à fonder. Nommé maire de Madrid, il a été battu aux élections municipales d'avril 1979 et a dû céder son poste à un socialiste, M. Tierno Galvan.

M. SEBASTIAN MARTIN-RETORTILLO (fonction publique).

Le nouveau ministre adjoint chargé de l'administration publique est professeur de sciences économiques et de droit administratif et il a enseigné dans plusieurs universités étrangères. Aragonais, âgé de quarante-neuf ans, il a été sous-secrétaire au ministère de l'éducation avant de devenir secrétaire d'État à l'administration publique, poste qui a été transformé en ministère à la faveur du remaniement.

M. JUAN ANTONIO ORTEGA DIAZ AMBRONA (coordination législative).

Le nouveau ministre adjoint à la présidence chargé de la coordination législative occupait la même fonction dans le précédent cabinet comme secrétaire d'État. Agé de quarante ans, il appartient à la famille démocrate-chrétienne de l'U.C.D. Il a été directeur de l'Institut d'études administratives et sous-secrétaire au ministère de la justice avant d'être chargé de l'élaboration des lois destinées à faire passer dans la réalité la nouvelle constitution.

CHARLES VANHECKE.

LA COMPOSITION DU CABINET

Voici la composition du quatrième gouvernement présidé par M. Adolfo Suarez dont la formation a été annoncée le vendredi 2 mai au soir à Madrid :

Président du gouvernement : M. Adolfo Suarez.
Premier vice-président chargé de la sécurité et de la défense nationale : général Manuel Gutierrez Mellado.
Second vice-président chargé des affaires économiques : M. Fernando Abril Martorell.
Affaires étrangères : M. Marcelino Oreja Aguirre.
Finances : M. Jaime Garcia Anoveros.
Justice : M. Inigo Cavero Lataillade.
Intérieur : M. Juan, José Roson Perez (*).
Travaux publics et urbanisme : M. Jesus Sanchef Rof.
Education : M. José Manuel Otero.
Travail : M. Salvador Sanchez Teran.
Industrie et énergie : M. Ignacio Bayon (*).
Agriculture : M. Jaime Lamo de Espinosa.
Commerce et tourisme : M. Luis Gamir Casares (*).
Transports et communications : M. José Luis Alvarez (*).
Culture : M. Ricardo de la Cierva.
Santé et sécurité sociale : M. Juan Rovira Tarazona.
Administration territoriale : M. José Pedro Perez Llorca.
Ministre chargé des relations avec la C.E.E. : M. Leopoldo Calvo Sotelo.
Economie : M. José Luis Leal.
Recherche et universités : M. Luis Gonzales Seara.
Ministre conseiller à la présidence : M. Rafael Arias Salgado.
Défense : M. Agustin Rodriguez Sahagun.
Ministre adjoint à la coordination législative : M. Juan Antonio Ortega Diaz Ambrona (*).
Ministre adjoint à la fonction publique : M. Sebastian Martin Retortillo (*).

(*) Nouveaux ministres.

Tchad

LES RÉFUGIÉS NE CESSANT D'AFFLUER

Les dirigeants camerounais s'inquiètent de la prolongation du conflit

Les combats ont repris dès jeudi dans la capitale tchadienne entre les partisans de M. Hissène Habré et ceux de M. Goukouni, redoublant de violence vendredi. Au cours de cette seule journée, plus de deux cent cinquante explosions d'obus de mortiers et de canons ont été enregistrées — un des chiffres les plus élevés depuis le début des hostilités le 21 mars dernier.

De notre envoyé spécial

Yaoundé. — La prolongation du conflit tchadien préoccupe de plus en plus les autorités camerounaises qui, dans l'immédiat, se trouvent confrontées aux multiples problèmes posés par l'afflux de près de cent mille réfugiés dans leur province du Nord et qui, à terme, craignent que celle-ci ne soit déstabilisée.

La petite préfecture de Kousseri, au confluent du Chari et du Logone, face à N'Djamena, ainsi que ses environs immédiats, continuent à être submergés par tous ceux qui ont fui la capitale tchadienne et qui, à présent, très majoritaires, indisposent la population autochtone.

En six semaines, les prix de la plupart des denrées et des objets usuels ont généralement quintuplé. L'eau des puits est devenue insuffisante et les maladies endémiques sont en forte recrudescence, en dépit des efforts de plusieurs équipes médicales, dont celle de l'EMMIR (Elément médical militaire d'intervention rapide) installée là par l'armée française, mais qui se consacre prioritairement aux blessés, qui continuent à arriver chaque jour par dizaines de la zone des combats.

Plus au Sud, la ville de Maroua a accueilli, quant à elle, dans ses hôtels ou dans des maisons amies, des réfugiés moins démunis : quelques familles de politiciens noirs, musulmans notamment, et surtout d'assez nombreux commerçants libanais. Comme leurs collègues français, ces commerçants ont perdu presque tous leurs biens au cours des affrontements. Mais n'ayant pas, quant à eux, de métropole pour les recevoir, ils ne peuvent que se résigner à attendre, à partir de cette précaire « base arrière », le retour de la paix et la reprise des affaires.

Pour maintenir, malgré tout, le mieux possible son autorité sur cette importante partie de son territoire, le gouvernement camerounais y a beaucoup renforcé son implantation militaire et policière. D'autre part, un « *Comité de gestion des aides aux réfugiés tchadiens au Cameroun* » a été constitué, sous la présidence du secrétaire général de la présidence de la République, le ministre d'État M. Samuel Eboua, afin de secourir les plus déshérités. C'est par cet organisme que doivent obligatoirement passer toutes les aides, étrangères comme nationales.

Pour le moment, l'effondrement des structures étatiques et administratives tchadiennes est presque total, mais quel pouvoir émergera finalement de ce chaos ? « *Ces pillards venus du Nord* », comme plusieurs de nos interlocuteurs n'ont pas hésité à qualifier les combattants des deux parties aux prises à N'Djamena, après avoir vidé la capitale tchadienne de ses anciens habitants, ne seront-ils pas tentés d'étendre leur action « subversive et déstabilisatrice » à l'autre côte de la frontière, où, déjà, certains éléments s'infiltrent ?

PIERRE BIARNÈS.

Sénégal

FONDATEUR DE « PRÉSENCE AFRICAINE »

Alioune Diop est mort à Paris

M. Alioune Diop, fondateur de la revue « Présence africaine », est mort à Paris, a annoncé, vendredi 2 mai, Radio-Sénégal.

Un des zélateurs de la négritude

Deux ans après le poète guyanais Léon-Gontran Damas, dont il était l'ami, disparaît le Sénégalais Alioune Diop, qui, comme lui, comme son compatriote Léopold Sedar Senghor, comme le Martiniquais Aimé Césaire, fut l'un des zélateurs de la négritude. « *Née du sentiment des intellectuels noirs de n'avoir pas retrouvé dans l'humanisme occidental toutes les dimensions de leur personnalité* », comme l'écrivait lui-même, jadis, Alioune Diop, la négritude eut pour première tribune *l'Etudiant noir* dans les colonnes duquel, à la veille de la seconde guerre mondiale, intellectuels africains et antillais exprimèrent leur révolte contre l'aliénation du monde noir.

Mais dès 1947, année de la fondation de *Présence africaine* dont Alioune Diop resta le directeur et l'animateur jusqu'à son dernier souffle, c'est cette revue qui prit, avec brio, le relais de *l'Etudiant noir* comme porte-drapeau de la grande révolte de l'élite africaine de la génération de la loi-cadre et des indépendances. Installée à proximité du jardin du Luxembourg, dans un immeuble de la rue Henri-Barbusse, *Présence africaine,* cellule mère de la Société africaine de culture, servit de cadre de rencontre à des hommes aussi divers qu'Emmanuel Mounier et le R.P. Maydieu, Paul Rivet et Théodore Monod, le poète malgache Jacques Rabemananjara aujourd'hui contraint à l'exil en France, le Dahoméen Sourou Migan Apithy actuellement en résidence surveillée au Bénin, l'Ivoirien Bernard Dadié et beaucoup de leurs contemporains.

D'abord professeur de lettres au lycée Saint-Louis, élu sous l'étiquette S.F.I.O. au Sénat, où il représenta le Sénégal de 1946 à 1948, Alioune Diop fut *le* véritable initiateur du premier congrès des écrivains et artistes noirs qui se réunit en 1956 à la Sorbonne. C'est à partir de ces assises dont les travaux reçurent un écho important dans toute l'Afrique noire que *Présence africaine* connut une audience qui atteignit son point culminant lors de la première décennie des indépendances africaines (1960-1970).

En dépit de quelques difficultés passagères avec les autorités françaises, notamment en 1962 lorsque le parquet de la Seine fit saisir un numéro de la revue *Présence africaine* consacré aux Antilles et à la Guyane « *pour atteinte à la sûreté de l'État* », Alioune Diop s'efforça toujours de maintenir le dialogue avec l'Occident. Tout en faisant une distinction nette entre « *civilisation dominantes et civilisations dominées* », il estimait que l'Afrique devait, comme le monde occidental, non seulement être présente au « *rendez-vous de l'universel* », mais aussi « *partager avec lui les responsabilités culturelles et spirituelles de la vie du monde* ». Comme son ami Jacques Rabemananjara, il aimait à rappeler « *la double face de l'Europe, celle qui est l'horrible, et l'autre, belle comme l'eau de source* ».

Avec la mort d'« Alioune », comme l'appelaient simplement tous ses amis, c'est non seulement la Société africaine de culture et *Présence africaine* qui sont en deuil, mais également l'association internationale du Festival des arts nègres dont il était le secrétaire général. Enfin, il semblera significatif à tous ceux qui le connaissaient bien qu'Alioune, qui était un chrétien profondément convaincu et militant, meure au moment précis où Jean-Paul II commençait, à Kinshasa, sa visite sur le continent noir.

PHILIPPE DECRAENE.

A Nice

M. GISCARD D'ESTAING PRÉSIDERA LE SEPTIÈME SOMMET FRANCO-AFRICAIN

M. Giscard d'Estaing se rendra jeudi 8 mai à Nice, où il présidera le septième sommet franco-africain des chefs d'État et de gouvernement. Peu après son arrivée, il offrira un dîner en l'honneur de ses hôtes africains, qui commenceront leurs travaux le lendemain à 10 heures.

Arrivé vendredi à Paris, le général Ghassingbe Eyadema, président du Togo, qui participera au sommet de Nice et ne regagnera Lomé qu'à la mi-mai, sera l'hôte à déjeuner mardi, à l'Élysée, de M. Giscard d'Estaing. Le lendemain, le président de la République française recevra à 9 h. 30, M. Ahmed Abdallah, président des Comores.

D'autre part, à l'occasion d'une conférence de presse tenue vendredi à Paris, M. Naimbaye Lossimian, ministre tchadien de l'agriculture, a annoncé que le colonel Wadal Abdelkader Kamougue, vice-président du gouvernement du Tchad, représenterait ce pays à Nice. Après avoir qualifié de « précipité » le retrait des troupes française de N'Djamena, M. Naimbaye a rendu M. Hissène Habré responsable de la situation et a préconisé pour le Tchad une solution « radicale aussi bien politique que militaire ».

Cameroun

M. ANDRÉ-MARIE MBIDA ANCIEN PREMIER MINISTRE EST DÉCÉDÉ

Ancien premier ministre du Cameroun, M. André-Marie Mbida est décédé le vendredi 2 mai à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, où il avait été admis il y a deux semaines.

[Né en 1917 à Edinging, dans la région de Nyong et Sanaga, catholique fervent, André-Marie Mbida avait un moment envisagé d'entrer dans les ordres. Secrétaire d'un avocat, puis homme d'affaires, il débuta dans la carrière politique comme conseiller territorial, puis comme député d'Obala (1952-1964). Membre du Conseil de l'Union française d'octobre 1955 à décembre 1958, dont il fut secrétaire du bureau (1955). Il était inscrit au groupe des indépendants d'outre-mer avant de s'apparenter à la S.F.I.O. Député à l'Assemblée nationale française (1956-1958), il fut premier ministre et chef du premier gouvernement du Cameroun du 15 mai 1957 au 16 février 1958, date à laquelle il fut démis par Jean Ramadier, alors haut-commissaire de la République à Yaoundé, et remplacé par M. Ahmadou Ahidjo. Il avait fondé l'éphémère parti du Rassemblement démocratique chrétien.]

Le Monde

politique

A Lyon

La « souveraineté » des assises écologistes est largement votée

De notre envoyé spécial

Lyon. — Le congrès écologiste organisé à Lyon, du 2 au 4 mai, s'est ouvert vendredi matin en présence d'un peu plus de deux cents personnes. Dès l'ouverture des débats, M. Marc Thivolle, de l'équipe du journal *la Gueule ouverte*, a soumis à l'assemblée une motion approuvant l'ordre du jour tel qu'il avait été établi par le Comité de liaison écologiste (C.L.E.) et précisant, en outre, que les assises de Lyon seraient souveraines pour l'ensemble du mouvement écologiste.

Cette position, contestée par le Mouvement d'écologie politique (M.E.P.), qui avait précisé avant la réunion de Lyon que les décisions qui y seraient prises n'auraient pour lui que la valeur d'orientations devant être confirmées par ses propres instances, a été adoptée par cent cinquante-quatre voix pour, vingt-neuf contre, vingt-deux abstentions et quatre refus de votes. Ce vote constitue une victoire pour les Amis de la Terre, qui, réunis, jeudi, avant l'ouverture des assises de Lyon, avaient décidé d'agir pour que la souveraineté de ces assises soit reconnue.

Les Amis de la Terre avaient également résolu de demander que le congrès de Lyon arrête une position définitive sur la candidature écologiste à l'élection présidentielle et ils sont convenus pour leur part de proposer le nom de l'un de leurs principaux animateurs, M. Brice Lalonde.

La suite des débats de vendredi a été consacrée à un « tour de salle » au cours duquel chacun des participants a pu faire brièvement connaître son point de vue sur les thèmes de discussion proposés par le C.L.E. : les thèmes d'action prioritaires pour les écologistes, les alliances, l'organisation du mouvement, la préparation de l'élection présidentielle. Dans la soirée, M. Pierre Samuel, des Amis de la Terre, a soumis une motion définissant cinq thèmes d'action prioritaires : l'énergie nucléaire et ses alternatives ; la démocratie et les libertés ; le tiers-monde ; le travail et sa durée ; le monde rural. Ce texte a été adopté par cent quatre-vingt-deux voix pour, sept contre, douze abstentions et six refus de vote.

PATRICK JARREAU.

● *M. Giscard d'Estaing* participera le lundi 5 mai à FR 3 (20 heures) à l'émission : « Une heure avec le président de la République ». Il sera interrogé, essentiellement sur les problèmes économiques et sociaux et leurs prolongements européens, par Jean-Marie Cavada, Martine Allain-Regnault et François de Closets.

Dans les partis de l'opposition

CONFLIT P.C.-P.S. A ALBI

(De notre correspondant régional)

Toulouse. — Le maire socialiste d'Albi (Tarn) a retiré, mardi 29 avril, leurs délégations à ses deux adjoints communistes. Le groupe communiste du conseil municipal avait refusé de voter le budget de 1980 en raison notamment de l'augmentation de la pression fiscale (33 %). « *Le contrat communal est remis en question* », estime le maire, M. Castel. « *Peinés et surpris* » par cette décision, les élus communistes affirment qu'ils sont « *restés fidèles aux accords passés en 1977* ». Les sections P.C. et P.S. d'Albi se rencontreront lundi 5 mai afin de tenter de trouver un terrain d'entente. — L. P.

[Élu en mars 1977, le conseil municipal d'Albi comprend 11 P.C., 11 P.S. et 11 radicaux de gauche.]

M. POPEREN JUGE « INQUIÉTANTES » LES DÉCLARATIONS DE M. ROCARD

M. Jean Poperen, membre du secrétaire national du parti socialiste, a jugé, le vendredi 2 mai, que les déclarations de M. Rocard sur la nécessité de clairement tracer les limites du rôle des partis (*Le Monde du 3 mai*) sont « *inopportunes* ». Il a affirmé : « *C'est plutôt aux pouvoirs exorbitants de l'exécutif qu'il conviendrait de fixer des limites, et il y a vraiment mieux à faire qu'à joindre sa voix à la campagne actuellement menée par le pouvoir contre les partis et contre le Parlement (...) De tels propos chez un responsable socialiste, aujourd'hui, sont déconcertants et, pourquoi ne pas le dire, inquiétants.* » Le député du Rhône a ajouté : « *Laisser entendre, comme l'a fait Michel Rocard, que les engagements du programme socialiste empêcheraient le candidat socialiste d'être un rassembleur, c'est mettre en doute la capacité du parti socialiste à être la grande force de rassemblement populaire* » (1). « *La fonction de premier secrétaire du parti et celle de candidat du parti à la présidence de la République sont distinctes, François Mitterrand a eu raison de le rappeler : mais tous deux exprimeront une même volonté politique.* »

(1) M. Rocard avait notamment déclaré le 1er mai en Lorraine : « *Le pays choisira non pas un clan ni un parti, ni même seulement un homme, mais une grande volonté nationale, un projet ancien dans l'héritage du combat séculaire des socialistes.* »

● *M. Max Javelly*, sénateur socialiste des Alpes-de-Haute-Provence dont le nom ne figure pas dans la liste des candidats aux élections sénatoriales de septembre, qui ont été habilités à se présenter par la dernière convention nationale du P.S. (*le Monde* du 29 avril), nous signale qu'il y a plus d'un an déjà qu'a été annoncée par lui sa décision de renoncer progressivement à ses mandats électifs et, notamment, d'abandonner à son suppléant, M. Fernand Tardy, le siège de sénateur qu'il détient depuis 1969.

● *M. Roland Nungesser*, député R.P.R. du Val-de-Marne, qui préside la « commission gaulliste d'étude et de réflexion », rappelle, ainsi que nous l'avions indiqué à l'occasion de la fondation de cette commission (*le Monde* du 23 avril), qu' « *il ne peut être question d'une sorte de mise en tutelle de certains mouvements, ou associations, membres de la commission, par tel ou tel autre membre de celle-ci* ».

M. Gilbert Grandval, président de l'Union gaulliste pour la démocratie, qui n'a pas participé à la réunion de la commission le 21 avril, précise dans un communiqué : « *L'U.G.D., fidèle à la ligne que son président suit depuis la fondation, voici vingt et un an, de l'Union démocratique du travail et dont aucun membre ne recherche d'investiture ni de prébende, veut préserver son indépendance et sa liberté d'expression au service exclusif du gaullisme.* »

CORRESPONDANCE

M. Marchais et Amnesty International

M. Jean Roussel, de Valleraugue (Gard), membre d'Amnesty International, nous adresse, à propos des déclarations faites à Genève par M. Georges Marchais, qui avait jugé l'action de cet organisme « partielle et partiale » *(le Monde du 24 avril), une lettre dont nous extrayons le passage suivant :*

Nous comprenons fort bien que le P.C.F., qui tente désespérément, et pour la deuxième fois en cinq ans, de se constituer une image de marque exclusive de parti des libertés, soit gêné par l'action d'A.I., qui marche cependant sur des plates-bandes qui n'étaient guère encombrées ces temps-ci.

Il paraît important de mettre en lumière les contradictions du secrétaire général du P.C.F., si sourcilleux sur l'impartialité des autres, mais qui n'hésite pas à dire, après avoir informé la presse, qu'il se propose d'agir pour la libération de treize personnes, qu' « *il ne s'agit nullement de mettre sur le même plan l'impérialisme et les pays socialistes* ». C'est justement ce qu'on peut lui reprocher, car, en matière de délit d'opinion, il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises victimes ; il y a seulement des victimes. C'est ce qu'a compris A.I., qui met bel et bien sur le même plan, par souci d'impartialité, capitalisme et socialisme, dès lors qu'il s'agit de faire respecter les droits de l'homme bafoués. Et lorsque M. Marchais, qui n'ose, par pudeur sans doute, appeler un chat un chat, emploie de doux euphémismes du genre : « *Méconnaissance persistante de l'exigence démocratique dont le socialisme est porteur* », ou encore : « *Certaine limitation à la démocratie* », pour nommer la persécution dont sont victimes tous ceux qui se font, par leurs actes ou leurs paroles, les défenseurs des droits de l'homme dans les pays dits socialistes, on peut se demander qui est partial. L'humiliation, la déportation, l'enfermement en asile psychiatrique, les travaux forcés ne sont pas d'anonymes « limitations à la démocratie ». M. Marchais n'est pas coutumier de ces précautions de langage lorsqu'il s'agit de ses adversaires politiques.

Dans le Jura

M. BRANTUS (C.D.S.) SUCCÈDE A M. GRAVIER (C.D.S.) A LA PRÉSIDENCE DU CONSEIL GÉNÉRAL

De notre correspondant

Lons-le-Saunier. — M. Pierre Brantus (U.D.F.-C.D.S.) a été élu, mercredi soir 30 avril, président du conseil général du Jura, au premier tour de scrutin, par dix-huit voix contre seize à M. Marc Mignot (P.S.). Il succède à M. Jean Gravier (U.D.F.-C.D.S.), sénateur, qui s'est démis pour raisons de santé de ses fonctions de président de l'assemblée départementale qu'il occupait depuis 1973. Également par dix-huit voix contre seize à M. Mignot, M. Gérard Belleterat de Borde (U.D.F.) a été désigné au poste de premier vice-président, jusqu'alors détenu par M. Brantus.

[Né le 27 octobre 1921 à Dijon (Côte-d'Or), M. Pierre Brantus, journaliste, a occupé diverses fonctions au sein des organismes de la presse, notamment celles de vice-président du S.N.P.Q.R. (Syndicat national de la presse quotidienne régionale) de 1971 à 1974 après en avoir été le trésorier et le secrétaire général. Depuis 1975 président de l'Association de la presse démocratique, M. Brantus, ancien directeur adjoint de *l'Est républicain* et ancien cogérant de la S.A.R.L. *les Dépêches - l'Est républicain*, est administrateur des Imprimeries et papeteries de l'Est et administrateur de la société des autoroutes Paris-Rhin-Rhône. Élu, à l'occasion d'un scrutin partiel, conseiller général du canton de Montmirey-le-Château, le 17 décembre 1972, M. Brantus avait été réélu en 1973 et en 1979.]

APRÈS LA MANIFESTATION A PARIS POUR LA DÉFENSE DES DROITS DE L'HOMME

● *Au C.D.S.*, Me Jacques Miquel, président de la commission des droits de l'homme du mouvement, « *demande des éclaircissements sur les motivations qui ont pu conduire la préfecture de police à interdire une manifestation qu'elle avait, dans un premier temps, autorisée en cette date symbolique du 1er mai* ».

● *Philippe Malaud*, président du Centre national des indépendants et paysans (CNIP), souligne également la concordance entre deux faits qui se sont produits « *à Paris, où l'autorisation de toutes les manifestations syndicales ou politiques, marxistes, gauchistes et fumistes n'a comporté qu'une seule exception, celle du Comité des droits de l'homme probablement parce qu'elle se déroulait principalement à proximité d'un lieu sacré, l'ambassade d'U.R.S.S., et à Moscou où la solidarité occidentale a été rompue une fois de plus avec la présence, au défilé de la place Rouge, de l'ambassadeur de France, seul représentant de l'Europe occidentale à être venu congratuler les responsables de l'agression perpétrée en Afghanistan* ».

● *M. Pierre Emmanuel*, de l'Académie française, délégué national du R.P.R. à la culture, a déclaré : « *Le R.P.R. s'étonne de la manière dont la police a dispersé, le 1er mai, devant l'ambassade d'U.R.S.S., une manifestation organisée par les défenseurs des droits de l'homme.*

» *Le rôle de la police est de défendre les ambassades étrangères mais non pas d'étouffer le cri de la conscience indignée.* »

● *Pour le M.R.G.* (Mouvement des radicaux de gauche), MM. Schwartzenberg, vice-président, et Loncle, secrétaire national, déclarent : « *Une intervention d'une particulière brutalité a mis fin, jeudi 1er mai, à la manifestation pacifique organisée pour la défense des droits de l'homme, devant l'ambassade soviétique à Paris. Nous élevons la plus ferme protestation contre ces violences inadmissibles. (...) Le gouvernement doit s'expliquer : en intervenant de la sorte contre ceux qui entendent militer pour les libertés et les droits de l'homme, en déléguant par ailleurs à Moscou notre ambassadeur, seul représentant des pays occidentaux, aux cérémonies soviétiques du 1er mai, quels intérêts intérieurs ou extérieurs cherche-t-il à protéger, quelle politique défend-il au nom de quels principes ?* »

PRESSE

LA PROLIFÉRATION DES SUPPLÉMENTS

« Le refus de vente est illégal »

déclare la commission d'organisation de la vente

Les trois présidents de syndicats de diffuseurs de journaux ont décidé de saisir le conseil supérieur des messageries de presse, que préside M. Marc Demotte, au sujet de certains suppléments (*le Monde* des 27-28 avril). Ils déclarent : « *Depuis quelque temps apparaît un certain nombre de suppléments, certains entraînent une augmentation du prix de vente du produit principal et d'autres pas, tandis qu'une allocation variable d'un produit à l'autre est versée aux marchands. De plus, dans l'un et l'autre cas, ces produits à prix réduits, lorsqu'il y a augmentation, font concurrence à des titres existants diffusés par les voies normales, tandis que la distribution des titres avec suppléments entraîne de la part des marchands un travail supplémentaire important.*

» *Dans ces conditions, il apparaît que le produit supplément constitue un fait nouveau dans la distribution de la presse, et il est demandé au conseil supérieur des messageries de se pencher de toute urgence sur ce problème et de dire si cette pratique est conforme aux normes de distribution de la presse ou non. De définir éventuellement les textes spécifiques à la distribution de tels produits par les marchands.* »

Rappelons que pour protester contre la prolifération des suppléments du *Figaro*, le Syndicat parisien des diffuseurs de presse C.G.T. avait donné consigne à ses adhérents, la semaine dernière, de boycotter ces suppléments.

La commission d'organisation de la vente (C.O.V.), placée sous l'égide des N.M.P.P. — réunie spécialement pour étudier ce problème — a voté à l'unanimité la motion suivante : « *Ayant pris connaissance du rapport qui lui a été fait sur le refus de vente de fournitures remises par les messageries de presse, par certains marchands* [la C.O.V.] *confirme le principe fondamental qu'aucun membre du réseau n'a le droit de procéder de cette façon qui constitue une atteinte intolérable à l'impartialité de la diffusion.*

» *Elle attire donc solennellement l'attention des contrevenants sur les conséquences de droit qui peuvent découler de ce comportement illégal et demande que cesse immédiatement cette façon de procéder.*

» *Par ailleurs, la C.O.V. demande expressément que les problèmes posés par la diffusion des titres à supplément soient soumis d'urgence aux organismes dirigeants des sociétés de messageries et au conseil supérieur des messageries de presse.* »

société

JUSTICE

Le projet de loi « sécurité et liberté »

AU CONGRÈS DE LA CONFÉDÉRATION SYNDICALE DES AVOCATS A NICE

Inquiétude et scepticisme

Nice. — La Confédération syndicale des avocats, qui affirme grouper cinq mille adhérents sur quatorze mille avocats, a réuni à Nice, du 1er au 3 mai, son congrès annuel. La C.S.A., qui, à la différence du Syndicat des avocats de France, n'est pas marquée à gauche et qui, à l'inverse de la Fédération des unions de jeunes avocats, groupe des adhérents de plus de trente-cinq ans, s'est inquiétée du projet de loi sur la *sécurité* et la liberté adopté le 30 avril par le conseil des ministres (« le Monde » des 2 et 3 mai). Consacré au rôle de l'avocat en dehors du prétoire, ce congrès a été marqué par un dialogue entre le président, Me Jean-René Farthouat, et M. Alain Peyrefitte *sur* les portiques de détection dans les prisons, à propos desquels le garde des sceaux a estimé que les avocats étaient trop « chatouilleux », sur le « délit d'audience », ainsi que sur leurs honoraires et leur régime de *sécurité sociale*.

De notre envoyé spécial

Les participants qui avaient eu le loisir d'étudier le projet de loi « liberté et sécurité » ne cachaient pas leur inquiétude et leur scepticisme. Inquiétude sur la faculté laissée désormais au parquet de saisir directement le tribunal correctionnel et la chambre d'accusation de la cour d'appel sans passer par un juge d'instruction. Scepticisme sur la « suppression » de la procédure des flagrants délits, que l'extension de la citation directe (sous-entendu : devant le tribunal, sans saisine d'un juge d'instruction) revient en fait à généraliser. Une réforme qu'un participant a qualifiée de *« tour de passe-passe »*.

La C.S.A. ne rendra publique sa position que le 10 mai. Mais Me Farthouat a déclaré : *« Une première analyse me laisse inquiet. Non qu'une plus grande sévérité à l'égard de certains crimes ou délits puisse nous sembler illégitime (...), mais, quels que soient notre goût des mots et la séduction du présentateur, on ne nous fera pas prendre (...) le renforcement du parquet pour la meilleure protection des droits de la défense. »* Le garde des sceaux, qui redoutait sans doute une réaction plus vive, avait fait distribuer, à son arrivée, aux journalistes, une note sur son projet, insistant sur les garanties que ce projet offre, selon lui, aux avocats.

Les portiques : un « affront »

A propos des portiques de détection installés dans trois prisons de la région parisienne, Me Farthouat a déclaré : *« Notre refus d'accepter de nous soumettre (...) à des contrôles, n'est pas la manifestation d'un orgueil individuel, mais l'affirmation qu'auxiliaires de la justice, nous ne pouvons lui apporter notre concours si nous ne bénéficions pas de sa confiance. Et je voudrais rappeler à ceux qui rêvent de fouiller notre serviette, sinon de nous ausculter, que dans des périodes singulièrement plus troublées (...) des autorités infiniment moins libérales n'ont pas osé nous infliger cet affront. »*

A en juger par les réactions de certains participants, les mieux disposés à l'égard du pouvoir, l'installation de ces portiques est ressentie comme une vexation inutile et une atteinte à la fonction qu'ils représentent. Il ressort de la conférence de presse que le garde des sceaux a réunie ensuite que la « table ronde », qui aura lieu le 10 mai au ministère avec des représentants des organisations professionnelles, pourrait déboucher sur un « aménagement » du système de sécurité, donc certains hauts fonctionnaires admettent le caractère « vexatoire », mais non sur la suppression des portiques eux-mêmes. *« Les avocats sont trop chatouilleux »*, a déclaré le garde des sceaux, en rappelant qu'en République fédérale d'Allemagne ils peuvent être soumis à une fouille corporelle. *« Je souhaite qu'on parvienne à la suppression de ces portiques et de ceux qui existent dans les aéroports »*, a-t-il ajouté. Un avocat, à qui ces propos étaient rapportés, déclarait : *« C'est nous assimiler à des terroristes en puissance. »* Ce que M. Peyrefitte appelle un « malentendu » réside effectivement dans ce parallèle.

Le garde des sceaux n'a pas *suscité* davantage d'enthousiasme lorsqu'il a évoqué le « délit d'audience » qui a valu, il y a quelques semaines, à l'un des défenseurs des manifestants de Plogoff, Me Yann Choucq, du barreau de Nantes, d'être *suspendu* par le tribunal de Quimper. A propos de cette procédure, qui permet à des juges de sanctionner immédiatement l'avocat qui, à leurs yeux, a outrepassé ses droits à l'égard du tribunal, Me Farthouat a déclaré qu'il s'agissait d'une procédure semblable à celle des flagrants délits, selon lui condamnable.

La C.S.A. demande que les délits d'audience *soient* soumis dans un délai raisonnable au conseil de l'ordre et non plus à un tribunal. M. Peyrefitte a admis le caractère *« surprenant »* de cette procédure qui rend les magistrats juge et partie, mais il a souligné qu'il fallait bien que *« le président puisse assurer la police de l'audience »*. La solution envisagée aujourd'hui par le ministère consiste à traduire l'avocat coupable d'un tel délit devant une autre juridiction que celle où l'incident s'est produit. Les positions, on le voit, sont encore éloignées.

Rémunérations et couverture sociale

Elles le sont moins sur la question des rémunérations. Depuis la fusion des professions d'avocat et d'avoué, les honoraires des avocats se décomposent en une rémunération de la « postulation », héritée des avoués, et en honoraires proprement dits. Si les honoraires sont libres, la rémunération de postulation, très faible, est fixée par un barème qui n'a pas suivi l'augmentation du coût de la vie.

Après la fusion, la rémunération de la postulation devait rapidement disparaître. Mais c'est cette part de *rémunération* que les tribunaux mettent à la charge de celui qui a perdu le procès, ce qui permet à l'autre partie de rentrer partiellement dans ses frais. D'où le maintien, jusqu'à *présent*, de la postulation, *malgré* l'avis défavorable du Conseil d'Etat.

Le système imaginé par la C.S.A. est le suivant. On ne parlerait plus de la postulation mais la part que les tribunaux peuvent mettre à la charge du condamné serait fonction d'un barème négocié entre les organisations professionnelles et le ministère. Dans la pratique, le justiciable saurait à l'avance ce qu'il est en droit d'attendre en cas de succès, même si les honoraires réclamés par *son* défenseur sont plus élevés.

Ce *système* traduit une évolution notable de la C.S.A., dans la mesure où il revient à « conventionner » les avocats, c'est-à-dire à inciter le justiciable à choisir un défenseur en fonction de la part d'honoraires récupérable (les avocats disent *« répétible »*). Le ministère paraît disposé à adopter ce système plutôt que celui proposé par la Fédération nationale des unions de jeunes avocats, qui prévoit la rémunération sur la base d'un tarif horaire et que la chancellerie juge *« technocratique »*.

La principale divergence entre le ministère et la C.S.A. concerne le régime de *sécurité sociale* des travailleurs non salariés des professions non agricoles — les « non non » — auquel sont affiliés les avocats. Le système de compensation établi entre les différentes professions affiliées à ce régime et la couverture récente du « petit risque » a imposé il y a un an aux avocats une augmentation brutale de leur cotisation, qui a parfois atteint 52 %. La C.S.A. n'est pas opposée à une certaine solidarité mais, comme le souligne un de ses adhérents, les avocats refusent de *« payer pour Nicoud »*. Elle demande, en conséquence, la suppression de la couverture du petit risque.

C'est cette question qui a paru mobiliser le plus les avocats. Me Farthouat s'est taillé un net succès lorsqu'il a déclaré à M. Peyrefitte : *« Nous n'avons de goût ni pour l'illégalité ni pour la violence. S'il faut pourtant, pour être entendu, se montrer déraisonnable, nous risquons fort de l'être. Je vous en aurai publiquement et loyalement averti. »* Sur ce point, le garde des sceaux s'est borné à déclarer : *« Les solutions, ici comme ailleurs, ne peuvent naître que du dialogue. Il faut s'expliquer et rechercher des solutions réalistes, tenant compte des situations réelles. »*

BERTRAND LE GENDRE.

AU TRIBUNAL DE PARIS

Scènes de « flags »

La chancellerie elle-même écrit : *« La procédure des flagrants délits semble parfois sommaire. »* Le projet de loi *Sécurité et liberté* prévoit leur « suppression ». Vendredi 2 mai, cependant, les « flags » ont bien tourné.

Le prétoire de la vingt-troisième chambre correctionnelle du *tribunal de Paris, tapissé de neuf, a vu défiler sa foule quotidienne* de prévenus : voleurs à la tire, ressortissants étrangers sans papiers d'identité, *manifestants...*

La machine s'est *mise en marche* à 13 h. 30, et MM. Eric Deloir, Jamel Selaamecha et Rachid Benzelmat ont « pris » six mois d'emprisonnement, dont trois avec sursis pour le vol d'un poste de radio, d'une chaussure de basket et autres objets dans des voitures. M. Mohamed Abdesselam, lui, a été condamné à quatre mois avec sursis. Un hors-d'œuvre ? La machine a continué, avec ses hauts et ses bas, mais rapide, toujours. Parfois, elle s'emballe. Les avocats n'ont plus le temps de feuilleter le dossier de leur client. Alors, le président, M. Henri Serre, bon prince, déclare : *« L'audience est suspendue, mais très-très peu, maître. »*

Et le tour d'Hubert Poticadou arrive. Il a trente-six ans, il est né à Saint-Denis de la Réunion. Mercredi, il a volé une voiture pour voler, jeudi, des vêtements. *« J'avais besoin d'un costume »*, dit-il. Tant pis ! Il a déjà volé et M. Jean Martin, substitut, y voit une *« volonté persistante de commettre des délits »*. Un an d'emprisonnement.

Les *prévenus* se *succèdent* dans le box. Les gendarmes assurent en continu leur présence. M. Marcel Devillers, trente-quatre ans, cracheur de feu, se voit condamner à six mois d'emprisonnement pour le vol d'un auto-radio qu'il voulait revendre à *M. Henri Livache*, quarante-deux ans, chauffeur, condamné à six mois d'emprisonnement avec sursis.

Il est près de 18 heures 30. Mine de rien, les « flags » ont déjà bien travaillé. En quelques heures, trente-deux affaires ont été expédiées. Dans une ambiance sereine, M. le président a parcouru tous les dossiers, M. le substitut a requis l'*« application de la loi »* et les avocats ont demandé la *« clémence du tribunal »*.

Au moment de leur condamnation, les prévenus sont au coude à coude dans ce box où ils se retrouvent après, selon les cas, vingt-quatre ou quarante-huit heures de présence dans une cellule, puis au dépôt de la préfecture de police. Ils ont le visage blême des personnes qui ont dormi dans une salle d'attente, le regard éteint, parfois hagard, le vêtement fatigué. A la va-vite, en plein prétoire, les avocats *souvent* commis d'office leur serrent la main et prennent connaissance des procès-verbaux des dossiers.

Les manifestants du 1er mai

Vendredi 2 mai, dix dossiers de *manifestants* du 1er mai sont aussi *au* programme. Finis les vols et tentatives de vol donc. Les *violences* et voies de fait sur les agents de la force publique occupent le devant de la scène, comme l'année dernière. M. Christophe Lehoucq, dix-neuf ans, étudiant à Jussieu, qui se trouvait au quartier latin, a lancé des pierres. Un gardien de la paix est formel. Quinze jours d'emprisonnement. Au suivant !

M. Dominique Ferret, vingt-deux *ans*, animateur dans une école maternelle, se voit reprocher d'avoir volontairement blessé à la cheville, avec un pavé, un gardien de la paix qui souffre d'un arrachement osseux. Il se défend : *« C'est pas possible, vous ne pouvez pas me reconnaître, je ne vous ai jamais vu. »* Peine perdue ! Deux autres policiers viennent confirmer les déclarations du premier. M. Ferret est condamné à un an d'emprisonnement, dont quatre mois avec sursis. *« Il est intolérable que ce genre de voyous attaquent ainsi des policiers »*, déclare le substitut.

Et puis, la « clémence » saisit parfois le tribunal. D'un coup, MM. Gildas Boisorieux, dix-huit ans, et Vincent Hildebert, dix-huit ans, sont ainsi *relaxés*. On accusait M. Boisorieux d'avoir brisé la vitrine d'une pharmacie au quartier Latin. Or, fait justement remarquer Me Francis Szpiner, *« la police est venue témoigner qu'elle ne peut pas affirmer que c'est lui »*. On reprochait à M. Hildebert d'avoir eu un boulon en main et d'avoir lancé des bouteilles de verre. Or, il n'en était rien. M. Hildebert était simplement là *« plus menaçant parmi les menaçants »*. Acquitté donc, au *bénéfice* du doute. Dans la foulée, le cas de M. Laurent Ruch, vingt-deux ans, employé, est renvoyé au 9 mai.

Le dossier de Mlle Carole Tsoulides, dix-huit ans, a fait sourire, lui. Carole, qui est sans travail et vit *« chez des copains »*, n'a pas supporté le regard d'un C.R.S. Elle les a alors injuriés, un boulon à la main (*arme de la sixième catégorie*). Elle *reconnaît les faits*. Elle les *revendique*. Trois mois d'emprisonnement avec sursis.

M. Armando Rodriguez, vingt-sept ans, étudiant à Porto (Portugal), aura *beau, pour* sa part, nier, il est condamné à quinze jours ferme. Il est venu du Portugal pour voir sa famille et acheter des *livres*. Sa *version* est recevable mais un témoignage de policier la contredit. M. Rodriguez *aurait* jeté des bouteilles place de la Bastille. Lui ? Précisément ? Le policier maintient. M. Rodriguez passera ses vacances en prison.

Ce n'est pas le seul. M. Michael Butgereit, ressortissant allemand, aussi. Il a dix-neuf ans. On l'accuse d'avoir lancé des bouts de bois sur les forces de l'ordre. Il dit que non. Comment savoir ? Me Szpiner s'impatiente. C'est *« un Allemand interrogé en anglais par des Français à qui l'on a fait signer des procès-verbaux rédigés dans notre langue »*. L'avocat invoque la convention européenne des droits de l'homme. Quinze jours d'emprisonnement.

Il reste deux dossiers. La nuit est déjà tombée sur Paris. A la vingt-troisième chambre, les « flags » continuent. *Il faut en finir*, que diable ! M. Patrick Garnier, vingt ans, sans profession, raconte son aventure : *« J'avais un bâton dans les mains mais je n'ai frappé personne. On m'a arrêté ; bon voilà, je suis là. »* Cette fois encore, un décalage apparaît entre la déclaration écrite et la déposition orale du *policier témoin*. Dans la *première*, M. Garnier participe à une manifestation ; dans la deuxième, il se dégage du cortège, un bâton à *la* main, menaçant... Deux mois avec sursis.

M. Gérard Bendy, vingt-six ans, jardinier, dernier prévenu de la journée, *est condamné* à quatre mois d'emprisonnement. *Il présente un énorme œil au* beurre noir. *« Parce qu'il s'est rebellé »*, précise le substitut. M. Bendy, semble-t-il, endommageait les véhicules garés *sur* la voie publique... Il est 22 h 20 lorsque le tribunal rend ses derniers jugements.

Vendredi 2 mai, la vingt-troisième *chambre* correctionnelle a rendu la justice *durant* près de neuf heures sans discontinuer. Elle a « traité » plus de quarante dossiers. Un à un, les lumignons qui éclairent le *prétoire* s'éteignent. Un *tribunal* qui a bien *mérité* de la *société*.

LAURENT GREILSAMER.

Le projet de réforme pénale marque un « revirement total dans l'évolution suivie depuis 1945 »

déclare le Syndicat de la magistrature

Après l'adoption, par le conseil des ministres du 30 avril, du projet de loi préparé par M. Alain Peyrefitte sur « la sécurité et la liberté » (« le Monde » des 2 et 3 mai), le Syndicat de la magistrature estime que ce texte « marque un revirement total dans l'évolution du droit et de la procédure pénale suivie dans notre pays depuis 1945 ».

Le Syndicat de la magistrature déclare notamment :

« Le projet de loi (...) a été élaboré dans le plus grand secret par un groupe animé par MM. Sadon, procureur général près la cour d'appel de Paris ; Soyer, membre du conseil supérieur de la magistrature, et Decocq, professeur de droit : dont les opinions politiques sont bien connues. Ce projet marque un revirement total dans l'évolution du droit et de la procédure pénale suivie dans notre pays depuis 1945. L'individualisation de la peine, la réinsertion sociale sont remplacées par l'élimination systématique de toute une catégorie de la population pénale, originaire des classes les plus défavorisées.

» Les dispositions du projet gouvernemental concernant le sursis, la récidive et les circonstances atténuantes conduisent le juge à appliquer automatiquement des peines fermes d'emprisonneemnt. La gravité du trouble à l'ordre public n'est plus prise en compte.

» Les fonctions de juge de l'application des peines et de juge d'instruction deviennent sans objet. Le procureur de la République a la maîtrise intégrale du procès pénal depuis l'enquête jusqu'à l'exécution des peines. La défense voit son rôle diminuer. Le quasi monopole de la chambre d'accusation dans l'instruction des affaires criminelles supprime le principe de l'appel, garantie des droits d'un inculpé.

» La suppression de la procédure de flagrant délit recouvre une réforme en trompe-l'œil puisqu'elle dissimule une généralisation d'une justice expéditive. Les quelques dispositions positives du texte ne compensent pas la nocivité de mesures orientées vers une répression qui ignore totalement la délinquance économique, au coût social le plus élevé.

» Ce texte n'est que l'aboutissement du discours démagogique sur la sécurité. (...) Le nombre de détenus va doubler dans les années à venir. L'augmentation du nombre des petits délinquants qui auront à subir l'influence criminogène de la prison n'est pas une garantie pour la liberté et la sécurité des Français. »

Non-lieu pour le commissaire de police de Dole.

M. Claude Boillot, commissaire principal à Dole (Jura), inculpé le 1er mars dernier pour « complicité de détention illégale », vient de bénéficier d'une ordonnance de non-lieu délivrée par le doyen des juges d'instruction de Nancy (*le Monde* des 15 et 29 mars).

Le 3 mars 1978, deux gardiens de la paix du commissariat de Dole avaient arrêté un véhicule conduit par M. Guy X..., un dessinateur de Dole. Les quatre passagers avaient refusé de décliner leur identité. Conduits au poste de police, ils acceptèrent alors de présenter leurs papiers et furent relâchés au bout d'un quart d'heure. Le conducteur avait ensuite porté plainte pour détention abusive et *« violences légères »*. Les deux gardiens de la paix furent alors inculpés de *« détention illégale »* et par la suite le commissaire principal Claude Boillot pour complicité.

M. Guy X... a décidé de faire appel de l'ordonnance de non-lieu, estimant que celle-ci n'a pas pris en compte sa plainte pour *« violences légères »*. Selon les dires du plaignant il avait été *« extirpé »* de son véhicule, conduit au poste sans ménagement et insulté.

Cette affaire avait suscité une vive émotion dans les milieux policiers, et le syndicat des commissaires de police et des hauts fonctionnaires de la police nationale avait décidé que la police ne procéderait plus à des contrôles d'identité ou à des *« conduites au poste »* en l'absence d'infraction pénale.

FAITS ET JUGEMENTS

L'arrestation de deux douaniers français en Suisse : une machination selon la C.G.T. et la C.F.D.T.

Dans un communiqué commun publié vendredi 2 mai, les syndicats C.G.T. et *C.F.D.T.* des douanes accusent la police helvétique d'avoir monté *« une machination »* pour arrêter, en gare de Bâle, deux fonctionnaires français, MM. Bernard Rui et Pierre Schultz, détenus depuis le 15 avril dans des prisons bernoises (*le Monde* du 25 avril) et qui risquent d'être poursuivis pour espionnage économique.

Selon les deux syndicats, MM. Rui et Schultz ont été attirés dans un piège par un informateur qui leur aurait promis de leur remettre des documents et qui les a attirés au buffet de la gare *« pour que le flagrant délit soit constaté en territoire suisse »*.

Reçues le 29 avril à l'ambassade de Suisse à Paris, les deux organisations ont contesté le motif de l'arrestation et demandé *« la mise en liberté immédiate »* des deux agents.

● *Une fillette assassinée.* — Le corps d'une petite fille âgée de six ans, Salima Herchi, a *été* retrouvé jeudi 1er mai dans le sous-sol de l'immeuble qu'habitent à Achères (Yvelines) ses parents. La petite Salima avait disparu le mercredi soir du domicile de ses parents, d'origine algérienne.

Le procès de Christina von Opel.

M. Jean Le Gouic, avocat général, a requis, vendredi 2 mai, devant la cour d'appel d'Aix-en-Provence la confirmation des condamnations prononcées par le tribunal correctionnel de Draguignan contre six des huit inculpés du réseau de drogue de Saint-Tropez (*le Monde* du 18 novembre 1979). M. Le Gouic a requis seize ans de prison contre Michaël Karg et dix ans contre Christina von Opel, aggravés par l'interdiction de séjour définitive sur le territoire français.

● *L'attentat à l'explosif*, qui a endommagé, jeudi 1er mai, les locaux de la succursale de la société *Relations - Main - d'Œuvre* d'Anglet (Pyrénées-Atlantiques) (*le Monde* du 3 mai), a été revendiqué par le groupe basque français Hordago. Cet attentat est le troisième dirigé contre des agences de voyages de travail temporaire de la côte basque depuis deux ans et demi. — *(Corr.)*

● *De la Santé à Fresnes.* — M. Jean Beyer, juge d'instruction à Paris, a fait écrouer à Fresnes, le vendredi 2 mai, M. Philippe Jacob, trente ans, surveillant stagiaire à la prison de la Santé, qu'il a inculpé de corruption passive de fonctionnaire. M. Jacob avait fourni, en fraude, une bouteille de whisky et une boîte de caviar à un détenu, en échange de trois cents francs.

« Thomi » Recco inculpé pour le triple meurtre de Béziers.

Joseph-Thomas Recco, dit « Thomi », quarante-six ans, qui est accusé d'avoir tué, le 18 janvier, trois personnes à Carqueiranne (Var), a été inculpé, *mercredi* 30 avril, par M. Yves Chevallier, juge d'instruction au tribunal de Béziers (Hérault), d'assassinats et de vol à main armée pour le meurtre, le 22 décembre 1979, de trois employées du *supermarché* Mammouth, de Béziers. Le rapport des trois experts désignés par le magistrat instructeur de Béziers avait, en effet, conclu que les projectiles retrouvés sur les lieux du crime provenaient de la même arme que ceux du drame de Carqueiranne (*le Monde* du 30 avril), mais celle-ci, un revolver Smith et Wesson de type « combat Master » de calibre 9 millimètres, n'a jamais été retrouvée.

« Thomi » Recco avait été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité le 7 décembre 1962, par la cour d'assises de la Corse, pour le meurtre d'un garde maritime. Il avait bénéficié d'une libération conditionnelle en 1977 et avait retrouvé un emploi à la Comex.

Le 22 décembre 1979, une caissière et deux employées du supermarché Mammouth avaient été littéralement « exécutées » par l'auteur d'un hold-up après avoir été enfermées dans la salle des coffres. Ce triple meurtre avait provoqué une intense émotion avant les fêtes de Noël. Le 18 janvier, un ouvrier plombier, M. Gilles Le Goff, avait été tué d'une balle dans la tête, ainsi que sa fille Sandrine, onze ans, alors qu'elle alertait sa mère au téléphone.

RELIGION

La visite de Jean-Paul II au Zaïre

Week-end chargé pour la première — *et la plus longue* — des six étapes africaines de Jean-Paul II. Après l'accueil le vendredi 2 mai, à la cathédrale de Kinshasa, et l'entretien avec le président zaïrois, M. Mobutu Sese Seko, le pape rencontre les évêques, ce samedi 3 mai, au siège de la conférence épiscopale. Il visitera la léproserie de la Rive, puis s'entretiendra avec les dirigeants *religieux non* catholiques et les représentants du corps diplomatique.

Dimanche, après la *messe au cours de* laquelle il ordonnera des évêques africains, Jean-Paul II doit rencontrer des étudiants ainsi que des membres de la communauté polonaise. Il doit se rendre le lundi 5 mai, en bateau, à Brazzaville, capitale de la République populaire du Congo.

Aucune information n'a filtré des conversations entre le pape et le chef de l'État zaïrois, mais il est probable que Jean-Paul II a parlé de sa préoccupation pour la paix mondiale. Déjà, dans l'avion, le pape avait confié aux journalistes qui l'accompagnaient : « Il faut toujours craindre pour la paix. Ces derniers jours ont été particulièrement tendus. Il faut éliminer les causes de tension et le terrorisme qui est une menace permanente pour la paix. Le terrorisme est un péché. Je garderai toujours le souvenir de la dernière guerre mondiale, quand on venait *chercher les otages pour les* exécuter. »

Jusqu'où peut aller l'africanisation ?

De notre envoyé spécial

Kinshasa. — Combien étaient-ils ? Un, deux *ou trois millions ?* Peu importe. Ce qui restera de cette arrivée du pape en terre africaine ne relève *pas du quantifiable* : la ferveur d'un élan populaire, l'engouement joyeux de la multitude, le *sentiment de* participer pleinement à une fête de la rue d'une qualité rarement vécue depuis l'indépendance du Zaïre. D'emblée, entre ce pape au sourire immuable, serein, et les foules exubérantes *du cœur de* l'Afrique noire, le courant de sympathie a passé totalement. Cet accueil triomphal *ne surprend* guère. Sur un continent où priment le sens du contact, la cordialité *fraternelle*, la *magie* du verbe, ce pape si évidemment « bien dans sa peau », à l'aise dans l'exercice *de ses fonctions* pastorales, simple dans ses gestes et son comportement, ne pouvait que susciter l'ardeur et l'enthousiasme.

Il était un peu plus de 15 heures, vendredi *2 mai*, lorsque le DC-10 d'Alitalia s'immobilisa sur l'aéroport N'Djili de Kinshasa. *Dans une* atmosphère torride de saison des pluies et sous un ciel plombé, Jean-Paul II foulait *bientôt le sol d'Afrique où Paul VI* avait été le premier des papes à poser le pied il y a près de onze ans. Le premier geste de Jean-Paul II, désormais devenu rituel, fut de s'incliner vers le sol pour embrasser la terre d'Afrique, devenue en cette fin de vingtième siècle le lieu d'épanouissement privilégié du catholicisme.

Accueilli par le président Mobutu et le cardinal Joseph Malula, archevêque de Kinshasa et *chef de l'Eglise zaïroise*, Jean-Paul II serra ensuite dans ses bras deux enfants porteurs du *bouquet de bienvenue*.

L'échange d'allocutions entre le pape et le chef de l'Etat zaïrois eut lieu, parmi la meute des photographes, au pied de l'échelle de coupée. Le pape s'adressa d'emblée au continent noir tout entier : « *En baisant cette terre*, déclara-t-il dans un français un peu haché, *mon cœur déborde d'émotion, de joie, d'espérance. C'est l'espérance qu'une vie nouvelle, meilleure, plus libre et plus fraternelle est possible sur cette terre et que l'Eglise que je représente peut y contribuer grandement.*

» *Je salue chacune des nations africaines. Je me réjouis qu'elles aient pris en main leur propre destin.* » Cette affirmation ne peut s'étendre à ceux des peuples noirs, chrétiens ou non, qui, en Afrique du Sud et en Namibie notamment, se voient précisément dénier cette reconquête de leur destin. Jean-Paul II n'a fait aucune allusion, fût-elle voilée, à leur combat et à leurs espérances. Toutefois, chacun a pu remarquer la présence à Kinshasa de Mgr Owen McCann, archevêque du Cap (Afrique du Sud). Le prélat a eu droit à une place de choix aux côtés du pape.

« *Chaque nation*, poursuivit le pape, *a encore une longue marche à parcourir pour forger son unité, approfondir sa personnalité et sa culture, réaliser le développement dans la justice, avec le souci de la participation et de l'intérêt de tous.* » Un thème a dominé cette première allocution, ainsi que le discours prononcé un peu plus tard à la cathédrale : la spécificité du catholicisme africain, ses rapports avec les autres Eglises du monde. Comment peut-on être catholique africain tout en demeurant fidèle à sa culture, aux valeurs ancestrales ? Cette interrogation, déjà posée par Paul VI lors de son voyage en Ouganda, demeure primordiale.

« *J'apprécie*, ajouta Jean-Paul II, *le sens religieux si ancré dans l'âme africaine, et qui demande non pas à être relégué, mais au contraire purifié, élevé et affermi. Je sais l'attachement d'un grand nombre de Zaïrois à la foi chrétienne et à l'Eglise catholique grâce à une évangélisation qui a progressé très rapidement. C'est maintenant le centenaire de cette évangélisation que je viens célébrer avec vous, chers amis. Elle a porté des fruits abondants. Des prêtres, des religieuses, des évêques, un cardinal, sont issus du peuple zaïrois pour animer, avec leurs frères, cette Eglise locale et lui donner son vrai visage, pleinement africain et pleinement chrétien, en lien avec l'Eglise universelle que je représente parmi vous. Durant les jours qui vont suivre, nous reparlerons de tout cela.* » Aucun doute en effet : l'africanisation du catholicisme, avec ses succès et ses atermoiements, occupera l'essentiel des entretiens du pape avec l'épiscopat zaïrois.

Jean-Paul II gardera sans doute longtemps en mémoire l'accueil de héros que lui offrirent ensuite les Zaïrois tout au long des quelque 20 kilomètres séparant l'aéroport de la cathédrale. La « cité » africaine de Kinshasa, immense agglomération aux rues boueuses, s'était vidée tout entière de sa *substance. Fantastique* transfusion d'une ville dont les habitants, bénéficiant pour la *circonstance de deux jours chômés* et payés, s'étaient massés le long de la principale artère kinoise, *qui s'appelle successivement* boulevard Lumumba, avenue Bokassa et avenue du 24 Novembre (date de la prise de pouvoir du général Mobutu).

A l'intérieur de la cathédrale Notre-Dame-du-Zaïre, pleine à craquer, plusieurs milliers de prêtres, religieuses et séminaristes *accueillirent* le pape, qui s'agenouilla longuement en silence face à l'autel. Il avait à ses côtés le cardinal Agostino Casaroli, secrétaire d'Etat, Mgr McCann et Mgr Bernardin Gantin, cardinal originaire du Bénin et président de la commission pontificale Justice et Paix. Le cardinal Malula prononça sur un ton ferme une allocution qu'on pourrait qualifier, dans un autre contexte, de « *nationaliste* », revenant sur le thème de l'indigénisation de l'Eglise, de l'acculturation et de l'enracinement de l'Evangile.

L'archevêque de Kinshasa rappela les deux mots d'ordre de Paul VI aux prélats d'Afrique : « *Vous êtes désormais vos propres missionnaires* », « *Vous pouvez et devez avoir un christianisme africain* ». « *Nous aurions souhaité*, ajouta-t-il à l'intention de son hôte, *que Votre Sainteté fasse la vivante expérience de l'eucharistie en rite zaïrois* », soulevant les applaudissements de l'auditoire. Mais il n'explique pas les raisons l'empêchant de réaliser son souhait.

Cette question du « rite zaïrois » est l'une des plus controversées. L'épiscopat du Zaïre, et notamment le cardinal Malula, partisans d'une africanisation profonde du message catholique, ne cache pas son désir de changement, en ce qui concerne notamment le style et les symboles de la liturgie. *La faculté de* théologie de Kinshasa travaille en ce sens, confrontant le message *évangélique* et la *culture* africaine. Bref, les évêques zaïrois s'attachent à transformer en une *relation harmonieuse* la cohabitation parfois difficile entre catholicisme et tradition dénoncée naguère par certains comme un « *concubinage* religieux », d'où la nécessité au Zaïre, comme dans d'autres pays africains, d'adapter la liturgie : les tam-tams et balafons résonnent dans les églises sans choquer, les rythmes et la chorégraphie africains sont intégrés dans la liturgie classique, le pain fabriqué au village fournit l'eucharistie. Si le rite zaïrois fait parfois problème, c'est parce que les éléments les plus conservateurs de la curie romaine cherchent, semble-t-il, à freiner son expansion.

Dans sa réponse au cardinal, le pape a souligné qu'en ce domaine, unité et diversité allaient de pair : « *Votre Eglise*, a-t-il dit, *devra approfondir sa dimension locale, africaine, sans jamais oublier sa dimension universelle. Je sais votre attachement fervent au pape. Aussi, je vous dis : Par lui demeurez unis à toute l'Eglise.* » Là perce la crainte de certains au Vatican de voir le catholicisme, en s'enracinant, s'émietter en une multitude d'Eglises locales, indépendantes et sectaires.

« *En recevant votre témoignage*, a poursuivi le pape, *je vous apporte, à mon tour, celui de l'Eglise qui est à Rome et celui de l'Eglise universelle qui a son centre à Rome. C'est une seule famille. Aucune communauté ne se ferme sur soi. Elle se relie à la grande Eglise. Soyez vigilants (...) on n'a jamais fini d'être chrétiens. C'est ainsi que l'Eglise qui est au Zaïre atteindra sa pleine maturité chrétienne et africaine. Vivez votre consécration totale au royaume de Dieu dont votre célibat est le signe.* » Enfin, soulevant à nouveau les applaudissements des prêtres, le pape a laissé entendre que le Vatican béatifierait bientôt Sœur Anuarité, religieuse zaïroise morte en martyre en 1964, au cours de la rébellion des Simba.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

AU SYNODE DE L'ÉGLISE RÉFORMÉE DE FRANCE

L'unité de la foi ne saurait être que « plurielle » affirme le président sortant du conseil national

De notre envoyé spécial

Dijon. — Le soixante-treizième synode national de l'Eglise réformée de France qui se réunit cette année à Dijon, du 2 au 4 mai, a *choisi* un *thème inhabituel pour une assemblée protestante* : « Les relations extérieures de l'Eglise réformée de France et la recherche du sens de l'Eglise universelle ». Ont été invités pour animer ces débats un prêtre orthodoxe roumain, Ion Bria, professeur à *Bucarest* ; *les pasteurs* José Chipenda (*Angola*), *membre* du conseil œcuménique et Kuen Won-park, pasteur presbytérien à Séoul (Corée) ; un dominicain français, Vincent Cosmao, directeur de l'Institut de recherche et de formation en vue du développement (Paris).

Le synode de l'Eglise réformée de France s'apprête à élire au second degré le président du conseil national. L'actuel titulaire, le pasteur Max-Alain Chevallier, nommé à Angers voici trois ans, ne désire pas que son mandat soit renouvelé. Il préfère, *en effet*, ne pas compromettre son enseignement théologique à l'université de Strasbourg qui, à la longue, est difficilement compatible avec ses fonctions présidentielles. Cependant, M. Chevallier restera membre du conseil national, ce qui est une innovation. Son successeur sera vraisemblablement le pasteur Jean-Pierre Montsarrat, actuellement président du conseil de la région Centre-Alpes-Rhône.

Avant de quitter son poste, M. Chevallier a satisfait à la coutume en livrant pour une dernière fois son « message » à l'assemblée synodale. Beaucoup se sont reconnus dans son regret que les relations de l'Eglise réformée de France avec l'Eglise romaine « *se soient trouvées mises à l'épreuve ces derniers mois* », non seulement par la « *réaffirmation éclatante du magistère du pape avec telle manifestation mariale* », mais du côté protestant, par la « *réaffirmation d'une conception non sacerdotale du ministère* ».

L'unité ne peut être que « plurielle » de même que le témoignage ou l'obéissance, a affirmé le pasteur Chevallier. Le rapporteur aurait souhaité par exemple que, sur le difficile problème de l'avortement, la position protestante ne soit pas apparue comme monolithique sous prétexte qu'elle était majoritaire et qu'en outre les chrétiens des diverses confessions aient pu rédiger en commun un document où chacun se serait expliqué sur ses propres positions. Ainsi, dit-il, « *nous nous serions évangélisés les uns les autres* ». « *L'unité plurielle*, conclut-il, *est un défi, un bel et bon défi. Aimer Dieu et ne pas avoir peur des divergences.* »

En conséquence, M. Chevallier a plaidé pour une « *revalorisation de la piété* », une piété qui ne soit pas « *désengagement des réalités et des combats du monde* ». Il a évoqué en terminant saint Benoît, moine exemplaire qui a su créer « *des centres non seulement de piété mais d'unité spirituelle, d'intégration sociale et de développement économique* ».

HENRI FESQUET.

MÉDECINE

Les manipulations génétiques

(Suite de la première page.)

Or, les techniques des manipulations génétiques représentent dans ce domaine, depuis quelques mois, l'une des voies les plus intéressantes concernant l'obtention par des moyens différents de cet antigène. Leur principe consiste à faire synthétiser cette structure protéique d'origine virale par une cellule dont le patrimoine génétique (génome) a été modifié à la suite de l'« incorporation » d'un patrimoine génétique étranger. Il y a un an environ (*le Monde* du 13 avril 1979), l'incorporation d'une partie du génome du virus de l'hépatite B dans une bactérie (*Escherichia coli*) paraissait être une voie d'avenir. Il semble, à l'heure actuelle, que ces travaux se heurtent à d'importantes difficultés concernant notamment la purification du produit synthétisé.

En revanche, les résultats des travaux annoncés au colloque « hépatite - hépatome » (1) de Dakar par le professeur Pierre Tiollais et menés conjointement par l'INSERM, le C.N.R.S. et l'Institut Pasteur (2) semblent beaucoup plus prometteurs. Ils marquent de plus un tournant dans les recherches menées à partir des *manipulations génétiques*. Ces travaux ont en effet été réalisés à partir d'une culture de cellules *eucaryotes* (cellules dans lesquelles le noyau est séparé du cytoplasme par une membrane) et non, comme la plupart des recherches précédentes dans ce domaine, à partir de cultures de bactéries, *cellules procaryotes* (dépourvues de noyau).

Cette différence essentielle explique *sans doute* l'un des aspects les plus intéressants de ces travaux. En effet, la culture cellulaire (*une lignée de cellules de* souris) où l'on est parvenu à intégrer à l'acide désoxyribonucléique (A.D.N.), support du patrimoine génétique, un plasmide (fragment d'A.D.N.), constitué de *la totalité du génome du virus de* l'hépatite B, est à elle seule capable de produire en quantité *relativement importante* l'antigène HBs.

Cet antigène semble, d'après les éléments dont nous disposons à l'heure actuelle, posséder une structure identique à celle de l'HBs circulant dans le sérum des *malades infectés* par le *virus* de l'hépatite B. Ses dimensions (22 nanomètres), sa configuration au microscope *électronique*, les réactions immunologiques enregistrées à ce jour semblent confirmer que l'on dispose là du même produit que celui qui est utilisé pour produire le vaccin actuellement existant. « *Tout se passe*, explique le professeur Tiollais, *comme si la cellule de souris était capable non seulement d'intégrer le génome, de fabriquer la synthèse de polypeptides, mais aussi de les assembler et d'en assurer l'excrétion en dehors de la cellule.* »

Ces travaux, qui constituent un incontestable progrès dans le domaine des manipulations génétiques, posent d'emblée, avant même de pouvoir être utilisés dans le cadre de la préparation d'un vaccin, un certain nombre de questions. On peut se demander, par exemple, pourquoi, alors que la totalité du génome viral est intégrée, seule la structure HBs est synthétisée par la cellule de souris, de préférence aux autres structures virales (antigène HBc par exemple).

La production, qui nécessiterait d'être au minimum multipliée par dix pour que l'on puisse envisager une application industrielle, posera le problème — lorsque les critères de pureté et de « qualité vaccinante » seront démontrés — de l'utilisation d'un vaccin obtenu à partir de cellules « transformées ». Les cellules de souris de *la lignée utilisée* ne possèdent plus, en effet, les caractéristiques des cellules de souris normales. C'est d'ailleurs précisément cette différence qui permet — grâce au pouvoir de multiplication infinie qu'elle confère — *la possibilité* d'une obtention « en continu » de la protéine synthétisée. Or, à *l'heure actuelle, aucune autorisation* d'utilisation d'un tel produit n'a encore été accordée. Le problème, *il est vrai, ne s'était pas* encore posé.

S'ils ne bouleversent pas les possibilités *actuelles de prévention* spécifique de l'hépatite B, les résultats de ces travaux témoignent cependant des progrès sensibles qu'enregistrent les manipulations génétiques. Ils pourraient en *outre ouvrir*, grâce à l'utilisation des cellules de mammifères, un nouveau champ d'application dans ce *domaine*.

JEAN-YVES NAU.

(1) « Le Monde de la médecine » daté du 7 mai consacrera un dossier à l'ensemble des travaux du colloque de Dakar.

(2) Les travaux de l'équipe française seront prochainement publiés dans *les* Proceedings of National Academy of Science of U.S.A. en langue anglaise... Ils ont été menés *conjointement* par Mmes Marie-Françoise Dubois, Christine Pourcel, MM. Charles Chany et Pierre Tiollais.

ÉDUCATION

CORRESPONDANCE

Des vacances, encore des vacances...

L'article intitulé « Des vacances, encore des vacances... » paru dans « le Monde » du 22 avril destiné à montrer comment, sous prétexte « d'uniformité à tout prix dans le service public », on aboutissait à des revendications et à des décisions qui vont peu dans le sens de l'intérêt des élèves, a *suscité* de nombreuses réactions. L'intérêt des élèves n'est pas seul en cause. Les enseignants ont, en effet, des revendications — tels leur formation, le contenu et la place de chaque discipline ou les rémunérations de certaines catégories — qui méritent d'être développées. Ils seraient plus crédibles s'ils *réagissaient sur ces* thèmes avec la même conviction que sur le nombre de jours de vacances.

Nous publions les extraits les plus significatifs du courrier que nous avons reçu.

Mme Luce Guérin, professeur au collège Pierre-Puget, à Marseille — académie qui bénéficie de congés supplémentaires du 22 au 28 mai inclus — fait état des difficultés de travailler dans la chaleur du mois de juillet.

(...) Rendre les enseignants responsables du système aberrant des vacances, est-ce digne de vous ? Alors que tout le monde sait très bien que ce mois de mai, véritable « gruyère », nous est imposé, je parle de l'académie d'Aix-Marseille, par notre recteur ; après avoir fixé la date des vacances au 11 juillet, bien que tous le ssyndicats de professeurs, les associations de parents d'élèves lui aient demandé de ne pas prendre cette décision, il nous accorde en mai, deux « ponts », celui du 1er Mai et celui de l'Ascension, ce qui mathématiquement ne semble guère correct. Est-ce que deux « ponts » valent onze jours en juillet ?

Et surtout, ces décisions ne menacent-elle pas de désorganiser le travail scolaire ? Comment faire un contrôle « continu » alors que nous ne verrons nos élèves que de temps en temps, lorsque le calendrier nous le permettra.

Et avez-vous pensé à ce qu'implique travailler et faire travailler des enfants dans l'académie d'Aix-Marseille, au mois de juillet ? L'an dernier il faisait 40 degrés au début juillet (...). S'il est clair que ces onze jours seront totalement perdus, comment boucler certains programmes très chargés, l'an prochain ? Rappelons que les jours de la mi-septembre étaient des jours très fructueux.

Mme Denise Bartout, institutrice chargée de réadaptations psycho-pédagogiques à l'école Marcel-Cachin, à Bagneux (Hauts-de-Seine) relève que les vacances sont le « seul avantage tangible (et tant envié) » du métier d'enseignant qu'elle oppose aux avantages d'autres professions.

(...) Il serait bon de rappeler qu'il s'agit là très souvent d'un choix entre une situation — à qualification professionnelle comparable — plus lucrative, assortie d'avantages tels que mois double, activités de comités d'entreprise, etc., et un revenu *plus* modeste, compensé en quelque sorte par un peu plus de temps de loisirs. *Encore* nos « *loisirs* » sont-ils très souvent une décompression nécessaire à une tension nerveuse et intellectuelle *intense* si même elle s'étale moins dans le temps.

Je ne mentionne même plus, tant cela est devenu un pont aux ânes, la proportion de ces enseignants atteints de troubles psychologiques plus ou moins graves; on pourrait rétorquer qu'une *fragilité* initiale en est la cause... J'ai *exercé*, avant d'entrer dans l'enseignement par vocation, un *autre métier* et je me faisais beaucoup d'illusions, précisément, sur ces avantages en « temps » dont nous semblons jouir. Ce n'est que de l'intérieur de l'institution qu'ils peuvent être justement évalués.

Pour M. Gérard Wasmer, professeur à Briey (Meurthe-et-Moselle), ces congés supplémentaires sont d'abord un « cadeau empoisonné ».

(...) Certes, le mois de mai sera un mois désorganisé, et croyez *bien que dans les établissements* scolaires nous en sommes conscients et le regrettons. Qui est responsable *de cette situation*, en dehors des hasards du calendrier ? Nos syndicats, qui appellent à *quarante-huit* heures de grève fin avril ? Mais les raisons de protester contre les fermetures *de classes et de postes*, les conditions d'emploi, les problèmes de salaire... ne sont-elles pas réelles ?

Les recteurs ? Se sont-ils vraiment « laissé arracher » des journées de récupération ? Ou ne cherchent-ils pas à *nous* laisser un cadeau empoisonné en désorganisant consciemment la vie scolaire ?

Vous parlez d'une « curieuse méthode, d'une curieuse conception de l'uniformité à tout prix dans le service public ». (...) N'eût-il pas été plus logique, si l'on voulait toucher aux dates de vacances, de changer d'abord les dates de rentrée, ou celles de sortie, ce qui eût évité la question de la « récupération » ?

Une « civilisation de loisirs »

Mme Estrade, professeur, qui habite Epinal (Vosges), témoigne de la vie difficile d'enseignant justifiant le besoin de loisirs.

(...) Notre travail ne peut avoir un rythme industriel, parce qu'il exige une lente maturation.

Nous avons besoin de temps libre pour retrouver périodiquement le calme et la sérénité qui nous permettent d'avoir une disponibilité totale et une présence *intense* à *tous les élèves* et à chaque élève. Car c'est peut-être cela la caractéristique de notre métier : l'intensité de la présence. La tension intellectuelle et nerveuse, le dynamisme incessant qui *doit animer une classe*, *sans* une minute d'inattention ou de détente, demandent une force *nerveuse qui* a malgré *tout* des limites et qui exige des arrêts pour se revivifier.

Nous avons besoin de temps libre pour réfléchir. Nos cours sont certes préparés mais ils doivent *s'adapter* à *chaque classe*, à chaque circonstance, à chaque enfant. C'est un leitmotiv que *d'accuser les élèves d'être plus* durs, je ne suis pas de cet avis, ils sont autres, d'où la nécessité *de l'observation*, de la *réflexion*, pour ne tomber ni dans l'autoritarisme, ni dans le laisser-aller, pour déceler les *causes profondes* du malaise des uns et des autres.

Nous avons besoin de temps libre enfin, pour renouveler sans cesse notre enseignement, dans sa forme, mais aussi dans son fond... J'ajouterai encore que, dans le secondaire, tout recyclage se fait en dehors de nos heures de travail et à nos frais !

Je suis bien consciente, certes, que les jours de vacances posent aux travailleurs des problèmes de garde d'enfants et que les *institutions parascolaires ne peuvent* pas toujours malgré leurs efforts y pallier.

Mais n'y a-t-il pas aussi des parents qui ne songent qu'à se « débarrasser » de leurs enfants au lieu de *saisir* l'occasion de créer des liens. N'y a-t-il pas un travail de sensibilisation à faire *dans ce sens* ?

M. Charles Bruneau, de La Varenne-Saint-Hilaire (Val-de-Marne), plaide pour l'égalité des chances :

Que voilà aujourd'hui un article pas ordinaire intitulé « Des vacances, encore des vacances » et dans un ton inhabituel dans votre journal. N'avez-vous pas peur de perdre *des lecteurs*, enseignants bien sûr. Et, si vous n'avez pas peur, complétez cet article par une récapitulation de tous les jours où pour *des raisons diverses* (grèves, maladies, conférences, etc.) il n'y a pas eu école. Je parierais que *vous arriveriez* à deux cent cinquante jours de fermeture pour 1979-1980.

Dans ces conditions, où est l'égalité des chances, car je sais que les enfants d'enseignants travaillent *chez eux*, et *aussi les* enfants de ceux qui ont les moyens de payer des cours. Mais les *autres ? Dans les examens et* concours divers quelles seront leurs chances ? En voilà une vraie *sélection*. Et quel gâchis de bâtiments, de matériel, d'installations diverses si peu utilisées.

Les enseignants, dans leur ensemble ont reconstitué une corporation de fait, c'est-à-dire sont revenus avant 1789. Pour des progressistes, ce n'est pas mal. Et si la gauche doit perdre encore est-ce que ce ne serait pas un peu pour cela : parce qu'ils la représentent aux yeux de beaucoup. Une anecdote personnelle pour finir : *ma fille, professeur de* lycée d'enseignement professionnel titulaire, dit ne pas oser *compter son salaire horaire en* divisant son traitement annuel par les heures d'enseignement...

DES INCONNUS INCENDIENT DES ARCHIVES A L'UNIVERSITÉ DE GRENOBLE-I

Des inconnus ont brisé, *vendredi 2 mai*, les *vitres du local* des archives de scolarité de l'université scientifique et médicale *de Grenoble-I, situé sur le* campus universitaire de Saint-Martin-d'Hères, avant de jeter des coktails *Molotov à l'intérieur*.

Le feu a détruit près *de cinquante* mille dossiers de scolarité de quatorze années universitaires (de 1961 à 1974) qui étaient entreposés dans deux pièces.

Les étudiants, qui protestaient contre les nouvelles conditions d'inscription des *étudiants étrangers*, avaient à plusieurs reprises occupé le bâtiment administratif de l'université au cours des *mois* de mars et d'avril avant d'en être évacués par la police (*le Monde* du 24 avril). Le comité de grève des étudiants grenoblois, qui a décidé lundi 28 avril de continuer l'action, s'est déclaré « *totalement étranger* » à cet incendie. Selon les responsables du comité il ne peut s'agir que d'une « *provocation* ».

Le Monde

culture

LE JOUR DES MUSIQUES

Renaissance du Club Saint-Germain.

On sait que la mode des « caves à jazz » commença dans Paris dans la cave de l'hôtel des Carmes, 5, rue des Carmes, au Lorientais. Luter y joua de mai 1946 à octobre 1948, moment où fut ouvert le Club Saint-Germain, œuvre de dissidents du Tabou, fondé pour sa part au mois d'avril de l'année précédente.

Dans l'orchestre Luter, qui fit l'inauguration du « Club », un jeune homme décidé y allait de ses glissandos : Bernard Zacharias. C'est à lui que l'on doit la renaissance du lieu, depuis un an tout juste. L'autre soir, pour l'anniversaire de la reprise, le nouveau patron avait invité Martial Solal, qui fut jadis, mille soirées d'affilée, l'un des piliers de cette boîte à musique.

Tous les monstres sacrés sont venus là : Charlie Parker, Miles Davis, Django Reinhardt, et beaucoup d'autres, dont Zacharias a voulu accrocher aux murs les portraits faits au Club même : Lester Young, Bud Powell, Kenny Clarke. Quant à Blakey, J.-J. Johnson, Dizy ou Duke, leurs images dominent le bar.

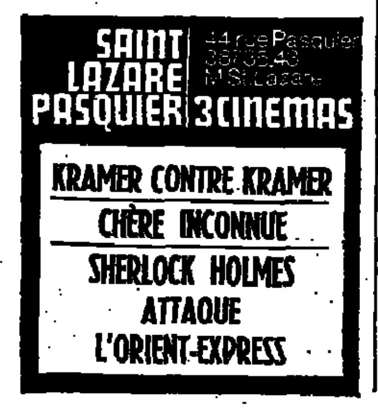
Après Solal, passeront, de quinzaine en quinzaine, Art Taylor (avec Gourley et Michelot (jusqu'au 10 mai), puis Art Farmer (du 27 mai au 7 juin). Dans l'intervalle, paraîtront Michel de Villers et Maurice Vander. Pour un avenir plus lointain, « Zac » prévoit — il nous le dit — une politique nouvelle : « Jusqu'ici j'ai associé aux musiciens qui vivent à Paris des musiciens en tournée. Bientôt je ferai venir, en exclusivité, quelques artistes des Etats-Unis. » *Il a, au cours des douze derniers mois, tiré les leçons d'une expérience. Cette politique en sera le fruit médité.* — L. M.

Calendrier du rock...

American Folk blues festival, le 4 mai, au Théâtre Mogador ; Average White Band, le 4 mai, à Marseille (chapiteau) ; le 5, à Montpellier (Grand-Odéon); le 7, à Lyon (Bourse du travail); le 8, à Lille (Macumba); les 9 et 10, à Paris (Mogador) ; Elvis Costello, le 5 mai, au Bataclan ; Pablo Gad et Errol Dunkley, le 12 mai, au Palace ; Screaming Jay Hawkins, le 13 mai, au Palace ; Jerry Rafferty, le 18 mai, à 19 h. 30, au Palace; Iggy Pop, le 14 mai, à Montpellier (Grand-Odéon); le 21 mai, à Bordeaux (salle Belgrave) ; le 22 mai, à Clermont (Salle du peuple) ; le 23 mai, à Lyon (Palais d'hiver) ; le 24 mai, à Reims (Maison des sports); le 26 mai, à Rouen (Studio 44); le 27 mai, à Lille (Faches Thumesnil) ; le 28 mai, à Paris (Palais des sportes) ; Chris Rea, le 23 mai, au Palace ; Suicide, le 26 mai, au Palace ; Lew Lewis, le 27 mai, au Palace; Roxy Music, le 27 mai, au Mans (la Rotonde) ; le 28, à Bordeaux (Palais des sports) ; le 30, à Annecy (Hall Expos) ; le 31, à Montpellier (Palais des sports).

... et du jazz.

Jimmy Smith au Patio du Méridien (jusqu'au 17), Jeremy Steig-Eddie Gomez à l'Espace Cardin (le 4), Eric Watson au Ranelagh (le 4), le Onztett Caratini-Fosset à l'Espace Marais (le 4), Scott Hamilton à l'Espace Cardin (le 5), Portal, Chautemps, Jenny-Clark, Lubat, Drouet, au théâtre Victor-Hugo de Bagneux (le 9), le quartet de Randy Weston et Eddy Louiss, le duo Tchicaï-Goudbeck, le quartet Old and New Dreams, le sextette de Barre Phillips, le Pandemonium de François Jeanneau, le Willem Breuker Kollektief au Festival d'Angoulême (du 12 au 18).



Sir Charles Thompson à Londres

C'est Lester Young qui l'a surnommé « Sir ». Lester adorait donner des surnoms. Mais lui, Charles Phillip Thompson, né à Springfield en 1918, il n'a jamais pris ce titre au sérieux : il se fait Sir comme Ellington est duc, Basie comte ou Lester président. Pourtant, aujourd'hui qu'il vient jouer en Europe, « *pour la première fois depuis 1959* », la presse britannique se croit tenue de préciser que si son titre n'est pas authentique, il le mérite bien. En fait, Sir Charles Thompson est venu depuis 1959, mais pas en Angleterre : ce qui montre bien la conception européenne, même en jazz, de ce pays.

Sir Charles Thompson donc, à la carrière très exemplaire, puisqu'il est fils de pasteur méthodiste — autant dire fils de musicien amateur, — appartient à cette première génération de malappris qui d é ç o i t ses parents : ceux-ci s'étaient saignés aux quatre veines pour que Charles Phillip s'intègre, et avec un autre fils de pasteur (Buck Clayton), Charles Phillip découvre le jazz, et découvre qu'il est Noir. Dans l'orchestre de Lionel Hampton, aux côtés de Roy Eldridge, de Don Byas, de Charlie Parker ou de Lester Young, il participe au mouvement des années 40, quand le jazz avait son siège au Cafe Society, et tenait des assises à chaque numéro de la 52ᵉ Rue : la municipalité de New-York vient pour cette raison de la rebaptiser Swing-Street.

Il est pourtant moderne sans le savoir, la mémoire fortement liée aux leçons d'Art Tatum ou de Fats Waller, le rythme déhanché par le souvenir du boogie-woogie, et surtout ne se paie pas de mots. Pour Sir Charles Thompson, on entre en jazz comme on entre en compagnonnage, avec le souci de l'ouvrage bien fait et en se fichant totalement de la gloire. L'important est de jouer, d'avoir joué et bien joué avec les meilleurs, de Lucky Millinder à Coleman Hawkins, et de s'être fait reconnaître par le monde entier en composant un thème à succès, *Robbins Nest* : un de ces thèmes que tout le monde reprend et qui devient ce qu'on appelle un « standard » pièce de la mémoire et du patrimoine collectifs des jazzmen.

A Londres, on célèbre le jazz dans les restaurants italiens : Sir Charles Thompson joue à deux pas de Hyde Park, et Cecil Payne à la Pizza Express. Vous avez, au menu, le choix entre les pizzas « Benny Carter » ou « Bud Freeman ». Et sur scène, dans d'excellentes conditions acoustiques, Sir Charles Thompson joue sa vie et la raconte. Pan d'histoire vivante et de mémoire modeste, il fait défiler les airs de son jeune temps et les commente. Pour que l'amusement enfin soit complet, il joue en duo avec l'excellent maître de cérémonies du lieu, Lennie Felix, ou alterne avec un « maître du piano *Stride* anglais », Nevil Dickie. Et devant la virtuosité mécanique, la main gauche appliquée, parfaite bien sûr, mais « à plat » de Nevil Dickie, on comprend toute la différence : le toucher infiniment sensible de Sir Charles Thompson, et cette façon imprévisible, imperceptible, d'hésiter sur le tempo. Au lieu d'une leçon apprise, Sir Charles Thompson donne à savourer celle du jazz, cette façon de plaquer chaque fois un accord, comme si c'était la première, et d'écouter chaque note avant de la jouer. Le son que perpétue, à deux rues de là, dans un des temples européens du jazz, le *Ronnie Scott Club*, le saxophoniste Dexter Gordon.

FRANCIS MARMANDE.

ROCK

Les visions de Suicide Roméo

Si tout à coup l'on fait cas du rock français, c'est qu'il s'émancipe. Une nouvelle génération refuse de limiter ses pensées, son langage, aux six côtés d'un Hexagone qui, en matière de rock, s'est conduit jusqu'ici en colonisé. Ces musiciens aspirent à passer les frontières, et ça n'est pas trop. Il y a seulement deux ans, on les trouvait désespérants, tous ces groupes français. Aujourd'hui on espère avec eux. Il faut écouter Suicide Romeo pour comprendre qu'il se passe réellement quelque chose de nouveau.

Ils sont brillants, excentriques, originaux surtout. Leur expression est personnelle. Elle n'est pas délibérément façonnée sur le modèle anglo-saxon. Les musiciens de Suicide Romeo ont cessé de penser en français parce que c'est leur langue maternelle, en anglais parce que c'est la langue du rock : leurs textes sont un mélange des deux selon les situations, les images, les besoins. La voix est traitée comme un instrument, les mots comme des notes. Car les mots ne sont que des mots, et les textes impressionnistes de Suicide Romeo ne valent que par leur évocation ; ils sont là pour donner les couleurs, lancer les climats. « *Suicide Romeo / Il est tel un mannequin / Les yeux vers le futur / Témoin immobile / Le temps pèse sur sa pose.* »

Cinq musiciens parisiens — Pierre Goddard (chant et guitare), Michel Bellocq (guitare), Jean-Louis Winsberg (basse), Frédérick (batterie) et Daniel Brunetti (saxophone), — dont l'une des forces est de faire appel à des références extra-musicales dans leur inspiration. Si le chanteur, Pierre Goddard, a choisi pour pseudonyme le nom du cinéaste bien connu, c'est qu'il passe sa vie dans les salles de cinéma et l'œil derrière une caméra. Il se passionne aussi pour la peinture. Le premier disque du groupe, *Images*, est une réflexion sur la vision. « *Nous ne nous considérons pas vraiment comme des rockers*, disent-ils, *mais plutôt comme des artistes qui travaillent ensemble. Des gens qui travaillent sur un son, sur une musique, presque avec une blouse blanche. Des gens qui se battent avec leur musique, qui la forgent. Des travailleurs auditifs.* »

Ce 33 tours, ils l'ont enregistré à Nassau, Bahamas, non pour y chercher un stimulant ou sacrifier à une mode, mais pour trouver un producteur, Alex Sadkin, celui de Bob Marley, qui sache traduire, sans la trahir, la musique qui se jouait dans leurs têtes. Dans cette île de chaleur, ils ont gardé la tête froide avec un disque remarquablement abouti pour une première tentative en studio. Bien sûr, cette musique méticuleuse, presque introvertie, les nerfs rentrés, n'est pas aguicheuse. Il faut plusieurs écoutes pour pénétrer pleinement son univers, découvrir toutes les subtilités qui l'habitent.

Suicide Romeo est un nom difficile à porter, ses musiciens le portent néanmoins avec beaucoup d'élégance. « *Pensant à l'amour dans les buildings*
L'amour robotique dans les buildings
Chambres carrées, chambres froides
Peut-être un jour, may be some day
Ils perdront la vision Vision
Pour écrire le chinois de leurs rêves. »

ALAIN WAIS.

★ Discographie : Images 33 t. ZE Records OSL 2-6548, distrib. Celluloïd/AZ. Tournée française en cours jusqu'au 30 mai.

EXPOSITION

AU MUSÉE DE L'ORDRE DE LA LIBÉRATION

Création dans le bruit des armes

Contre l'oubli les hommes et les œuvres s'insurgent. Les objets aussi, pour peu qu'ils soient chargés d'un message. On ne pouvait laisser passer le trente-cinquième anniversaire de la libération des camps nazis où s'est consommé l'holocauste sans battre le rappel des témoins et des témoignages. En voici plus d'un millier rassemblés par Mme Michelle Michel dans une exposition qui couvre la période la plus noire du siècle, entre la Résistance et la déportation, entre 1933 et 1945. Aux Invalides, le musée de l'ordre de la Libération l'accueille, avec cette dimension supplémentaire de l'art, qui vivifie et visualise en quelque sorte la surabondance des documents, puisqu'elle concerne la « création dans le bruit des armes ».

On assiste donc à un véritable dialogue entre l'événement et sa projection dans l'univers des couleurs et des formes, son reflet direct ou indirect qui l'évoque ou en est le contrepoint. Toutes ces œuvres patiemment réunies, du moins presque toutes, sont justifiées par un souci qui inclut mais dépasse l'esthétique, par leur datation comme par l'action, la vie et, trop souvent hélas ! la mort de leurs auteurs. Elles s'intègrent à la masse des livres, des revues, des tracts, des journaux clandestins, des affiches, des manuscrits, des lettres, des reliques de toute sorte dont l'ensemble constitue à la fois un terrible acte d'accusation et un émouvant hommage — qu'explicitent des textes, — préfaces inédites de Jean Cassou, Gaston Diehl, Romain Gary, Pierre Julitte, Jacques Lassaigne et Vercors : ils « chapeautent » à tour de rôle le récit articulé de douze ans de honte et d'espoir.

Douze ans : il fallait d'abord retracer la montée du nazisme, l'avènement d'Hitler, — les documents ne manquent pas, dont un manuscrit autographe du Führer, — la prise de conscience du danger par les intellectuels, par Malraux, — manuscrit de *l'Espoir*, — Paul Nizan et leurs camarades de l'A.E.A.R., l'opposition des écrivains et artistes allemands, qu'ils aient réussi ou non à trouver hors frontières un asile provisoire : Paul Klee avec trois aquarelles, dont *Weinende Frau*, Otto Dix, John Heartfield et ses photomontages *(Die Saat des Todes)*, Otto Freundlich, immense peintre mort au camp de Maidanek, justement mis ici à l'honneur, Fritz Schulze qui fut exécuté, Max Ligner, Hans Hartung, etc., ainsi que l'Autrichien Kokochka et sa toile *l'Anschluss*.

Tous proscrits, persécutés, dénoncés comme tenants de l' « art dégénéré » — le catalogue *Entartete Kunst* de la vente à Lucerne des œuvres confisquées en fait foi, — se retrouvent en compagnie de Miro, Picasso, Magnelli, Arpad Szenes, Arp, Braque et bien d'autres.

Les poètes assassinés

La guerre éclate. Déjà Jean Lasne, peintre plein de promesses (beaucoup déjà tenues) tombe à Sedan en 1940. Halina Olomucka va fixer les images du ghetto de Varsovie. De Gaulle parle de Londres. On montre notamment le texte autographe de l'appel du 18 juin, et l'unique exemplaire sauvé de l'affiche « A tous les Français »... non loin d'autres plus sinistres annonçant l'exécution de patriotes. La France est asservie, non muselée. A côté de la presse et des éditions clandestines *(les Lettres françaises, les éditions de Minuit)*, voici les collections de *Fontaine* que Max-Pol Fouchet publie à Alger, des *Cahiers du Rhône* qu'Albert Béguin dirige en Suisse, de *Poètes casqués* et la suite, de *Confluences*. Et les carnets manuscrits de Francis Ponge, qui avait choisi la vie dangereuse et témoigne d'autre part pour René Leynaud, fusillé à Lyon. Et Pierre Emmanuel, Paul Eluard, Emmanuel Mounier, Jacques Maritain, Simone Weil, Pierre-Jean Jouve. Voici les poètes assassinés : Saint-Pol Roux, Max Jacob, Robert Desnos, Benjamin Fondane (qu'on retrouve enfin), André Chennevières...

Les artistes, de leur côté, ne rejoignent pas tous Arno Breker, loin de là. On retrouve, cités au hasard, Zadkine, Hajdu, Lurçat, Léger, Soutine (qui eût mérité d'être mieux représenté), Marquet, Hélion. Une salle à part rappelle l'exposition « Douze peintres d'aujourd'hui » (plus un sculpteur) qui, en 1943 à la Galerie de France, fut une manifestation des prétendus « dégénérés » : Baraine, Borès, Estève, Fougeron, Gischia, Lapicque, Le Moal, Manessier, Pignon, Robin, Singier, Villon et Chauvin. Rien que des t o i l e s de cette année-là. D'autres noms s'y ajouteront dans les accrochages suivants.

Plus loin, mêlés aux souvenirs de la Résistance et aux démonstrations de sabotage des trains et des voies ferrées, aux images des maquis du Vercors ou des Glières, sont évoqués ceux qui y ont plus directement participé : Jean Moulin bien sûr, René Char (capitaine Alexandre), qui mena un dur combat, André Malraux et André Chamson à la tête de la brigade Alsace-Lorraine. Les *Fusillés*, de Fautrier, sont-ils là pour rappeler la fin de l'écrivain Jean Prévost, exécuté à Sassenage ?

Restait à pénétrer dans l'univers concentrationnaire. Agrandies, des photographies d'une horreur insoutenable dominent l'escalier qui permet d'y accéder. Là encore des images se mêlent aux objets les plus bouleversants ; des images non gratuites, choisies pour tout autre chose que leur valeur artistique, même si elles sont signées Avigdor Arikha, Isis Kischka, Boris Taïitzky, Maryan, Zoram Music car ceux-là, et beaucoup d'autres, furent déportés ; des images qui ne sont pas moins poignantes que les croquis souvent anonymes tracés sur place, avec un mauvais crayon sur du mauvais papier. Il y a, entre autres, les dessins de Jeannette Lherminier, de Léon Delarbre, d'Heinrich Sussman, qui a composé le vitrail d'Auschwitz, un atroce portrait d'Odette Fabius après une « punition », dû à son amie Dorothée de Ripper qui, elle, n'a pas survécu très longtemps à sa libération. Croquetons aussi précieux que les messages griffonnés par les déportés, ou les dernières lettres des condamnés à mort.

Le cauchemar fini, alors que Jacques Villon, ou Suzanne Roger, ou Francis Gruber, etc., exaltent la délivrance de Paris, d'autres vont sur place sauver ce qui peut être sauvé, telle Geneviève Asse qui, en service commandé, a ramené des dessins de Terezin. Terezin : c'est là que, mourant, Robert Desnos a écrit son dernier poème, son plus beau poème d'amour : *J'ai tellement rêvé de toi...*, si beau qu'il a servi de thème pour le concours du prix Piobetta, ouvert aux jeunes artistes (Stéphane Piobetta, compagnon de la Libération, avait été tué sur le front d'Italie en 1944.

Plus de cinquant envois sont exposés en fin de parcours. Le premier prix est allé à Andrée-Laure Baruk, le deuxième à Palva, le troisième à Alain Kleimann, ainsi qu'une mention à Vincent Damaceanu et André Scherb.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Musée de l'ordre de la Libération, 51 bis, boulevard Latour-Maubourg. Tous les j o u r s de 10 heures à 17 heures.

Patrimoine, patrimoines

(Suite de la première page.)

Imagine-t-on la Concorde sans obélisque ? le saint suaire de Turin ou d'ailleurs de retour en Israël (ou en Palestine), etc., sans parler de cadeaux néo-coloniaux plus récents ?... C'est donc à une situation délicate, insaisissable dans son ensemble, que va se trouver confronté ce premier comité : où commence et où s'arrête la légalité en ce domaine ? Quel rôle faut-il attribuer à l'action des grands pays occidentaux, qui peuvent se targuer, pour leur part, d'avoir largement contribué à la préservation des biens en question et d'avoir joué un rôle non négligeable, souvent, dans l'importance qu'accordent désormais certaines nations à leur patrimoine ?

Cependant, si la plupart des pays d'Afrique se rangent derrière ce principe de la *restitution*, dix pays d'Amérique latine soutiennent — ou sont disposés à le faire — une proposition péruvienne plus nuancée. Sans renoncer au principe de la restitution, en particulier en ce qui concerne certaines pièces essentielles pour les cultures d'où elles ont été enlevées, le Pérou propose d'établir un principe de *compensation*. Ainsi les pays qui ne souhaitent pas la restitution de certains biens culturels, soit qu'ils en possèdent de valeur égale ou supérieure dans leurs musées, soit que le retour de ces biens pose des problèmes juridiques extrêmement complexes, voire insolubles, soit encore que ces pays préfèrent que ces biens demeurent à l'étranger en témoignage du génie national, pourraient demander, en *compensation*, la remise de biens de valeur égale provenant d'autres cultures. Cette option, comme le fait remarquer le texte péruvien, s'inscrit dans le cadre d'un autre grand principe adopté par l'UNESCO, celui de l'*universalité* de la culture. En tout cas, elle permettrait peut-être aux six pays qui se sont révélés les plus gros dévoreurs de patrimoine étranger (les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne, l'Autriche, la Suède) d'accorder plus de poids au principe de la restitution.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

● Une réplique du Petit Trianon de Versailles a été mise en vente le jeudi 27 mars, à San-Francisco, p o u r 2,5 millions de dollars. Construite il y a quatre-vingt-six ans, cette résidence californienne est une copie conforme du logis de Marie-Antoinette : c'est là que fut signée, le 26 juin 1945, la charte des Nations unies.

CINÉMA

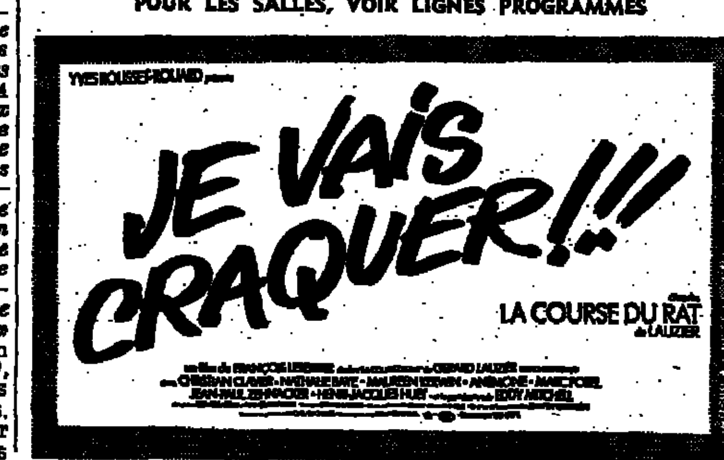
MORT DE GEORGE PAL

Le cinéaste américain George Pal est mort, vendredi 2 mai à Los Angeles, à l'âge de soixante-douze ans.

George Pal appartient à cette race d'artistes-techniciens sans lesquels Hollywood n'existerait pas et qui, parfois, réussissent à laisser une empreinte personnelle sur des travaux hautement spécialisés. D'origine hongroise, il naquit à Cegled le 1ᵉʳ février 1908. Il s'établit en Hollande où il produit pour la société Philips des courts métrages d'animation, y donnant vie à des poupées en bois. Il gagne Hollywood en 1940 et obtient un contrat de la Paramount, où œuvrent déjà les frères Fleischer. Il va occuper une place à part à Hollywood comme spécialiste de l'animation et des effets techniques.

Il crée d'abord les Puppetoons, chez Paramount, et tourne également des films publicitaires pour la Shell. Il met au point un procédé qui n'est pas sans rappeler le pictographe d'Abel Gance et qui lui permet de filmer des acteurs parmi des décors et des accessoires en modèle réduit. A partir de 1950 il se consacre aux trucages et effets spéciaux de films de science-fiction. S'il ne signe pas la mise en scène des films auxquels il va collaborer — inséparables de toute une époque « naïve » de la science-fiction hollywoodienne, a v a n t l'ère de la Guerre des étoiles *et de* Rencontres du troisième type, — *il n'en est pas moins la vedette reconnue de la « quincaillerie » impressionnante de* Destination Moon *(Destination Lune, 1950), d'Irving Pichel ; de* When Worlds Collide *(le Choc des mondes, 1951), de Rudolph Maté ; de* War of the Worlds *(la Guerre des mondes, d'après H.-G. Wells, 11953) ; de* Conquest of Space *(la Conquête de l'espace, 1955) et* Vous deux, *de Byron Askin.*

A partir de 1958, il réalise lui-même : Tom Thumb *(les Aventures de Tom Pouce, 1958),* The Time Machine *(la Machine à explorer le temps, 1960),* Atlantis, the Lost Continent *(Atlantis, terre engloutie, 1961),* The Wonderful World of the Brothers Grimm *(les Amours enchantées, 1962). Huit oscars confirmèrent le très haut respect dans lequel la profession, à Hollywood, tenait cet inventeur de formes, dont certains décors futuristes — le débarquement sur la Lune de* Destination Moon, *la cité submergée par les flots de* Choc des mondes *— resteront gravés dans notre mémoire. Georges Méliès et le Châtelet retrouvent ici un continuateur.* — L. M.

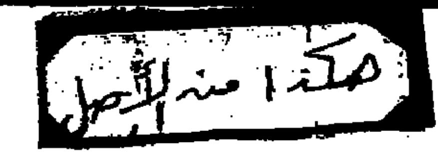


LA GRÈVE CONTINUE DANS LES MUSÉES NATIONAUX

La plupart des musées nationaux de Paris et de la région parisienne resteront fermés tout au long du week-end, notamment le Louvre et Versailles. La grève des gardiens, déclenchée vendredi 25 avril (« le Monde » du 29 avril), continue. En effet, vendredi 2 mai, outre le Louvre, les galeries du Grand Palais (avec notamment l'exposition Monet), l'Orangerie, le Jeu de paume, le musée Guimet ont gardé leurs portes closes. Le château de Versailles et les deux Trianons, le château de Saint-Germain-en-Laye étaient également fermés ; en revanche, Fontainebleau et le Musée de la Renaissance au château d'Ecouen devaient rester ouverts.

Les musées ne dépendant pas de la direction des musées nationaux (Beaubourg, Petit Palais, musée Grévin, musée Carnavalet, Muséum d'histoire naturelle...) ne sont pas affectés par ce mouvement.

Les gardiens, à l'appel de la C.G.T., de F.O. et de la C.F.D.T., réclament deux dimanches de repos par mois. Pour eux, cela est possible par un roulement des équipes, sans mettre en cause l'ouverture dominicale des musées. Ils soulignent en outre qu'une telle revendication n'aurait pas de répercussions budgétaires si l'on ramenait à leurs tâches normales de surveillance cent vingt gardiens actuellement pris par un travail administratif.



SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Dunois (584-72-00) : Victor s'en mêle (sam., 20 h. 30).
Espace Marais (271-10-19) : May Bertram (sam., 22 h. 30).
Le Fanal (233-91-17) : L'une mange et l'autre boit (sam., 19 h. 45).
Maison de la culture, Nanterre (721-18-81) : Bérénice (dim., 16 h.).

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50) : les Contes d'Hoffmann (sam., 19 h. 30).
Comédie-Française (296-10-20) : la Commère ; le Jeu de l'amour et du hasard (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30) ; le Renard et la Grenouille ; Doit-on le dire ? (dim., 20 h. 30).
Chaillot (727-81-15) : Apéritif-concert (sam., 19 h.) ; le Grand Magic Circus (sam., 20 h. 30). — Gémier : Honorée par un petit monument (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Odéon (325-70-32) : Du côté des îles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Petit Odéon (325-70-32) : Traces (sam. et dim., 18 h. 30).
T. E. P. (797-96-06) : Odets ; Brecht (sam., 20 h. 30).
Petit T. E. P. (797-96-06) : Michel Dejeneffe.
Centre Pompidou (277-13-33), Cinéma : Film documentaire, Malevitch (sam. et dim., 15 h.) ; Danse : The Joyce Trisler Danscompany (sam., 19 h. 30 ; dim., 15 h. et 19 h. 30).
Carré Silvia Monfort (521-28-34) : Cirque Grüss à l'ancienne (sam. et dim., 14 h. et 16 h. 30).
Théâtre de la Ville (724-11-24) : Nicanor Zabaleta (sam., 18 h. 30) ; Théâtre d'images et Ballet-Théâtre l'Arche (sam., 20 h. 30).

Les autres salles

Antoine (208-77-71) : Une case de vide (sam., 21 h.).
Artistic-Athévains (272-26-77) : Un silence à soi (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Cartoucherie de Vincennes, Epée-de-Bois (374-20-21) : le Neveu de Rameau (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30). — Théâtre du Soleil (374-24-08) : le Général Pegnalosa et l'Exilé Mateluna (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
*Centre culturel du XVII*e (227-68-81) : Le Jeu des Albigeois (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Centre d'art celtique (238-97-62) : Barzaz Breiz (sam., 20 h. 30).
Cirque d'Hiver (700-12-25) : le Bossu (sam., 20 h. ; dim., 14 h. 30).
Cité internationale (589-38-69), Galerie : la Mandragore (sam., 20 h. 30). — Grand Théâtre : Amphitryon (sam., 20 h. 30). — Resserre : l'Illusion comique (sam., 20 h. 30).
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21) : J'suis bien (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Daunou (261-69-14) : l'Homme, la Bête et la Vertu (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Edouard-VII (742-57-49) : le Piège (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Essaïon (278-46-42) : Joker Lady (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Forum des Halles (297-53-47) : Lewis et Alice (sam., 20 h. 30, dernière).
Gaîté-Montparnasse (322-16-18) : Le Père Noël est une ordure (sam., 22 h. ; dim., 20 h. 30).
Galerie 55 (326-63-51) : Une marionnette, un mari honnête (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Gymnase (246-79-79) : l'Atelier (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Huchette (326-38-99) : la Leçon ; la Cantatrice chauve (sam., 20 h. 30).
Il Teatrino (322-28-98) : les Dialogues putanesques (sam., 21 h.).
La Bruyère (874-76-99) : Un roi qu'a des malheurs (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Lucernaire (544-57-34), Théâtre rouge : les Visages de Lilith (sam., 18 h. 30) ; Mort d'un oiseau de proie (sam., 20 h. 30) ; Idée fixe (sam., 22 h. 15). — *Théâtre noir* : les Inentendus (sam., 18 h. 30) ; Juin 40 (sam., 20 h. 30) ; Archéologie (sam., 22 h. 15) ; Parlons français (sam., 18 h. 30).
Madeleine (265-07-09) : Tovaritch (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Marie-Stuart (508-17-80) : Haute surveillance (sam., 20 h. 30) ; Rue du Cirque-Romain (sam., 22 h. 30).
Marigny (225-20-74) : l'Azalée (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Michel (265-35-22) : Duos sur canapé (sam., 21 h. 15 ; dim., 15 h. 15 et 21 h. 15).
Michodière (742-95-22) : Coup de chapeau (sam., *20 h. 30* ; *dim.*, 15 h. et 18 h. 30).
Montparnasse (320-89-90), I : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30). — II : Albert (sam., 22 h.). — III : Du côté de chez Colette (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Nouveautés (770-52-76) : Un clochard *dans mon jardin* (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Œuvre (874-52-52) : Un habit pour l'hiver (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Palais-Royal (297-59-81) : Joyeuses Pâques (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Plaisance (320-00-06) : la Loi sur les corps (sam., 20 h. 30).
Présent (203-02-55), Amphi : la Mémoire (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.). — II : l'Asile (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Salon Permanent (633-12-16) : le Tarot (sam., 20 h. 30).
Studio des Champs-Elysées (723-35-10) : Blanchisserie Blanche (sam., 21 h.).
Studio-Théâtre 14 (532-49-19) : les Serments indiscrets (sam., 20 h. 30).
T. A. I. - Théâtre d'Essai (274-11-51) : Trio pour deux *canaris* (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Théâtre 18 (226-47-47) : Qu'un 1900 impur abreuve nos signaux (sam., 21 h. ; dim., 17 h.).
Théâtre d'Edgar (322-11-02) : 13 515 francs (sam., 20 h. 45).
Théâtre-en-Rond (387-75-38) : le Dompteur, ou l'Anglais tel qu'on le mange (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Théâtre de Sparte (828-58-28) : le Diable et le Bon Dieu (sam., 19 h.).
Théâtre 347 (526-29-08) : la Poube (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Variétés (233-09-92) : Je veux voir Mioussov (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35) : Patricia Lai (sam., 20 h.) ; Pinter and Co. (sam., 21 h.) ; la Revanche de Nana (sam., 22 h. 15) ; Daniel Roux (sam., 23 h. 45).
Bistrot Beaubourg (277-48-02) : Naphtaline (sam. *et dim.*, 21 h. 30).
Blancs-Manteaux (887-15-70) : Areuh = MC 2 (sam., 20 h. 15) ; Raoul, je t'aime (sam., 21 h. 30) ; les Belges (sam., 22 h. 30).
Caf' Conc' (372-71-15) : Phèdre à repasser (sam., 19 h. 30 et 21 h.).
Café d'Edgar (322-11-02) : Charlotte (sam., 20 h. 30) ; les Deux Suisses *(sam., 22 h.)* ; *Coupe-moi le souffle* (sam., 23 h. 15). — II : Riou-*Pouchain (sam., 22 h. 30)*.
Cafessaïon (278-46-42) : J. Charby (sam., 21 h. 30).
Café de la Gare (278-52-51) : L'avenir est pour demain (sam. et dim., 20 h. 30) ; Quand reviendra le vent du nord (sam. et dim., 22 h. 30).
Le Connétable (277-41-40) : Lucie Dolène (sam., 20 h. 45 et 21 h. 30) : *B. Dimey (sam., 22 h. 45)*.
Coupe-Chou (272-01-23) : le Petit Prince (sam., 20 h. 30) ; Six points de suspension (sam., 22 h.) ; J.-P. Rambal (sam., 23 h. 30).
Cour des Miracles (548-85-60) : Bill Deraime (sam., 20 h. 30, dern.) ; *C. Pereira (sam., 21 h. 30)* ; Essayez donc nos pédalos (sam., 22 h. 45).
Croq'Diamants (272-20-06) : Mémoires de deux guitares (sam., 20 h. 30) ; Star Walz (sam., 21 h. 45) ; Hiroshima Paradise (sam., 23 h.).
L'Echaudoir (240-58-27) : C. Chardon et G. Sagel, Nono Zammit (sam., 21 h. 30).
L'Ecume (542-71-16) : C. Dossie (sam., 20 h. 30) ; Georgia (sam., 22 h.).
Espace Marais (271-10-19) : Jonathan Livingston le goéland (sam., 20 h. 30).
Fer-Play (707-96-99) : Alabama Blues (sam. et dim., 22 h.) ; Beija-Flor (sam. et dim., 23 h.).
Le Marche-Pied (636-72-45) : Y. Pecqueur, M. Bijeault (sam., 20 h.) ; Andante, *J.-M. Gonzales* (sam., 21 h.).
Le Petit Casino (278-36-50), I : Racontez-moi votre enfance (sam., 21 h.) ; Du moment qu'on n'est pas sourd (sam., 22 h. 15) ; Chansonges (sam., 23 h. 30). — II : *Ça s'attrape par les pieds* (sam., 21 h.) ; Suzanne, ouvre-moi (sam., 22 h.) ; Si la *concierge* savait (sam., 22 h. 45).
Le Point-Virgule (728-67-03) : Offenbach, Bagatelle (sam., 20 h. 30).
Sélénite (354-53-14), I : Il faudrait essayer d'être heureux (sam., 21 h.). — II : Sornettes d'alarme (sam., 21 h.).
Splendid (887-33-82) : Elle voit des nains partout (sam., 20 h. 45).
Soupap (278-27-54) : Architruc, R. Pinget, A. Cazalas, O. Bruhnes (sam., 21 h. 30).
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48) : P. et M. Jolivet (sam., 20 h. 30) ; le Retour de Frankenstein (sam., 21 h. 30) ; Otto Wessely (sam., 22 h. 30).
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69) : le Plus Beau Métier du monde (sam., 20 h. 30) ; J. Biot (sam., 21 h. 30) ; Kaminka (sam., 22 h. 30).
Vieille-Grille (707-60-93), I : Bussi (sam., 20 h. 30) ; Une cocaïne *allemande* (sam., 22 h. 30) ; Folk irlandais (dim., 17 h. 30). — II : B. de la Salle (sam., 20 h. 30).

Les comédies musicales

La Péniche (205-40-39) : Utopopolis (sam., 20 h. 30).
Renaissance (208-18-50) : Viva Mexico (sam., 20 h. 45 ; dim., *14 h. 30 et 18 h. 30*).
Bouffes-Parisiens (296-60-24) : Phi-*Phi* (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).

Le music-hall

Centre d'art celtique (258-97-62) : Na Cabarfeidh (sam., 20 h. 30, dernière).
Comédie Caumartin (742-43-41) : Los Machucambos ; les Pachacanac (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Gaîté-Montparnasse (322-16-18) : *P. Font et P. Val* (sam., 20 h. 30).
Forum des Halles (297-53-47) : *D. Montain (sam., 18 h. 30)*.
Marigny (256-04-41) : Thierry Le Luron (sam., 21 h.).
Palais des sports (828-40-90) : Holiday on ice (sam., 21 h. ; dim., 14 h. 15 et 17 h. 30, dernière).
Olympia (742-25-49) : Charles Aznavour *(sam. et dim., 21 h.)*.
Saint-Martin (607-37-53) : le Grand Orchestre du Splendid (sam., 21 h.).
Palais des glaces (607-49-93) : Chants et danses du Maghreb (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Théâtre de Ménilmontant (366-60-60) : Marc Chapiteau (sam., 21 h.).

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45) : Sans le mot « con », monsieur, le dialogue n'est plus possible (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Deux-Anes (606-10-26) : Pétrole... Ane (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).

La danse

Palais des congrès (758-22-53) : l'Opéra de Pékin (sam., 20 h. 45).
Oblique (355-02-94) : Ballet F. Verret (Tabula Rasa) (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Espace Marais (278-76-14) : l'Echappée belle ; Total (sam., 18 h. 30).

Les concerts

Lucernaire : A. Sorel (Beethoven, Schumann, Bach...) (sam., *19 h. 30*) ; A. Asselin (Bach, Cimarosa, Haydn, *Mozart...*) (sam., 21 h.) ; (Scarlatti, Beethoven, Schumann, Brahms) (dim., 21 h.).
Eglise Saint-Merri : Ensemble de musique baroque (Bach, Lœillet, Telemann) (sam., 21 h.).
Notre-Dame : A. François (Franck, (*Mendelssohn*) (dim., 17 h. 45) ; les Ménestriers (chansons et danses de la Renaissance) (dim., 17 h. 30).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin : Encemble Scola Antiqua (chant grégorien) (dim., 17 h. 30).
Eglise Saint-Louis des Invalides : S. Part, E. Gaspart (dim., *17 h.*).
Eglise des Billettes : Ensemble 12, *sol. P. Bride (Mozart)* (dim., 17 h.).
Eglise américaine : Duo T. Müller-*Pering*, A. Kause (Dowland, Albeniz) (sam., 20 h. 30).
Sainte-Chapelle : A. Bernard (Vivaldi, Haendel, Torelli) (sam., 21 h.).
Chapelle de la Salpêtrière : M. Boureille, J. Batrel (Haendel, Barrière, Couperin, Tartini) (dim., 16 h. 30).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05) : Dany Doris Sextet (sam., 21 h. 30).
Chapelle des Lombards (326-65-11) : J. Hammond (sam., 20 h. 30, dern.) ; Salsa Musique (sam., 22 h. 45).
Dreher (233-48-44) : Bruce Grant Quintet (sam. et dim., 21 h. 30).
Dunois (700-78-88) : *Groupe Gros Ka* (dim., 16 h.).
Espace Marais (271-10-19) : *Onztette* Caratini-Fosset (dim., 20 h. 30).
Gibus (700-78-88) : Metal Boys (sam., 22 h.).
Mogador (285-38-80) : American Folk Blues Festival (dim., 17 h.).
Ranelagh (288-64-44) : Eric Watson, *D. Humair, J.-F. Jenny-Clarke* (dim., 18 h. 30).
Riverbop (325-93-71) : D. Lockwood (sam., 22 h.).
Théâtre Noir (797-85-14) : Célébration (sam. et dim., 19 h.) ; Kapia (sam. et dim., 20 h. 30, dern.).

Dans la région parisienne

Aubervilliers, Théâtre de la Commune (833-16-16) : Voyages avant l'an 40 (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Aulnay-sous-Bois, Espace Prévert (929-83-21) : Archipel (sam., *20 h. 30*).
Champigny, C. Messiaen : Piaf toujours (sam., 21 h.).
Chelles, C. C. (421-20-36) : le Retour du chien (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. et 20 h. 30).
Courbevoie, Maison pour tous (333-63-52) : Little Buddy and the Kids (sam., 20 h. 30).
Créteil, Maison des arts (899-94-50) : Musique et danse de l'immigration maghrébine (dim., 14 h. 30).
Enghien, Théâtre du Casino (989-95-95) : Rhoda Scott (sam., 20 h. 30).
Goussainville, Théâtre Pablo-Neruda *(988-99-52)* : Aube, Atelier-Théâtre de Donont (sam., 20 h. 30) ; Sereno (dim., 18 h.).
Saint-Cyr-l'Ecole, Maison des sports : Quartet de saxophones (sam., 30 h. 30).
Ville-d'Avray, château : Atelier *musique de Ville-d'Avray (Debussy)* (sam. et dim., 17 h. et 21 h.).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 3 - Dimanche 4 mai

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

Chaillot (704-24-24), sam., 15 h. : les Mains sales, de F. Rivers et S. Berriau ; 17 h. : Amour handicapé, de M. Graf ; 19 h. : My survival as an aboriginal, d'E. Coffey ; Decision : British communism, de R. *Graef* ; 21 h., *Hommage à Judith Elek* : les Châteaux et leurs habitants ; Nous nous sommes rencontrés en 1971. — Dim., 15 h., Hommage à D.F. Zanuck : Stanley and Livingstone, de H. King ; 17 h. et 21 h., Hommage à Judith Elek (17 h. : la Dame de Constantinople ; 21 h. : Un village hongrois) ; 19 h. : Bottes de gui, de J. Ember.
Beaubourg (278-35-57), sam., 15 h. et 17 h., Morceaux choisis du cinéma muet (15 h. : Anna Karénine, d'E. Goulding ; 17 h. : la Tentatrice, de M. Stiller et *F. Niblo*) ; 19 h. et 21 h., Cinéma japonais (19 h. : la Femme de sable, de H. Teshigahara ; 21 h. : les Bas-Fonds, d'A. Kurosawa). — Dim., 15 h. et 17 h., Morceaux choisis du cinéma muet (15 h. : la Voix des ancêtres, de V. Sjostrom ; 17 h. : le Trésor d'Anne, de M. Stiller) ; 19 h. et 21 h., Cinéma *japonais (19 h. : la Dame de* Musashino, de K. Mizoguchi ; 21 h. : Rashomon, d'A. Kurosawa).

Les exclusivités

L'ALBUM DE MARTIN SCORSESE (A., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Balzac, 8e (561-10-60) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
APPARENCE FEMININE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
AU BOULOT JERRY (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). — V.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; *Gaumont-Gambetta*, 20e (636-10-96).
L'AVARE (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
BLACK JACK (Ang., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; *Olympic-Entrepôt*, 14e (542-67-42).
BUFFET FROID (Fr.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-City, 8e (562-45-76).
LE CAVALIER ELECTRIQUE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; *Mayfair*, 16e (525-27-06). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (387-50-70).
CERTAINES NOUVELLES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
C'ETAIT DEMAIN (Ang., v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52).
CHERE INCONNUE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Passy, 16e (288-62-34).
LE CIMETIERE DE LA MORALE (Jap., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
CINQ SOIREES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
DES ESPIONS DANS LA VILLE (A., *v.o.*) : *U.G.C. Danton*, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23).
LA DEROBADE (Fr., *) : U.G.C. Opéra, 2e 261-50-32).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v. it.) : Vendôme, 2e (742-97-52), France-Elysées, 8e (723-71-11).
ELLE (A., v.o.) : *Publicis Champs-Elysées*, 8e (720-76-23), Paramount-City, 8e (562-45-76) ; V.f : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'ENTOURLOUPE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97), Caméo, 9e (246-66-44), Biarritz, 8e (723-69-23), Mistral, 14e (539-52-43).
L'EPOPEE DU RAMAYANA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
L'ETALON NOIR (A., v.o.) : Seine-Ciné, 5e (325-95-99) ; V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
LES EUROPEENS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
FILMING OTHELLO (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
FOG (A., *, v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; V.f. : Mistral, 14e (539-52-43).
LE FOU DE MAI (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91), jours pairs.
LA GUERRE DES POLICES (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45), Cin'Ac Italiens, 2e (296-80-27).
GIMME SHELTER THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LE GUIGNOLO (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Richelieu, 2e (233-56-70), Ambassade, 8e (359-19-08), Français, 9e (770-33-88), Nations, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, *15e (828-42-27)*, *Wepler, 18e* (387-50-70), Paramount-Maillot, 17e (758-24-25), Secrétan, 19e (206-71-33).
HAIR (A., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98).
L'HONORABLE SOCIETE (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
I COMME ICARE (Fr.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
IMAGE D'UN DOUX ETHNOCIDE (Can.) : la Clé, 5e (337-90-90).
INFERNO (It., v.o.) (**) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
INTERDITS (Scopitone, La Confesse, Milan bleu) (*C.M.*) : *Marais, 4e* (278-47-86).
J'AI VOULU RIRE COMME LES AUTRES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
JE VAIS CRAQUER (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), *Biarritz, 8e (723-69-23)*, Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C.-*Opéra, 2e (261-50-32)*, Helder, 9e (770-11-24), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-30-22), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), 34-25), Murat, *16e (651-99-75)*, Secrétan, 19e (206-71-33), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), Gaumont-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), *Berlitz, 2e* (742-60-33), Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Athéna, 12e (343-07-48), Montparnasse-Pathé, 14e (32-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio-*Alpha*, 5e (354-39-47), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Para-*mount-Opéra*, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
MAMITO (Ant.) : Palais des arts, 3e (272-62-98).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : *U.G.C.-Opéra*, 2e (261-50-32).
MOMENTS DE LA VIE D'UNE FEMME (Fr.) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).
LES MUPPETS (Ang., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46) — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Broadway, 16e (527-41-16), en mat. h. sp.
NOCES DE SANG (Mar., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99), H. sp.
ON A VOLE LA CUISSE DE JUPITER (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Ternes, 17e (380-10-41).
LE PRE (It., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 12e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (579-79-79).
QUADROPHENIA (Ang., v.o.) (**) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
REGARDE, ELLE A LES YEUX GRANDS OUVERTS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Gau-*mont-Les Halles*, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Convention-Saint-*Charles*, 15e (579-33-00).
SACRES GENDARMES (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
SCUM (Ang., v.f.) (**) : Capri, 2e (322-19-23) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
LE SEIGNEUR DES ANNEAUX (A., v.o.) : Jean-Cocteau, 5e (354-47-62).
LE SEXE DES ANGES (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-39-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
SHERLOCK HOLMES ATTAQUE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Gaumont-Les-Halles, 1er (297-49-70) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse 83, *6e (544-14-27)* ; *Gaumont-Sud*, 14e (327-84-50).
SIMONE BARBES OU LA VERTU (Fr.) : 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
STAR TREK (A., v.o.) : Elysées *Point Show*, 8e (225-67-29) ; v.f. : Paramount-Opéra, *9e (742-56-31)*.
LE TAMBOUR (All., v.o.) : Boul' Mich, 6e (354-48-29).
TERREUR SUR LA LIGNE (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e *(329-90-10)* ; *Paramount-Maillot*, 17e (758-24-24).
TESS (Fr.-brit., v. ang.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
TOM HORN (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, *14e (539-52-43)* ; *Murat, 16e* (651-99-75).
UN COUPLE TRES PARTICULIER (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (634-13-26) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, *15e (734-42-96)* ; Clichy-Pathé, 18e *(522-37-41)*.
LE VAINQUEUR (A., v.o.) : Paris, *8e* (359-53-99) ; v.f. : Paramount-*Opéra, 9e (742-56-31)*.
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; *14 Juillet-Beaugrenelle, 15e* (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75).
YANKS (A., *v.o.*) : *Concorde*, 8e (359-92-82) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
WOYZECK (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

Les films nouveaux

MOUSAKI, film japonais de Toshino Gotoh (v.f.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Cam-*bronne, 15e (734-42-96)* ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LE MALADE IMAGINAIRE, film italien de Tonino Cervi (v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-*Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59)* ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
A VENDRE, film français de Christian Drillaud : Saint-Séverin, 5e (354-50-91), jours pairs.
LE PIEGE, film américain de *David Schmoeller* (*) (*v.o.*) : Styx, 5e (633-08-40) ; Parnassien, 14e (329-83-11). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, *18e* (522-47-94).
LES SOUS-DOUES, film français de Claude Zidi : *Richelieu, 2e* (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; *Marignan, 8e* (359-92-82) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LA BANDE DU REX, film français de 108-13 (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Marignan, *8e (359-92-82)* ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; *Hollywood-Bd, 9e* (770-10-41) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Clichy-Pathé, *18e (522-37-41)* ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
MARATHON D'AUTOMNE, film *soviétique* de Gueorgui Danela (v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
REVANCHE A BALTIMORE, film américain de Robert Ellis Miller (v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; *Paramount* - Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e *(206-71-33)*.
LA REVOLUTION DE LA CONFI-*TURE*, *film suédois d'Erland* Josephson (v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

Les grandes reprises

ACCIDENT (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., v.o.) (**) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LA CARAVANE HEROIQUE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LE CONFORMISTE (It., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : Boul'Mich, 5e (354-48-29).
DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : A. Bazin, 13e (337-74-39).
LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-It.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e *(261-50-32)* ; George-V, 8e (562-41-46).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o.) : *Action Ecoles*, 5e (325-72-07).
DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
DUMBO (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).
LES FRAISES SAUVAGES (Suéd., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
LE GRAND FRISSON (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), (sam.).
LA GUERRE DES BOUTONS *(Fr.)* : Haussmann, 9e (770-47-55).
HAMLET (A., *v.o.*) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
JAMAIS LE DIMANCHE (Fr.) : Acacias, 17e (764-97-83).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : *Espace Gaîté*, 14e (320-99-34) ; *Forum Cinéma*, 1er (297-53-74) ; Opéra-Night, 2e (296-62-56) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; La Clef, 5e (337-90-90).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LOLA MONTES (Fr.) : Studio Gît-Le-Cœur, 6e (326-80-25).
LOULOU (All., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).
LE MESSAGER (Ang., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
MONTY PYTHON SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12), 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
OLIVER (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) (70 mm).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
ROLLERBALL (A., v.f.) : Max-Linder, 9e (770-40-04).
ROME VILLE OUVERTE (It., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).
SACCO et VANZETTI (It.-A., v.f.) : *Contrescarpe*, 5e (325-78-37).
SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.) 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), dim.
TUEURS DE DAMES (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : *UGC Odéon*, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18) ; (v.f.) : Caméo, 9e (246-66-44).
UNE NUIT A CASABLANCA (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LA VIEILLE DAME INDIGNE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA VOIE LACTEE (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (634-13-26), Parnassiens, 14e (329-83-11), Forum-Cinéma, 1er (297-53-74).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : (*) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

RADIO-TÉLÉVISION

VU

La résistance afghane sur FR 3

Vous savez à quel point il est difficile de pénétrer dans les maquis afghans. C'est en se déguisant, barbe, turban, etc., que Dan Rather, la super-star de la télé américaine, le successeur désigné de Cronkite, a réussi, le mois dernier, à se faufiler dans leurs rangs. La presse écrite l'avait alors taquiné sur la coupe de ses haillons : ils sentaient le bon faiseur.

Pour V 3, « le Nouveau Vendredi », Jean Bertolino et Michel Honorin ont fait beaucoup mieux. Ils se sont infiltrés sans crier gare, au sud et au nord du pays. Ils ont regardé, ils ont écouté et leur témoignage vous éclate au nez. Ceux des vallées ont fui, abandonnant leur terre, pour se réfugier sur les hauteurs glacées, sous la protection des moudjahidins. Ainsi cette fermière, une poule dans les bras, souriant, résignée, à la caméra.

Ces combattants de la foi, inébranlables dans leur naïve conviction — les Russes ? Allah les chassera, c'est écrit dans le Coran, — ces combattants du Moyen Age nous ont dit manquer d'armes. Ils ne disposent que de celles « d'en face », celles qu'on ramasse au pied des engins blindés soviétiques éventrés sur les rochers. Ces combattants de la misère réclament des mortiers, des canons, des obus. Isolés, affamés, ils veulent gagner. Ils sont prêts — ils nous l'ont affirmé, en nous regardant droit dans les yeux — à tenter de repousser seuls l'implacable marche de l'armée rouge vers les mers chaudes. Ils sont décidés, oui, à jouer jusqu'au bout leur rôle de gendarmes du monde libre, de gendarmes aux mains nues.

Un mot encore sur le document présenté, jeudi, par TF 1 dans son magazine « l'Evénement » : l'exécution sur la plage de Monrovia des treize hommes du président Tolbert au Libéria. On avait beau avoir lu des descriptions, vu des photos de cette scène atroce, d'y assister comme ça, chez soi, donnait la mesure d'une planète étrangement compartimentée : totalement ouverte au regard de l'opinion et complètement fermée à la voix de la raison, de la dignité et des droits de l'homme.

CLAUDE SARRAUTE.

« L'HUMANITÉ » DÉNONCE LES « MENSONGES » DU REPORTAGE

Sous le titre « Mensonges au Nouveau Vendredi », Martine Monod écrit dans l'Humanité, *organe du P.C.F., samedi 3 mai :*

« Comme tous les pays qui essayent d'émerger de leur passé, la jeune République démocratique d'Afghanistan a son opposition. FR 3 a choisi de nous montrer ce qu'elle appelle les « maquisards » en tentant de les présenter comme un élément majoritaire de la population. C'est un mensonge. Le premier de cette émission. Il y a des opposants armés au nouveau régime, c'est vrai. Mais fort peu d'entre eux sont installés sur le territoire national. Leurs commandos partent du Pakistan où ils sont basés. Et le commentaire du film devait reconnaître lui-même leur relative solitude en expliquant que ce n'est qu'à partir de la peur créée par des récits aussi apocalyptiques que faux que des populations frontalières sont parties vers le Pakistan.

» Deuxième mensonge : la comparaison avec la Palestine. Sentant indéfendable leur cause, les reporters de FR 3 ont voulu créer l'analogie. En vérité, aucun rapport. On dit que les Palestiniens n'ont pas de patrie, mais que les Afghans en ont une. Et que leur bataille se situe à ce niveau-là : permettre à l'identité afghane d'exister. C'est à la fois vrai et absurde. La réalité afghane se situe dans un contexte général beaucoup plus vaste. Et qui permet, si on le prend dans son ensemble, d'aller beaucoup plus loin. »

[Signalons que « l'Humanité » n'a pas fait état, jusqu'à présent, des informations en provenance de New-Delhi sur les manifestations antisoviétiques de Kaboul qui auraient fait entre vingt-six et cinquante-sept morts (« le Monde » du 3 mai) parmi les étudiants.]

● *La télévision en couleurs* a fait son apparition le 1er mai en Argentine pour la retransmission en différé du match de football Argentine-Irlande.

L'Argentine a choisi le système allemand de télévision en couleurs PAL.

LA SEMAINE DES RÉALISATEURS DE TÉLÉVISION

Le Mouvement des réalisateurs de télévision (M.R.T.V.) organise, en collaboration avec le Centre Georges-Pompidou et l'hebdomadaire *Télérama*, six journées de projections et de débats publics, du 5 au 11 mai. Des réalisateurs seront présents et répondront aux questions que ce choix d'émissions — programmées depuis 1978, ou encore inédites — pourra soulever. Il s'agit, selon eux, de changer les conditions du visionnement. Les films seront présentés chaque jour de 14 heures à 22 heures. Au sommaire des discussions prévues : le rôle du réalisateur, programmation et programme, la critique de télévision, l'information à la télévision, et l'influence des techniques nouvelles. (Renseignements : 783-35-72 ou 277-12-33, poste 4356).

● *Le matériel d'une émission pirate antinucléaire,* diffusée de Valence-d'Agen (Tarn-et-Garonne), jeudi 1er mai, à l'occasion d'une fête sur le site de Golfech, où doit être édifiée une centrale, a été saisi par la gendarmerie. Les quatre personnes qui avaient participé à l'émission ont été identifiées, mais non appréhendées, précise-t-on de source administrative.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 4 MAI

— *M. Maurice Couve de Murville,* ancien premier ministre, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, est l'invité du « Club de la Presse » d'Europe 1, à 19 heures.

— *M. Pierre Méhaignerie,* ministre de l'agriculture, participe à « l'interview-événement » de R.T.L., à 13 h. 15.

Samedi 3 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 40 Magazine auto-moto.
19 h 10 Six minutes pour vous défendre.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 30 Variétés : Stars.
Avec Y. Montand, D. Roussos, J. Clerc, S. Vartan, E. John, J. Poiret et M. Serrault.
21 h 35 Série : Columbo.
« Meurtre à la carte » ; réalisation de J. Demme, avec P. Falk, L. Jourdan, S. Danese, R. Dysart.
22 h 10 Télé-foot 1.
23 h 45 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : La fin du marquisat d'Aurel.
D'après le roman d'H. de la Madelène, réal. G. Lessertisseur. Avec P. Vaneck, A. Maffre.
21 h 35 Variétés : Suivez Lecoq.
22 h 35 Documentaire : Les carnets de l'aventure.
Ana Dablang... première.
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Un regard s'arrête : l'âme des pierres ; Enfants d'Angleterre.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 10 Journal.
19 h 55 Dessin animé.
Le professeur Balthazar.
20 h Les jeux.
20 h 30 Retransmission lyrique : « Werther ».
De Massenet, par l'Orchestre philharmonique de Lille, solistes du chœur d'enfants du Festival, dir. A. Lynch, direction musicale J.-C. Casadesus, mise en scène J.-C. Fall. (En liaison avec France-Musique.)
22 h 30 Journal.
22 h 50 Ciné-regards.
Profession : scénariste.

FRANCE-CULTURE

19 h. 30, La R.T.B.F. présente : « la Lettre brouillée » (Naissance de l'écriture).
20 h., « Objectif noir, objectif blanc, de toutes les couleurs en Afrique du Sud », de C. Roland-Manuel (redif.).
21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 5, Présentation de la soirée lyrique (en liaison avec FR 3).
20 h. 30, Festival d'Aix-en-Provence 1979 : « Werther » (Massenet), par l'Orchestre philharmonique de Lille, dir. J.-C. Casadesus et la Chorale Elisabeth Brasseur, dir. C. Brilli, avec T. Berganza, C. Barbaux, N. Shicoff, J.-M. Fremeau, J. Bastin, J.-P. Chevalier, J.-P. Courtis.
23 h. 5, Ouvert la nuit : Comment l'entendez-vous : Musique de l'Islam ; 1 h., Hommage à René Daumal, avec M. Maniotis, basse, et le Trio à cordes J. Leber.

Dimanche 4 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 Orthodoxie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
A la douzième rencontre nationale de l'Action catholique ouvrière à Bordeaux. Prédicateur : Père Bernard Crisson.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 TF 1 - TF 1.
13 h Journal.
13 h 30 C'est pas sérieux.
14 h 15 Les rendez-vous du dimanche.
de Michel Drucker.
15 h 30 Tiercé.
15 h 40 Série : Le monde merveilleux de Disney.
Les espions volent haut (2e partie).
16 h 30 Sports première.
— Automobile (Grand Prix de Belgique formule 1).
— Gymnastique (finale du Championnat d'Europe juniors à Lyon).
18 h 30 Série : Commissaire Moulin.
Les brebis égarées.
19 h 25 Les animaux du monde.
L'été des marmottes.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : Week-end à Zuydcoote.
Film français de H. Verneuil (1964), avec J.-P. Belmondo, C. Spaak, G. Géret, J.-P. Marielle, P. Mondy, M. Dubois, P. Périer, F. Guérin, C. Barbier (Rediffusion).
Le 1er juin 1940, un sergent français, pris en compagnie de milliers d'hommes dans la « poche de Dunkerque », ne parvient pas à s'embarquer avec les troupes anglaises évacuées. Le 2 juin, il trouve là son destin. Film de guerre à grand spectacle, d'après le roman de Robert Merle. Des Français moyens dans l'histoire. Un numéro bien au point de Belmondo.
22 h 30 Théâtre musical contemporain : Interview De J. Komives ; avec les solistes d'Ars Nova et M. Mesplé et J. Duby.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h Emissions pédagogiques.
12 h Série : Il était un musicien.
Monsieur Schumann.
12 h 30 Série : L'intruse.
Dernier épisode.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : Colorado.
La tempête.
14 h 55 Jeu : Des chiffres et des lettres pour les jeunes.
15 h 45 Des animaux et des hommes.
Les bovins sauvages.
16 h 35 Série : Un juge, un flic.
Les ravis.
17 h 40 Majax : Passe-passe.
18 h 15 Dessine-moi un mouton.
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : La taupe.
De J. Irving, d'après le livre de J. Le Carré. Avec A. Guiness, A. Knox, I. Bannen...
21 h 35 Document de création : Un homme... un château.
La Malmaison.
22 h 5 Magazine médical : Les jours de notre vie.
Le lait maternel.
23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés.
Images du Portugal.
10 h 30 Mosaïque.
Emission préparée par T. Fares et J.-L. Orabona. Reportage : La mère et l'enfant. Variétés : E. Erdinc (Turquie), M. Salguero (Espagne), B. Chabanne (Algérie), Du Unido (Portugal), I. Jourias (Togo).
16 h 40 Prélude à l'après-midi.
Concert de musique française à Châteauroux.
17 h 40 Il n'y a pas qu'à Paris : Les fous de cinéma.
18 h 40 Série : L'aventure.
Au pays des hommes : l'aventure du couguar.
19 h 45 Spécial DOM-TOM.
20 h Dessin animé.
Mister Magoo.
20 h 30 Série : Villes au trésor (Avignon).
De R. Darbois.
Le pont, le palais, les papes...
21 h 25 Journal.
21 h 40 L'invité de FR 3 : Enrico Macias.
22 h 35 Cinéma de minuit : « l'Amour à l'américaine ».
Film français de C. Heymann (1931), supervision Paul Fejos, avec Spinelly, A. Luguet, S. Mais, P. Carton, J. Carette, I. Kloussovsky, L. Gridoux. (N.)
Une Américaine vient à Paris pour rechercher un amant français qu'elle a connu à New-York. Elle ne le retrouve pas, et trouble, un moment, le ménage d'un autre homme.
Adaptation d'un vaudeville créé au théâtre du Palais-Royal. Un certain rythme, un certain style cinématographique. Encore une curiosité des débuts du parlant.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte.
7 h. 15, Horizon, magazine religieux.
7 h. 40, Chasseurs de son : Les fêtes de mai.
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : Le Grand Orient de France.
10 h., Messe.
11 h., Regards sur la musique : « l'Enlèvement au sérail », de Mozart.
12 h. 5, Allegro.
12 h. 45, Musique de chambre : Récital A. Ruiz-Pipo, piano ; « Quatre convergences », de P. Arma, par le Quintette de cuivres de l'O.N.F.
14 h., Sons : Marché couvert à Pékin.
14 h. 5, La Comédie-Française présente : « le Paria » et « les Créanciers », d'A. Strindberg.
16 h. 5, Cinquième Festival d'Evian : Concours de quatuors à cordes.
17 h. 30, Escales de l'esprit : « les Mémoires d'un âne », de la comtesse de Ségur.
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : Maurice Blanchard ou le témoin escamoté.
20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Elle est là », par N. Sarraute, C. Regy et R. Farabet.
23 h., Musique de chambre : A. Blanc, H. Sauguet et G. Masson.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques et légères.
7 h. 40, Les classiques favoris : Mendelssohn, Brahms, Enesco.
9 h. 2, Les chants de l'âme : Eglise américaine.
9 h. 30, Cantate BWV 166 de Bach.
10 h. 15, Les classiques favoris.
11 h. Les petites oreilles : Ravel, Strauss, Beethoven, Varèse.
12 h., Le concert de midi : « Iphigénie en Aulide », ouverture (Gluck), « Concerto pour flûte, harpe et orchestre » (Mozart), par l'Orchestre national de France, direct. H. Soudant.
13 h. 5, Tous en scène : Fred Astaire.
13 h. 30, Jeunes solistes.
14 h. 15, Les après-midi de l'orchestre : œuvres de Wagner et Weber.
16 h. 15, La tribune des critiques de disques : « le Château de Barbe-Bleue », de Bartok.
19 h., Jazz vivant : La petite compagnie Bernard Lubat.
20 h. 5, Le concert du dimanche, présentation.
20 h. 30, Les grands concerts d'archives : In memoriam Richard Strauss : « Don Quichotte », « Monologue d'Elektre », « Also sprach Zaratoustra », par l'Orchestre de Radio-Cologne, dir. D. Mitropoulos.
22 h. 30, Une semaine de musique vivante.
23 h. 30, Ouvert la nuit : Equivalences, œuvres de Langlais ; 0 h. 5, Rites et traditions populaires : les mois de mai, œuvres d'A. Styvel, Beethoven et Mozart.

SPORTS

JEUX OLYMPIQUES

Le boycottage, processus irréversible

L'un des idéaux olympiques était que la jeunesse de pays parfois antagonistes pût apprendre à se connaître à l'occasion des joutes pacifiques du stade. Aujourd'hui, le boycottage étant de mise, cet idéal n'est plus à l'ordre du jour. Toutefois, le président du comité olympique français (C.N.O.S.F.), M. Claude Collard, souhaite que les mouvements olympiques européens s'en souviennent, ce samedi 3 mai, à Rome, lors de leurs discussions sur les prochains Jeux de Moscou. Aussi doit-il leur proposer d'adopter une motion soulignant que *« la participation [à ces Jeux] est encore plus importante dans une période de tension et de conflits internationaux car elle exprime, au-delà des querelles des Etats et des volontés agressives des puissances, un espoir de compréhension mutuelle pour les générations futures ».*

« La destruction des Jeux *olympiques de 1980,* estime M. Collard, *sans amener de solution aux conflits actuels, aurait des conséquences désastreuses sur l'ensemble du sport international par les réactions inévitables qui s'ensuivraient. »*

Or, il semble que ce processus de détérioration des relations sportives internationales amorcé par le mot d'ordre de boycottage du président Carter soit d'ores et déjà irréversible. Ainsi, les Soviétiques ont annulé la participation de leurs douze concurrents engagés dans la course internationale sur route de 15 kilomètres qui doit avoir lieu le 4 mai à Far-Hills (New-Jersey). Simultanément, les organisateurs de la Canada Cup — tournoi de hockey sur glace qui devait se disputer en septembre prochain entre les équipes européennes, dont celles américaines et les meilleures équipes européennes dont celle d'U.R.S.S. — ont décidé d'ajourner la compétition *« pour manifester contre la manière dont l'Union soviétique menace la paix mondiale en intervenant en Afghanistan ».*

Les militants pour la défense des droits de l'homme, qui ont trouvé dans le sport en général, et les Jeux olympiques en particulier, un moyen efficace pour mettre sous le projecteur de l'actualité leurs problèmes, s'en réjouiront sans doute. Pourtant, ne faudrait-il pas s'en alarmer ? Il n'y a pas si longtemps, les échanges sportifs étaient encore un gage de rapports pacifiques entre nations. Les Etats-Unis et la Chine populaire, notamment, n'avaient pas trouvé de meilleur moyen que d'organiser des rencontres de pongistes avant de renouer des relations diplomatiques.

ALAIN GIRAUDO.

FOOTBALL

Les Stéphanois dans la course au titre

De notre envoyé spécial

Nîmes. — L'heure n'était pas encore à la *« feria »* de Pentecôte, mais, au moment de pénétrer dans le vétuste stade Jean-Bouin de Nîmes plein à craquer, vendredi 2 mai, les footballeurs stéphanois avaient pourtant le masque grave des toreros conscients du danger.

Depuis leur dernier faux pas à domicile face aux Valenciennois, les Stéphanois ne sont plus *« maîtres de leur destin »*, comme le reconnaissait leur entraîneur Robert Herbin. Pour reconquérir le titre national qui les fuit depuis 1976, ils doivent compter sur une contre-performance des Nantais et des Sochaliens qui les précèdent. Du président Roger Rocheé, estimant publiquement que son club n'était *« pas digne du titre »* après l'échec face à Valenciennes, à Robert Herbin, qui regrettait *« l'impuissance à réagir »* de l'équipe, chacun s'était efforcé de provoquer une de ces réactions d'amour-propre qui avaient motivé les joueurs pour leurs plus beaux exploits dans un passé encore proche.

La mission des footballeurs stéphanois paraissait d'autant plus périlleuse que Nîmes olympique présentait la particularité d'être invaincu sur son terrain depuis très longtemps (4 novembre 1978) en compétition officielle. Les Nîmois, qui partagent d'ailleurs avec les Stéphanois un autre record national, celui d'avoir disputé vingt-neuf des trente derniers championnats de France de première division, ont, de tous temps, été redoutables à domicile pour les meilleurs. Fauté de moyens financiers comparables à ceux de leurs rivaux (plus de 50 millions de francs de budget à Saint-Etienne ; 6,5 millions de francs à Nîmes), ils ont toujours misé sur l'esprit de corps, le rythme et l'enthousiasme des jeunes de la région formés au club pour bousculer leurs adversaires, la hiérarchie et les valeurs établies.

Pour les Stéphanois, il s'agissait d'abord de résister aux charges brouillonnes mais répétées des Nîmois soucieux d'emballer le match, puis de placer quelques banderilles avant la mi-temps sur des accélérations de Jacques-Zimako ou un coup franc de Michel Platini. Au repos, le score était encore nul. Les Nîmois n'avaient pas su saisir leurs chances malgré leur débauche d'énergie. Le temps travaillait désormais pour les Stéphanois, plus frais et meilleurs techniciens.

A la cinquante-sixième minute, Platini allait porter l'estocade aux Nîmois : une ouverture des 50 mètres, tranchante comme un coup d'épée. Deledicq, le « libero » nîmois s'était avancé en pensant placer Zimako en position de hors-jeu mais son coéquipier Jouanne ne l'avait pas suivi dans sa manœuvre. Il ne restait plus à Zimako qu'à s'en aller, seul, lober le gardien de but Pichard Ruffier accouru à sa rencontre.

Les Nîmois allaient bien avoir encore quelques charges rageuses de bête blessée, mais sans dommage pour les Stéphanois qui se montraient les plus clairvoyants et les plus dangereux en fin de match en échouant de fort peu par Jacques Santini, Platini ou encore Zimako.

Malgré leur performance, les Stéphanois ne manifestaient pourtant qu'une joie tempérée par le match nul de Sochaux à Marseille et, surtout, la victoire de Nantes à Angers. Quel que soit le résultat du duel au sommet du 6 mai entre Nantes et Sochaux, ils ne peuvent plus espérer, compte tenu de leur mauvaise différence entre les buts marqués et encaissés, occuper la première place ce jour-là. Or, les résultats de ce vendredi 2 mai laissent présager que les équipes de tête ne perdront plus beaucoup de points au cours des trois dernières soirées de championnat.

GÉRARD ALBOUY.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION
(trente-cinquième journée)

Nantes bat *Angers	1-0
*Marseille et Sochaux	1-1
Saint-Etienne bat *Nîmes	1-0
*Metz et Monaco	0-0
*Valenciennes et Strasbourg	1-1
*Bordeaux et Lens	1-1
*Bastia bat Paris-S.-G.	1-0
*Lyon bat Laval	2-0
*Lille bat Brest	1-0
*Nice et Nancy	1-1

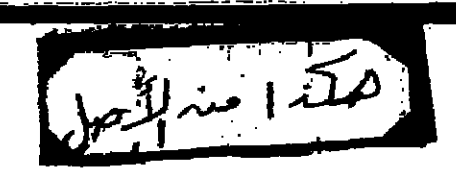
Classement. — 1. Nantes, 51 ; 2. Sochaux et Saint-Etienne, 50 ; 4. Monaco, 47 ; 5. Strasbourg, 39 ; 6. Bordeaux et Valenciennes, 38 ; 8. Paris-S.-G., 37 ; 9. Nîmes, 35 ; 10. Laval, Lille, Lens et Angers, 33 ; 14. Nancy, 32 ; 15. Bastia, 31 ; 16. Nice et Metz, 28 ; 18. Lyon, 27 ; 19. Marseille, 24 ; 20. Brest, 13.

ATHLÉTISME

DEUX RECORDS DU MONDE

L'Allemande de l'Est Ruth Fuchs, âgée de trente-trois ans, a établi ce 29 avril un nouveau record du monde du lancer du javelot avec un jet de 69,96 m lors d'une réunion internationale à Split (Yougoslavie). Ruth Fuchs, qui est capitaine de l'équipe féminine d'athlétisme de R.D.A., domine les épreuves du lancement du javelot depuis 1972.

Sa compatriote Ilona Slupianek a porté, de son côté, le 2 mai à Celje, le record du monde du lancer du poids à 22,36 m. Dominant la spécialité depuis trois ans, Slupianek, qui avait été convaincue de dopage en 1977, a réalisé 4 centimètres de plus que le record de la Tchécoslovaque Elena Fibingerova établi en 1977.



CARNET

Décès

PAUL DEVINAT

On nous prie d'annoncer le décès de

Paul DEVINAT,
conseiller maître honoraire
à la Cour des comptes,
ancien député,
ancien ministre,
commandeur
de la Légion d'honneur,
rosette de la Résistance,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,

survenu le 1er mai 1980, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

De la part de :
Mme Paul Devinat,
M. et Mme Jacques Devinat,
M. et Mme Raymond Clappier,
M. et Mme Philippe Devinat,
ses enfants,
De ses seize petits-enfants et dix-sept arrière-petits-enfants.

Les obsèques seront célébrées le lundi 5 mai 1980, à 14 heures, en l'église Saint-François-Xavier, à Paris (7e).

Ni fleurs ni couronnes.

9, place du Président-Mithouard, 75007 Paris.

[Né le 2 janvier 1890 à Mâcon, Paul Devinat s'était d'abord engagé dans une carrière universitaire. Agrégé d'histoire et de géographie, il devient, en 1928, professeur à l'Institut français de Londres. Puis il fréquente les cabinets ministériels. *Conseiller technique pour les affaires économiques à la présidence du conseil (1930-1935), directeur du cabinet du ministre du commerce*, Laurent-Eynac (1933), directeur des cabinets d'Henri Queuille et Laurent-Eynac, ministres des travaux publics (1935-1938), directeur des affaires économiques au ministère des colonies, conseiller maître à la Cour des comptes (1941), il est élu député (radical-socialiste) de Saône-et-Loire à la deuxième *Constituante (1946). Réélu à l'Assemblée* nationale, il y siège sans interruption de 1946 à 1958. Paul Devinat entre au gouvernement en 1948, dans le cabinet Queuille, au poste de secrétaire d'Etat à la présidence du conseil. Puis il est nommé secrétaire d'Etat à l'éducation nationale (1950) et secrétaire d'Etat aux travaux publics (1953-1954).

Délégué à l'Assemblée parlementaire européenne (de mars à décembre 1958), *il devient président (1962), puis administrateur et conseiller (1969-1976) de la banque Union immobilière, dont il était* le président d'honneur depuis 1969.

Paul Devinat était président de l'association les Amitiés Henri Queuille.]

— Mme Georges Bryssine, son épouse,
MM. Boris Bryssine et Georges Bryssine, ses enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Georges BRYSSINE,

survenu le 27 avril 1980, à l'âge de soixante-dix ans.

Les obsèques religieuses ont eu lieu à l'église orthodoxe russe de Rabat et l'inhumation au cimetière de Rabat.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme David Lambert, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Gérard Lambert, leurs enfants et petit-fils,
ont la tristesse d'annoncer le décès, dans sa centième année, de

Mme Lucy LAMBERT,
née Wurmser,

leur mère, belle-mère, grand-mère et arrière-grand-mère, survenu le 28 avril.

Ses obsèques ont eu lieu au cimetière nord de Fontainebleau, dans l'intimité familiale.

236, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.
Cour du Château, Echilleuses, 45390 Puiseaux.

— Mme Alfred Leblanc,
M. et Mme Bertrand Leblanc,
Mme veuve Marcel Levy-Rein,
M. et Mme Jean-Francis Levy,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Alfred LEBLANC,

leur époux, père, fils, frère et parent, survenu le 30 avril 1980, à l'âge de soixante-neuf ans.

Les obsèques auront lieu le lundi 5 mai 1980.

On se réunira à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux, à 9 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

Anniversaires

— Pour le dixième anniversaire de la disparition de

M. Jean KLOBB,

une messe sera célébrée en la chapelle Notre-Dame-du-Salut, 8, rue François-Ier, le mardi 6 mai.

— Pour le huitième anniversaire du décès de

Emilie TUBIANA,

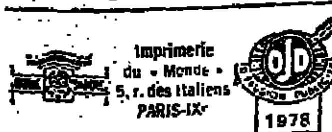
une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

Communications diverses

— Conférence de J.-T. Decaris, le 4 mai, à 16 heures : « La grande vision apocalyptique du dernier choc armé des nations », 30, passage du Mont-Cenis, métro Porte-de-Clignancourt.

— Dans le cadre des *Entretiens du Haut-Pas et de Saint-Germain-des-Prés sur « Réel et négativité »*, lundi 5 mai, à 17 h. 15, à l'abbaye de Saint-Germain, 5, rue de l'Abbaye, Paris (6e), Jan Sebestik parlera de « Manières d'être et manière de dire ; ontologie, logique et théorie du langage chez Bernhard Bolzano ».

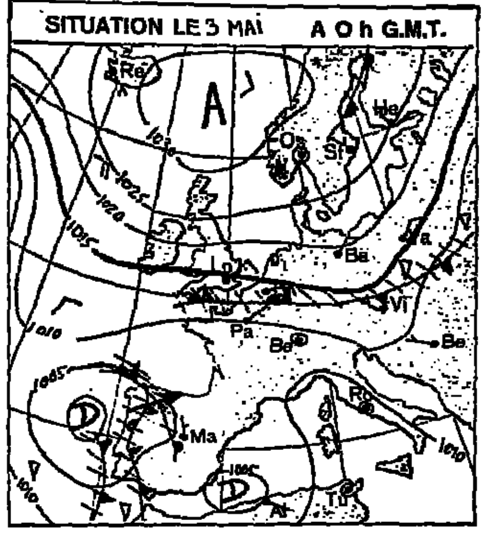
Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

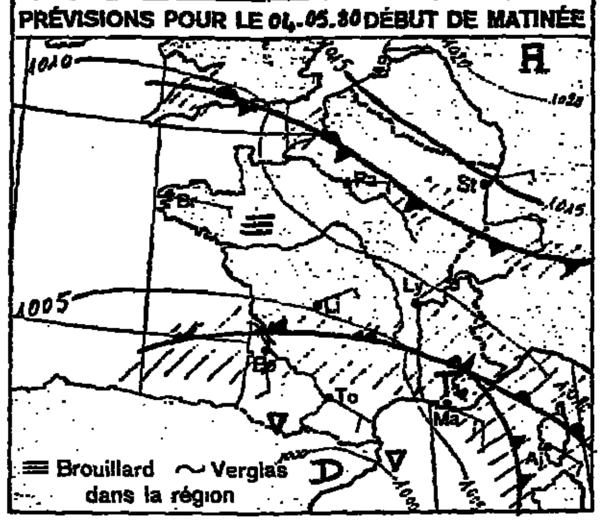


Commission paritaire n° 57 437.

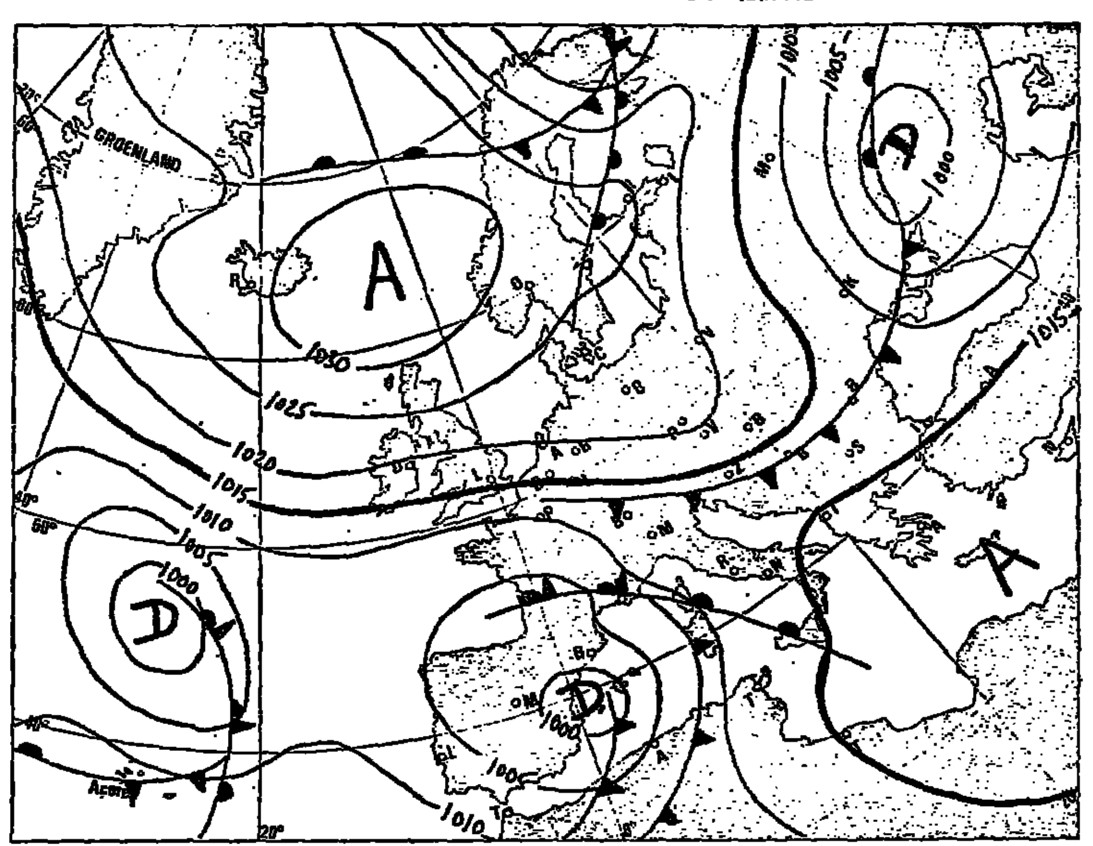
INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 4 MAI A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le samedi 3 mai à *0 heure et le dimanche 4 mai à* 24 heures :

Les hautes pressions du nord de l'*Atlantique entretiennent sur les* îles Britanniques un flux de secteur est, tandis que le courant perturbé océanique circule à basses latitudes, des Açores à la Méditerranée, à travers l'Espagne ; les perturbations toucheront nos régions méridionales. Le flux de secteur est gagnera nos régions septentrionales. Les autres régions demeureront sous l'influence d'air instable, assez humide.

Dimanche 4 mai, du nord des *Vosges à la Manche orientale*, un flux de secteur est, plus sec et plus frais, s'établira. De belles éclaircies se développeront l'après-midi, après une matinée nuageuse et brumeuse. De l'Aquitaine aux Alpes et à la Corse, le temps sera souvent très nuageux, avec des pluies ou des averses parfois orageuses. Des pluies abondantes sont à craindre sur le Sud et le Sud-Est, tandis que des *rafales auront lieu sur le littoral* méditerranéen. Ailleurs, des éclaircies assez belles apparaîtront après la disparition de quelques brouillards matinaux, mais des nuages, se développant l'après-midi, donneront encore des orages locaux dans l'Est le Centre.

Les vents, *faibles plus modérés,* s'orienteront au secteur est.

Le samedi 3 mai, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 009,9 millibars, soit 757,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 2 mai ; le second, le minimum de la nuit du 2 au 3) : Ajaccio, 18 et 6 degrés ; Biarritz, 18 et 11 ; Bordeaux, 17 et 11 ; Bourges, 15 et 3 ; Brest, 13 et 7 ; Caen, 12 et 8 ; Cherbourg, 11 et 8 ; Clermont-Ferrand, 17 et 8 ; Dijon, 17 et 8 ; Grenoble, 22 et 8 ; Lille, 14 et 8 ; Lyon, 19 et 10 ; Marseille, 23 et 12 ; Nancy, 13 et 5 ; Nantes, 15 et 2 ; Nice, 18 et 11 ; Paris-Le Bourget, 15 et 4 ; Pau, 19 et 8 ; Perpignan, 20 et 10 ; Rennes, 15 et 2 ; Strasbourg, 16 et 7 ; Tours, 16 et 2 ; Toulouse, 20 et 9 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 23 et 23 degrés ; Amsterdam, 15 et 4 ; Athènes, 21 et 14 ; Berlin, 10 et 0 ; Bonn, 19 et 8 ; Bruxelles, 16 et 6 ; Le Caire, 37 et 19 ; îles *Canaries, 24 et 17 ; Copenhague,* 12 et 2 ; Genève, 17 et 7 ; Lisbonne, 16 et 11 ; Londres, 14 et 8 ; Madrid, 19 et 10 ; Moscou, 5 et 2 ; New-York, 19 et 10 ; Palma-de-Majorque, 20 et 7 ; Rome, 19 et 9 ; Stockholm, 11 et 0 ; Téhéran, 27 et 20.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 663

HORIZONTALEMENT

I. Le chant des sirènes ; Long, aux Etats-Unis. — II. Un honneur ; Grimpent en Amérique ; N'a *pas réponse à tout.* — *III. Dans l'arrondissement de Bayonne* ; Leone, par exemple. — IV. Sans effets ; Qui sont donc dans le brouillard. — V. Possessif ; Longue période ; Mot pour annoncer qu'on a fait des boulettes ; Coule en Sibérie. — VI. Nom de pacha ; Prêcha l'espérance après avoir annoncé la ruine. — VII. On y trouve une capitale ; Fin de verbe ; S'appelait autrefois Lévy. — VIII. Mise *à plat.* — *IX. On y* trouve des coutelleries ; *Symbole pour* un métal blanc. — X. Qu'on a déjà entendu ; Héros de roman, pour Loti. — XI. Parler comme à une veuve ; Chamois. — XII. Note ; Perdue par celui qui fume. — XIII. Peuvent outrager ; Sur le golfe de Botnie ; Préfixe. — XIV. Qui peut donc irriter ; Entendre comme avant ; Pour faire l'ouverture. — XV. Fut un territoire libre ; Vapeur qu'on peut voir sur une nappe.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I												■			
II			■							■				■	
III							■		■						
IV				■											
V			■				■				■	■			■
VI	■						■								
VII					■			■				■			
VIII		■		■		■							■	■	
IX											■	■			■
X									■						■
XI								■		■					
XII			■									■		■	
XIII				■									■		
XIV		■					■					■			
XV								■							

VERTICALEMENT

1. Pleines, peuvent être une preuve d'innocence ; Qui ne résiste donc pas. — 2. Est tout ce qu'il y a de plus au sud ; S'opposa à Napoléon. — 3. Bon, pour le *briquet* ; Se fait secouer par les garçons ; Singe. — 4. Passe à Mulhouse ; Touché ; Fleur ; Démonstratif. — 5. Qui a donc été frappé ; Spécialistes des ballades. — 6. Une toute petite pièce ; Fournit des œufs appréciés. — 7. Pronom ; Pas maintenue. — 8. Essence ordinaire ; Se trouve *en profondeur* ; Cap, en Espagne. — 9. Préposition ; A évoqué dans son œuvre la révolution mexicaine ; Peuvent être collectionnés par ceux qui aiment les claques. — 10. Attire les touristes ; Pas en forme ; Abri. — 11. Caches ; Se reconnaît à ses mâchoires quand elle est anglaise ; Ne devint polie qu'à un certain âge. — 12. Où il n'y a rien à ajouter ; Mot de charretier ; Peut nous donner la main. — 13. A une odeur très reconnaissable ; Quand on est brutal, on peut l'appeler par son nom ; Romains. — 14. Ne vaut pas un stradivarius ; Peut arriver en courant ; Pâques, par exemple. — 15. Fis l'innocent ; Passe à Armentières ; Imiter un dormeur.

Solution du problème n° 2 662

Horizontalement

I. Soudure. — II. Amorti ; Et. — III. Ce ; Cilice. — IV. Kamala ; Is. — V. ED ; Dépit. — VI. Bési ; SA. — VII. Tors ; Dû. — VIII. Emu ; Messe. — IX. — Usiner ; Ut. — X. Tes ; Olé. — XI. Sésostris.

Verticalement

1. Racketteurs (cf. bouchon). — 2. Mead ; CMS. — 3. SO ; Bruits. — 4. *Oreades* ; *Néo.* — 5. Utiles ; Mess. — 6. Dilapider. — 7. Us ; Or. — 8. Récits ; Suli. — 9. Etes ; Arêtes.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

LUNDI 5 MAI

« Ecuries du château de Versailles, moulages antiques grecs et romains », 14 h. 30, à Versailles, grille de la Grande-Ecurie, J. Mauxion.

« Vestiges et souterrains de la montagne Sainte-Geneviève », 15 h., *métro Cardinal-Lemoine, P. Y. Jaslet.*

« Chez un doreur-argenteur », 15 h., métro Arts-et-Métiers, V. Reynaud (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Adieu Belleville », 15 h., métro Place-des-Fêtes, Mme Hager.

« Le quartier du Cherche-Midi, le *fournil* Pollane », 15 h., 2, rue du Cherche-Midi, Mme Just (Mme Hager).

« Hôtel Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou (Tourisme culturel).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 15 h., 12, boulevard Henri-IV, M. Teurnier (Le Vieux-Paris).

« Saint-Nicolas-des-Champs », 15 h., 254, *rue Saint-Martin*, M. Boulo (Histoire et Archéologie).

« Exposition Monet », 15 h., Grand Palais, entrée de l'exposition (Visages de Paris).

« La construction du Louvre et des Tuileries », 15 h., angle rues de *l'Oratoire et de Rivoli, Mme Rouch-Gain.*

CONFÉRENCES

LUNDI 5 MAI

14 h., 15, rue de l'Ecole-de-Médecine, M. Levade : « De la victimité *à la déviance* ».

15 h., musée des Arts décoratifs, F. Autrand : *« La reconstruction de la France »* (fin du quinzième siècle).

15 h. 30, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine, H. Baruk : « La victime devant la psychiatrie ».

17 h. 30, 55, rue de Varenne (Futuribles), J. Attali : « Le nouvel ordre économique international est-il vraiment nouveau ? ».

18 h. 30, lycée J.-Decour, 12, avenue Trudaine, H. Blanquart : « Symbolisme tibétain : le Bardo Thödol ».

19 h. 30, 26, rue Bergère, N. Genton-Sunier : « L'inconscient et sa transfiguration par l'esprit ».

VIVRE A PARIS

Les urgences du dimanche

SANTE

● *UN SECOURS D'URGENCE.* — Appeler le SAMU en téléphonant, pour Paris, au 567-50-50 ; pour l'Essonne, au 088-33-33 ; pour les Hauts-de-Seine, au 741-79-11 ; pour la Seine-Saint-Denis, au 830-92-50 ; pour le Val-de-Marne, au 207-51-41 ; pour le Val-d'Oise, au 032-22-33 ; pour les Yvelines, au 953-83-33 ; pour la Seine-et-Marne, au 437-10-11, ou, à défaut, le 17 (police) ou le 18 (pompiers), qui transmettent *l'appel au SAMU.*

● UN MEDECIN. — A défaut du médecin traitant, appeler la permanence des soins de Paris (542-37-00), ou la garde syndicale des *médecins* de Paris (533-99-11), ou l'Association pour les *urgences médicales* de Paris (A.U.M.P.) (828-40-04) ou S.O.S.-Médecins (707-77-77).

● UNE INFORMATION SUR LES INTOXICATIONS : 205-63-29 *(hôpital Fernand-Widal).*

TRANSPORTS

● AEROPORTS. — Renseigne*ments sur les arrivées et départs* à Orly (687-12-34 ou 853-12-34) ; à Roissy-Charles-de-Gaulle (862-12-12 ou 862-22-80).

● COMPAGNIES AERIENNES. — *Arrivées ou départs des* avions : Air France (320-12-55 ou 320-13-55) ; U.T.A. (775-75-75) ; Air Inter (687-12-12). Renseignements, réservations : Air France (535-61-61) ; U.T.A. (776-41-52) ; Air Inter (539-25-25).

● S.N.C.F. — Renseignements : 261-50-50.

ETAT DES ROUTES

● *INTER SERVICE ROUTES* donne des renseignements généraux au 858-33-33.

Pour des *renseignements* plus précis, on peut s'adresser aux centres régionaux d'information routière. Bordeaux (56) 96-33-33 ; Lille (20) 91-92-33 ; Lyon (78) 54-33-33 ; Marseille (91) 78-78-78 ; Metz (87) 62-11-22 ; Rennes (99) 50-73-93.

P.T.T.

Sont ouverts le dimanche les bureaux de :

— Paris recette principale (52, rue du Louvre, 1er), ouvert 24 heures sur 24 ;

— Paris 08, annexe 1 (71, avenue des Champs-Elysées), ouvert de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 20 heures ;

— Orly, aérogare Sud, annexe 1, ouvert en permanence ;

— Orly, aérogare Ouest, *annexe 2, ouvert de 6 heures à* 23 heures ;

— Roissy principal, annexes 1 et 2 (aéroport Charles-de-Gaulle), ouvert de 8 h. 30 à 18 h. 30.

La Recette principale de Paris assure aussi le paiement des *mandats-lettres, des bons et des* chèques de dépannage, des lettres-chèques ainsi que les remboursements sans préavis sur livret C.N.E.

ANIMAUX

● *UN VETERINAIRE au* 871-20-61 (de 8 heures à 20 heures).

LOISIRS

● L'OFFICE DE TOURISME DE PARIS diffuse une sélection enregistrée des loisirs à Paris : *en français au 720-94-94* ; en anglais au 720-88-98. Son bureau d'accueil du 127, avenue des Champs-Elysées est ouvert le dimanche de 9 heures à 18 heures. Tél. : 723-61-72.

S.O.S.-AMITIE

Vingt-quatre heures sur vingt-quatre à l'écoute au 621-31-31 pour Boulogne-Billancourt ; 364-31-31 pour Bagnolet et 078-16-16 *pour* Evry *(de 14 h. à 6 h. du* matin) et au 296-26-26 pour Paris (de 14 h. à 4 h. du *matin*). Il existe, en outre, un poste en anglais : S.O.S.-Help, au 723-*80-80 (de 19 h. à 23 h.).*

S.O.S.-3e AGE

De 9 heures à 19 heures au *340-44-11.*

BREF

FORMATION PERMANENTE

BOURSES EUROPÉENNES. — La Communauté économique européenne (C.E.E.) offre des bourses pour le développement de programmes communs d'études entre *les établissements d'enseignement* supérieur des différents Etats membres. Pour bénéficier de l'aide financière, les projets doivent être le résultat d'une coopération d'au *moins trois mois.*

★ Renseignements auprès de M. Alan Smith, Institut d'éducation, université de Paris-IX-Dauphine, 1, place du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, 75116 Paris. Tél. : 505-14-10 et 727-86-41.

TOURISME

PARIS VU D'HÉLICOPTÈRE. — La société *Paris-Hélicoptère* organise, à partir de l'héliport de *Balard, dans le quinzième* arrondissement, des survols de la capitale. Au choix : les tours de la Défense pour 120 F (huit à treize minutes), le château de Versailles *pour 180 F (douze à dix-huit* minutes), le tour complet de Paris pour 320 F (vingt à trente-cinq minutes).

★ Paris-Hélicoptère, Héliport de Paris, 4, avenue de la Porte-de-Sèvres, 75015 Paris, tél. 554-12-55.

CIRCULATION

LES AMÉRICAINS ET LA CEINTURE. — Un Américain sur neuf *seulement utilise* sa ceinture de sécurité lorsqu'il est au volant, a indiqué Mme Joan Claybrook, responsable de l'*administration pour* la sécurité routière. Selon elle, les *résultats* « décourageants » de l'étude commandée à ce propos par le département des transports *prouve que les constructeurs ne* font pas assez d'efforts pour mettre au point une ceinture de sécurité réellement pratique. — (A.F.P.)

MAISON

POUR RÉPARER AUTO OU BATEAU. — Un nouveau métal *synthétique*, à base de résine polyester, permet de réparer soi-même une bosse dans la carrosserie d'une auto ou *un trou dans la coque d'un bateau.* Présenté en pâte, le produit permet, après qu'on a débosselé l'aile, d'obtenir une surface dure et lisse prête à être repeinte. Pour colma*ter un trou dans une coque, un* « kit » comprend un tube de résine et un morceau de fibre de verre de 1 mètre carré.

Ce « tissu », imprégné de résine et *durcisseur, s'applique sur* la surface à réparer. Le métal synthétique *Polyfilla* est vendu en pâte (boîte de 250 grammes, 20 F ; 500 grammes, 29 F) ou en tube de 250 grammes, 37 F le kit avec tissu de fibre de verre.

★ Polyfilla, B.P. 91, 93123 La Courneuve, tél. 836-24-69. En vente dans les magasins de bricolage.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	174 F	306 F	422 F	545 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	300 F	550 F	800 F	1 050 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	203 F	335 F	508 F	660 F
II. — SUISSE-TUNISIE	259 F	450 F	650 F	850 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 3 mai 1980 :

DES DECRETS

● Portant règlement d'adminis*tration publique fixant le tarif* général des greffiers des tribunaux de commerce ;

● Portant application des articles du code civil relatifs à l'état civil des personnes nées à l'étranger qui acquièrent ou recouvrent la nationalité française.

DES ARRETES

● Fixant les seuils d'intervention du Fonds national de garantie contre les calamités agricoles ;

● Portant nomination à la Commission nationale des déportés et internés politiques (guerre 1939-1945).

UX OLYMPIQUES

...ge, processus irréversible

... soit d'ores et déjà irréversible. Ainsi, les Soviétiques ont annulé la participation de leurs douze concurrents engagés dans la course internationale sur route de 15 kilomètres qui doit avoir lieu le 4 mai à Far-Hills (New-Jersey). Simultanément, les organisateurs de la Canada Cup — tournoi de hockey sur glace qui devait se disputer en septembre prochain entre les équipes européennes, dont celles américaines et les meilleures équipes européennes dont celle d'U.R.S.S. — ont décidé d'ajourner la compétition « pour manifester contre la manière dont l'Union soviétique menace la paix mondiale en intervenant en Afghanistan ».

Les militants pour la défense des droits de l'homme, qui ont trouvé dans le sport en général, et les Jeux olympiques en particulier, un moyen efficace pour mettre sous le projecteur de l'actualité leurs problèmes, s'en réjouiront sans doute. Pourtant, ne faudrait-il pas s'en alarmer ? Il n'y a pas si longtemps, les échanges sportifs étaient encore un gage de rapports pacifiques entre nations. Les Etats-Unis et la Chine populaire, notamment, n'avaient pas trouvé de meilleur moyen que d'organiser des rencontres de pongistes avant de renouer des relations diplomatiques.

ALAIN GIRAUDO.

FOOTBALL

...dans la course au titre

De notre envoyé spécial

GÉRARD ALBOUY.

ATHLÉTISME

DEUX RECORDS DU MONDE

Le Monde

équipement

ENVIRONNEMENT

DES FORAGES DANS LE GRANIT DU LIMOUSIN

Qui rassurera Mme Chaminaud ?

De notre envoyé spécial

Auriat (Creuse). — A la limite de la Creuse et de la Haute-Vienne, le village d'Auriat est vert, rouge et gris. L'herbe du printemps limousin est d'un vert profond et cache un sol rougeâtre auquel répond curieusement la cine des arbres où les bourgeons n'ont pas encore éclaté. Mais il ne faut pas creuser beaucoup pour découvrir un granit gris clair, et un simple coup d'œil sur les murs montre que les habitants ne sont pas allés chercher bien loin de quoi construire leurs maisons.

Il y a du granit à Auriat. Sur plus de 1 kilomètre de profondeur. Voilà pourquoi une sorte de derrick est apparu en mars sur un éperon. Sous le derrick, un trou profond s'enfonce dans le granit. Un trou qui inquiète fort Mme Chaminaud. Un mauvais plaisant lui a parlé de pétrole, mais cette robuste paysanne sait bien qu'il n'y a pas de pétrole en Limousin.

A 30 kilomètres, il y a de l'uranium, mais Mme Chaminaud est convaincue qu'à Auriat ce sera bien plus grave. On veut y mettre des déchets nucléaires dont personne ne veut. *« Non à Auriat, poubelle nucléaire »*, proclament des affichettes qui jalonnent les étroits chemins vicinaux que rien d'autre ne balise.

Le village est à 4 kilomètres, mais la maison de Mme Chaminaud n'est qu'à 800 mètres du trou. Des premières loges peu enviables. Et Mme Chaminaud se lamente : *« On était si tranquilles... J'espère que s'ils font quelque chose ils le feront bien... »* Et avec résignation : *« Mourir de ça ou d'autre chose... »*

Nul n'a pris la peine de dire à Mme Chaminaud — ni à M. Chambon, le maire d'Auriat — qu'avant de *« mourir de ça »* elle aura encore longtemps vécu. Les foreurs de la SOREIS (1) font un trou pour renseigner le Bureau de recherches géologiques et minières (B.R.G.M.). Ils n'ont pas à en savoir plus. Les géologues du B.R.G.M. analysent les carottes pour le compte du Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.). Officiellement, leur science s'arrête là. Le C.E.A. n'a pas de représentant sur place, et d'ailleurs il travaille dans le cadre d'un programme de recherches de la Communauté européenne.

En août dernier, la préfecture a averti M. Chambon que le B.R.G.M. viendrait faire... des recherches géologiques. Le chantier s'est installé en mars. Pas de nuisances, mais *« ils esquintent nos routes »*. Pour en savoir plus, le maire est récemment *« monté au chantier »*. On lui a laissé entendre ce qu'il en était, mais nul n'avait qualité pour l'informer précisément. Ni pour lui dire *« à quoi ça sert »*.

M. André Giraud, ministre de l'industrie, répondant le 9 avril au député de la Creuse, M. André Chandernagor, a admis qu'on pouvait envisager de stocker des déchets radioactifs dans du granit. Auparavant, il n'était question que de mise au point de méthodes de forage, de conception d'abris souterrains — des abris pour quoi ? M. Giraud a indiqué que l'exiguïté du terrain où l'on fore ne permettait pas un stockage des déchets. Précision plus nuisible qu'utile : le terrain en question est entouré d'hectares apparemment semblables. M. Chambon ne cache pas que le ministre ne l'a pas convaincu : *« Le ministre s'en fout... ; dans quelques mois, il ne sera plus là. »*

Autre argument ministériel, plus solide, et facilement vérifiable sur place : le diamètre du forage — une dizaine de centimètres — est beaucoup trop faible pour laisser passer des conteneurs de déchets radioactifs. Mais certains habitants d'Auriat croient savoir qu'il y aura d'autres trous... Rumeurs en partie fondées, qu'aucune information responsable ne vient contrebalancer.

Avant la fin de l'été

Le forage sera sans doute fini avant la fin de l'été. Peut-être sera-t-il accompagné d'un ou deux forages moins profonds, dans lesquels on injectera de l'eau sous pression pour étudier la porosité de la roche. Puis les études se poursuivront en laboratoire.

Dans d'autres pays d'Europe, on étudie à grande profondeur d'autres types de terrains. La confrontation permettra éventuellement de choisir un type de terrain pour stocker à long terme les déchets radioactifs. Stockage dont on rappelle au C.E.A. qu'il n'est pas d'actualité. Les déchets seront incorporés dans du verre, suivant le procédé actuellement exploité à l'atelier de vitrification de Marcoule, et conservés sur place. Il est hors de question de les enterrer ; il est même important de les garder longtemps « sous la main » pour étudier le comportement à long terme du verre. Le volume de verre produit — un millier de mètres cubes environ d'ici à l'an 2000 — ne justifie d'ailleurs pas l'énorme investissement d'un « cimetière » à grande profondeur.

Les habitants d'Auriat ont donc encore de longues années de tranquillité devant eux. Mais qui va le leur dire, qui fera l'effort de les convaincre ? Deux cents villageois de la Creuse, cela compte si peu, vu de Paris.

MAURICE ARVONNY.

(1) La SOREIS est une filiale de la COGEMA (Compagnie générale des matières nucléaires), spécialisée dans les forages.

La France refuse de payer sa cotisation à l'Union internationale pour la conservation de la nature

La France va-t-elle se voir privée de tous ses droits au sein de l'Union internationale pour la conservation de la nature (U.I.C.N.) pour n'avoir pas payé sa cotisation depuis deux ans ?

Les statuts de cet organisme scientifique à caractère non gouvernemental autorisent son assemblée générale à le faire. La carence de la France à remplir ses devoirs financiers est d'autant plus étonnante que l'U.I.C.N. a été créée en 1947, notamment sur l'initiative de naturalistes français. L'Union est devenu l'un des organes satellites des Nations unies et a réussi à asseoir son autorité par la qualité de ses interventions.

L'U.I.C.N. se donne pour mission de promouvoir la coopération entre les gouvernements, de préparer les projets d'accords internationaux, de favoriser les mesures concrètes, la recherche scientifique et la diffusion des informations concernant la protection de la nature. Elle a récemment contribué à élaborer la stratégie mondiale de la conservation qui a été solennellement proposée à tous les gouvernements (*le Monde* du 7 mars et du 9 mars 1980).

Soixante pays font partie de l'U.I.C.N., dont le siège est en Suisse. Chaque pays, en fonction de sa population et de son revenu national, paye une cotisation. Celle de la France est modique : 200 000 francs. Pourtant elle n'a été versée ni en 1979 ni en 1980.

Le gouvernement n'est pas satisfait du fonctionnement de l'U.I.C.N. Il souhaitait que notre représentant siégeant parmi les trente membres du conseil de l'U.I.C.N. soit un fonctionnaire. Or il est de tradition que les conseillers de l'U.I.C.N. soient cooptés à ce poste en raison de leurs compétences scientifiques ou juridiques et non comme représentant d'un Etat. Aussi, lorsque, en octobre 1979, la France présenta par deux fois des fonctionnaires du ministère de l'environnement au conseil de l'U.I.C.N., ceux-ci ne furent pas élus. Le conseil leur préféra à la quasi-unanimité le professeur François Ramade, ancien président de la Fédération des sociétés de protection de la nature, professeur d'écologie à Paris-Sud et auteur de sept ouvrages, dont l'un, *Eléments d'écologie appliquée*, est un « classique » traduit en plusieurs langues.

Faut-il voir dans le non-paiement de la cotisation française un signe de dépit pour cette rebuffade, voire une mesure de rétorsion ?

M. A.-R.

● *Marée noire devant le port d'Helsinki* à la suite de l'échouage d'un cargo brésilien sur un rocher. Le pétrole se répand sur 10 kilomètres carrés de mer et n'a pas encore atteint la côte. — *(U.P.I.)*

● *Les protestants au secours du Rhin.* — Au cours d'une conférence qui s'est tenue dans le Bas-Rhin, les représentants des Eglises protestantes de France, des Pays-Bas, d'Allemagne fédérale, de Suisse et d'Autriche ont décidé d'intervenir dans l'affaire de la pollution saline du Rhin, à propos de laquelle les gouvernements n'arrivent pas à trouver un terrain d'entente. Les représentants de ces Eglises ont demandé à tous leurs responsables d'entreprendre des démarches pour parvenir à une solution.

QUATORZE ORGANISATIONS DU LOIRET DEMANDENT LA CRÉATION D'UNE COMMISSION DE CONTROLE DES CENTRALES NUCLÉAIRES.

(De notre correspondant.)

Orléans. — Quatorze organisations du Loiret, dont le P.S., la C.F.D.T. et diverses associations locales de défense, qui viennent de se réunir à Orléans, demandent la création d'une commission de contrôle et d'information sur la sécurité des centrales nucléaires, comme cela vient d'être fait dans le Loir-et-Cher avec l'accord du préfet.

Les habitants du Loiret se trouvent « environnés » par trois centrales : Saint-Laurent-des-Eaux, Dampierre-en-Burly et Belleville-sur-Loire (Cher). Jamais ils n'ont été consultés sur cette concentration d'ouvrages à leurs portes. Le grave incident survenu à Saint-Laurent-des-Eaux, situé à la limite des deux départements du Loir-et-Cher et du Loiret (*le Monde* daté 16-17 et 27 mars derniers), les rejets importants de gaz radioactif dans l'atmosphère, quelques jours seulement après l'arrêt du réacteur endommagé, ont fait naître une certaine inquiétude.

Les habitants ne comprennent pas pourquoi l'enquête publique sur le rejet des effluents gazeux de la seconde tranche de réacteurs en construction à Saint-Laurent s'est limitée aux départements du Loir-et-Cher et à une seule commune du Loiret, Tavers, alors que leur département se trouve sous les vents dominants de la centrale. Une requête a été adressée au tribunal administratif d'Orléans pour demander que l'enquête publique soit élargie au Loiret.

Les quatorze organisations demandent donc la création d'une commission comprenant des élus, des représentants des syndicats et des associations de défense, qui puisse faire appel à « des experts indépendants », ce qui leur paraît *« une nécessité pour la démocratie »*. Elles réclament, en outre, la publication des plans ORSEC-RAD.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Les deux assemblées régionales de Bourgogne explorent les voies de la concertation à propos du VIII° Plan

De notre correspondant

Dijon. — Un premier pas vers une meilleure concertation entre le conseil régional de Bourgogne et le comité économique et social a été franchi, lundi 28 avril, à l'occasion de la première réunion entre des membres de ces deux assemblées. Cette rencontre avait pour but *« d'aborder certaines réflexions préalables »*, avant que les groupes de travail du plan de développement et d'aménagement de la région n'engagent leurs travaux. C'est ainsi que se sont trouvés réunis les membres du bureau et de la commission régionale, de la commission dite « plan - finances - synthèse », les présidents et les rapporteurs des commissions du conseil régional et du comité économique et social (C.E.S.).

Cette première prise de contact ne donna lieu à aucun affrontement entre les élus de gauche et ceux de la majorité. Les uns et les autres ont souhaité la coopération. Mais M. Bazin (R.P.R.) a toutefois estimé qu'il ne fallait pas *« exagérer l'effort de démocratisation »* fait par la nouvelle majorité (le conseil régional est présidé par M. Pierre Joxe (P.S.), qui a voulu associer les membres du C.E.S. aux six groupes d'étude dans le but de préparer le huitième plan. Selon lui, *« nous allons à la technocratisation : les documents arrivent non plus de la mission régionale, mais du cabinet du président du conseil régional... »*.

M. Pierre Joxe avait pourtant souligné que *« quand on est majoritaire dans une assemblée, on y applique son programme »*.

Les représentants de l'assemblée socio-professionnelle ont émis des réserves d'une nature un peu différente. Ainsi, M. Bernard Thoreau (C.F.D.T.) s'est montré inquiet sur « l'autonomie » du C.E.S. M. Charles Delatte, président du C.E.S. (P.R.), devait rassurer le responsable de la C.F.D.T. en affirmant : *« Même si nous participons aux groupes de travail, le C.E.S. continuera comme par le passé à réaliser et à faire connaître ses travaux et ses activités. »* Enfin, M. Thoreau a tenu à réaffirmer l'indépendance de l'organisation syndicale par rapport au pouvoir politique.

M. Louis Nonque (Fédération des exploitants agricoles de l'Yonne), devait quitter la séance en disant qu'il n'avait *« ni le cœur ni l'esprit à poursuivre en raison des difficultés que connaît actuellement le monde agricole. »*

A M. André Faivre (P.C.), vice-président du Conseil régional, qui souhaitait la participation des départements, sous forme de consultations à l'élaboration du plan régional, M. Michel Rasera (P.S.), président de la commission régionale, a répondu qu'il fallait effectivement établir des relations systématiques avec les départements sous la forme de contrats passés avec la région.

Le rapporteur de la commission « plan - finances - synthèse » du Conseil régional, M. Roland Carraz (P.S.), a ensuite exposé les différentes étapes de la préparation du VIII° Plan en Bourgogne. Les premiers débats sur les grandes orientations de la politique régionale pour la période 1981-1985 auront lieu lors de la session de juillet.

« Toutes les ambiguïtés sont-elles levées ? En tout cas, personne ne s'opposera à des améliorations », a déclaré pour conclure M. Pierre Joxe.

CHARLES MARQUES.

LES SECRETS DE LA FISCALITÉ LOCALE EN ILE-DE-FRANCE

Après notre article intitulé « Des communes plus riches que les autres et inégalement traitées par le fisc » (le Monde du *29 avril, page 41), qui faisait référence à une étude fiscale de l'institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France, nous recevons de M. Gaston Mercou, maire adjoint de Saint-Leu-la-Forêt (Val-d'Oise), la lettre suivante :*

Vous indiquez que le document est disponible au 21-23, rue Miollis, à Paris.

Ce document étant intéressant dans le cadre de nos réflexions sur le plan communal, j'ai donc téléphoné pour que l'on me l'expédie.

Quelle fut ma surprise de m'entendre répondre qu'il n'était plus disponible car épuisé et qu'une nouvelle impression était envisagée sans pouvoir me préciser la date.

Les hésitations de ma correspondante me fit rappeler à nouveau.

La réponse fut la même : *« plus disponible »*, mais après mon insistance pour avoir des précisions, la réponse fut : *« On m'a dit de répondre que l'étude n'était plus disponible et de prendre nom et adresse des personnes. »* J'étais de plus en plus dans le doute. Je demande à parler au directeur. Après de longs silences, j'ai une personne au bout du fil me précisant : *« Sur ordre du huissier de tutelle nous ne pouvons fournir ce document depuis hier. »*

Ma question : *« Est-ce en rapport avec l'article du journal* le *Monde ? »* Long silence... approbateur. »

[Pour notre part, nous nous sommes procurés ce document il y a un mois environ, à l'IAURIF, 21, rue Miollis, en l'achetant au bureau d'accueil.

Au moment même où le gouvernement fait étudier par le Parlement le plan de développement des responsabilités communales, il est pour le moins surprenant que cette étude, qui n'est pas confidentielle, soit retirée de la vente. Il reste aux élus qui veulent savoir ce qu'il en est de la fiscalité en Ile-de-France à demander communication de ce document directement au président du conseil d'administration de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France, M. Lucien Lanier, préfet de région (29, rue Barbet-de-Jouy, 75007 Paris), ou à son directeur général, M. Bernard Hirsch, préfet, directeur régional de l'équipement (21, rue Miollis, 75015 Paris).]

TRANSPORTS

Le plan de redressement d'Air Alpes prévoit trente-sept licenciements et la fermeture de plusieurs lignes

De notre correspondant

Chambéry. — Le nouveau plan de restructuration de la compagnie régionale Air Alpes, que vient de présenter M. Philippe Boyer, son président, prévoit la suppression, dès le mois de septembre 1980, de plusieurs lignes, notamment Aurillac-Paris, Roanne-Paris et Reims-Lyon, ainsi que le licenciement de trente-sept personnes sur les deux cent dix salariés que compte l'entreprise. Le conseil d'administration, auquel ce plan a été soumis, espère que les lignes ainsi abandonnées pourront être reprises par des compagnies dites « de quatrième niveau », qui recevraient le soutien des chambres de commerce concernées.

Air Alpes ne maintiendra que ses lignes à fort coefficient de remplissage : Chambéry - Paris, exploitée en Fokker-28 (soixante-cinq places) et Fokker-27 (quarante-huit places), et Annecy-Paris, exploitée en Beechcraft-99 (quinze places), mais qui, en raison de l'importance de la clientèle, sera remplacé par un Fokker-27 si la *piste* de *l'aéroport* d'Annecy-Meythet est allongée.

D'autre part, Air Alpes orientera désormais ses activités principalement vers l'affrètement d'appareils pour le compte d'Air France et d'Air Inter. La compagnie régionale exploite déjà les lignes Marseille - Barcelone, Marseille-Milan, ainsi que Lyon-Zurich pour Air France, Metz-Paris-Reims, ainsi que Metz-Lyon - Marseille - Corse pour Air Inter.

Ce plan, aux yeux de M. Boyer, devrait permettre d'assurer l'équilibre financier de la compagnie régionale à partir de 1981. Mais, cette année, l'entreprise sera contrainte de solliciter des concours financiers régionaux en se tournant notamment vers l'établissement public régional de Rhône-Alpes. *« Sans aide importante nous ne pourrons passer l'année »*, a déclaré le président d'Air Alpes, qui a regretté que l'accord passé il y a dix mois entre sa compagnie et la société Air Alsace n'ait pas reçu d'application *« dans la mesure où les Alsaciens ont recherché une solution purement régionale à leurs problèmes »* et écarté dans les faits un regroupement avec Air Alpes.

CLAUDE FRANCILLON.

● *Un armement britannique passe sous le contrôle de l'armateur de Hongkong, M. Tung.* — L'une des principales compagnies maritimes britanniques, Furness Withy, va passer sous le contrôle d'un armateur de Hongkong. L'offre publique d'achat a été acceptée par les porteurs de 93,55 % des actions ordinaires. L'offre émane de l'Orient Overseas Container, appartenant au très riche armateur C. Y. Tung. Le groupe Tung, déjà l'une des plus grandes entreprises maritimes du monde, connaît ainsi une nouvelle expansion. — *(A.F.P.)*

● *Un bateau* qui assurait la liaison régulière entre l'île de Sandwip et le port de Chittagong, situé au sud-est de Dacca (Bangladesh), a chaviré, le 2 mai, dans le golfe du Bengale. Une soixantaine de passagers sont portés disparus. — *(A.F.P.)*

LE FINANCEMENT DES TRANSPORTS EN COMMUN

Le gouvernement annule une délibération des élus du Territoire de Belfort

(De notre correspondant.)

Belfort. — Un décret du premier ministre du 29 avril 1980 vient d'annuler une délibération du conseil général du Territoire de Belfort remontant au 20 décembre 1979. La majorité socialiste du conseil général avait décidé le blocage d'une partie des crédits de fonctionnement de la préfecture pour un montant de 130 000 F. Elle voulait ainsi protester contre l'attitude de l'Etat dans le conflit qui oppose trente-neuf communes membres d'un syndicat mixte des transports en commun aux principaux employeurs du Territoire qui refusent d'acquitter la taxe dite de versement transport (*le Monde* du 16 avril). M. Raymond Forni, député (P.S.), président du syndicat mixte, a affirmé que M. Le Theule, ministre des transports, lui avait lu à Paris une lettre qu'il lui destinait. Dans cette lettre, le ministre aurait affirmé le bien-fondé de la position des élus locaux. La lettre promise n'étant jamais parvenue à son destinataire, la majorité du conseil général vota les mesures de rétorsion envers le préfet.

La délibération des élus précisait que la commission départementale pourrait débloquer les crédits si l'attitude de l'Etat changeait. Le Conseil d'Etat, ayant été consulté, a estimé que les pouvoirs budgétaires ainsi donnés à la commission départementale dépassaient ceux fixés par la loi du 10 août 1871...

Mais, entre-temps, l'Etat a fait amende honorable : M. Jean-Pierre Chevènement, député (P.S.) de Belfort, a reçu, la semaine passée, un courrier de M. Jacques Barrot (1). Le ministre de la santé et de la sécurité sociale soutient dans sa lettre les positions prises par les élus membres du syndicat mixte des transports... — P. M.

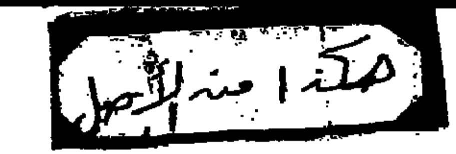
(1) Le produit de la redevance transport est versé par les employeurs à l'Union pour le recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales (URSSAF).

SEPT AUTOMOBILISTES SUR DIX ESTIMENT « INACCEPTABLE » LE PRIX DE L'ESSENCE

Soixante-dix pour cent des automobilistes estiment le prix de l'essence excessif, voire inacceptable, alors que 37 % d'entre eux trouvent excessif celui de la vignette et 30 % celui de l'assurance. C'est ce qui ressort d'un sondage réalisé entre le 15 février et le 10 avril par l'Association française des automobilistes (AFA). Plusieurs millions de questionnaires ont été distribués, et l'AFA a établi les résultats de son enquête sur la base de mille cinq cent quatre-vingt-quinze réponses choisies au hasard, mais en tenant compte de l'importance du nombre d'automobilistes selon les régions.

Le sondage révèle également que 77 % des personnes interrogées sont hostiles à l'utilisation des codes en ville, alors que 20 % y sont favorables. (Rappelons que, le 9 avril devant le Sénat, M. Joël Le Theule, ministre des transports, a nettement indiqué qu'il n'était pas question que le gouvernement revienne, pour le moment, sur l'obligation de rouler en code.)

En revanche, l'opinion des automobilistes est partagée sur la question du port de la ceinture de sécurité en toutes circonstances : 47 % sont pour et 50 % sont contre.



MENT DU TERRITOIRE

blées régionales de Bourgogne
les voies de la concertation
propos du VIIIe Plan

De notre correspondant

CHARLES MARQUES

LES SECRETS DE LA FISCALITÉ LOCALE EN ILE-DE-FRANCE

Le Monde

économie

En Grande-Bretagne

EN RAISON NOTAMMENT DU PRIX DE SON « TRANSFERT » (19 MILLIONS DE FRANCS)

La nomination d'un Américain à la tête de l'entreprise nationale B.S.C. provoque une levée de boucliers

De notre correspondant

Londres. — La *nomination* de M. Ian MacGrégor, industriel et homme d'affaires américain d'origine écossaise, à la tête de la British Steel *Corporation* (B.S.C.), entreprise nationalisée de la sidérurgie, en remplacement de Sir Charles Villiers, partant à la retraite, provoque de vifs remous dans les milieux politiques et industriels. Pour obtenir le concours, pendant trois ans, de M. MacGrégor, le gouvernement s'est engagé à payer une somme d'environ 2 millions de livres (19,2 millions de francs) à la banque d'affaires américaine Lazard Frères, dont il était l'un des associés. Cette somme représente, d'une part, une sorte de droit de transfert, analogue à celui payé par un club de football pour « acheter » un joueur émérite et, d'autre part, le paiement d'un pourcentage variable selon le succès de la performance de l'homme d'affaires américain, qui devra être appréciée par un comité indépendant.

Les travaillistes *s'indignent* que le contribuable britannique soit ainsi appelé à payer un droit de transfert aussi élevé pour un homme d'affaires étranger sexagénaire (soixante-sept ans), approchant de la retraite, mais plus encore qu'une banque américaine soit pratiquement associée aux bénéfices escomptés. « *A ce prix-là*, a dit un leader syndicaliste, *M. MacGrégor devrait « marcher sur les eaux »*, tandis que M. Grimond, député libéral, se demandait ironiquement si, en cas de mauvaises performances, Lazard Frères ne devrait pas être obligé de rembourser tout ou *partie* des sommes payées.

Le malaise et même l'indignation provoqués par la nomination de M. MacGrégor sont partagés *par de nombreux conservateurs*, notamment dans les milieux de *l'industrie, qui s'étonnent* que le gouvernement ait fait appel à un étranger pour diriger une entreprise nationalisée de préférence à des hommes d'affaires ou à des managers britanniques, tout aussi compétents. Ils doutent en outre que M. Mac Grégor soit l'homme miracle, qui pourra sortir B.S.C. de ses difficultés permanentes. M. Matthews, P.D.-G. d'un groupe industriel et financier publiant *divers journaux*, dont *le Daily Express*, a déclaré que cette *nomination représentait « une insulte pour l'industrie et les travailleurs britanniques »*, tandis que M. Atkinson, appelé prochainement à la direction des chantiers navals nationalisés, envisage qu'un droit de transfert soit payé à la compagnie privée qu'il est obligé de quitter pour assurer ses nouvelles fonctions.

Nombreux sont les députés conservateurs qui estiment que le gouvernement, et plus particulièrement Sir Keith Joseph, ministre de l'industrie, ont commis une sérieuse erreur psychologique en favorisant d'abord un étranger et en le payant à un prix qui ne peut que crisper les travailleurs, auxquels on demande de se restreindre et de faire preuve de modération dans leurs revendications salariales. Reste à savoir combien de députés conservateurs rejoindront les travaillistes dans le vote des Communes qui, la semaine prochaine, doit sanctionner la nomination de M. MacGrégor.

Le gouvernement a refusé le débat spécial que demandait l'opposition, et Mme Thatcher est sortie de sa réserve pour soutenir sir Keith, principale cible de l'opposition. Elle a souligné que le paiement d'un « transfert » était une pratique courante aux Etats-Unis. Rappelant que la B.S.C. perdait *actuellement un million de livres* par jour, elle a déclaré que les sommes payées à Lazard Frères étaient insignifiantes par rap*port aux centaines de millions* de livres que le nouveau P.D.-G. *pourrait économiser au Trésor.*

Apparemment, les remous créés par cette *nomination* n'ont pas affecté M. MacGrégor, décrit par ses collègues *comme un « homme de granit »*. Au cours de sa première conférence de presse, dans ses nouvelles fonctions, il a confirmé que son traitement annuel de 48 500 livres (465 000 francs, soit un peu moins de 39 000 francs par mois) ne représentait qu'une modeste proportion de ses revenus venant des diverses participations qu'il a gardées dans des affaires américaines. Bref, il a laissé entendre qu'il agissait par dévouement et aussi par affection pour son pays d'origine.

Il a ajouté que le gouvernement travailliste l'avait autrefois sollicité pour ce poste, mais qu'il n'avait pu donner suite, à cette époque, à cette proposition, compte tenu de ses engagements. Cette précision ne manquera pas d'être utilisée par le gouvernement. M. MacGrégor s'est montré *relativement pessimiste* sur l'avenir de la B.S.C., laissant entendre *qu'il serait peut-être amené* à augmenter le nombre des licen*ciements* au-delà *du chiffre de* cinquante-deux mille prévu par *son prédécesseur*. De même, il n'est pas sûr que l'objectif qui est de réduire la capacité de production annuelle de la British Steel de vingt et un à quinze millions de tonnes pourra être atteint, compte tenu de l'état du marché.

HENRI PIERRE.

Les Nations unies adoptent un code de conduite sur les pratiques commerciales restrictives

De notre correspondante

Genève. — Après environ onze années de négociations et un échec essuyé lors de l'avant-dernière session (« le Monde » du 12 décembre 1979), un code de conduite précisant les règles et les principes applicables au commerce international a été adopté à la *conférence* des Nations unies sur les pratiques commerciales restrictives (P.C.R.). Les sociétés transnationales, de même que les *entreprises* d'Etat, y compris *celles des pays de l'Est, devront* respecter le code, dont l'objectif principal consiste à supprimer un genre de trafic préjudiciable au commerce international, plus particulièrement à celui des pays pauvres.

Des concessions de taille ont été nécessaires pour parvenir à un consensus. Ainsi, le groupe dit des « 77 » (pays, riches et pauvres, du tiers-monde) a fini par accep*ter que le code ne revête aucun* caractère contraignant et soit en *fait démuni de toute autorité* juridique. Cette position, prise *dans le désir de voir cette dernière* session de la CNUCED (Confé*rence des Nations unies sur le* commerce et le développement) aboutir, peut être considérée comme un sacrifice véritable, car la plupart des pays de ce groupe, notamment les plus démunis, souffrent des activités accrues des sociétés transnationales.

Les pays industrialisés ont, pour leur part, enfin admis que celles-ci ne soient pas épargnées par les dispositions du code. La délégation française notamment ne ménagea pas ses efforts en ce sens. En outre, il a été difficile, pour les Etats-Unis, *qui ont adopté* une législation nationale antitrust, d'encourager, sur le plan international, une liberté sans frein. De leur côté, les pays de l'Est, qui se sont montrés très réticents, visiblement *soucieux que leurs entre*prises d'Etat échappent à tout *code de conduite, même si ce der*nier ne prévoit aucune sanction, *ni le moindre système* de surveillance, se sont également décidés à *signifier* leur adhésion à l'accord.

La conférence, qui a été présidée par M. José Sanchis Munos (Argentine), doit transmettre le texte adopté à l'Assemblée générale des Nations unies, lui recom*mandant de convoquer, dans cinq* ans, une nouvelle réunion, tou*jours placée sous les auspices de* la CNUCED, afin de revoir l'en*semble des principes et des règles* adoptés à Genève. Cet accord devra permettre de fixer ou, s'il y a lieu, de renforcer, un contrôle des P.C.R. aux niveaux régional et national.

La CNUCED apportera aux pays pauvres une assistance technique *dans ce domaine. Pour leur part,* les entreprises transnationales *devront éliminer de leur activité* toute pratique pouvant avoir pour *effet de* limiter l'accès au marché ou restreindre « *indûment* » les possibilités de concurrence, comme l'exercice d'un contrôle abusif, le refus d'approvisionnement ou certains arrangements concernant la répartition des marchés ou de la clientèle, ainsi que des accords de prix à l'importation ou à l'exportation.

Malgré son aspect quelque peu « platonique », l'accord est considéré à *Genève* comme un succès, car il marque un grand pas vers un *éventuel* aboutissement des négociations en cours sur un code de conduite pour le transfert des techniques et ouvre la voie aux négociations globales Nord-Sud qui vont se tenir cet été à New-York.

ISABELLE VICHNIAC.

CONJONCTURE

Devant l'Académie des sciences morales et politiques

M. Michel Albert défend la nouvelle planification française

« *C'est au niveau de l'organisation internationale qu'il faut agir en vue d'un nouvel ordre économique mondial* », indique M. Michel Albert, commissaire général au Plan, au terme de la communication qu'il a faite lundi 28 avril devant l'Académie des sciences *morales et politiques*.

Les idées du commissaire général sont connues depuis qu'a été mis en chantier le VIIIe Plan, dont le Parlement devra débattre à l'automne. M. Michel Albert ne *se relâche pas* dans sa volonté d'adapter le plan à la situation économique que connaissent tous les pays occidentaux.

Si nouvelle planification il doit y avoir, c'est que nous entrons dans l'ère de l'« imprévisibilité ». Etant donnée l'ampleur des aléas internationaux, « *il devient impossible de prétendre enfermer l'avenir dans un schéma unique considéré comme le plus probable* ».

C'en est fini de la « prospection centrale normative », qui consistait notamment à fixer un taux *de croissance* théorique. On a recours maintenant à l'étude des *éventualités diverses*, étant admis que, à travers toutes ces éventualités, « *on tend à préserver la possibilité de réaliser des objectifs tels qu'ils ressortent notamment du programme d'action prioritaire qui seront mis en œuvre par le VIIIe Plan, comme ils l'ont été par le VIIe Plan* ».

« *Mais cela ne nous autorise pas à extrapoler les résultats obtenus*, indique le commissaire général, *car les conséquences du deuxième choc pétrolier risquent d'être autrement graves que celles du premier. En effet, il me semble que l'économie mondiale tend à s'inscrire dans l'incohérence croissante d'une sorte de « triangle diabolique » dont les sommets sont les suivants : dans les pays développés, un excès de capacités physiques de production inemployées ; dans les pays producteurs de pétrole, un excès de ressources financières qui ne trouvent pas à s'employer dans des conditions de sécurité raisonnables ; dans le reste du monde, d'immenses besoins physiques qu'on ne parvient pas à satisfaire.* »

C'est ici que se justifie l'appel à l'organisation internationale pour l'instauration *d'un ordre* économique mondial, car les difficultés que nous *connaissons*, rappelle en conclusion M. Michel Albert, proviennent d'un immense retournement de la géographie économique du monde : ce qui était abondant et peu coûteux (les matières premières) devient rare et cher et le savoir-faire industriel n'est plus l'apanage des pays occidentaux. — F. S.

La « guerre de l'acier » entre les États-Unis et la C.E.E.

La commission américaine du commerce international décide que U.S. Steel a subi un préjudice

La commission américaine du commerce international, saisie le 21 mars dernier d'une plainte en dumping à l'encontre des exportateurs d'acier de la C.E.E. déposée par la société sidérurgique U.S. Steel, a rendu jeudi 1er mai une décision préliminaire défavorable aux Européens. La commission a décidé qu'il était « *raisonnable d'estimer* » que U.S. Steel avait subi « *un préjudice ou la menace d'un préjudice* » en *raison des prix auxquels* les produits sidérurgiques européens sont *vendus sur le marché américain.*

Parmi ces produits figurent les tôles en acier au carbone, les bobines d'acier laminé à chaud et à froid, une certaine catégorie de poutrelles. La commission, organisme gouvernemental indépendant, va poursuivre son enquête afin de prendre une décision définitive le 17 octobre prochain. Si sa seconde décision confirme la première, elle sera en droit de demander l'imposition des droits compensatoires sur les aciers européens importés aux Etats-Unis. De son côté, le ministère américain du commerce poursuivra séparément sa propre enquête sur les accusations de U.S. Steel, ouverte le 10 avril dernier.

La décision préliminaire de la commission a été prise en dépit des recommandations du ministère fédéral de la justice, qui préconisait le rejet de la plainte de la société américaine (*le Monde* du 25 avril), et des déclarations rassurantes du président Carter, selon lesquelles « *la plainte de U.S. Steel ne devait pas être considérée comme un acte hostile du gouvernement des Etats-Unis, une différence existant entre les orientations de l'administration et l'action des patrons de l'acier* ». Cette décision risque en outre d'envenimer le débat entre les Etats-Unis et la C.E.E. et de relancer la « guerre de l'acier » entre les deux continents.

Les producteurs européens se demandent pourquoi les sidérurgistes américains les ont pris comme cible et non pas le Japon, qui exporte plus qu'eux, ou surtout les pays tiers (Canada, Brésil, Espagne, etc.). Ces derniers ont doublé leurs exportations depuis 1975 et vendent aux Etats-Unis autant d'acier que la C.E.E., dont les expéditions restent assez stables depuis dix ans (4,5 % à 6 % de la consommation américaine) et ont même *diminué* de 30 % l'an dernier. Ensuite, ils s'étonnent, pour ne pas dire plus, que le respect du système officiel des prix minima (*trigger price*), établi par référence aux coûts de *production japonais et mis en* vigueur au début de 1979, ne mette *pas les exportateurs à l'abri d'ac*cusation de dumping. Enfin, ils *estiment qu'il est totalement* injuste, comme le voudrait la régle*mentation américaine, de ne pou*voir inclure les coûts de transport dans leurs prix départ usine (objet du litige), alors que cela est permis aux entreprises américaines pour leurs ventes aux Etats-Unis, territoire particulièrement vaste.

Pour la France, l'enjeu est de taille, car elle exporte, bon an mal an, depuis dix ans, pour *500* millions de dollars d'acier, soit 1,4 million de tonnes dont la production occupe quatre mille à cinq *mille personnes*. Ajoutons que les importations américaines de produits *sidérurgiques se maintien*nent depuis dix ans dans une *fourchette de 13 % à 17 % de la* consommation nationale des *Etats-Unis et qu'elles ont diminué* de 2 % en 1979. — F. R.

ÉTRANGER

LES CRÉDITS DE LA BANQUE AMÉRICAINE EXPORT-IMPORT ONT AUGMENTÉ D'UN TIERS EN 1979

Washington (*A.F.P.*). — Les crédits à l'exportation accordés par la banque Export-Import pendant l'année budgétaire terminée le 30 septembre ont totalisé 3,7 milliards de dollars contre 2,8 milliards de dollars au cours de l'exercice précédent (en augmentation de 32 % selon le rapport annuel de cette banque). Les principaux bénéficiaires ont été aux Etats-Unis les constructeurs *aéronautiques (1,4 milliard, soit* 38 % du total), les fabricants de *biens d'équipement pour la pro*duction d'électricité et les mines. *Sur le plan géographique*, il s'agit de l'Asie (1,38 milliard), l'Afrique (0,71 milliard), l'Europe (0,68 milliard) et l'Amérique latine (0,59 milliard).

Les principaux pays bénéficiaires ont été la Corée du Sud (721 millions de dollars, dont plus *de la moitié* pour des centrales nucléaires), Taïwan (523 millions *de dollars, dont 212 millions* pour une aciérie), l'Algérie (382 millions *de dollars, dont* 313 millions pour la nouvelle unité de liqué*faction* du gaz naturel d'Arzew), le Brésil (226 millions de dollars, dont 97 millions pour des avions civils), la Grande-Bretagne (222 millions de dollars pour des avions civils), la Yougoslavie (183 millions de dollars), le Mexique (173 millions de dollars) et Singapour (154 millions de dollars pour l'achat d'avions civils).

Le taux de prêt de base pour l'exercice sous revue s'est située entre 7,75 % et 8,75 %, mais la banque a été amenée à consentir pour dix-neuf prêts, des taux inférieurs afin de soutenir la *concurrence des crédits « mixtes »* offerts par la France, la R.F.A. et le Japon. *Un prêt de 100* millions de dollars a été ainsi *accordé à la Tunisie à 5,5 %, pré*cise le rapport.

LA R.F.A. ACCORDE DES CRÉDITS A LA GRÈCE ET A LA TURQUIE

Bonn (A.F.P.). — Le cabinet fédéral allemand a débloqué le 30 avril 410 millions de deutschemarks en faveur de la Grèce et de la Turquie, dans le cadre d'un burget rectificatif de 1,8 milliard de deutschemarks qui doit encore être approuvé par le Bundestag. Ce montant se décompose en 170 millions d'aide militaire destinés aux deux pays et 340 millions de deutschemarks d'aide civile inscrits en faveur de la seule Turquie.

L'aide militaire s'élève à 20 millions pour la Grèce et 150 millions pour la Turquie. Elle s'inscrit dans le cadre des efforts de l'OTAN pour renforcer le flanc sud-est de l'organisation atlantique à la suite de la crise irano-afghane. L'aide civile à la Turquie représente, quant à elle, une partie de la contribution de la R.F.A. (560 millions au total) au *programme adopté* le 15 avril par l'O.C.D.E.

SOCIAL

La journée d'action du 13 mai contre le ticket modérateur d'ordre public

Nombreux appels C.G.T. pour une grève de vingt-quatre heures

F.O. envisage de se joindre à l'action

La journée d'action du 13 mai contre l'institution le 1er mai du ticket modérateur d'ordre public et pour la défense de la Sécurité sociale, qu'ont décidé d'organiser *la C.G.T., la C.F.D.T.* et la FEN, devrait avoir une ampleur plus importante que prévu en dépit des divergences entre *cédétistes et cégétistes.*

Alors que les trois syndicats doivent se rencontrer, *lundi 5 mai* pour préciser les modalités de *cette action* — la C.G.T. *propose* une grève de vingt-quatre heures, *mais la C.F.D.T. est pour* le moment réticente devant une consigne aussi ferme, — M. André Bergeron a indiqué que F.O. allait « *examiner la situation* » pour décider si elle allait se joindre à cette journée de protestation. De son côté, la C.G.T. accélère le processus qui devrait conduire à un arrêt général du travail de vingt-quatre heures. Dès le 2 mai, de nombreuses fédérations cégétistes se sont prononcées pour la grève, dans les services publics, la *chimie*, la *métallurgie*, la construction, le bois, les cuirs et peaux, l'habillement, les transports. Et c'est un appel commun *C.G.T.-C.F.D.T. qui a été* lancé au personnel de la Sécurité sociale.

La journée du 13 mai devrait avoir une ampleur d'autant plus grande que les mutuelles pourraient apporter leur appui à des manifestations et que les partis, du P.C. et du P.S. au R.P.R., ont voté à l'Assemblée nationale un amendement pour décider l'annulation du ticket modérateur d'ordre public.

Au ministère de la santé et de la Sécurité sociale, M. Jacques Barrot campe sur ses positions : pas question de revenir sur la décision. Tout au plus regrette-t-on que la mutualité n'ait pas saisi la perche tendue par le gouvernement. M. Barre a *proposé* à la moitié des mutuelles — celles *qui remboursent jusqu'à 100 %* les assurés, et rencontrent « *des difficultés* » pour instituer un ticket modérateur d'ordre public — de verser une ristourne aux caisses d'assurance-maladie. Pour le moment, la mutualité n'a pas répondu à cette proposition.

Unité pour la Sécurité sociale ?

C'est une bien étrange coalition qui se forme contre *le gouvernement*. En quelques semaines, des attaques de tous bords ont été déclenchées contre l'institution, le 1er mai, par M. Jacques Barrot, ministre de la santé et de la Sécurité sociale, d'un ticket modérateur d'ordre public (5 %). De la gauche à la droite, s'est constitué un « front du refus » auquel *participe Force ouvrière : non* à l'interdiction faite aux mutuelles *de couvrir à 100 % les frais* de santé : non à cette décision gouvernementale *qui, au-delà* de ses aspects sociaux et économiques — freiner les dépenses d'assurance-maladie, — remet en cause une des libertés essentielles : le droit pour des assurés de se regrouper dans une mutuelle, afin d'améliorer le remboursement prévu par la Sécurité sociale.

Cette opposition n'a pas été *fomentée par des états-majors* parisiens, toujours prêts à lancer des *banderilles contre l'Etat giscardien*. Lancée à l'origine par la Fédération nationale de la mutualité *française*, la campagne de contestation a eu un *large écho auprès de l'opinion* : plus de quatre millions de cartes réclamant la suppression de ce « ticket » ont été envoyées au président de la République. Syndicats et partis ont pris le relais ; malgré leurs divergences, la C.G.T. et la C.F.D.T., sans être *encore d'accord sur* les modalités de l'action, ont décidé, en commun avec la FEN, d'organiser, le 13 mai, une journée de *protestation*. La C.G.T., dont les principales fédérations viennent de se prononcer pour une grève de vingt-quatre heures ce jour-là, suscite l'intérêt de F.O., qui entend à son tour examiner la suggestion.

Les problèmes de la Sécurité sociale paraissent donc, mieux *que tout autre*, capables de créer l'unité d'action, fût-ce au *moment le plus inattendu. Dans* les partis, le scénario est parallèle : le R.P.R. rejoint le P.C. et le P.S. pour demander l'annulation de la décision gouvernementale.

Mais cette unité peut-elle déboucher, au-delà de la bataille pour les 5 %, sur une réforme positive de la Sécurité sociale ? D'autres menaces plus dange*reuses encore* pèsent sur cette institution, avec la discussion *d'une nouvelle convention* entre médecins et caisses (approuvée par F.O.) et la préparation d'une proposition de loi par un député R.P.R., M. Berger.

Unité *factice*, alors ? Plus qu'un « front du refus » destiné à se *dénouer le lendemain du* 13, ce qu'il faut à la Sécurité sociale, c'est un ensemble de propositions cohérentes et soutenues en commun.

● *Le rapport Giraudet* sur l'aménagement du travail bénéficiera de l'« *accord global* » du C.N.P.F., car c'est un « *ensemble positif et une bonne base de départ pour une prise de position du gouvernement* », a répété M. François Ceyrac, président de l'organisation patronale, qui était, vendredi 2 mai, l'invité du Club de la presse de Limoges.

● *Les mineurs de potasse d'Alsace* ont commencé, samedi 3 mai, *la « grève des samedis »*, un mouvement original qui sera assorti *de grèves tournantes et de grèves* des heures supplémentaires. Cette *forme d'action a été approuvée* par 64,5 % des suffrages exprimés. Explication de l'intersyndicale C.G.T., C.F.D.T., F.O. : « *Nous travaillons 234 jours par an. Le rapport Giraudet sur la réduction du temps de travail en préconise 227. Le « solde » sera prélevé sur sept samedis d'ici à la fin de l'année.* »

● *Une expérience de radio libre* a été menée tout au long de la semaine, *depuis* le 28 avril, par les ouvriers de l'imprimerie Darboy, de Montreuil (Seine-Saint-Denis), occupée depuis décembre à la suite de la mise en liquidation de l'entreprise. Avec l'aide d'un comité de soutien et de la Fédération des radios libres — organisme non syndical, de tendance progressiste, — les onze occupants de l'imprimerie ont voulu créer un « *lieu de rencontres, d'échanges et d'expériences* », sur le modèle de Lorraine-Cœur d'acier, à Longwy.

● ERRATUM. — Dans l'article consacré à l'appareil productif français à l'horizon 1985 (*le Monde* du 3 mai, page 30) une coquille nous a fait écrire : « *La croissance serait suffisante pour enrayer la montée du chômage.* » Il fallait lire : « ... *serait insuffisante* ».

D'autre part, une erreur de transmission nous a fait écrire que le thème de la manifestation F.O. du 1er mai était : « Un premier mai dans l'unité ». Il fallait lire « *Un premier mai des libertés.* »

AFFAIRES

URBANISME COMMERCIAL

« Il n'est pas question de modifier la loi »

rappelle M. Maurice Charretier

Allons-nous assister à une nouvelle levée de boucliers contre les grandes surfaces ? L'intervention des chambres de commerce, qui ont, de toute évidence, l'oreille des petits commerçants, montre que la querelle n'est pas éteinte. L'Assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie met en cause *« la forte augmentation des grandes surfaces »* qui a contribué à la détérioration du tissu commercial français.

Du côté des promoteurs d'hypermarchés ou de supermarchés, on conteste qu'il y ait eu *« forte augmentation »*. Par exemple, les MAS (Maisons d'alimentation à succursales) déplorent de n'avoir obtenu que deux autorisations de création en 1979, sur treize dossiers présentés. Sachant que les MAS comptent déjà 125 hypermarchés et 916 supermarchés, on peut se demander si la commission nationale, chargée de donner son avis sur l'urbanisme commercial, n'a pas tout simplement fait preuve de sagesse.

Pour répondre à cette question, faudrait-il observer la pause que réclame l'Assemblée permanente des chambres de commerce. Le nombre total de magasins à grandes surfaces importe moins, en effet, que leur implantation géographique, qui mérite d'être étudiée. Cependant, l'idée de cette pause irrite les promoteurs d'hypermarchés qui, à l'argument d'une réduction des coûts (et donc des prix de vente), en ajoutent un autre en faveur des grandes surfaces : les grandes unités ouvertes en 1979 ont permis de créer plus de 10 000 emplois.

Arbitre suprême de la situation, M. Maurice Charretier, ministre du commerce et de l'artisanat, ne pouvait que prêcher pour l'apaisement des esprits. Samedi 26 avril, en inaugurant la Foire de Paris, il a abordé le problème en ces termes : *« L'économie de concurrence équilibrée doit se traduire sur le plan géographique et en matière d'urbanisme commercial (...).*

» Personne ne peut affirmer sans mauvaise foi que je favorise délibérément un certain type de distribution au détriment d'un autre. Il existe une loi qui fixe des objectifs : développement des commerces, concurrence, aménagement du territoire, satisfaction des consommateurs. J'applique la loi, rien que la loi, mais toute la loi. Il n'est pas question de la modifier (...).

» J'entends poursuivre cette politique d'équilibre dynamique qui a permis, depuis l'entrée en vigueur de la loi d'orientation, au commerce indépendant et aux grandes surfaces de créer le même nombre de mètres carrés supplémentaires — environ 3,5 millions, — le partage du marché s'établissant à près de 70 % pour le commerce indépendant et 30 % pour les grandes surfaces. »

L'industrie de la location automobile est en forte expansion

L'industrie française de la location automobile sans chauffeur se porte beaucoup mieux. Après quatre années difficiles, ses affaires ont repris, et ses facturations pour 1979 (2 milliards de francs) ot augmenté de 33,3 %. La moitié de cette progression, il est vrai, provient de la hausse des tarifs (de 14 % à 20 %). Mais l'important pour M. Jean Ordner, P.D.G. d'Europcar, numéro un français de cette industrie et président de la branche professionnelle des loueurs d'automobiles de la Chambre syndicale nationale du commerce et de la réparation automobile, est que la profession ait retrouvé son rythme d'expansion de 15 % l'an, tombé à 10 % entre 1975 et 1978. Le redressement intervenu est largement imputable au succès grandissant rencontré par cette formule.

L'an passé, 1,25 million de personnes ont loué une voiture, soit 25 % de plus qu'en 1978. Phénomène plus symptomatique de l'intérêt soulevé : le nombre des locations a plus que doublé en l'espace d'un an, passant de 2,3 à 5,4 millions en 1979, dont 12 % provenant de personnes n'ayant pas de véhicule en propre. Selon les dernières estimations, il devrait dépasser 6 millions en 1980. Pourquoi ce brusque engouement, alors que les tarifs ont quand même sensiblement augmenté avec la libération des prix ? *« Les Français commencent à comprendre qu'à moins de 15 000 kilomètres par an il est plus avantageux de louer une voiture,* affirme M. Jean Ordner. *La location devient un phénomène de masse et en 1979 plus de 3 % des Français qui ont un permis de conduire ont loué une voiture, contre 1 % seulement il y a quinze ans. »*

Avec la bonne tenue du dollar, le P.D.G. d'Europcar table pour cette année sur un afflux de touristes américains, grands loueurs d'automobiles, et, partant, sur de bons résultats. Si, d'autre part, on se réfère aux Etats-Unis, où 10 % des habitants ont recours à la location de véhicules, le marché français offre donc encore de belles perspectives de développement. En attendant, devant la pression de la demande, les loueurs ont été contraints d'agrandir leur parc, qui est passé l'an dernier de 60 000 à 70 000 véhcules. — A. D.

ÉNERGIE

L'ACCIDENT DE LA PLATE-FORME ALEXANDER-KIELLAND NE REMET PAS EN CAUSE LA RECHERCHE PÉTROLIÈRE EN NORVÈGE

L'immersion de la plate-forme Alexander-Kielland, qui avait fait cent vingt-trois morts le 27 mars, ne va pas remettre en cause l'activité pétrolière dans la zone norvégienne de la mer du Nord. M. Bjartmar Gjerde, ministre norvégien du pétrole, a exposé le 30 avril au Parlement un rapport qui indique que les forages exploratoires au nord du soixante-deuxième parallèle pourront débuter à la mi-mai comme prévu, après un renforcement des règlements de sécurité.

Le Parlement avait en effet accepté que trois forages soient effectués, pour la première fois en 1980, au large de la province de Troms, malgré les réticences des pêcheurs et des défenseurs de l'environnement. Mais, après l'accident, les compagnies norvégiennes chargées de ces forages — Statoil et Norsk-Hydro — avaient différé l'envoi du matériel nécessaire au nord. Le gouvernement n'estime cependant pas pouvoir se prononcer définitivement avant de connaître les conclusions de la commission d'enquête, créée après la catastrophe, qui ne publiera son rapport qu'à l'automne. Aucun nouveau périmètre d'exploration ne sera notamment attribué avant cette date. — *(A.F.P.)*

LEROY-SOMER VA TRIPLER LA CAPACITÉ DE SON USINE DE POMPES A CHALEUR D'HASPARREN

Pour faire face au développement très rapide de la fabrication de pompes à chaleur, la société Leroy-Somer, principal producteur français de moteurs électriques avec 65 % du marché national, va tripler la capacité de son usine d'Hasparren (Pays basque), inaugurée en juin 1978.

La capacité annuelle de production de pompes à chaleur sera portée de 3 500 unités en 1980 à plus de 10 000 en 1982-1983, l'effectif passant de 150 à 300 personnes. La pompe à chaleur, qui fonctionne à l'inverse d'un réfrigérateur, permet de pulser des calories à l'extérieur d'un bâtiment (dans l'air ou dans l'eau) et de les restituer à l'intérieur.

Fonctionnant le plus souvent comme appoint et générateur d'économies importantes, ce mode de chauffage connaît une grande faveur actuellement, notamment à la Foire de Hanovre, où il a soulevé un très vif intérêt : la production annuelle ouest-allemand pourrait passer de 8 000 pompes actuellement 300 000 dans quelques années.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

LE MARCHÉ DE L'ARGENT

MOUVEMENTS CONTRASTÉS

Nouvelle baisse des taux aux Etats-Unis et sur le marché de l'eurodollar, hausse en Allemagne fédérale et aux Pays-Bas, léger reflux en France, l'évolution du loyer de l'argent a été fort contrastée cette semaine.

Dès le mardi, plusieurs banques américaines, sous la conduite de la Morgan Guaranty, réduisaient à nouveau leur taux de base, qui passait, d'un coup, de 19 1/2 % 18 1/2 %, avec, pour conséquence, l'accélération du glissement du dollar. A la veille du week-end, la plupart des banques, y compris la CITIBANK, s'étaient alignées sur le niveau de 18 1/2 %, un mouvement se dessinant même vers une baisse à 18,25 %. C'est que, depuis une quinzaine de jours, les autorités monétaires ont favorisé une détente des taux à très court terme (13 % contre 15 % à 16 %), facilitée par une forte diminution du rythme de croissance de la masse monétaire ramenée à 1,6 %, sur une base annuelle, depuis le 1er janvier. En outre, la demande de crédit s'est sensiblement contractée, les engagements des banques étant, par ailleurs, limités du fait de la réglementation restrictive mise en place dans la seconde quinzaine de mars : la récession commence, tout de même, à exercer ses effets Dans ces conditions, il est logique que sur l'eurodollar les taux aient à nouveau fléchi, revenant à 13 %-14 %, contre 15 %-16 % précédemment.

De l'autre côte de l'eau, en revanche, et plus précisément en Allemagne fédérale, c'est le mouvement inverse qui a été enregistré. Mercredi, un peu par surprise, la BUNDESBANK annonçait un relèvement de son taux d'escompte (7 1/2 % contre 7 %) et de son taux d'avance sur titre (Lombard), porté de 8,5 % à 9,5 %, niveaux records. Parallèlement, 8 milliards de DM (18,4 milliards de francs) étaient injectés dans l'économie par réduction des réserves des banques et par augmentation de leurs plafonds de réescompte. Motifs mis en avant par M. Karl Otto Poehl, président de l'institut d'émission : lutter contre l'inflation (actuellement de 6 % par an), soutenir le DM, attirer les capitaux pour compenser les sorties et restituer au marché financier les liquidités évadées à l'étranger. On attendait une telle décision lorsque le dollar montait et que le DM faiblissait : les dirigeants ouest-allemands ont sans doute attendu le retour au calme pour prendre leur décision, bien accueillie dans le pays au demeurant.

Cette mesure a eu peu d'influence sur les taux français, du moins dans l'immédiat. A Paris, le taux au jour le jour, sans grande signification, est resté stable à 12 1/2 %, tandis qu'à terme une très légère tension (+ 1/8 %) était enregistrée. C'est dire que la réduction à 13 %, contre 13,25 %, du taux de base des banques risque d'en rester là, du moins dans l'immédiat. C'est bien à regret que l'ensemble des établissements se sont alignés sur le Crédit Lyonnais et Paribas, qui, en début de semaine, avaient imité le C.I.A.L. et la Compagnie Financière, baissiers dès le 18 avril

Sur le marché des obligations, c'est la stabilité : 12,98 % de rendement actuariel contre 13 % pour les emprunts d'Etat, 13,94 % contre 13,93 % pour les emprunts publics, et 14,65 % contre 14,61 % pour les emprunts privés, selon les indices Paribas. A l'émission, l'E.D.F. a annoncé un emprunt de 2,5 milliards de francs à 14,50 %.

FRANÇOIS RENARD.

SUR LE MARCHÉ DES CHANGES

Raffermissement du dollar

Reflux de l'or

Net raffermissement du DOLLAR après un vif fléchissement en début de semaine, et retombée des cours de l'or après la petite flambée due au fiasco du commando américain en Iran, tels sont les faits saillants de la semaine.

Dès le lundi, le glissement de la monnaie américaine se poursuivait, en liaison avec la baisse des taux annoncé outre-Atlantique la semaine précédente, et s'accélérait même mardi 29 avril, sur l'information d'une nouvelle réduction du taux de base des banques (voir la rubrique « Marché de l'argent »). A Francfort, le DOLLAR tombait à moins de 1,79 DM, et à Paris, il fléchissait jusqu'à 4,18 F. Mais, dès le mercredi, un raffermissement se produisait, qui devait se confirmer jusqu'à la veille du week-end. Les spécialistes se perdaient en conjectures sur les raisons de ce raffermissement : espoir que la récession aux Etats-Unis entraîne une baisse du taux d'inflation, détente internationale après le coup du commando... Rien de bien convaincant en tout cas.

Inversement, le cours de l'once d'or, qui avait bondi à 550 dollars la semaine précédente, est retombé aux environs de 510 dollars après une brève incursion en dessous de 500 dollars jeudi 1er mai à Londres dans un « creux » de marché. Il semble que la rechute du marché de l'argent-métal, en prévision des ventes forcées des frères Hunt, les fameux spéculateurs texans, ait, par sympathie, quelque peu déprimé le marché de l'or.

Ailleurs, le FRANC SUISSE s'est légèrement raffermi. Le président de la Banque nationale suisse, M. Leutwiller, a pronostiqué un redressement prochain de la monnaie helvétique. Quant au FRANC FRANÇAIS, il s'est fort bien tenu, regagnant un peu de terrain vis-à-vis des monnaies européennes, et notamment vis-à-vis du DEUTSCHMARK, qui n'a nullement profité, pour l'instant, du relèvement des taux d'intérêt ouest-allemands. — F. R.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	—	2,2600	9,5711	3,8103	4,1098	65,9694	4,5426	1923,82
	—	2,2800	9,6387	3,8532	4,1325	66,1200	4,5714	1940,28
New-York	2,2600	—	23,6127	59,3119	54,9903	3,4258	49,7512	0,1174
	2,2800	—	23,6546	59,1715	55,1724	3,4482	49,8753	0,1175
Paris	9,5711	4,2350	—	251,18	232,88	14,5083	210,69	4,9750
	9,6387	4,2275	—	250,14	233,24	14,5775	210,84	4,9676
Zurich	3,8103	168,60	39,8110	—	92,7137	5,7759	83,8805	1,9806
	3,8532	169,60	39,9763	—	93,2413	5,8275	84,2892	1,9858
Francfort	4,1098	181,85	42,9397	107,8588	—	6,2298	90,4726	2,1362
	4,1325	181,25	42,8740	107,2485	—	6,2500	90,3990	2,1288
Bruxelles	65,9694	29,1900	6,8925	17,3131	16,0516	—	14,5223	3,4290
	66,1200	29,0000	6,8598	17,1597	16,0000	—	14,4638	3,4877
Amsterdam	4,5426	201,00	47,4616	119,2170	110,5306	6,8859	—	2,3612
	4,5714	200,50	47,4275	118,6399	110,6206	6,9137	—	2,3560
Milan	1923,82	851,25	201,0035	504,8932	468,1055	29,1623	423,50	—
	1940,28	851,00	201,3010	503,5502	469,5172	29,3448	424,43	—

MATIÈRES PREMIÈRES

Baisse du cuivre et du plomb

MÉTAUX. — *Repli des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres. Les spécialistes prévoient un excédent mondial de production de 138 000 tonnes pour cette année et de 522 000 tonnes en 1981. La consommation mondiale de métal raffiné devrait enregistrer cette année une diminution de 7,4 % pour revenir à 7 millions de tonnes. Quant aux stocks mondiaux, ils passeraient de 1 861 000 tonnes à fin 1979 à 2 522 000 tonnes à fin 1981, en raison d'un ralentissement économique attendu dans plusieurs pays industrialisés. Aussi plusieurs producteurs américains ont-ils déjà réduit à 92 cents le prix de leur métal.*

Les cours du zinc sont revenus en dessous de 300 livres la tonne à Londres, incidence de la diminution du prix des producteurs européens.

Nouvelle baisse des cours du plomb qui reviennent à Londres à leur niveau le plus bas depuis septembre 1978. La baisse atteint 15 %..., mais près de 30 % depuis le commencement de l'année. La demande a sensiblement diminué notamment celle en provenance d'U.R.S.S.

L'étain a évolué à contre-courant, enregistrant même de légers progrès sur les places commerciales. Ce sont toujours les achats passés pour le compte de l'U.R.S.S. qui stimulent les cours. Autre facteur favorable, selon certaines rumeurs les Etats-Unis retarderaient leurs ventes de métal excédentaire provenant de leurs stocks stratégiques.

Fléchissement des cours de l'argent à Londres. Les stocks londoniens de métal atteignent leur plus haut niveau depuis mars. Les frères Hunt, spéculateurs américains malheureux bénéficieraient d'un important prêt pour leur permettre de liquider leurs positions sur le marché à terme, ce qui a provoqué une certaine nervosité tant à Londres qu'à New-York.

DENRÉES. — *Hausse des cours du sucre sur les places commerciales Le déficit mondial de production pour la campagne 1980-1981 est évalué entre 6 et 7 millions de tonnes en raison de mauvaises récoltes, tant à Cuba qu'en République Dominicaine ou en Asie. En août 1981, les stocks mondiaux tomberont entre 18 et 19 millions de tonnes, niveau jugé peu élevé par les négociants, car ils couvrent... à peine trois mois de consommation.*

Les cours du cacao reviennent à leur niveau le plus bas depuis quatre ans. La récolte mondiale de fèves est estimée par une firme privée britannique à 1,56 million de tonnes contre 1,33 million de tonnes supérieure à la consommation (1,44 million de tonnes).

N.D.L.R. — Les cours des principaux marchés paraîtront lundi dans notre première édition datée du 6 mai.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 25 4	Cours 2 5
Or fin (kilo en barre)	76350	72300
— (kilo en lingot)	7,250	72880
Pièce française (20 fr.)	693 9.	681
Pièce française (10 fr.)	400	399 90
Pièce suisse (20 fr.)	537	532
Union latine (20 fr.)	526	505
• Pièce tunisienne (20 fr.)	499	499
Souverain	689 50	670 10
• Souverain Elizabeth II	785	782
• Demi-souverain	48 1.	449
Pièce de 20 dollars	2928	2836 40
— 10 dollars	1370	1370
— 5 dollars	845	828
— 50 pesos	3232	3060
• — 20 marks	595	591 50
— 10 florins	549 90	545
• — 5 roubles	35.	338 10

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	28 avril	29 avril	30 avril	1er mai	2 mai
Terme ...	98 628 138	109 019 859	99 630 773	—	57 305 155
Compt. ...					
R. et obl.	111 770 505	104 890 639	111 202 677	—	111 693 761
Actions	56 540 925	57 220 967	53 582 735	—	34 950 506
Total	266 939 568	271 131 465	264 416 185	—	203 949 422
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 28 décembre 1979)					
Franç. ..	101,7	102,3	102,8	—	— (1)
Etrang. .	101,6	101,4	101,9	—	—
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 28 décembre 1979)					
Tendance	99,9	100,5	101,1	—	101
(base 100, 29 décembre 1961)					
Ind. gén. ..	103,6	104	104,3	—	104,8

(1) Non communiqués par l'INSEE.

AGRICULTURE

LES LAITIERS FRANÇAIS ACCUSENT LA GRANDE-BRETAGNE DE CONCURRENCE DÉLOYALE

Les trois fédérations laitières, celles des producteurs, des industries privées et des coopératives, ont saisi la Commission européenne, au début du mois d'avril, du problème posé par les infractions au traité de Rome commises, selon ces fédérations, par le Royaume-Uni dans le secteur laitier. La Commission, qui a accusé réception de ces plaintes, doit instruire le dossier, afin de saisir éventuellement la Cour européenne de justice.

Le marché anglais du lait est fermé, disent les fédérations, par la faute de la commission et du conseil des ministres qui ont accepté que la Grande-Bretagne conserve son système du « milk marketing board » (M.M.B.). Ce qui a pour effet d'interdire l'entrée du lait de consommation pour des raisons sanitaires. Le système de péréquation propre au M.M.B. entre les prix du lait de consommation et celui servant à la fabrication des produits laitiers entraîne un abaissement des prix de ces produits de 20 % à 30 %, interdisant toute exportation en Grande-Bretagne. Celle-ci, indiquent encore les fédérations, pousse sa production et son avantage en devenant même exportatrice sur le marché international.

Déjà une entreprise française, l'U.L.N. (Union laitière normande), avait déposé une plainte relative au refus britannique d'importer des laits de consommation sous le prétexte que le conditionnement n'était pas conforme aux normes anglaises. L'U.L.N. avait été déboutée, car la Grande-Bretagne avait effectivement le droit, jusqu'au 31 décembre dernier, d'avoir ses propres normes de conditionnement. L'U.L.N. et d'autres entreprises s'apprêteraient à déposer de nouvelles plaintes pour conforter l'action des fédérations. La Commission avait déjà été saisie par le gouvernement français de cette affaire.

21 000 TONNES DE BEURRE COMMUNAUTAIRE SERONT VENDUES A L'U.R.S.S.

La Commission européenne a approuvé, mercredi 30 avril, la vente de 21.000 tonnes de beurre d'intervention de la C.E.E. à l'U.R.S.S., au prix de 110 ECU (soit 649 F) les 100 kilos. Ce beurre avait été acheté par les organismes de stockage aux agriculteurs au prix de 285 ECU (1.680 F). Il s'agit de la première vente de beurre à l'Union Soviétique depuis l'invasion de l'Afghanistan.

Le gouvernement britannique a désapprouvé cette décision. Cette opposition est essentiellement motivée par le fait que, selon les observateurs britanniques, l'U.R.S.S. revend ce beurre parfois à un prix double de celui auquel elle l'a acheté. Les ministres des affaires étrangères des Neuf, en dépit des pressions de la Grande-Bretagne ne s'étaient pas engagés à suspendre leurs exportations agricoles à destination de l'U.R.S.S. ; ils étaient seulement convenus de maintenir les courants d'échange traditionnels sans profiter de la place laissée libre par l'embargo américain. En 1979, la C.E.E. avait vendu 140 000 tonnes de beurre à l'U.R.S.S.

● *La Commission de la C.E.E.* est favorable à une nouvelle dévaluation de la « livre verte » de 4 %, qui aura pour effet d'augmenter d'autant les prix agricoles italiens et de réduire les montants compensatoires monétaires. Une première dévaluation de 5 % avait été approuvée en décembre dernier. La décision devra être avalisée mardi 6 mai par les ministres de l'agriculture, et la Grande-Bretagne pourrait, en maintenant son opposition au compromis sur les prix, empêcher cet ajustement.

FORTE HAUSSE DU SUCRE

Les cours du sucre ont atteint 254 livres sterling la tonne sur le marché de Londres, le 1er mai, soit 84 livres de plus qu'au début de cette année. Cette nouvelle envolée du cours du sucre est due à la pression de la demande à court terme émanant de plusieurs pays : U.R.S.S., Iran, Inde, Turquie, Ouganda, Pérou... L'offre s'est aussi réduite du fait de la sécheresse en Inde et en Asie, d'une maladie — la roville — à Cuba et en République Dominicaine, des intempéries en Union Soviétique, qui est normalement le premier producteur mondial avant le Brésil et Cuba.

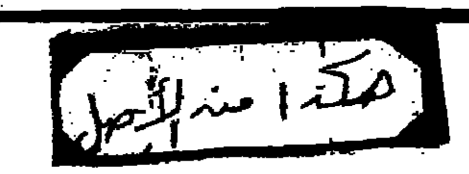
La C.E.E. freine ses exportations, dans l'attente d'une hausse des cours mondiaux, qui rattraperaient les cours européens. La commission revient sur la diminution des quotas de production qu'elle avait envisagée pour réduire les dépenses d'écoulement des excédents.

Renversé par une voiture au cours d'une manifestation

UN AGRICULTEUR SUCCOMBE A SES BLESSURES

Blessé au cours d'une manifestation paysanne, un agriculteur de quarante ans, M. Paul-Emile Clay, père de deux enfants, a succombé à ses blessures, vendredi 2 mai au matin, au centre hospitalier régional de Lille.

Un millier d'agriculteurs, venus de plusieurs départements du nord-est, avaient décidé de bloquer le port de Boulogne et le trafic à destination de la Grande-Bretagne, afin de protester contre l'attitude du gouvernement britannique lors des dernières négociations européennes. M. Clay, alors qu'il se baissait pour plier une banderole, a été renversé par une voiture conduite par un marin, lequel avait tenté de forcer un passage parmi les manifestants. Le conducteur du véhicule, M. Jean-Marie Goriez, a été arrêté immédiatement.



…IANCIÈRE

…E L'ARGENT

CONTRASTÉS

…DES CHANGES

…ent du dollar de l'or

…PREMIÈRES

…re et du plomb

LA REVUE DES VALEURS

TOUJOURS DES BULLES

Non, les stocks constitués par la source Perrier aux Etats-Unis ne traduisent pas une baisse de la consommation outre-Atlantique, où, Dieu merci, l'on continue à boire de l'eau de Vergèze, sur un marché que la société couvre à 80 %. « Nous battons actuellement tous nos records de ventes », a déclaré le président, M. Gustave Leven, et le bénéfice du premier semestre de l'exercice 1979-1980 est en augmentation de 30 %. S'il a fallu stocker de l'autre côté de l'eau, c'est pour éviter de manquer des ventes lorsque la température monte, comme l'an dernier (160 millions de cols « ratés »). Foin des rumeurs « bizarres et fantaisistes » qui attribuaient ce stockage à une mévente. Au contraire, le groupe Perrier, après les Etats-Unis (la moitié de la consommation française), vise maintenant l'Allemagne fédérale, la Grande-Bretagne, l'Italie, le Danemark... Des bulles tous azimuts !

Valeurs à revenu fixe ou indexées

Le compartiment a peu varié en raison d'une quasi-stabilité des

	2 mai	Diff.
4 1/2 1973	1999,90	— 5,10
7 % 1973	6421	—147
10,30 % 1975	87,15	+ 0,15
10 % 1976	88,20	— 0,05
P.M.E. 10,6 % 1976	87,75	+ 0,15
P.M.E. 11 % 1977	88,10	— 0,10
8,80 % 1977	96,50	— 1,50
10 % 1978	85,90	+ 0,10
9,80 % 1978	85,05	inch.
9,45 % 1978	83	+ 0,20
8,80 % 1978	83,50	— 0,20
9 % 1979	80,50	+ 0,40
10 % 1979	84,80	+ 0,10
10,80 % 1979	88,40	+ 0,10
12 % 1980	95,50	— 0,50
C.N.E. 3 %	4165	— 34

taux de rendement des obligations.

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Le bénéfice de *Pricel* pour 1979 a progressé de plus de 30 % pour s'établir à 26,8 millions de F (contre 20 millions). Malgré une conjoncture toujours difficile dans le textile, les résultats du premier trimestre 1980 sont satisfaisants. La collaboration entre *Pricel* et les *Chargeurs Réunis* « devrait, dès cet exercice, apporter une contribution significative aux résultats consolidés de la société », indique un communiqué. Le dividende global est majoré de 18,7 % à 14,25 F.

	2 mai	Diff.
Bail Equipement	200,10	— 0,90
B.C.T.	101,50	+ 0,50
Banq. Rothschild	155,20	+ 0,10
Cetelem	170,10	— 6,90
Chargeurs Réunis	289,50	— 13,50
Cie Bancaire	293	+ 2,90
C.C.F.	162	— 1
C.F.F.	452	+ 5
C.F.I.	224,80	— 0,20
Crédit du Nord	57	inch.
Financ. Paris	315,50	— 5,50
Eurafrance	229	+ 2
La Hénin	361	— 7
Locafrance	210	— 41
Locindus	363	+ 9,90
Midi	894	— 1
Prétabail	439	+ 13
Pricel	218,50	+ 0,50
Schneider	150,10	+ 0,10
Suez	273,50	+ 1,50
U.C.B.	159,90	— 10,10

Le bénéfice hors-plus-values de *Simco* pour 1979 s'élève à 79,11 millions de F contre 75,39 millions. Le dividende est fixé à 13,50 F contre 12,50 F.

Alimentation

Encore un bon exercice pour *Mumm* dont le bénéfice net pour 1979 ressort à 9,86 millions de F après constitution d'une provision pour hausse des prix de 39,81 millions. L'année précédente, le résultat de la firme avait été de 13,79 millions ; mais il tenait compte d'une provision de caractère identique pour 11,82 millions. La filiale *Perrier-Jouet* a doublé son profit d'exploitation tandis que *Heidsieck* le multipliait par six.

Les actionnaires encaissent un dividende global de 16,50 F (+ 22 %).

Veuve Clicquot annonce pour 1979 un bénéfice net comptable de 12,32 millions de F contre 12,45 millions. Mais ce résultat a été obtenu après une provision de 31,65 millions pour hausse des prix contre 7 millions en 1978.

	2 mai	Diff.
Beghin-Say	169,50	+ 6,50
B.S.N.-G.-Danone	917	+ 16
Carrefour	1753	+ 58
Casino	1240	inch.
Gén. Occidentale	289	— 6
Guyenne et Gasc.	356,50	+ 0,50
Martell	474	— 1
Moët-Hennessy	503	+ 7,90
Mumm	440	+ 6
Olida-Caby	223,80	+ 9,80
Pernod-Ricard	284,80	+ 8,30
Perrier	235,40	+ 12,40
Radar	476	— 4,10
St-Louis-Bouchon	146	+ 3
Saupiquet	259	+ 4
Veuve Cliquot	825	— 22
Viniprix	429	+ 5
Nestlé	8400	+400

Les résultats de *Canard-Duchêne* ont été pour la première fois consolidés, faisant ressortir un bénéfice net comptable de 17,13 millions et un bénéfice net ajusté de 34,65 millions (hors provision pour hausse des prix) contre 20,31 millions. Le dividende global est porté de 18,30 F à 22,50 F.

Le bénéfice net du groupe *Olida et Caby* pour 1979 s'élève à 22,19 millions de F (23,32 millions en incluant une reprise de provision) contre 18,93 millions (20,29 millions pour la même raison). Le dividende global passe de 13,125 F à 13,50 F, mais il s'applique à un capital augmenté à titre gratuit (un pour dix).

Bâtiment et travaux publics

La Routière Colas a réalisé en 1979 un bénéfice net consolidé d'environ 73 millions de F contre 67,5 millions. Le dividende global est fixé à 30 F contre 27 F. Il s'applique à un capital augmenté à titre gratuit (une pour cinq).

Le résultat net consolidé de *Spie-Batignolles* pour 1979 se situerait aux alentours de 37 millions de F contre 34,06 millions. Le dividende global est de 7,95 F contre 7,20 F.

	2 mai	Diff.
Auxil. d'Entrep.	425	— 4
Bouygues	600	— 1
Chim. et Routière	130	+ 0,50
Ciments Français	133,80	+ 1,80
Dumez	669	+ 19
Ent. J. Lefebvre	251	+ 9
Gén. d'Entrep.	182	+ 2,50
Gds Trav. Marseille	416,80	— 0,20
Lafarge	245	+ 5
Maisons Phénix	593	+ 25
Poliet et Chausson	234,50	— 2,50

La part du groupe *Générale d'Entreprises*, dans le résultat consolidé pour 1979, devrait être en augmentation de 10 % et atteindre 43,7 millions de F. Le dividende global passe de 18 F à 19,80 F.

Matériel électrique, services publics

Malgré une perte de 10 millions enregistrée par la filiale italienne « Rotos », pour laquelle une solution « fondamentale » va être prise, les Moteurs Leroy-Somer ont dégagé en 1979 un bénéfice d'exploitation de 100,4 millions de francs contre 84,5 millions de francs, et un bénéfice net de 32,7 millions de francs contre 28,3 millions de francs. Le dividende net est porté de 13 F à 15 F (+ 15 %). Le président Chavanes, à qui l'on reprochait cette « parcimonie » dans la distribution, a répondu qu'il fallait choisir entre dividende et investissement (50 millions de francs en 1980). En attendant, à la fin du mois de mars, chiffre d'affaires et commandes étaient en hausse de 36 % et 37 %, « une telle progression n'ayant jamais encore été constatée », ce qui laisse prévoir, pour 1980, en résultats consolidés, un chiffre d'affaires de 2 milliards de francs contre 1,65 milliard, un bénéfice brut de 150 millions de francs contre 117 millions de francs, et un bénéfice net de 50 ou 60 millions de francs contre 39,5 millions. La division « pompes à chaleur » est en pleine expansion, l'objectif étant de couvrir 20 % du marché, et l'usine d'Hasparren va être doublée.

	2 mai	Diff.
Alsthom-Atlant.	53	— 1,70
C.E.M.	44,10	— 4,80
CIT-Alcatel	1039	inch.
C.G.E.	362	+ 10
Crouzet	298,50	+ 10,50
C.S.F.	461	— 1
Gén. des Eaux	410,10	+ 0,70
Legrand	1597	+ 12
Lyonn. des Eaux	346	— 2
Machines Bull	62,70	+ 5,70
Matra	9060	— 20
Mot. Leroy-Somer	651	+ 6
Moulinex	78,10	+ 3,20
P.M. Labinal	230	+ 2
Radiotechnique	262	inch.
S.E.B.	190,50	+ 0,50
Signaux	623	+ 18
Télémec. Electr.	801	— 1
Thomson-Brandt	195	+ 3,50
I.B.M.	228	+ 6,10
I.T.T.	109	+ 0,50
Schlumberger	450,90	+ 10,90
Siemens	597	— 2

Le résultat avant distribution de *SAT* pour 1979 atteint 44,30 millions de francs contre 48,34 millions. Le dividende global est maintenu à 29,25 F.

Filatures, textiles, magasins

L'exercice 1979 a été un bon cru pour la *C.F.A.O.* dont le bénéfice consolidé hors opérations exceptionnelles s'est élevé à 98,5 millions de F, progressant ainsi de 30,1 % d'une année sur l'autre.

	2 mai	Diff.
Agache-Willot	503	+ 3
B.H.V.	105	+ 4
C.F.A.O.	362	+ 10
Darty	460	+ 9
Dollfus-Mieg	65,50	+ 0,50
Gal. Lafayette	148	+ 2,50
La Redoute	450	+ 3
Lainière Roubaix	40	inch.
Prénatal	27,90	— 0,20
Printemps	104,30	— 9,90
Rondière	250	inch.
S.C.O.A.	39,80	+ 0,55

Les actionnaires verront ainsi leur dividende global passer de 25,875 F à 28,50.

Prénatal a équilibré ses comptes en 1979 et dégagé un léger bénéfice de 0,8 million de F contre un déficit de 21,9 millions de F précédemment. La société va changer de raison sociale pour adopter celle d'*Omnium de participations internationales*.

Métallurgie, constructions mécaniques

Chausson rétablit le service du dividende, supprimé depuis 1974. Ainsi, les actions « A » auront droit à un revenu global de 1,02 F, et les actions « B » 1,53 F, contre respectivement 1,50 F et 2 F pour 1979.

	2 mai	Diff.
Alspi	93,20	— 1,30
Av. Dassault-Brég.	780	+ 20
Babcock-Fives	131	— 0,90
Chiers-Châtillon	15,40	— 0,40
Creusot-Loire	64,40	+ 0,30
De Dietrich	616	— 9
FACOM	430	inch.
Ferodo	358,80	+ 14,30
Gén. de Fonderie	195	— 3
Marine-Wendel	41,10	+ 3,50
Métal.-Normandie	56,10	+ 6,40
Penhoët	263	— 1,50
Peugeot-Citroën	222	+ 9
Poclain	234	+ 4
Pompey	96,90	+ 0,90
Sacilor	25,40	+ 1,30
Sagem	780	+ 5
Saulnes	57,90	+ 0,90
Saunier-Duval	112,50	— 2,50
Usinor	13,05	=
Vallourec	78,80	+ 2,60

Le bénéfice net de *SATAM* pour 1979 s'établit à 2,93 millions de francs contre 2,42 millions. Le dividende global passe de 6 F à 7,50 F.

Mines, caoutchouc, outre-mer

	2 mai	Diff.
Imetal	105	+ 0,50
Kléber	55,80	inc.
Michelin	855	+ 59
Penarroya	84,20	— 4,10
Charter	14	— 0,25
INCO	90,70	+ 1,60
R.T.Z.	33,50	— 1,35
Union Minière	103,10	— 8,40
Z.C.I.	2,46	— 0,19

Les dirigeants de *Kléber-Colombes* espèrent parvenir à équilibrer les comptes de la société à la fin de 1981, après 103 millions de pertes en 1979.

Les propriétaires de titres *Michelin* encaisseront pour 1979 un dividndee global de 46,50 F (contre 41,25 F) pour les actions « B », et de 48 F (contre 42,75 F) pour les actions « A ».

L'Oréal décolle

L'annonce d'un bénéfice en progression de plus de 58 % (333 millions de F contre 210,6 millions de F et de 42 % en francs constants), avec un chiffre d'affaires en augmentation de 16 % à 6,58 milliards de francs, montre que la rentabilité du groupe L'Oréal a nettement « décollé » en 1979 après plusieurs années de stagnation. Passé de 128,7 milliards de F en 1973 à 151 millions de F en 1975, porté à 192 millions de F en 1976, ramené à 140 millions de F en 1977 du fait, notamment, des pertes de la filiale italienne, ce bénéfice n'était (en francs constants) guère plus important en 1978 (210,6 millions de F) qu'en 1973. Cette fois-ci, la progression s'accélère et l'écart se creuse, la marge nette par rapport au chiffre d'affaires passant un peu au-dessus de 5 %, contre 2,9 % et 3,8 % les deux années précédentes. L'amélioration, qui avait été prévue par les dirigeants, résulte, pour une bonne part, du redressement des résultats des filiales françaises, de celui, spectaculaire, de la filiale italienne, qui, après plusieurs années déficitaires, a dégagé des bénéfices « conséquents », et de la progression relativement rapide des bénéfices des filiales étrangères, ce qui a conduit à une augmentation de 36 % de la marge brute d'exploitation. Certes, la très forte avance du bénéfice net consolidé est due, à hauteur d'une trentaine de millions de F, à l'incidence fiscale, sur les résultats des filiales en redressement, des déficits antérieurs, mais la performance demeure.

Quant au dividende, majoré de 74 % en 1978 (compte tenu de l'attribution gratuite de 1 pour 4), il est augmenté de 35 % pour 1979, s'élevant à 28,50 F, ce qui représente un effort méritoire pour une société qui ne distribuait pas grand-chose antérieurement. Enfin, son président, M. Dalle, précisant que les deux axes du groupe pour le futur sont la recherche (soixante-quatre brevets déposés en 1979, année record) et l'international (53 % du chiffre d'affaires à l'étranger), a annoncé l'absorption prochaine des laboratoires Vichy, chef de file européen de la « dermopharmacie », qui réalisent 415 millions de chiffre d'affaires et 15,6 millions de bénéfices avec leurs marques Vichy, Phas, Equalia et 65 % des activités hors de nos frontières. Cette opération intervient deux mois après l'entrée dans le groupe des laboratoires Metabio-Joullie (500 millions de F de chiffre d'affaires), et va porter le chiffre d'affaires du groupe au-delà de 7 milliards de F : une belle dimension pour une entreprise vouée, essentiellement, aux cosmétiques !. — F. R.

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 25 AVRIL AU 2 MAI

Les vertus du désœuvrement

L'OISIVETE, affirme-t-on, est la mère de tous les vices. *Quand elle gagne un marché financier*, il est bien rare, en temps ordinaire bien sûr, qu'un effritement des cours ne l'accompagne pas. Mais sommes-nous en temps ordinaire ? On peut se le demander. En tout cas, rarement plus qu'au cours de la semaine écoulée, réduite à quatre séances par la fête du 1er mai, le désœuvrement n'aura été aussi grand sous les colonnes du palais Brongniart, où régna une véritable atmosphère de « dolce vita ». Et pourtant, la Bourse n'a pas baissé. Qui plus est, elle a monté.

Amorcé dès le lundi, le mouvement s'est graduellement poursuivi dans le vide le plus absolu et entre le 25 avril et le 2 mai, les valeurs françaises ont en moyenne progressé de 1,5 %. Des pointes très supérieures ont même été notées et pêle-mêle Ferodo, Elf-Aquitaine, Machines Bull, Majorette, L'Oréal se sont distinguées, avec, comme accompagnatrices, les deux « vaches sacrées » que sont P.U.K. et Rhône-Poulenc.

Dire que l'activité fut réduite à sa plus simple expression est presque un euphémisme. Les échanges furent à ce point étriqués que, le 28 avril, un *seul commis restait* en fin de séance sur le groupe « A » et que par dérision ses collègues des autres groupes, amassés autour de la barre, lui lançaient des quolibets... et quelques pièces.

Que dire de cette autre séance de vendredi dont la Bourse et les agents de change auraient pu faire l'économie et qui a seulement profité aux cafetiers des alentours. Mais *enfin le fait est là, le marché a monté. Et c'est bien le* paradoxe. Car enfin, rien ne pouvait favoriser une pareille gymnastique.

La récession arrive aux Etats-Unis. C'est désormais acquis et le président Carter l'a confirmé. En France, le ralentissement des affaire commence à se faire discrètement sentir, ce qui laisse planer un doute sur les résultats des *sociétés* en 1980 après les performances de 1979.

Quant au premier ministre, il nous prédit des jours difficiles. Et ce n'est pas tout. Tandis que la baisse du loyer de l'argent se généralise, l'Allemagne fédérale, imitée en cela par les Pays-Bas, relève son taux d'escompte (voir le marché de l'argent). Notre voisin d'outre-Rhin connaît de sérieux ennuis, qui le contraignent à agir de la sorte. Mais quand on sait que l'escalade des taux a commencé à la mi-79 sur le signal venu d'Allemagne, l'on peut se demander *si la décision de la Bundesbank ne va pas contrarier* le mouvement de baisse déjà amorcé en France.

Tout cela n'est pas bon pour le marché, pas plus d'ailleurs que la perspective d'un nouveau renchérissement des prix du pétrole. Le monde occidental a mangé son pain blanc et les temps de la disette sont venus. Mais alors qu'est-ce qui pousse la Bourse, envers et contre tout, à *conserver son* sang-froid ?

Pour expliquer après coup son bon comportement, les familiers de la corbeille mettent en avant une série d'arguments, qui valent ce qu'ils valent : le ralentissement de l'économie a déjà été anticipé ; les SICAV Monory ont toujours un peu d'argent à placer... Un facteur technique peut toutefois être raisonnablement pris en compte : près *de 10 milliards de francs vont être distribués* en 1980 sous forme de dividendes et une part appréciable de cette somme sera *réemployée en achats de titres. Ajoutons* qu'en Bourse les ventes sont peu abondantes aussi et on aura peut-être l'explication d'une reprise lente, qui étonne bien des observateurs.

A moins que, privée vraiment de tout ressort, la Bourse *n'ait même plus la force de baisser*, comme le faisait malicieusement remarquer un professionnel.

ANDRÉ DESSOT.

Bourses étrangères

NEW-YORK

Consolidation

Après une semaine de forte hausse, le marché de New-York s'est occupé ces derniers jours à consolider ses positions. Malgré l'accélération des ventes bénéficiaires, il y est parvenu sans trop de mal, améliorant même encore un peu ses gains précédents, l'indice des industrielles s'établissant vendredi en clôture à 810,91, soit à 7,33 points au-dessus de son niveau du 25 avril.

Ce qui constitue somme toute une performance, car si la baisse des taux d'intérêt s'est généralisée, en revanche, les nuages ont continué de monter à l'horizon avec la menace d'une nouvelle hausse des prix du pétrole, la multiplication des signes *de récession, confirmée par le président* Carter et la chute des principaux indicateurs économiques en mars et la forte poussée du chômage le même mois. La question se pose même désormais de savoir si le loyer de l'argent ne va pas reprendre son escalade.

L'activité hebdomadaire s'est ralentie et 150,03 millions de titres ont changé de mains contre 182,61 millions.

	Cours 25 avril	Cours 2 mai
Alcoa	56	54 7/8
A.T.T.	51 7/8	53 1/4
Boeing	37 1/2	33 7/8
Chase Man. Bank	39	38 3/8
Du P. de Nemours	36 5/8	36 5/8
Eastman Kodak	49 7/8	51 1/2
Exxon	59 5/8	60 1/2
Ford	24 5/8	23 1/4
General Electric	47	46
General Foods	27	27
General Motors	43	45 1/4
Goodyear	11 5/8	11 7/8
I.B.M.	55	54
I.T.T.	26 3/8	26 1/8
Kennecott	27 1/4	27 1/8
Mobil Oil	72 3/8	71
Pfizer	39 7/8	38
Schlumberger	105 1/8	106 5/8
Texaco	34 5/8	34 5/8
U.A.L. Inc.	14	16 1/4
Union Carbide	39 3/4	39 1/8
U.S. Steel	18 3/4	18 5/8
Westinghouse	22 5/8	22 1/8
Xerox Corp.	53 1/8	52 1/8

TOKYO

Reprise

Quatre séances seulement cette semaine à Tokyo, le marché ayant *chômé le 29 avril pour la fête de* l'empereur. La menace d'une rupture des contrats à long terme des livraisons de pétrole a d'abord fait baisser les cours. Mais les achats ont repris par la suite et, d'un vendredi à l'autre, des gains appréciables ont été enregistrés.

L'activité s'est accélérée au fil des jours et, au total, 1 856 millions de titres ont été échangés, dont 750 millions pour la seule journée de vendredi.

Indices du 2 mai : Nikkel Dow Jones, 6 882,65 (contre 6 875,73) ; indice général, 470,09 (contre 467,44).

	Cours 25 avril	Cours 2 mai
Canon	640	642
Fuji Bank	415	415
Honda Motors	613	603
Matsushita Electric	705	707
Mitsubishi Heavy.	185	191
Sony Corp.	2 030	1 950
Toyota Motors	824	838

LONDRES

Redressement

L'espoir d'une détente des taux d'intérêt a revigoré le marché, qui, tombé à son plus bas niveau de l'année, la semaine précédente, est lentement remonté ces derniers jours. Les pétroles ont été particulièrement recherchés par crainte d'une interruption des livraisons de brut en provenance du golfe Persique. Ils ont toutefois reperdu une partie de leur avance sur des prises de bénéfices survenues à la veille du week-end.

Les industrielles, bien qu'irrégulières, ont sensiblement progressé elles aussi sous la direction d'ICI, Beecham et Vickers. Fermeté des fonds d'Etat, mais vif repli des mines d'or.

Indices « F.T. » du 2 mai : industrielles, 443,6 (contre 427,5) ; mines d'or, 297,3 (contre 326,8) ; fonds d'Etat, 67,70 (contre 65,61).

	Cours 25 avril	Cours 2 mai
Bowater	176	180
Brit. Petroleum	326	334
Charter	152	147
Courtaulds	66	69
De Beers *	8,58	8,70
Free State Geduld*	51 3/4	50
Gt Univ. Stores	384	410
Imp. Chemical	362	376
Shell	349	350
Vickers	120	124
War Loan	32 1/16	31 5/8

(*) En dollars.

FRANCFORT

Baisse en fin de semaine

La décision de la Bundesbank de relever le taux de l'escompte a provoqué en fin de semaine un repli des cours, et tous les gains acquis au cours des précédentes séances ont été reperdus et même au-delà.

Indice de la Commerzbank du 2 mai : 688,3 (contre 694).

	Cours 25 avril	Cours 2 mai
A.E.G.	76,20	75
B.A.S.F.	143,10	141,10
Bayer	121,50	117,70
Commerzbank	161,20	161,50
Hoechst	115,50	115,90
Mannesman	120	117,70
Siemens	260	260
Volkswagen	190,80	185,70

Pétroles

Pour le premier trimestre, « Exxon » annonce un bénéfice net de 1 925 millions de dollars, plus que doublé par rapport à celui dégagé en 1979 à pareille époque.

	2 mai	Diff.
Elf-Aquitaine	1269	+ 43
Esso	288	+ 20,90
Franç. des Pétroles	235,80	+ 1,80
Pétroles BP	101,90	+ 0,40
Primagaz	240	+ 10
Raffinage	167,50	— 3,30
Sogerap	171	— 2
Exxon	253,70	+ 11,70
Petrofina	726	+ 9
Royal Dutch	318,50	+ 6,50

Produits chimiques

Le groupe chimique allemand Hoechst a retrouvé en 1979 ses niveaux de profits de 1974 (année exceptionnelle), avec un bénéfice net mondial de 650 millions de D.M. (+ 55,9 %) pour un chiffre d'affaires accru de 11,9 % à 27,08 milliards de D.M. Il est le seul, de surcroît, en Europe, à avoir fait des bénéfices dans les fibres synthétiques (60 millions de D.M.), alors que tous ses autres concurrents sont toujours dans le rouge.

Cette sortie du rouge, il est vrai, est due à trois facteurs : la réduction des effectifs, les bonnes ventes de produits intermédiaires pour fibres et celles de fibres à usage industriel, secteur peu sensible à la conjoncture.

	2 mai	Diff.
C.M.-Industries	325,50	— 0,50
Institut Mérieux	630	— 15
Laboratoire Bellon	392	+ 1
Nobel-Bozel	42,40	+ 0,40
Pierrefitte-Auby	142,80	+ 1,70
Rhône-Poulenc	132	+ 4,20
Roussel-Uclaf	232,50	+ 2,50
B.A.S.F.	328	inch.
Bayer	274	— 3
Hoechst	272	+ 7
I.C.I.	34,80	+ 0,90
Norsk-Hydro	441	— 4

Prudent, le groupe a moins majoré son dividende que ses autres concurrents (7 D.M. contre 6 D.M.).

Pour le premier trimestre, la société mère a enregistré une nouvelle hausse de son résultat avant impôts de 62,7 % à 314 millions de D.M., et ce grâce à une meilleure utilisation des capacités (85 %). Un ralentissement des commandes a été observé en avril, mais il est peu significatif, cette période de l'année étant habituellement assez creuse. Sauf imprévu, les résultats pour 1980 devraient être « satisfaisants ».

Le bénéfice net de *C.M.-Industries* pour 1979 a progressé de 14,2 % hors plus-values, atteignant 39,08 millions de francs. Le dividende global passe de 15 F à 16,50 F (+ 10 %).

Mines d'or, diamants

La *De Beers* et son partenaire associé, l'*Anglo American Corporation of South Africa (A.A.C.)* se proposent d'acquérir 25 % du capital de la *Consolidated Goldfields*, dont la première détient déjà 5 % des titres. Des négociations ont été engagées à cet effet dont l'issue positive ne fait guère de doute

	2 mai	Diff.
Amgold	333 c.	— 37
Anglo-American	58,50	— 3,90
Buffelsfontein	142	— 6
De Beers	37,20 c.	— 2,85
Free State	232	— 6,50
Goldfields	41,20 c.	— 3,10
Harmony	86,80	— 3,20
President Brand	164	— 11,80
Randfontein	269	— 18
Saint-Helena	156,60	— 3,20
Union Corporation	51,50 c.	— 4,30
West Driefontein	314,80	— 9,20
Western Deep	153	— 4,50
Western Holding	295,50	— 1,50

La *De Beers* et l'*Anglo American* se sont toutefois engagées à ne pas porter ultérieurement leur *participation dans la Consolidated Goldfields* à plus de 29,9 %.

Rappelons que la *De Beers* possède 38 % environ des actions *A.A.C.*, qui elle-même détient 30,37 % du capital de la *De Beers*.

Valeurs diverses

« Majorette » va distribuer une action gratuite pour une, ce qui correspond à la division du titre par deux. Le dividende global est majoré de 267 % et passe de 25,50 F à 98,75 F.

	2 mai	Diff.
A.D.G.	198,60	+ 11,60
L'Air Liquide	514	+ 6
Arjomari	156	+ 5
Bic	470,20	— 5,80
Club Méditerranée	332,10	— 0,40
Essilor	821	+ 6
Europe 1	906	+ 3
Gle Ind. Part.	142	+ 1,50
Hachette	245	+ 7
J. Borel Int.	145	+ 3,60
L'Oréal	671	+ 45
Navigation Mixte	141	— 18,50
Nord-Est	34,05	— 0,45
Presses de la Cité	259,50	+ 7
P.U.K.	107,60	+ 3,10
St-G.-Pt-à-M.	131	+ 0,90
Skis Rossignol	615	+ 15
U.T.A.	158	+ 5

VALEURS LES PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Val. en capit. (F)
4 1/2 % 1973	20 480	40 689 750
ELF-Aquitaine	14 209	17 857 100
L'Air liquide	28 775	14 699 400
Carrefour	7 150	12 642 330
Michelin	13 730	11 745 370
Cie fr. des pètr.	47 175	11 537 942
C.N.E. 3 %	5 215	10 404 540

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

● *Le prix Pritzker d'architecture*, prix international d'une valeur de 100 000 dollars (environ 420 000 F) a été attribué à l'architecte paysagiste mexicain Luis Barragan, âgé de soixante-dix-huit ans, distingué par le jury pour la création *« de jardins, places et fontaines d'une beauté envoûtante et de paysages métaphysiques ».*

● *Un spectacle populaire provençal* est organisé par la confrérie des chevaliers de l'Olivier le lundi 5 mai, à 21 h. 30, dans les jardins du port Saint-Bernard, à Paris.

● *Les quatre organisations syndicales de la Direction générale des impôts* (Syndicat national unifié, C.G.T., F.O., C.F.D.T.) ont lancé un mot d'ordre de grève baptisé « opération silence » à l'ensemble du personnel des impôts. Les quatre organisations conseillent à leurs membres *« de fermer les bureaux au public les jours officiels de réception, de refuser de répondre aux communications téléphoniques venant de l'extérieur, d'informer largement* l'opinion publique sur les raisons *du mouvement.*

» Elles entendent par cette manifestation, étape d'une action de longue durée, s'opposer à la dégradation de la situation des services et des personnels. »

EUROPA

Au sommaire du supplément publié dans Le Monde de lundi (daté 6 mai)

- Un entretien avec M. Franz-Joseph Strauss, candidat chrétien-démocrate à la chancellerie de la R.F.A.
- Un dossier sur le secret bancaire.
- L'Europe vue des Etats-Unis, par William Rees-Mogg, directeur du « Times ».
- Un nouvel équilibre des institutions européennes, par Jacqueline Grapin.

Ce supplément est préparé en collaboration avec la Stampa, The Times et Die Welt.

A B C D E F G

Aux États-Unis

MM. Carter et Reagan sont favoris dans les élections au Texas

M. Jimmy Carter chez les démocrates et l'ancien gouverneur de Californie, M. Ronald Reagan, chez les républicains sont les favoris des élections qui ont lieu ce samedi 3 mai au Texas.

Le système complexe adopté pour la première fois par le parti démocrate au Texas, qui associe un vote indicatif sur les candidats à des mini-conventions pour choisir les cent cinquante-deux délégués à la Convention nationale, risque de décourager certains électeurs.

Le président Carter et son concurrent, le sénateur Edward Kennedy, ont fait confiance au travail de leurs organisations locales. M. Kennedy, en deux jours de campagne, a, cependant, accompli un effort tout particulier auprès des sept cent cinquante mille Américains d'origine mexicaine et des cinq cent mille Noirs de l'Etat qui lui sont, *a priori*, favorables. Le sénateur du Massachusetts a remporté cinq des six précédentes consultations contre le président sortant. Il veut continuer à prouver que M. Carter est vulnérable dans les Etats industriels.

La convention du parti démocrate de l'Oklahoma se réunit, d'autre part, samedi et dimanche pour répartir entre MM. Carter et Kennedy les quarante-deux délégués de l'Etat.

Plus classique, l'élection primaire républicaine du Texas ne devrait guère poser de problème. M. Reagan s'était adjugé, il y a quatre ans, la totalité des délégués dans cet Etat, où les républicains sont très conservateurs. Mais son adversaire, l'ancien diplomate et directeur de la C.I.A., M. George Bush, a vécu trente ans au Texas, où il dirigeait une entreprise pétrolière prospère et dont il fut le représentant au Congrès de Washington.

Pour M. Reagan, l'adversaire le plus redoutable est peut-être l'indifférence de l'électorat. L'ancien gouverneur peut déjà compter sur six cent quatre-vingt-dix-sept des neuf cent quatre-vingt-dix-huit délégués nécessaires pour obtenir l'investiture du parti républicain à la Convention nationale. Ses partisans ne jugent même plus nécessaire de se déranger pour lui. M. Bush est assez habile pour en tirer parti : il a fait activement campagne pour attirer à lui une part aussi grande que possible des quatre-vingts délégués que le Texas envoie à la Convention nationale. — *(A.F.P.)*

TRÈS FORTE POUSSÉE DU CHOMAGE EN AVRIL

Le chômage a atteint en avril aux Etats-Unis son niveau le plus élevé depuis deux ans et demi. Les chiffres annoncés vendredi 2 mai par le département du travail font apparaître une très vive progression — la plus vive depuis trente ans — du nombre de personnes sans emploi : + 825 000 par rapport à mars. Avec 7,3 millions de chômeurs, le taux de chômage rapporté à la population active atteint 7 % contre 6,2 % en mars.

Au cours des deux dernières années, le taux de chômage a oscillé aux Etats-Unis entre 5,7 % et 6,2 %, malgré la poursuite de l'expansion (la croissance de la production industrielle aurait même été particulièrement rapide en 1978). C'est au printemps 1975, alors que prenait fin la dure récession débutée en 1974, que les Etats-Unis connurent leur taux record de sans-emploi : 8,9 % en mai 1975. Le pourcentage était encore élevé à la fin de 1976 (7,8 %) plus d'un an après le début de la reprise. Il baissa sensiblement par la suite et était tombé à 6,4 % fin 1977.

Le très mauvais résultat d'avril confirme les autres statistiques qui montrent que les Etats-Unis sont probablement entrés dans une phase de récession, la première depuis six ans.

WASHINGTON PROTESTE CONTRE LE LANCEMENT PAR L'U.R.S.S. D'UN SATELLITE-ESPION NUCLÉAIRE

Les Etats-Unis ont exprimé vendredi 2 mai leur « vive préoccupation » à la suite du lancement par l'Union soviétique d'un satellite-espion, équipé d'une mini-centrale d'énergie nucléaire, baptisé Cosmos-1176. Un porte-parole du département d'Etat, M. Tom Reston, a déclaré qu'il était « regrettable que les Soviétiques aient lancé un réacteur nucléaire dans l'espace, alors qu'un projet international de réglementation du matériel radioactif dans l'espace est à l'étude ».

Lancé le 29 avril, Cosmos-1176, qui est destiné à la surveillance photographique des mers, est similaire au Cosmos-954. Ce dernier satellite, qui était également équipé d'une mini-centrale nucléaire, s'était écrasé au Canada le 24 janvier, en répandant du métal radioactif sur des centaines de kilomètres carrés. L'accident du Cosmos-954 est à l'origine des discussions au sein de l'ONU sur le contrôle du matériel radioactif dans l'espace.

Selon le « New York Times », le lancement du Cosmos-1176 quelques jours après l'incursion américaine en Iran n'est pas un hasard. Le journal rappelle que le porte-avions « Nimitz », sous surveillance de bâtiments espions soviétiques la semaine dernière, avait pu s'échapper de justesse de la zone de contrôle des radars soviétiques avant le départ des huit hélicoptères de la mission de sauvetage des otages. Une surveillance par satellite aurait évité à l'U.R.S.S. de perdre le contrôle des activités militaires américaines.

LE PENTAGONE A CHOISI LE « CRUISE MISSILE » DE BOEING

Washington *(A.F.P.)*. — Le Pentagone a autorisé vendredi 2 mai la production du missile de croisière *(« Cruise Missile »)* mis au point par Boeing Aerospace Co.

Le secrétaire adjoint à la défense, M. Claytor, a indiqué que les études menées par l'armée de l'air prouvaient la supériorité du missile de Boeing par rapport à son concurrent fabriqué par General Dynamics. M. Claytor a également repoussé une proposition de ses conseillers qui envisageaient de faire construire le missile par les deux compagnies.

Boeing devra produire 3 418 missiles d'ici à 1987. Ce contrat représente plus de 2 milliards de dollars (8,5 milliards de francs) pour le constructeur de Seattle et autant pour les sous-traitants. Le premier missile devrait être livré en novembre 1981. Le missile de croisière, qui ressemble à un petit supersonique lancé depuis un bombardier « B-52 », est considéré par les experts du Pentagone comme un des éléments-clés de la défense américaine des prochaines années.

GRÈVES ET LOCK-OUT EN SUÈDE

Stockholm *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*. — L'affrontement entre le patronat et les syndicats suédois s'est encore durci vendredi après-midi 2 mai, les employeurs ayant décidé de prolonger de trois jours, c'est-à-dire jusqu'au 11 mai, leur lock-out d'une semaine. Près d'un million de personnes (soit un Suédois actif sur quatre) sont concernées par les mesures de grève et de lock-out décrétées par les partenaires sociaux à la suite de l'échec des négociations salariales pour 1980.

A La Havane

De sérieux incidents se sont produits devant l'ancienne ambassade des États-Unis

De graves incidents ont éclaté, vendredi 2 mai à La Havane, aux abords de la section des intérêts américains (ancienne ambassade), où quelque quatre cents personnes se sont réfugiées, a annoncé M. Tom Reston, porte-parole du département d'Etat.

Selon M. Reston, un millier de Cubains, anciens détenus politiques pour la plupart, se sont rassemblés sur un parc de stationnement près de la section des intérêts américains pour protester contre la lenteur des démarches pour obtenir un visa. Peu après, a expliqué le porte-parole, des cars de l'institut cubain pour l'amitié entre les peuples sont arrivés, et trois cents hommes armés de matraque en sont descendus.

Selon des témoins, les bagarres ont duré une vingtaine de minutes et ont pris fin avec l'arrivée des renforts de police. Une partie des manifestants ont fui à pied, tandis que d'autres se réfugiaient dans le bâtiment de la mission. L'incident, pour M. Reston, a été *« clairement inspiré par les autorités cubaines ».*

La Maison Blanche, pour sa part, a annoncé vendredi le renforcement des installations pour accueillir les réfugiés en provenance de Cuba. Il s'agit notamment de la mise en place de structure d'accueil à la base aérienne d'Eglin, au nord-ouest de la Floride, du développement des camps dans la région de Key-West et de la mise à la disposition des garde-côtes de bateaux de la marine américaine.

Dans un communiqué officiel, la Maison Blanche annonce également que tous les réfugiés cubains *« seront soigneusement »* interrogés et que ceux qui ont un *« passé criminel »* seront arrêtés, détenus et pourront être déportés, conformément à la loi.

Le 2 mai à 23 heures le nombre de Cubains arrivés en Floride depuis deux semaines s'élevait à neuf mille quatre cent quatre-vingt-dix dont deux mille cinq cent quatre-vingts pour la seule journée de vendredi.

Le Pentagone, pour sa part, avait indiqué, le jeudi 1er mai, que les manœuvres navales que les Etats-Unis doivent commencer le 8 mai dans les Caraïbes et l'Atlantique auront lieu comme prévu, mais à une échelle réduite en raison de l'affaire des réfugiés cubains. Seul l'exercice de débarquement de 3 000 « marines » à la base américaine de Guantanamo, à Cuba, a été annulé sur ordre du président Carter.

Dans un discours d'une heure et demie, prononcé jeudi devant un million de personnes à La Havane, M. Fidel Castro a déclaré que l'annulation du débarquement représentait un succès pour la révolution cubaine.

A la suite de la décision américaine, a-t-il annoncé, Cuba annulera un exercice militaire qui devait avoir lieu à la même époque dans la partie orientale de l'île.

La mise à l'étude par Cuba d'un plan pour faire face à un éventuel blocus naval ou à un minage des ports par les Etats-Unis a constitué le point fort du discours de M. Fidel Castro. Après avoir évoqué les menaces formulées à ce sujet par M. Ronald Reagan, le chef de l'Etat cubain a annoncé la formation prochaine de « milices territoriales », composées d'hommes et de femmes non intégrés dans la réserve de l'armée régulière, pour défendre le pays face à toute menace d'agression. *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

En Allemagne fédérale

L'annonce d'un prochain voyage du chancelier Schmidt à Moscou suscite de vives controverses

La confirmation par le chancelier Schmidt de son intention de rendre prochainement visite aux dirigeants du Kremlin suscite un certain nombre de déclarations et mises au point en Allemagne fédérale. Ces polémiques surviennent au moment où la Pravda, *nous indique notre correspondant à Moscou, Daniel Vernet, adresse une nouvelle mise en garde aux Occidentaux contre* « la stratégie du mensonge et de la duperie » *de Washington, tandis que les* Nouvelles de Moscou *comparent le raid manqué en Iran au scandale du Watergate.*

Le quotidien soviétique accuse, ce samedi 3 mai, M. Carter d'avoir porté « un préjudice sensible » *au système des traités internationaux, comme les SALT 1 et SALT 2, et l'Acte final de la conférence d'Helsinki.* « Toutefois, *ajoute la* Pravda, les conclusions qui s'imposent ne sont pas toujours tirées. » *Le journal cite l'exemple de la R.F.A., qui multiplie les appels à* « l'amitié et la solidarité » *avec les Etats-Unis,* « et pas seulement dans les milieux de l'opposition ».

De notre correspondant

Bonn. — Le chancelier ouest-allemand vient de déclencher de très vives controverses en indiquant, dans son discours du 1er mai à Stuttgart, qu'il se rendrait *« prochainement »* à Moscou pour y rencontrer M. Brejnev. Il est vrai que M. Schmidt annonçait, en même temps, son intention de dire clairement et fermement au Kremlin qu'il était grand temps pour les Soviétiques de retirer leurs troupes du territoire afghan, *« où elles n'ont rien à faire ».*

Les services officiels se sont d'ailleurs efforcés de minimiser la portée des propos tenus par le chancelier. Celui-ci aurait tout au plus indiqué, selon le porte-parole du gouvernement, qu'il n'éluderait pas la question afghane *« dans le cas où il déciderait de se rendre à Moscou ».* On affirme, dans les milieux proches de la chancellerie que la question d'une éventuelle visite de M. Schmidt au Kremlin reste à l'heure actuelle *« complètement ouverte ».*

Ces explications plutôt embarrassées ne sont évidemment pas de nature à satisfaire l'opposition chrétienne-démocrate. Celle-ci n'avait d'ailleurs pas perdu de temps pour critiquer les plans de M. Schmidt. A ses yeux, un voyage du chancelier à Moscou serait particulièrement malvenu dans les conditions présentes, et les dirigeants du Kremlin ne pourraient que sourire d'une démarche visant à leur faire évacuer Kaboul. Le chef du gouvernement de Bonn ne pourrait donc, selon eux, que desservir la position des Occidentaux.

Le ministre des affaires étrangères, M. Genscher, toujours moins enclin que le chancelier à se tourner vers Moscou, ne paraît pas non plus à son aise dans cette situation. Sans doute a-t-il cru bon de sauver les apparences en déclarant vendredi 2 mai qu'il convenait d'utiliser *« tous les canaux »* pour parler avec Moscou.

Il a cependant ajouté que la R.F.A. n'était pas en mesure de négocier pour le compte *« du monde dans son ensemble »* et que les chances d'influencer le Kremlin étaient, en ce moment, plutôt restreintes.

La prudence de M. Genscher s'explique. Si les principaux dirigeants du S.P.D. pressent, depuis quelque temps déjà, le chancelier de se rendre au Kremlin, le cabinet, qui doit tenir compte des vues du parti libéral, n'est prêt à accepter une rencontre Schmidt-Brejnev que si elle a des chances sérieuses d'aboutir à des résultats positifs.

Une autre condition, encore plus fondamentale peut-être, est qu'une telle démarche devrait être concertée avec l'ensemble des membres de l'alliance atlantique. Or il semble bien aujourd'hui que plusieurs capitales occidentales, notamment Washington, n'aient pas encore donné le feu vert au chancelier Schmidt. Cet aspect du problème a été souligné par le candidat de l'opposition à la chancellerie, M. Franz-Josef Strauss. A l'encontre de nombreux dirigeants chrétiens-démocrates, M. Strauss a fait savoir qu'il n'était pas lui-même opposé au principe d'un voyage du chancelier à Moscou. Selon lui, toutefois, une telle initiative doit être appuyée par les Etats-Unis et n'entraîner aucun risque de rupture au sein de l'OTAN. Il est permis de penser que, sur ces deux points essentiels, les vues du chancelier Schmidt ne diffèrent pas trop de celles de son adversaire.

Le développement le plus paradoxal dans cette affaire est toutefois que la propagande soviétique vient elle-même de contraindre tous les partis ouest-allemands à prendre la même position publique. L'agence Novosti a en effet diffusé un commentaire selon lequel le territoire de la République fédérale serait l'objectif d'une contre-offensive soviétique en cas de conflit avec l'Occident. M. Herbert Wehner, président du groupe parlementaire social-démocrate, et qui fait toujours preuve de souplesse à l'égard du Kremlin, n'a lui-même pu faire autre chose que dénoncer en termes très vigoureux les « menaces » soviétiques, qui compromettent gravement les rapports entre Bonn et Moscou.

JEAN WETZ.

La prise d'otages de l'ambassade d'Iran à Londres

Le commando d'Arabes du Khouzistan pourrait compter cinq membres

Dans une allocution prononcée vendredi 2 mai devant les gardiens de la révolution, l'imam Khomeiny a accusé le président Carter d'avoir violé les lois internationales, « dont il dit pourtant être un des défenseurs », en envoyant des militaires américains en « territoire iranien et souverain ». Il a regretté que la communauté internationale n'ait pas dénoncé de tels « actes de guerre » et a appelé les jeunes Iraniens volontaires pour le corps des gardiens de la révolution à « ne pas craindre les superpuissances qui ne trouvent leur force que dans la mitrailleuse, alors que vous avez, vous, l'aide de Dieu ».

● A LONDRES, le siège de l'ambassade d'Iran — un commando d'Arabes du Khouzistan détient es otages depuis mercredi — se poursuivait ce samedi matin 3 mai. Toutes les liaisons téléphoniques et télex à partir du bâtiment ont été coupées. Au cours d'une brève conférence de presse, le commissaire John Dellow a indiqué que les otages n'étaient pas dix-neuf, mais « une vingtaine » et leurs « geôliers », « trois, quatre, peut-être cinq ». Les étudiants iraniens pro-khomeinistes, qui manifestaient bruyamment aux alentours de l'ambassade depuis mercredi soir, ont quitté les lieux vendredi après-midi.

● Aux ETATS-UNIS, l'affaire d'Iran sera le principal sujet examiné lors du « week-end de réflexion » auquel le président Carter a convié à Camp David ses principaux collaborateurs dont, pour la première fois, le secrétaire d'Etat désigné, M. Muskie. Ce sera également le principal thème des conversations qu'aura, à partir de lundi à Washington, le secrétaire au Foreign Office, lord Carrington. — (A.F.P.)

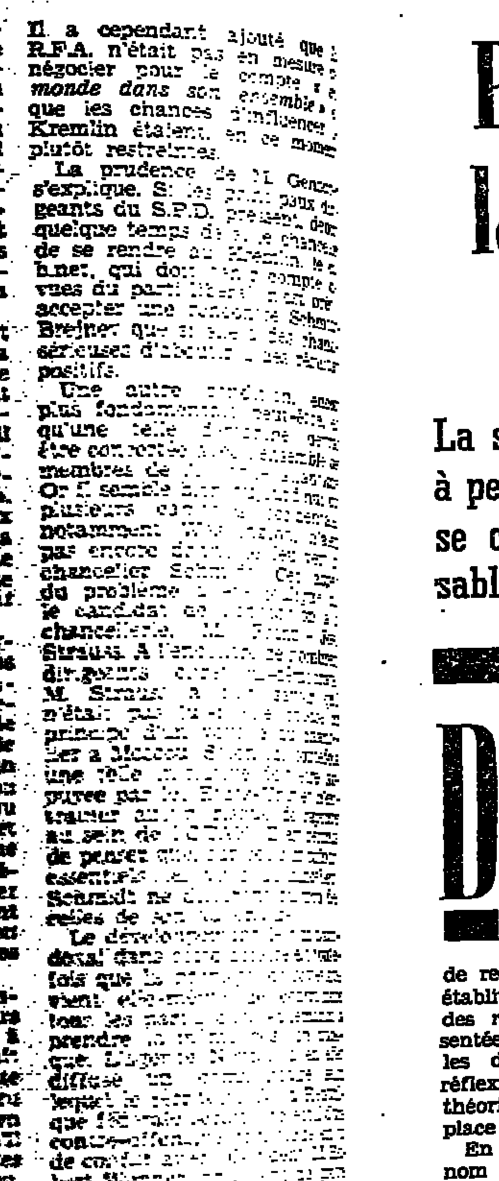
Le numéro du « Monde » daté 3 mai 1980 a été tiré à 542 726 exemplaires.

LA DOUZIÈME RENCONTRE NATIONALE DE L'ACTION CATHOLIQUE OUVRIÈRE A BORDEAUX

Un millier de délégués des vingt et une régions économiques françaises participent du 2 au 4 mai à Bordeaux à la douzième rencontre nationale de l'Action catholique ouvrière (ACO). L'organisation, qui célèbre à cette occasion son trentième anniversaire, regroupe quelque dix-huit mille militants de différentes organisations ouvrières.

Les délégués devront définir les orientations du mouvement pour les trois ans à venir. L'approfondissement de la foi, le partage avec les travailleurs, la responsabilité et la conduite du mouvement, le partage avec les autres mouvements, le sacerdoce et les immigrés seront les principaux thèmes étudiés par les délégués de l'ACO qui se veulent *« chercheurs de Dieu ».*

Dimanche, la messe célébrée pour les congressistes sera diffusée sur TF 1 dans le cadre de l'émission « le Jour du Seigneur ».



Les suicides de jeunes PAGE IV

Vivre à Beyrouth PAGE VI

Les derniers secrets des archives de Trotski PAGE XVI

SUPPLEMENT AU NUMERO 10 961 NE PEUT ETRE VENDU SEPAREMENT

DIMANCHE 4 MAI 1980

Le Monde

DIMANCHE

Pierre Bourdieu : la grande illusion des intellectuels

La sociologie pourrait aider les intellectuels à perdre une de leurs plus chères illusions : se croire différents des autres et « inclassables ».

DIDIER ERIBON

DEUX livres en six mois (*la Distinction* et *le Sens pratique*, aux Editions de Minuit), le sociologue Pierre Bourdieu ne nous avait pas habitués à une telle prolixité. S'il les publie en même temps, c'est qu'il s'agit en fait d'un seul et même ouvrage, fruit de dix années de recherches. *Le Sens pratique* établit le fondement théorique des recherches empiriques présentées dans *la Distinction*. Dans les deux cas, il s'agit d'une réflexion sur la connaissance théorique et sur le rôle et la place des intellectuels.

En s'arrogeant le droit — au nom d'une certaine compétence scientifique — de discourir sur la société, ceux-ci ont tendance à se considérer comme extérieurs à la réalité qu'ils analysent. Or, explique Pierre Bourdieu, il n'en est rien. Les intellectuels font partie de la réalité sociale, au même titre que les objets qu'ils décrivent. Une recherche en sciences sociales rigoureuses doit donc commencer par la seule étude qui est soigneusement évitée : la sociologie des intellectuels eux-mêmes. Une telle recherche ne manque pas de faire des dégâts, car elle revient à dévoiler bien des petits secrets, à « vendre la mèche ». C'est pourquoi elle prend inévitablement un caractère polémique. Il n'est jamais bien vu de dévoiler les lois internes de la tribu.

∴

« On vous reproche parfois d'exercer contre les intellectuels une violence polémique qui frôle l'anti-intellectualisme. Dans votre dernier livre, « le Sens pratique », vous récidivez. Vous mettez en question la fonction même des intellectuels, leur prétention à la connaissance objective et leur capacité de rendre compte scientifiquement de la réalité…

— Il est remarquable que des gens qui, jour après jour, ou semaine après semaine, imposent en tout arbitraire les verdicts d'un petit club d'admiration mutuelle, crient à la violence lorsque les mécanismes de cette violence sont pour une fois mis au jour. Et que ces conformistes profonds se donnent ainsi, par un extraordinaire retournement, des airs d'audace intellectuelle, voire de courage politique (ils nous feraient presque croire qu'ils risquent le Goulag). Ce qu'on ne pardonne pas au sociologue, c'est qu'il vend la mèche et livre au premier venu les secrets réservés aux initiés. L'efficacité d'une action de violence symbolique est à la mesure de la méconnaissance des conditions et des instruments de son exercice. Ce n'est sans doute pas par hasard si la production de biens culturels n'a pas encore suscité ses associations de défense des consommateurs. On imagine tous les intérêts, économiques et symboliques, liés à la production de livres, de tableaux, de spectacles de théâtre, de danse, de cinéma, qui se trouveraient menacés si les mécanismes de la « production de la valeur » des produits culturels se trouvaient complètement dévoilés aux yeux de tous les consommateurs.

» Je pense par exemple à des processus comme la circulation circulaire des comptes rendus élogieux entre un petit nombre de producteurs (d'œuvres mais aussi de critique), universitaires de haut rang qui autorisent et consacrent, journalistes qui s'autorisent et célèbrent. Les réactions que suscite la mise au jour des mécanismes de la production culturelle font penser aux procès que certaines firmes ont intentés aux associations de consommateurs. Ce qui est en jeu, en effet, c'est l'ensemble des opérations qui permettent de faire passer une golden pour une pomme, les produits du marketing, du rewriting et de la publicité rédactionnelle pour des œuvres intellectuelles.

Logique policière

— Vous pensez que les intellectuels — du moins ceux d'entre eux qui ont le plus à perdre — s'insurgent lorsque l'on démasque leurs profits et les moyens plus ou moins avouables qu'ils emploient pour se les assurer ?

— Tout à fait. Les reproches que l'on me fait sont d'autant plus injustes que je passe mon temps à dénoncer la propension de la science sociale à penser dans la logique du procès anti-intellectuel ou l'inclination des lecteurs des travaux de science sociale à les faire fonctionner dans cette logique. Là où la science veut énoncer des lois tendancielles transcendantes aux personnes à travers lesquelles elles se réalisent ou se manifestent, le ressentiment — qui peut prendre toutes sortes de masques, à commencer par celui de la science — voit la « dénonciation » de personnes (c'est tout à fait clair lorsque certains travaux historiques traitent le passé dans la logique policière du casier judiciaire).

» Ces mises en garde me paraissent d'autant plus nécessaires que, dans la réalité, la science sociale, qui a pour vocation de comprendre, a parfois servi à condamner. Mais il y a quelque mauvaise foi à réduire la sociologie, comme l'a toujours fait la tradition conservatrice, à sa caricature policière. Et, en particulier, à s'autoriser du fait qu'une sociologie rudimentaire des intellectuels a servi d'instrument de répression contre les intellectuels pour récuser les questions qu'une véritable sociologie des intellectuels pose aux intellectuels.

— Pouvez-vous donner un exemple de ces questions ?

— Il est clair par exemple que le jdanovisme (1) a fourni à certains intellectuels de second ordre (du point de vue des critères en vigueur dans le champ intellectuel) l'occasion de prendre leur revanche, au nom d'une représentation intéressée des demandes populaires, sur les intellectuels qui avaient assez de capital propre pour être en mesure de revendiquer leur autonomie face aux pouvoirs. Cela ne suffit pas à disqualifier toute interrogation sur les fonctions des intellectuels et sur ce que leur manière de remplir ces fonctions doit aux conditions sociales dans lesquelles ils les exercent.

« Ainsi lorsque je rappelle que la distance à l'égard des nécessités ordinaires est la condition de la perception théorique du monde social, ce n'est pas pour dénoncer les intellectuels ou les théoriciens comme « parasites », mais pour rappeler les limites qu'imposent à toute connaissance théorique les conditions sociales de son effectuation : s'il y a une chose que les hommes du loisir « scolaire » ont peine à comprendre, c'est la pratique en tant que telle, même la plus banale, qu'il s'agisse de celle d'un joueur de foot, d'une femme kabyle qui accomplit un rituel ou d'une famille béarnaise qui marie ses enfants.

(1) Responsable des arts et des lettres en U.R.S.S. pendant la période stalinienne, André Jdanov a exercé une véritable dictature sur les intellectuels soviétiques. — (N.D.L.R.)

PHILIPPE COUSIN.

— On retrouve une des thèses fondamentales de votre dernier livre, « le Sens pratique » : il faut analyser la situation sociale de ceux qui analysent la réalité, les présupposés qu'ils engagent dans leur analyse…

— Il est important de prendre acte du fait que le sujet de la science fait partie de l'objet de la science, qu'il y occupe une place. On ne peut comprendre la réalité sociale qu'à condition de maîtriser, par l'analyse théorique, les effets du rapport à la pratique qui est inscrit dans les conditions sociales de toute analyse théorique de la pratique. (Je dis bien par l'analyse théorique et non, comme on le croit souvent, par une forme quelconque de participation pratique ou mystique à la pratique, « enquête participante », « intervention »…). Ainsi les rituels — sans doute les plus pratiques des pratiques, puisqu'ils sont faits de manipulations et de gesticulations, de toute une danse corporelle — ont toutes les chances d'être mal compris par des gens qui, n'étant guère danseurs ou gymnastes, sont enclins à y voir une sorte de logique, de calcul algébrique.

— Situer les intellectuels, c'est, pour vous, rappeler qu'ils appartiennent à la classe dominante, et tirent des profits de leur position, même si ces profits ne sont pas strictement économiques.

— Contre l'illusion de l' « intellectuel sans attaches ni racines » ou du classeur inclassable, qui est en quelque sorte l'idéologie professionnelle des intellectuels, je rappelle que les intellectuels sont, en tant que détenteurs de capital culturel, une fraction (dominée) de la classe dominante et que nombre de leurs prises de position, en matière de politique par exemple, tiennent à l'ambiguïté de leur position de dominés parmi les dominants. Je rappelle aussi que l'appartenance au champ intellectuel implique des intérêts spécifiques, non seulement, à Paris comme à Moscou, des postes d'académicien ou des contrats d'édition, des comptes rendus ou des postes universitaires, mais aussi des signes de reconnaissance et des gratifications souvent insaisissables pour qui n'est pas membre de l'univers mais par lesquelles on donne prise à toutes sortes de contraintes et de censures subtiles.

Funèbre

— Et vous pensez qu'une sociologie des intellectuels offre aux intellectuels la liberté par rapport aux déterminismes qui s'imposent à eux ?

— Elle offre au moins la possibilité d'une liberté. Ceux qui donnent l'illusion de dominer leur époque sont souvent dominés par elle et, terriblement datés, disparaissent avec elle. La sociologie donne une chance de rompre le charme, de dénoncer la relation de possesseur possédé, qui enchaîne à leur temps ceux qui sont toujours à jour, au goût du jour. Il y a quelque chose de pathétique dans la docilité avec laquelle les « intellectuels libres » s'empressent de remettre leurs dissertations sur les sujets imposés du moment, comme aujourd'hui le désir, le corps ou la séduction. Et rien n'est plus funèbre que la lecture, vingt ans après, de ces exercices imposés de concours que réunissent, avec un ensemble parfait, les numéros spéciaux des grandes revues « intellectuelles ».

— On pourrait rétorquer que ces intellectuels ont au moins le mérite de vivre avec leur temps…

— Oui, si vivre avec son temps c'est se laisser porter par le courant de l'histoire intellectuelle, flotter au gré des modes. Non, si le propre de l'intellectuel n'est pas de « savoir ce qu'il faut penser » sur tout ce que la mode et ses agents désignent comme digne d'être pensé, mais d'essayer de découvrir tout ce que l'histoire et la logique du champ intellectuel lui imposent de penser, à un certain moment, avec l'illusion de la liberté.

(Lire la suite page XVII.)

COURRIER

Mirage

Suis-je une privilégiée parce que, à vingt-six ans, je ne connais pas le goût de huit heures de travail par jour, onze mois sur douze ? Il paraît que oui !...

Fille d'ouvrier, j'ai eu aussi la faiblesse de croire au mirage des diplômes. Et puis, quatre années boursières de l'enseignement supérieur, j'ai lutté pour les obtenir, ces petits papiers même pas assez beaux pour être encadrés.

J'ai choisi ensuite de devenir surveillante. Inscrite en doctorat, cette année, je n'ai pas eu le courage de commencer ma thèse parce que je sais que, en septembre, l'éducation nationale me mettra dehors.

Il me reste cinq mois pour trouver du travail, cinq mois d'angoisse pour ne pas me retrouver à la rue, pour pouvoir continuer à vivre avec ce qui m'intéresse.

Seulement, les débutants, on ne les aime pas spécialement, et encore moins les débutantes.

Suis-je toujours une privilégiée ?

M. D.
(Poitiers)

Année du patrimoine ?

Patrimoine de plus en plus secret. Avez-vous remarqué que, depuis que le Parlement a adopté une loi pour protéger la noblesse de nos murs et façades des affiches « sauvages » (expression spontanée et souvent inventive), nos villes et nos campagnes sont transformées en suppports publicitaires ? Immenses panneaux éclairés de nuit ; du format télévision on passe au cinémascope ; de l'affichage statique nous arrivons au déroulant mobile ; des trottoirs plantés d'arbres nous passons aux plantes sandwiches fichées dans le sol.

Dès qu'une maison n'a pas de fenêtres sur un étage (et encore !), hop ! un ou plusieurs panneaux viennent égayer sa façade ! On voit des immeubles enveloppés par de gigantesques affiches ; un mur non aligné ? affiches ! Un arbre dépasse le mur d'un jardin privé ? hop ! un panneau pour le cacher ! Une route aborde un virage ? hop ! un panneau pour dissimuler le paysage. C'est tellement plus beau de partout voir la même bouteille de boisson ou la même bouille d'animateur de radio... Pour l'année du patrimoine, notre pays est légalement transformé en un vaste album de publicité.

Nos immeubles, nos rues, nos jardins : supports d'affichages... Nos forêts réduites en affiches et des *Torrey-Canyon* et des Plogoff pour illuminer MM. Decaux, Giraudy, et autres Dauphin !

Merci à ceux qui nous gouvernent de nous protéger de notre environnement historique grâce à la richesse de ceux qui peuvent se payer nos murs, et, si ce sont parfois les mêmes, alors les lois sont bien faites. Et vive *leur* « patrimoine » !

CLAUDE WEISZ
(Bobigny)

Dessous télévisés

Je suis particulièrement sensible à la campagne publicitaire actuellement menée sur les ondes pour une protection féminine (une de plus ! La femme est un être souillé, en doutez-vous ?). Cela m'a donné une idée :

Pourquoi cette même firme ne cherche-t-elle pas à étendre son marché aux suspensoirs masculins en menant une campagne tambour battant à coups de slogans publicitaires : « *Quand vous ne portez pas de slips, Messieurs, sous un pantalon trop collant, sentez-vous comme tout le monde tous les jours avec le suspensoir X. Invisible, il ne gênera pas vos mouvements... etc.* »

On pourrait plagier à l'infini toutes ces niaiseries destinées à servir le porte-monnaie de quelques-uns. A quand donc un acteur connu faisant de la publicité pour telle marque d'accessoire masculin pour que le consommateur s'identifie audit acteur et achète ?

De plus, cette image de la femme perpétuellement impure, souillée..., finit par m'atteindre dans ma dignité d'être humain. J'en ai assez, et peut-être ne suis-je pas la seule, d'entendre à longueur de journée dénigrer ainsi la femme et la transformer une fois de plus en objet de consommation. Elle doit se laver, se parfumer, se gratter, se poncer, s'épiler, et j'en passe... pour être nette, propre, sûre d'elle, digne de ces messieurs !

Je voudrais également dire que ces spots publicitaires passent généralement aux heures où la famille est rassemblée. Je m'attends bientôt aux questions pertinentes de mes fils, et l'image de la femme en général, de leur mère ou de leurs sœurs en particulier, qui y est suggérée me choque tout simplement.

Autre chose aussi. Comment une femme arrive-t-elle à prononcer de telles phrases sur un ton éthéré, digne des aéroports, comment ne se sent-elle pas atteinte dans sa dignité ? Ou peut-être ne se pose-t-elle plus de questions ? Ceci est plus grave.

L'idée d'une campagne publicitaire sur les suspensoirs masculins est inconcevable dans un esprit d'homme. L'indignation masculine, mais aussi féminine, serait à son comble. Alors pourquoi cette différence ?

V. COMBES
(Mulhouse).

Où va-t-on ?

Nous rentrons dans les deux dernières décennies de notre siècle. La question que tout le monde se refuse à poser est : où va-t-on ?

Notre société n'est plus à même de maîtriser son histoire, son évolution. Elle subit les éruptions volcaniques qui la forgent sans cohérence. Notre génération n'aura pas à continuer à créer une œuvre, mais à veiller à soutenir les bases de notre société.

Pourquoi pousser un tel cri d'alerte ? A quoi cela sert-il ?

Le monde de 1980 n'est pas plus mal, sinon mieux que celui de 1870, mais il est étouffant pour une génération qui apprend à le connaître. La vie publique, la vie internationale, ne sont que désastres, ignominies et bassesses. Des hommes meurent de faim, alors que d'autres gaspillent. Les journaux parlent du passé des hommes politiques. Chaque Français peut se reprocher quelque chose ; qu'il ait été pétainiste ou gaulliste, pour l'Algérie française ou contre.

On nous rabâche que le mal est partout, dans le passé, dans le présent, et l'on nous prouve que l'avenir ne servira à rien, et que l'« avenir de l'homme » est bien sombre.

Comment voulez-vous que les jeunes, qui sont souvent critiqués à juste titre, rentrent dans la vie le sourire au lèvres ? Le seul espoir qui leur reste est la drogue. Alors ne vous scandalisez pas lorsque vous apprenez que des jeunes « planent » avec de la vulgaire colle.

Il est bien facile de porter des jugements sur la tâche accomplie par ceux qui vous ont précédé, il est très difficile au contraire d'amener des solutions.

Certains disent que « l'avenir est à la tendresse », d'autre que « l'avenir est au fric », moi je dis que l'avenir sera plus précis, lorsque l'espoir d'un monde meilleur renaîtra. Le jour où ceux qui détiennent un pouvoir, oubliant leurs intérêts particuliers, essayeront de définir un objectif, leur crédibilité remontera dans la pensée des simples. Mais, en attendant, qu'il ne s'étonnent pas s'ils ne suscitent que du dégoût parmi certains groupes, et qu'ils sachent que, s'il y la des responsables à la faim, à la violence, à la drogue, ils le sont.

Etudiant en Droit
(Paris)

PARTI PRIS

Soldats

LES soldats, on n'en parlait plus. Des nôtres, en tout cas. L'armée ne fait plus peur à personne, et surtout pas à la République d'aujourd'hui.

Certes, de temps à autre, des professionnels ou des semi-professionnels faisaient un peu de police ou de présence, à Kolwezi, au Liban, à Bangui ou à N'Djamena. Belles images pour les cinéastes et les photographes. Beaux reportages pour les envoyés spéciaux.

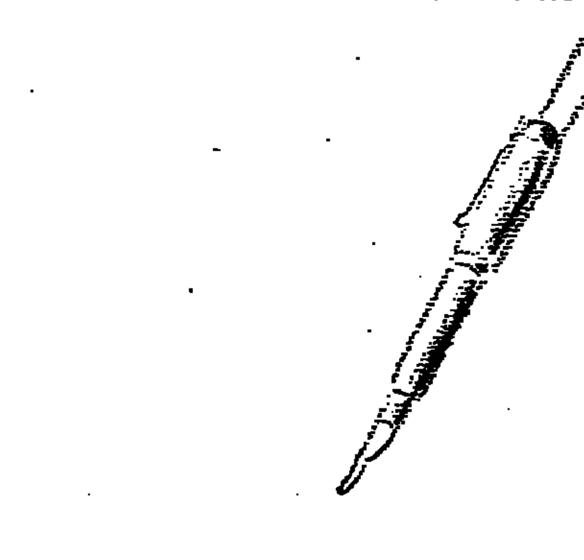
Mais l'armée, on la voyait surtout en train de vider les poubelles parisiennes ou de laver les rochers bretons.

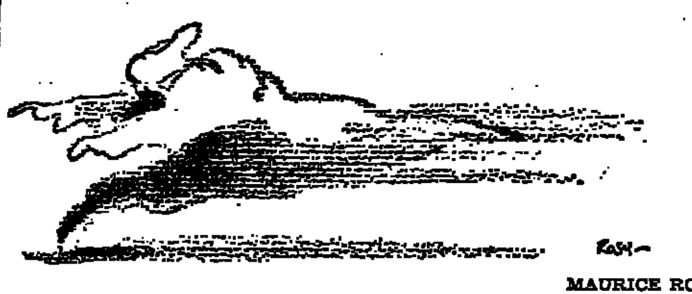
Et beaucoup lui étaient discrètement reconnaissants de digérer tant bien que mal un contingent chroniquement ennuyé. On ne parlait vraiment d'elle, en l'appelant par son nom, que dans les veillées du Larzac. Le seul général dont on se souciait était le général Bigeard, pour le caricaturer.

Et puis voilà la bombe à neutrons, qui remet en cause la stratégie nucléaire, la subversion que l'on ressort du placard aux vieux habits où elle avait été reléguée après 1962. En surtout l'affaire d'Iran, dont on se souciait à peine — se souciait-on beaucoup de la Serbie en 1914 ? — crépite tout à coup. Un conflit possible ? Le soldat cesse d'être transparent. On s'inquiète de la puissance des fusées, des avions et des chars, de la capacité intellectuelle des penseurs en képi. On vend — peu, mais on vend — des abris antinucléaires pour pavillons de banlieue.

C'est, selon des experts, ce qu'on appelle l' « esprit de défense ». Peut-être. Le commencement de la sagesse ? A voir.

JEAN PLANCHAIS.





MAURICE ROSY

Intelligence artificielle

M. Paul Trouillas (*le Monde Dimanche* du 6 avril 1980, « La révolution de l'intelligence »), enterrant vivante l'informatique, ressuscite, si on en croit le titre, l'intelligence. Mais malheureusement il la veut « artificielle ». Le titre était prometteur ; allait-on enfin tirer les leçons du danger informatique ? Rien de tout cela ; l'intelligence, qualité humaine devient qualité de la machine, plus grave encore elle devient quantité. C'est un nouveau pas dans l'évolution technologique qu'on nous propose de franchir. Bien qu'aucune réponse n'ait été sérieusement avancée quant aux interrogations suscitées par le colloque de septembre, on nous demande de laisser là notre psychologie rétrograde. Cependant, à la lumière d'exemples passés (développement anarchique de l'automobile et absence de prévision quant aux structures d'accueil), devons-nous accuser encore le divorce déjà criant entre l'élaboration de la connaissance et de la technologie d'une part, et sa prise en compte par le politique d'autre part ?

Selon l'auteur, « *les ordinateurs témoignent que l'évolution technologique amplifie désormais les capacités nerveuses supérieures de l'homme* ». Il faut peut-être rappeler les mises en garde pertinentes apportées dans ce domaine par certains auteurs comme Ivan Illich. L'ordinateur, outil au sens large, est devenu sa propre fin. On peut se demander dès lors lequel est au service de l'autre.

D'autre part, l'intelligence artificielle, élitiste pour le moins, ne risque-t-elle pas de reléguer la masse humaine dans les sous-sols de la connaissance, la cantonnant à une intelligence du quotidien, du petit ? A l'opposé, ne va-t-elle pas déifier celle de quelques concepteurs, habiles à manœuvrer dans les méandres de cette haute connaissance ? Que restera-t-il dès lors de la dimension politique de chaque individu s'il ne peut pas contrôler les structures qui l'encadrent ? Alors que nous n'en sommes, semble-t-il, qu'au stade de l'élaboration de cette nouvelle révolution, certaines conclusions de Trouillas ne sont pas sans susciter de vives inquiétudes : le « cerveau des travailleurs » est déjà largement dépassé par les premiers échantillons de cette nouvelle forme d'intelligence. Connaissant leur importance numérique, on peut se demander qui reste digne d'accéder à cette technologie, et à qui c'est le tour d'en être écarté.

Le peuple français, retardé s'il en est, en serait encore à contempler ces vieilles valeurs anti-informationnelles telles que « l'individualisme et la richesse des relations humaines » ; qui s'en plaindra ?

La passion de l'intelligence est un noble sentiment quand elle s'intègre à la passion de l'homme ; le mot « artificiel » est ici de trop. « *Qu'y aura-t-il après l'âge informationnel ?* » s'interroge M. P. Trouillas ; souhaitons qu'il reste des hommes capables de penser sans machine. Gardons présente à l'esprit, à l'aube du crépuscule de la société « humaine », cette citation extraite de *la Convivialité*, de I. Illich : « *(Il faut défendre) une société où l'outil moderne est au service de la personne intégrée à la collectivité, et non au service d'un corps de spécialistes.* »

D. O.
(Morbihan)

DIVORCÉES (Suite)

L'enquête de Liliane Delwasse « Divorcées et contentes de l'être » (le Monde Dimanche, 13 avril) continue de nous valoir un abondant courrier, dont voici quelques extraits :

Irresponsables

Quel romancier a parlé de ces femmes, pas si rares, incapables ou de bien tenir un foyer, ou de partager avec le père la gouverne ou l'affection des enfants, celles qui traînent des idéologies d'irresponsables et d'inconscientes sur l'éclatement « nécessaire » (?) du mariage et autres billevesées sur l'accomplissement de leur vie féminine.

Ah, s'accomplir pleinement dans les bras de son chef de service !

Ah, se réaliser en trimant huit heures et plus en remplissant à longueur d'année des imprimés jaunes 3404 *bis* (hasard) !

Ah, la vie ardente de la dame qui empaquette le vermicelle pour le plus grand profit de la DIRECTION !

Comme il est passionnant de jouer à la mère affectueuse et au père qui décide (ou fait semblant).

Comme il est sage de priver ses enfants de l'influence assez souvent bénéfique et irremplaçable du père !

Comme il est prudent d'ôter délibérément l'appui paternel à ses enfants... comme si la vie était si sûre. Mille etc.

De quelles intellectuelles tête vide s'agit-il ? Ça pullule, ce genre d'irresponsables !

Dans toutes les chroniques sociales on trouve des misères incroyables après des divorces imbéciles. Victimes : des femmes et des enfants.

Je suis un vieux bonhomme... Mon père a quitté la maison jadis. Ma mère et les trois enfants ont été les victimes sans répit. Ma sœur en est morte. Ces douleurs de ma jeunesse, je les porte toujours. Aussi je regrette que la publication de lettres d'écervelées ne soit tempérée par un commentaire de sagesse et de raison.

Des mutations ? La nature est généreuse : il s'en produit énormément à chaque génération... des changements.

En tous sens, au hasard. Résultat : 10 000 « mauvaises » mutations pour une « bonne » qui ne semble pas être celle de vos correspondantes.

ROLAND ROY
(Les Sables-d'Olonne)

Equipements

Dans les années 60, alors que la France s'industrialisait, on faisait souvent critique au gouvernement, au patronat, aux entreprises, d'avoir tué la « grande famille » (avec ascendants et colatéraux) au profit d'une famille mononucléaire plus adaptée à une société de consommation. L'évolution que vous signalez dans votre article et qui conduit à multiplier par deux tous les équipements d'une famille (logement, électroménager, télé, voiture, etc.) accentue encore cette tendance. J'ai déjà constaté parmi tous les couples divorcés de mes amis ce doublement systématique du « matériel » courant de la vie familiale. Les enfants du divorce seraient-ils libres de choisir leur lieu de résidence, par exemple, si un seul de leurs parents possédait un téléviseur ?

En conclusion, les couples divorcés ne vont-ils pas être prochainement accusés ou félicités de relancer la consommation ?

L. B.
(Amiens)

Discours

Comment se fait-il que l'on ait si longtemps et si tenacement qualifié d'égoïsme, voire de goujaterie, un discours et un comportement qui sont terme pour terme (le fameux « *je n'épouse pas* ») présentés actuellement comme la symbolique même de la libération ? Et symétriquement faut-il, aussitôt après l'avoir attribué « aux hommes », que « les femmes » ridiculisent une attitude qu'elles ont si longtemps revendiquée ?

Idéologie dominante, que de crimes...

BERNARD POCHE
(Saint-Martin-d'Hères)

Enfants

Question : Que fera Françoise (enseignante, trente-sept ans, divorcée depuis dix ans, deux filles — treize et onze ans) lorsque ses deux chaperons n'auront plus envie de lui servir de béquilles ? Trouvera-t-elle alors un de ces hommes mariés (qu'elle juge si pratiques !) père de gosses orphelins d'un « papa trop occupé » ? Ou bien un couple de pékinois ? Un oiseau... à cage (avec ou sans Paul Morand) ?

Trop facile de clamer sa propre liberté en la comblant au moyen de ses enfants, ces derniers esclaves du colonialisme privé (au même titre que les chiens, les oiseaux ou les cochons d'Inde).

Trop facile de s'offrir le luxe d'une bouffée d'oxygène en étouffant deux petits êtres sans défense qu'on utilise comme substituts à un mariage raté.

Trop facile enfin de soigner les plaies d'une défaite avec le baume de son propre égoïsme.

Toute femme digne d'être appelée maman aura assez de cœur pour ne pas monopoliser ses propres gosses et usurper, ne fût-ce que le temps d'une soirée, le père des enfants d'une autre.

JACINTHE AALBAEK-NIELSEN
(Copenhague)

ACTUELLES MILLÉSIMÉES

Fraude, pièges et clartés

« Nous vivons sous un prince ennemi de la fraude,
Un prince dont les yeux se font jour dans les cœurs,
Et que ne peut tromper tout l'art des imposteurs.
D'un fin discernement sa grande âme pourvue
Sur les choses toujours jette une droite vue ;
Chez elle jamais rien ne surprend trop d'accès,
Et sa ferme raison ne tombe en nul excès.
Il donne aux gens de bien une gloire immortelle ;
Mais sans aveuglement il fait briller ce zèle,
Et l'amour pour les vrais ne ferme point son cœur
A tout ce que les faux doivent donner d'horreur.

Celui-ci n'était pas pour le pouvoir surprendre,
Et de pièges plus fins on le voit se défendre.
D'abord il a percé, par ses vives clartés,
Des replis de son cœur toutes les lâchetés.
Venant vous accuser, il s'est trahi lui-même,
Et, par un juste trait de l'équité suprême,
S'est découvert au prince un fourbe renommé,
Dont sous un autre nom il était informé ;
Et c'est un long détail d'actions toutes noires
Dont on pourrait former des volumes d'histoires. »

∴

On aura reconnu la tirade de l'Exempt dans l'avant-dernière scène de *Tartufe, ou l'Imposteur*, comédie de Molière (1667), laquelle a reçu « *l'approbation des grands princes et de messieurs les ministres* », note dans sa préface l'auteur, assurant que ses intentions « *y sont partout innocentes* ».

JEAN GUICHARD-MEILI.

VOUS ET MOI

Pastis et paysan

La vie à Saint-Fulcran me comble d'heureuses surprises : un panier garni au loto du Foyer rural, un peu de journalisme, et enfin... je suis devenu modèle !

Mon ami William, photographe connu, habite à Saint-Aphrodise, non loin d'ici. (Ce saint, c'est le Biterrois au chameau, mais c'est une autre histoire.) Une de ses petites amies, journaliste américaine, avait entendu dire que certains Méridionaux achètent aux gitanes de petites fioles contenant un liquide verdâtre. Mis dans un litre d'alcool, cela donnerait du pastis pas cher. Racontar diffamatoire ! Aucun Saint-Fulcranais, du moins, ne voudrait dérober des sous au fisc. D'ailleurs, ici, on vous sert votre pastis dans une bouteille ornée d'une étiquette respectable. Peut-être, les gens de Saint-Aphrodise...

N'importe. Frannie a écrit un article à ce sujet pour un journal du Middle-West, et a demandé des photos à William. Elle voulait d'abord la photo d'une gitane sortant avec un clin d'œil quelques flacons dans le fond d'un panier d'oranges. William a abordé plusieurs gitanes : toutes ont nié farouchement l'existence de tels flacons, et, après qu'il en eut préparé lui-même (avec du sirop de menthe), elles ont toutes refusé de se faire photographier avec. Pudibondes, ces dames.

Il fallait aussi la photo d'un vrai paysan français, dans son intérieur typique, en train de verser le flacon (de menthe) dans une bouteille (d'eau). Qui l'aurait cru ? Impossible de trouver nulle part un paysan qui satisfasse Frannie.

Les Minnéapolitains et les Little-Rockers savent très bien à quoi cela ressemble, le vrai paysan français. Ils le voient dans leurs ciné-clubs, où *Jour de fête*, de Tati, et la trilogie de Pagnol font éternellement recette.

Frannie voulait quelque chose comme Michel Simon dans *l'Atalante*...

Nos viticulteurs sont beaux, propres et (mais il ne faut pas le dire) ont l'air assez prospères, même bourgeois. Nous avons déterré un boulanger en retraite, très fatigué, que Frannie aurait accepté, faute de mieux. Mais lui, comme les gitanes, a refusé avec véhémence de poser dans cette posture compromettante.

Quand même, cela a marché. L'intérieur était facile. C'était la cuisine d'une Anglaise à Nignac : évier de granit, pendule d'époque, avec au mur quelques vieilles vastringues, estragales et jabloires (1), derrière les toiles d'araignée. Une belle gitane à l'œil malicieux. Et un paysan d'une authenticité foudroyante : barbe de cinq jours ; mégot défraîchi ; chemise de camisard et béret récupéré dans un poulailler.

Elle, c'était une jolie Anglo-Pakistanaise, étudiante à Montpellier. Lui, moi.

L'article était plein d'erreurs, auxquelles le journal a ajouté coquilles et mastics. Mais les photos étaient très, très bien.

Amis français, je vous demande pardon de cette imposture. Je vous ai déjà déçus en ne portant jamais de chapeau melon ni de kilt écossais, et j'ai osé nier la permanence du brouillard londonien depuis le Clean Air Act des années 50. Je vous présente mes excuses, avec l'espoir que les gens du Middle-West — n'ayant ni *le Monde* ni même *The Times* — doutent quelquefois de la véracité totale de ce qu'ils lisent dans leurs journaux.

JOHN HARRIS.

(1) Comme nul n'est censé l'ignorer, vastringues, estragales et jabloires sont des outils de tonnelier.



FRANÇOIS LE DIASCORN/VIVA

VIES

La pharmacienne de Marnay

Héroïne ou survivante des temps révolus ? Mme Demolomble-Klotz, pharmacienne à Marnay, adversaire de la pilule anticonceptionnelle, est en tout cas logique avec elle-même.

CLAUDE COURCHAY

NEE à Marnay, Mme Demolomble-Klotz n'a jamais quitté son village. Elle possède son diplôme depuis 1947. Son grand-père, déjà, tenait l'officine locale. Son père, souffrant, n'a pu reprendre le flambeau. Toute gosse, elle allait jouer dans la boutique, où le vieux potard lui préparait des cachets de confiture... A quoi tiennent les vocations...

Pharmacienne, pourquoi pas ? Les gens viennent chez vous acheter de la santé. Vous êtes un personnage, dans la crèche locale, quelque part entre le maire, le curé et l'idiot du village. Ce n'est pas négligeable.

Connaissez-vous Marnay (1 073 habitants) ? C'est un de ces lieux où rien ne se passe depuis que le monde est monde. Pas le moindre petit Petiot, pas l'ombre d'un Landru. Des vaches aux beaux yeux vous fixent avec tendresse. Milieu rural, donc, où Mme Demolomble vivait sans histoires.

L'histoire, c'est bien souvent l'art de désobéir aux lois de la cité, depuis la petite Antigone jusqu'au grand Charles. Le héros est un perturbateur. Mme Demolomble n'a pas échappé à la règle.

L'histoire l'a happée en 1967, avec la loi Neuwirth libérant les anticonceptionnels. A Marnay, ça n'a pas été la ruée. Cette pilule, on ne voyait pas trop de quoi il s'agissait. Les docteurs ne savaient guère comment la prescrire. Pour un peu, on y aurait accepté la méthode du regretté Francis Blanche. Très simple, une pilule suffit. Vous la serrez farouchement entre vos cuisses. Tant qu'elle ne tombe pas, vous ne risquez rien.

Mme Demolomble devait honorer deux ou trois ordonnances par an, et pas pour des raisons de stupre. Pour des femmes qui avaient trop d'enfants. Il s'agissait de traitements courts, un mois ou deux, pas plus. C'était juste un moyen de dépannage pour éviter les grossesses trop rapprochées. Elle n'avait pas vraiment réalisé la finalité de ce nouveau produit.

Le choc a eu lieu fin 1973. Une fille de dix-sept printemps s'est présentée avec une ordonnance pour la pilule. Mme Demolomble a bondi. Elle s'est demandé à quoi diable cette pilule allait servir. Grossesses espacées, mon œil. Elle a dit non, et a conseillé à la fille de faire attention au loup. Ce n'est pas parce que des crooners sirupeux vos susurrent de brader vos seize ans qu'il faut livrer sa fleur à l'encan.

Mme Demolomble est croyante. Pour elle, la sexualité n'a rien à voir avec la tasse de thé léniniste. *« L'œuvre de chair tu ne feras, Qu'en mariage seulement... »*, et pas entre deux pilules. Notre pharmacienne s'est donc interrogée sur les conséquences du produit miracle. Il place les femmes dans un état de grossesse permanente, au point de vue hormonal. Elles n'ont plus de règles. Est-ce normal ? Pour elle, les médicaments sont des remèdes destinés à soigner des gens malades. Donner des produits peu connus à des bien portants, ce n'est pas son métier. A moins de considérer la maternité comme une maladie ou une infirmité, et elle s'y refuse. Elle n'est pas un distributeur automatique.

Avis

Sur le front de l'Est, donc, un certain temps, tout s'est bien passé. Cette pilule, à Marnay, personne ne la lui demandait.

Mais une chose en entraîne une autre. Les spécialistes de la drogue vous le diront : vous commencez par un sirop d'orgeat, et vous finissez par vous shooter au calva. Dans le cas de Mme Demolomble, son attitude envers la pilule l'a conduite tout naturellement à lutter contre l'avortement. Pour elle, prendre la pilule n'est pas un acte neutre. Il indique la peur de l'enfant, peur de le mettre au monde, peur d'avoir un gosse pas normal, peur des responsabilités. Cette peur mène logiquement à l'avortement.

Mme Demolomble fait partie de cette espèce en voie de disparition : les gens cohérents. Elle ne se veut pas catholique d'un côté, pharmacienne de l'autre. A son point de vue, l'amour, ce n'est pas seulement « tirer un coup ». Et, dans cette histoire de pilule, elle retrouve l'éternel mépris de l'homme pour la femme, et ce vieil égoïsme viril.

Elle en a tiré les conséquences. En juin 1974, elle a affiché, dans sa vitrine, le texte suivant :

ALERTE

LE PHARMACIEN DELIVRE ET CONTROLE LES MEDICAMENTS. IL VEILLE A LA SANTE PHYSIQUE ET PSYCHOLOGIQUE DE SES CLIENTS.

EN CONSEQUENCE, LA PHARMACIE DE MARNAY, SOUCIEUSE DE PRESERVER LA DIGNITE ET L'EQUILIBRE DE LA PERSONNE HUMAINE :

— NE DELIVRE PAS DE PILULES CONTRACEPTIVES EMPLOYEES COMME TELLES.

— NI TOUT AUTRE MOYEN ARTIFICIEL DE CONTRACEPTION.

Cet appel du 18 juin n'a eu d'échos qu'en octobre. Un jour, un inconnu a vu l'affiche, l'a prise en photo et a dit à son auteur :

« Vous n'avez pas le droit de faire ça. Vous aurez de mes nouvelles. »

René Ehni remarquait : *« L'Allemand naît soldat. Le Français naît flic. »* L'inconnu a tenu parole. L'inspecteur des pharmacies a ordonné à la rebelle de rentrer sinon en elle-même du moins dans le rang et de retirer l'affiche. Elle a obtempéré. Mme Giroud, alors ministre éphémère de la condition féminine (qui donc dira que le pouvoir n'est pas poète ?), lui a envoyé un pli, par motard préfectoral, pour lui demander de revenir sur son attitude. La pilule est l'avenir de la femme, et la femme celui de l'homme. Donc, la pilule est l'avenir de l'homme. Nous voilà frais, mes frères. Les journalistes sont arrivés. Pensez voir, c'était du nanan. Il n'est pas si difficile de ridiculiser une provinciale seule qui parle religion, fin vingtième siècle.

Et puis l'histoire a continué. Une enquête de gendarmerie s'est ouverte. M. le préfet a demandé aux pandores de protéger la trublionne. Il craignait des réactions. Pas elle.

En 1977, des femmes — mieux, des militantes — sont venues à Marnay (Haute-Saône) exiger leur pilule quotidienne avec des ordonnances délivrées à Besançon, à 26 km, où vous trouvez soixante pharmacies. C'était une provocation. Mme Demolomble n'a pas cédé. Elle s'est donc vu intenter procès pour refus de vente. En octobre 1977, le verdict tombait : 400 francs d'amende. *Dura lex*... Mais elle aura gain de cause en cassation, pour être finalement condamnée à 600 F d'amende.

Nouveau procès en octobre 1979. Celui-ci vient d'une cliente qui habite à 40 kilomètres, la porte à côté, qui a une pharmacie à 3 kilomètres de chez elle, et qui, pour se rendre à Marnay, passe devant quatre autres. Elle est venue réclamer sa dose flanquée de la journaliste d'un mensuel résolument féministe et d'un photographe. L'ordonnance était en règle. La dame a donc exigé, au nom de sa liberté, d'empêcher Mme Demolomble d'exercer la sienne. Nouveau refus de vente. L'affaire doit passer à Lyon, en appel.

Il existe, pour les médecins, une clause de conscience qui leur permet de refuser de pratiquer un avortement. Mme Demolomble se bat pour que cette clause soit étendue aux pharmaciens, qui sont personnellement responsables des produits qu'ils délivrent.

Les réactions devant son attitude ? Variées. Les inévitables coups de téléphone, injurieux ou facétieux. Les lettres anonymes, aussi, et même des messages pornos. Mais elle reçoit surtout des lettres de soutien qui viennent de tous les bords, ménagères, médecins, collègues, prêtres...

Piloter

Le 22 septembre 1979, à 3 heures du matin, elle a également reçu une bombe. Un bidon de 5 litres d'un produit détonant explosait devant sa porte. Le souffle a porté vers l'extérieur. Tous ses carreaux ont sauté, et ceux des commerçants, en face. L'explosion n'a pas été revendiquée.

Cet exploit lui a valu des témoignages de sympathie. Les gens l'aiment bien, dans la région. Ils apprécient qu'elle ait du caractère. Les femmes qui ont des problèmes savent qu'elles peuvent compter sur son aide.

A présent, Mme Demolomble est devenue un symbole national, celui du refus de la pilule. Parlons-en.

La légende veut que le brave général Massu ait tâté personnellement de la « gégène ». Mme Demolomble s'est « pilulée », durant trois mois, au moment du retour d'âge. Résultat, assure-t-elle : un kyste au sein.

Quand elle aborde le sujet des conséquences de la pilule avec des femmes qui l'utilisent, elle soutient mordicus, malgré tous les spécialistes hautement qualifiés, que les trois quarts ont des problèmes. Certaines sont devenues frigides. D'autres ont eu leur sexualité perturbée. De plus, la pilule malmène les fonctions hépatiques et la circulation. Et ce n'est pas tout. Une femme, après quelques mois d'usage de cette panacée, a été hospitalisée pour hémiplégie gauche. Elle n'a pu reprendre son métier de coiffeuse. Personne ne l'avait prévenue. Une autre accuse la pilule de lui avoir provoqué psoriasis, eczéma, purpura, paraphlébite, stérilité, et une importante prise de poids. D'autre part, on rencontre de plus en plus de trisomiques 21, autrement dit des mongoliens, nés de femmes de plus en plus jeunes. D'après le professeur Lejeune, il y aurait incidence avec la pilule. Mais les laboratoires pharmaceutiques ne s'en vantent pas, dit la pharmacienne. Les hommes s'en lavent les mains, les femmes trinquent.

Mme Demolomble a fait appel aux écologistes. Leur cœur saigne pour les bébés-phoques et autres, mais pour l'espèce humaine, ils restent tièdes. Ils doivent sans doute l'estimer nuisible, et on peut difficilement leur donner tort.

Si elle a des regrets ? Oui. Elle aurait aimé piloter un avion, voyager. Mais elle est attachée vingt-quatre heures sur vingt-quatre à son travail.

Au plafond pend une Caravelle. Dans son bureau des photos de Mustang et de Spitfire voisinent avec une statue en pied de Jeanne d'Arc. Ah, Jeanne d'Arc. Si elle aussi avait accepté le fait accompli, actuellement le monde anglo-saxon parlerait français. Mais ne nous égarons pas. A Marnay le combat continue. Mme Demolomble ira-t-elle jusqu'à quitter un jour ses marches de l'Est pour faire sacrer Michel Debré à Reims ? ■

EMPLOIS

Pontaumur (commune auvergnate) a lancé son usine

Pontaumur, en Auvergne, 800 habitants. La rencontre des habitants et d'un ingénieur dynamique a permis la création d'une entreprise nouvelle. D'autres initiatives naissent dans la région.

JULES CHANCEL

« *VIVRE et travailler au pays.* » C'est une phrase que l'on entend souvent ici, en Auvergne, d'autant plus qu'on sait qu'il n'y a plus guère d'alternatives, que le chômage existe partout ou presque. Cela veut dire aussi créer des entreprises adaptées aux ressources existantes et portées par la population locale. L'histoire de Michel Flork est exemplaire à cet égard.

Michel Flork a trente-six ans, et il se passionne depuis toujours pour la recherche en chimie et en biologie. Il a travaillé plusieurs années comme ingénieur dans une entreprise pharmaceutique. Son « créneau », son cheval de bataille, ce sont les peptides, c'est-à-dire des fragments de protéine qu'on obtient en combinant les chaînes d'acides aminés, à la suite de ce qu'on appelle des « manipulations génétiques ». Avec les peptides, on peut fabriquer de façon quasi naturelle des médicaments, voire des aliments ou du cuir... Bref, affirme Michel Flork, « *c'est l'avenir, mais un avenir très proche* ».

L'entreprise qui employait Michel Flork n'avait pas les mêmes conceptions et le licencie en 1977. Ce dernier veut profiter alors de cette liberté inespérée pour créer sa propre entreprise, une entreprise fondée essentiellement sur la recherche, et qui utilisera la production de médicaments comme moyen de cette recherche. Son projet, c'est, bien sûr, la production de peptides, par fermentation (une technique naturelle, d'avant-garde) plutôt que par manipulations en laboratoire, ce qui rendra les opérations beaucoup moins onéreuses. Pour cela, il faut un milieu écologiquement sain, une atmosphère non polluée. Le Massif-Central semblait tout indiqué. Michel Flork fait alors le tour des municipalités (souvent des gardes champêtres) et il aboutit enfin, à Pontaumur, une petite commune de huit cents habitants, à 45 kilomètres de Clermont-Ferrand, où il est attendu par le conseil municipal au grand complet, auquel s'étaient joints le percepteur, le vétérinaire, la pharmacienne, et un représentant des paysans. La rencontre est une réussite, et toute la commune va œuvrer pour la réussite du projet de Michel Flork.

Durs débuts

Il faut trouver d'abord des locaux : un conseiller municipal, vendeur de chaussures à la retraite, fournit gratuitement son ancien magasin. Cela fera un laboratoire et un bureau. Il faut ensuite une unité de production. Un agriculteur dispose d'une étable désaffectée. Une étable, ce n'est pas un milieu sain pour faire de la production pharmaceutique. Qu'à cela ne tienne ! La population est conviée à une « épuise » (vin et charcuterie) pour nettoyer et assainir l'endroit qui est rendu impeccable. Il manque encore un lieu de stockage. On indique à Michel Flork qu'un comité d'entreprise dispose d'un centre de vacances dans la commune, qui reste inutilisé dix mois sur douze. On profite tout de suite de l'occasion : il reste encore deux mois à combler : l'école fera l'affaire pour cette période d'été.

Entre-temps, Michel Flork a réussi à négocier, pour un prix très modique, du matériel de production dans un salon d'industrie pharmaceutique : il a racheté le matériel de démonstration. Il a réussi également à obtenir diverses primes pour la création de l'entreprise (prime à la création du conseil régional : 80 000 F ; aide spéciale rurale de la DATAR : 200 000 F). La production peut commencer. Il ne manque plus que les agréments officiels... et c'est la catastrophe : l'autorisation ne pourra intervenir que dans un délai de neuf mois, alors que tous les éléments de l'entreprise sont réunis et que quinze personnes sont embauchées.

Michel Flork ne se décourage pas et il se lance provisoirement dans les cosmétiques ; et en trois semaines il « invente » un shampoing au bois de panama. Le produit est bon ; le problème, c'est la commercialisation. On s'y emploie avec plus ou moins de bonheur. Tout le monde est mobilisé. Michel Flork sillonne la France avec une vieille camionnette bourrée de flacons. Au cours du premier semestre 1979, on frôle la faillite ; il faut débaucher des salariés.

Flork explique la situation aux habitants de la commune lors de réunions publiques régulières (fréquentées par une centaine de personnes). Spontanément, quatre habitants du village (un « profession libérale », un ouvrier et deux commerçants) prêtent 50 000 francs pour passer le cap le plus difficile. Ils n'exigent aucun reçu. Michel Flork trouve alors des contrats de recherche pour les laboratoires et il vend ses idées sans pour autant renoncer à ses découvertes. Cela permet encore de tenir jusqu'à la date d'autorisation d'exploitation pharmaceutique.

Une aventure

Aujourd'hui, et en quelques semaines, la situation s'est complètement renversée et les perspectives sont bien meilleures. L'entreprise a réembauché le personnel et va passer bientôt à plus de cinquante personnes. Il s'agit essentiellement de travailleurs locaux, du village ou de Clermont, dont la majorité ont été formés sur place par Michel Flork lui-même pour acquérir une formation de type « laborantin ». La municipalité a toujours cru au projet puisque, depuis un an, elle a lancé un programme de logements H.L.M., tablant sur le développement inéluctable de l'entreprise (elle s'est engagée aussi à refuser l'implantation de toute industrie polluante sur son territoire). Le chiffre d'affaires va passer bientôt à 500 000 F mensuels et permettra à Michel Flork de financer intégralement une recherche de pointe. La production a commencé, la recherche va suivre (le stock de shampoing n'est plus qu'un souvenir... qu'il reste à écouler !).

« *C'est une aventure incroyable,* avoue Michel Flork. *Hier, j'étais à deux doigts de la faillite ; la semaine prochaine, des Américains viennent me voir dans le fin fond de l'Auvergne. De toute façon, et quoi qu'il arrive, je me suis engagé envers la commune. Je resterai à Pontaumur, quitte à développer ailleurs d'autres unités. Pour l'instant, il y a entre le personnel et moi-même une solidarité très grande. C'est certain, les choses changeront avec une plus grande taille, mais il faut essayer de conserver ce climat de travail... probablement en conservant aussi une dimension modeste, et en instaurant des formules de participation. Moi, ce qui m'intéresse avant tout, c'est la recherche.* »

Fouchtra ! Dans une région en crise comme l'Auvergne, l'histoire de Michel Flork a de quoi redonner espoir. Des campagnes vidées, un taux de chômage élevé, une sous-qualification des habitants de la région... La création et la relance de petites et moyennes entreprises sont une nécessité. Mais comment faire passer le discours officiel dans les faits ?

A Clermont-Ferrand, il s'est trouvé un supporter de choc pour cette nouvelle éthique : Jacques Gory, commissaire à l'industrialisation du Massif-Central, représentant de la DATAR en pays auvergnat. Polytechnicien, Jacques Gory est le représentant type de cette génération montante de hauts fonctionnaires préoccupés par le réalisme financier et la micro-économie. « *Je me sens davantage appartenir à une collectivité nationale qu'à un appareil d'Etat,* déclare-t-il. *Ce qui m'importe, c'est le groupe social, c'est la rencontre des initiatives. L'axe principal reste l'entreprise : le rôle de l'Etat consiste d'abord à agir sur l'environnement et à donner la priorité aux chefs d'entreprise. C'est pourquoi je me méfie des tutelles de l'administration et des incitations mécaniques.* »

Depuis cinq ans, Jacques Gory et son équipe ont mis sur pied toute une série d'instruments et de moyens pour venir en aide aux créateurs et aux relanceurs du P.M.E. Ils ont fondé l'ADIMAC (1) (Association pour le développement industriel du Massif-Central), une association de chefs d'entreprise placée sous l'égide de la DATAR.

Maternité

Jacques Gory et son équipe ont imaginé une gamme très large de services propres à déclencher les vocations les plus timides : il y a d'abord le conseil et les diagnostics de situations. Trois spécialistes ont d'ailleurs été recrutés pour cela. « *Je pense que nous nous sommes rendus crédibles,* indique Claude Esclatine, un des permanents de l'ADIMAC. « *Ainsi, il y avait une entreprise qui employait deux cent quatre-vingts personnes en Creuse, et qui était en règlement judiciaire. Nous avons tout fait pour qu'elle soit relancée, rusé avec les ASSEDIC, avec le tribunal de commerce, avec la concurrence, avec les fournisseurs... Nous avons monté une comptabilité analytique complète en quinze jours, alors que rien n'existait auparavant. Après trois mois, l'entreprise a redémarré sur des bases saines et assure aujourd'hui deux cents emplois. Ce sont des choses qui ne s'oublient pas.* »

En plus du conseil, l'ADIMAC a voulu favoriser la recherche l'indispensable, l'argent. C'est la SOFIMAC (Société de financement pour le Massif-Central) montée sous forme de société anonyme avec un capital de 5 millions de francs, dont la plus grosse partie provient des milieux industriels et financiers régionaux. Cette société n'intervient que dans les entreprises en création et sous forme de prise de participation.

Une autre façon d'attirer les candidats entrepreneurs consiste à les former et à étudier à fond leurs projets ; l'équipe de Jacques Gory doit ainsi participer à la création de ce qu'ils appellent eux-mêmes une « *maternité d'entreprise* » à Saint-Chély-d'Apcher, en Lozère. Au départ de cette initiative, une école d'enseignement professionnel disposant de locaux et de machines (soudure, menuiserie, informatique, électronique, mécanique, etc.). L'idée est d'utiliser ces possibilités pour aider les entrepreneurs à monter leur projet et à tester en grandeur nature leurs produits. Pendant un an, dix créateurs d'entreprise pourront bénéficier d'un bureau, d'un téléphone, d'un secrétariat ; ils pourront également construire leur modèle et leur prototype avec les élèves de l'école ; ils pourront enfin réaliser et vendre des séries qui seront fabriquées avec la participation des enseignants. Les candidats s'engagent à rembourser leur « scolarité » si le projet aboutit et s'avère rentable.

L'impact de ces initiatives n'est pas encore évident. Les chefs d'entreprise réagissent favorablement, bien que l'ADIMAC ne soit pas encore suffisamment connue dans les milieux dirigeants. Mais du côté des syndicats — notamment de la C.G.T. et la C.F.D.T. — on ne se fait guère d'illusions. Les responsables estiment notamment que les « opérations ponctuelles » sont insuffisantes et qu'il faudrait un programme plus vaste de régénération du tissu industriel régional. ■

(1) 30, rue G.-Clemenceau, 63000 Clermont-Ferrand, T. (73) 28-20-056.

APPEL

Les suicides de jeunes

Chaque année, plus de huit cents jeunes de quinze à vingt-quatre ans se suicident. Et bien davantage « se ratent ». Pourquoi tant de gestes de vain désespoir ?

LILIANE DELWASSE

« *CHER papa, chère maman, pardonnez-moi ; je sais que je vais vous faire une peine immense, mais je n'en peux plus. La vie me dégoûte, je ne crois pas qu'elle vaille la peine d'être vécue. Oubliez-moi si vous pouvez. Embrassez bien Elisabeth et donnez-lui ma chambre, elle en a toujours eu envie. Adieu, papa, maman, je préfère m'en aller. — Eric.* »

Eric a dix-sept ans, il est en première, il habite Paris, un immeuble cossu du seizième arrondissement. Non, pas ces H.L.M. de banlieue où poussent, à l'ombre des tours de béton, des adolescents dits « à risque ». Ses parents ne sont pas divorcés. Sa mère ne boit pas, ni ne vend ses charmes au plus offrant. Son père est cadre dans une entreprise et ne bat pas sa femme tous les soirs en rentrant. Eric n'est pas menacé de redoublement, ni la tête de turc de professeurs inhumains ou de camarades cruels. Avec Elisabeth, douze ans, sa petite sœur, il n'a rien partagé d'autre que pas mal de coups de poing et autant de tartines... Son enfance n'a rien d'un roman de Zola. Et l'angoisse métaphysique ne paraissait pas l'avoir tourmenté plus qu'il n'est habituel à son âge. Normal, quoi... Alors pourquoi ? C'est la question que ressassent indéfiniment ses parents qui attendent, dans le hall de l'hôpital Fernand-Widal (1), le résultat du lavage d'estomac. Eric s'en sortira cette fois-ci, parce que tout a été très vite. Police secours, le SAMU, les premiers soins.

Les parents d'Eric passeront des semaines et des mois à guetter ses faits et gestes, à quêter ses sourires, à ne plus oser le laisser seul une heure, bref, à craindre une récidive. Ils ne sont pas seuls. Quarante mille Eric tentent chaque année de se donner la mort. « *Le suicide est devenu une affaire de jeunes,* dit l'un des médecins de Fernand-Widal, *nous en voyons de plus en plus.* » Car si le suicide reste stable dans l'ensemble, il augmente dans la catégorie des quinze-dix-neuf ans et vingt-vingt-quatre ans, nettement sur-représentés. Les jeunes de quinze à dix-neuf ans forment 8 à 10 % de la population générale, mais 17 à 19 % de la population suicidante. Le groupe vingt-vingt-quatre ans représente 7 à 10 % de la population générale, mais 22 % de la population suicidante.

Camouflages

Selon des sources d'information souvent discutées, on compte un suicide réussi pour cinquante à soixante tentatives, ce qui porte à huit cents environ le nombre officiel de jeunes qui meurent chaque année des suites d'un suicide. Chiffre officiel dont l'Institut national de la recherche médicale reconnaît volontiers qu'il est probablement très au-dessous de la réalité. Françoise Davidson, maître de recherche à l'INSERM, explique la difficulté d'établir des statistiques précises sur ce sujet : « *Nombre de suicides sont camouflés en accidents par la famille. Des motifs religieux, parfois, ou des soucis d'honorabilité, souvent, poussent les gens à taire le suicide d'un des leurs. Ils sont culpabilisés naturellement, et répugnent à le reconnaître; de même nous ne pourrons qu'évaluer les tentatives de suicide, mais aucune certitude ne nous permet d'avancer un chiffre précis. Nous comptabilisons ceux qui ont recours à l'hospitalisation ; mais tous ceux qui se débrouillent avec l'aide du médecin de famille, et ceux qui invoquent une erreur (je me suis trompé de tube) pour ne pas avoir à prononcer le mot de suicide ?...* » La police confirme : « *Souvent on nous appelle en nous disant : « Mon fils jouait avec un rasoir, je n'arrive pas à arrêter l'hémorragie », ou bien : « Il nettoyait une arme, elle est partie par hasard. »* Mais on ne se taillade pas les veines par erreur, et un pistolet qu'on nettoie n'est pas normalement collé sur la tempe. »

L'INSERM comptabilise, pour 1977, huit cent seize suicides déclarés, de quinze à vingt-quatre ans et, prudemment, mentionne cent soixante-huit décès dont nul n'a prouvé qu'ils soient accidentels, volontaires ou criminels. Le doute s'infiltre lorsqu'on examine les causes : quarante-trois par noyade, quarante-neuf par arme à feu et treize par absorption de produits toxiques. Le Groupe d'études et de prévention du suicide (2) note, qu'en dix ans, le suicide est devenu chez les jeunes la deuxième cause de mort après les accidents. Les explications se multiplient. Chacun, selon sa spécialité, tient un discours différent et donne sa clé du problème : les psychiatres parlent des problèmes psychologiques de la grande mutation de l'adolescence; les psychanalystes invoquent les pulsions de mort liées à l'immaturité sexuelle ; certains sociologues accusent la Société avec un grand S.

Sans classe

L'explication sociologique selon Durhkeim, si elle a ses limites, a aussi ses mérites. Le suicide serait la marque d'une civilisation en crise, d'une société qui rejette certains de ses membres, ceux-ci ne parvenant pas à s'intégrer dans un environnement socio-culturel. Le suicide, réaction d'exclu... on cite à l'appui ce jeune ouvrier qui s'est tué en Ille-et-Vilaine, il y a quelques années, parce que son patron l'avait obligé à couper ses cheveux longs, et le suicide des jeunes en prison; on constate que l'univers carcéral est facteur de suicides sept fois plus que la vie « normale ». Les enquêtes montrent effectivement parmi les jeunes « suicidants » une légère majorité de jeunes travailleurs sur les lycéens et les étudiants, une légère majorité d'enfants de familles dissociées, une légère majorité issue de milieux pathogènes (aide sociale à l'enfance, tutelle du juge pour enfants...).

Rien de très probant, rien qui permette de classer les adolescents suicidaires dans les catégories sociales défavorisées. Surtout si l'on prend en compte le fait que ce sont dans ces milieux qu'on a le moins tendance à jeter un voile pudique sur le scandale. Hervé, vingt-deux ans, tente de se donner la mort par pendaison le lendemain de son échec à Polytechnique : le même schéma expliquera-t-il son geste et celui de Jean-Pierre, qui, au sortir de trois ans de classes de perfectionnement, n'arrive pas à trouver le « petit boulot » qui lui garantit l'essence de son cyclomoteur ?

On note un taux de mortalité suicidaire pratiquement nul chez les enfants de moins de dix ans, disons avant la puberté. Pourtant le professeur Didier-Jacques Duché, spécialiste de psychiatrie infantile à l'hôpital de la Salpêtrière, se souvient du suicide d'un enfant de quatre ans. Il confirme que ces cas fort rares sont la marque d'une maladie mentale grave, schizophrénie ou dépression infantile profonde. « *Pédiatres et généralistes ont beaucoup de mal à diagnostiquer la dépression chez l'enfant, car celui-ci somatise beaucoup : si un enfant ne mange pas, vomit, se plaint de maux de tête, refuse le jeu et l'école sans raison apparente, c'est plutôt mauvais signe.* » Les modes de suicide des jeunes enfants malades mentaux sont eux-mêmes révélateurs : ce sont habituellement la pendaison et la précipitation, qui mettent en cause les tendances narcissiques profondes, la fascination du vide, etc.

A partir de la puberté, on se trouve devant une véritable vague de tentatives de suicides. Elles ont ceci de spécifique par rapport au suicide adulte qu'on est stupéfait par la futilité du motif apparent, d'une part, et par la rapidité du passage à l'acte d'autre part. Benoît, seize ans, se dispute avec sa petite amie : en rentrant de classe, il ouvre le gaz. Alain, quinze ans, s'est vu interdire une sortie au cinéma par son père : il monte dans sa chambre, attrape la boîte de somnifères qui traîne dans la pharmacie familiale et avale le tube.

Une heure de colle ressentie comme injuste, une remontrance parentale, une interdiction qui semble arbitraire, une déception sentimentale, suffisent généralement à déclencher l'acte, dont les mobiles profonds sont plus intimes et plus complexes à la fois. Certains souhaitent par là punir des parents qui ne les comprennent pas. « *C'est bien fait pour eux, ils seront très malheureux, ils pleureront sur ma tombe, ils regretteront ce qu'ils m'ont fait.* » Leur mort les vengera de ceux qui n'ont pas su les aimer. Yves, seize ans, avait laissé cette lettre à son père : « *Je veux mourir pour te faire du mal.* »

Fétichisme

Toutes les informations convergent sur un point : 10 à 20 % seulement des suicides d'adolescents présentent un réel diagnostic psychiatrique. Parfois, d'ailleurs, lorsqu'une psychose débute à la puberté — comme c'est le cas pour certaines formes de schizophrénie ou d'hystérie maniaco-dépressive — le suicide réussi ou raté est le premier symptôme de la maladie. Les 80 % restant sont des adolescents « tout venant », ni plus ni moins perturbés que la moyenne, de ces adolescents dont on ne comprend pas ce qui a pu lui passer par la tête.

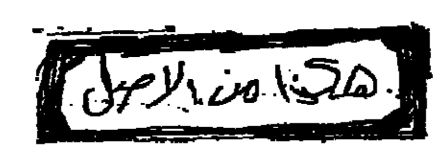
Les parents de Bruno racontent : « *Il était toujours un enfant très gai. En grandissant, il est devenu plus triste, même morose, avec des sautes d'humeur brusques et imprévisibles, tantôt très animé, très excité, tantôt abattu. Nous mettions cela sur le compte de la classique crise d'adolescence. On nous avait répété qu'à cet âge les jeunes sont changeants, capricieux, tourmentés ; du moment qu'il travaillait bien en classe... On lui a volé son cyclomoteur. Son père lui a dit qu'il n'avait qu'à mettre son antivol, ça ne lui serait pas arrivé, il n'était pas près d'en avoir un autre ; c'est vrai, nous on n'a pas les moyens de gaspiller l'argent, on lui avait offert son cyclomoteur pour Noël. Eh bien ! il a avalé tout le flacon d'antirouille qu'on utilise pour repeindre la grille du jardin, et si son grand-père n'avait pas été là par hasard, il serait mort à l'heure qu'il est ; il a eu tout le tube digestif brûlé, qu'est-ce qui lui a pris, on n'arrive pas à comprendre.* »

Comme Eric, ils laissent des messages qui fendent le cœur et n'éclairent rien : je suis malheureux, tout m'ennuie, j'ai tout raté, ma vie est finie... Ni le quart monde, ni des malades mentaux... Souvent un certain fétichisme : le cyclomoteur de Bruno était pour lui un objet magique, bien plus qu'un moyen de transport...

Changements

L'INSERM a effectué une enquête auprès d'un échantillon représentatif de deux mille lycéens de quinze à vingt ans. 23,5 % pensaient souvent au suicide, 5,8 % très souvent. La moitié passait à l'acte, soit 2,3 %. Les psychiatres évoquent la fréquence des idées de mort à l'adolescence. Dans cette période difficile qui s'étend de la maturité biologique qu'est la puberté à la maturité sociale qu'est l'entrée dans la vie adulte, l'adolescent joue volontiers avec l'idée de mort et avec celle de sa propre mort, une mort souvent romantique et théâtrale. A un âge où se remanie profondément l'image qu'ils ont d'eux-mêmes et de leur relation avec l'entourage, ils vivent avec angoisse la découverte des grandes interrogations philosophiques sur leur devenir et le sens de leur existence.

« *Le suicide type des adolescents,* déclare le professeur Duché, *est rarement motivé par un réel désir de mort. La mort, ils y pensent tous ou presque. Ils se délectent tous d'une certaine morosité adolescente où ils se sentent incompris, solitaires, pleins de vague à l'âme et de mal de siècle. L'adolescence est une période « suicidogène » en elle-même : trop de changements, trop vite, et des parents qui, en général, n'arrivent pas à suivre le mouvement. La fréquence des tentatives de suicide ne doit pas pour autant les ba-*





ZORAN ORLIC

naliser ni faire considérer qu'elles font partie du cursus normal du jeune. Mais à la question : « Qui répond par le suicide à telle situation ? » on a tendance à dire : « N'importe qui » ; il est difficile d'établir un profil type du suicidant. »

Les garçons meurent par suicide deux fois et demie plus que les filles ; pourtant celles-ci font deux à trois fois plus de tentatives. Le moyen choisi est significatif : les garçons ont volontiers recours aux moyens brutaux qui laissent peu de chances d'en réchapper : armes à feu et pendaison, parfois phlébotomies ou noyade. Les filles, elles, semblent répugner à des moyens réputés défigurants : elles avalent en majorité des médicaments (quelle pharmacie familiale ne contient quelques tubes de somnifères ?), ou bien ouvrent le gaz. Ce phénomène a été constaté dans d'autres pays, et les enquêtes de l'O.M.S. (Organisation mondiale de la santé) rejoignent les conclusions des travaux de l'INSERM. C'est également le cas pour le suicide des adultes, où l'on retrouve une nette prédominance masculine dans la mortalité suicidaire et féminine dans les tentatives à répétition.

S'il est schématique de ranger les jeunes « suicidants » dans une catégorie particulière, il convient toutefois de mentionner la fréquence d'antécédents familiaux pathologiques (suicides des parents, maladies mentales d'ascendants ou alcoolisme) et le pourcentage élevé d'adolescents toxicomanes, alcooliques ou même tabagiques. Relation de cause à effet ou indice complémentaire d'un désarroi insupportable ?

Week-ends

Les responsables de S.O.S. Amitié (3) — qui écoutent au téléphone les messages de détresse — racontent : *« Leur histoire, c'est un lent déracinement, un horizon qui s'est rétréci peu à peu jusqu'à paraître complètement bouché, une incapacité à communiquer qui les a plongés dans un isolement dont ils ne peuvent plus sortir et qui leur pèse. Quand ils téléphonent, ils commencent par une blague, un faux appel. A nous de comprendre la profondeur de leur désespoir et leur inhibition à l'exprimer. Ils téléphonent à 3 heures du matin pour demander un bocal de cornichons, mais ce n'est pas une mauvaise plaisanterie, ils ne savent pas comment entamer ce dialogue qu'ils attendent de nous. Sur 300 000 appels annuels, 30 % environ émanent de jeunes de moins de vingt-cinq ans. Les bandes de copains ne sont souvent que la façade d'une immense solitude... »*

Cette solitude dans le groupe s'accroît d'une absence des parents ; une mère qui travaille laisse plus volontiers seul un adolescent de quatorze ans qu'un enfant de cinq ans, à une période où le besoin de dialogue est le plus grand. Le câlin du soir est peut-être une compensation suffisante pour le tout-petit, mais la pudeur de l'adolescent l'empêche souvent d'exprimer des exigences affectives qu'il n'est pas toujours aisé de deviner. Le professeur Henri Danon-Boileau, qui accueille à la Fondation santé des étudiants de France les grands lycéens et les étudiants, accuse la démission parentale : *« A un moment où ils remettent en question tout et tous, et eux-mêmes par-dessus le marché, les jeunes ne trouvent plus de modèle parental à quoi se référer. Beaucoup d'entre eux, au réveil, nous parlent d'un père absent, parfois physiquement, souvent indifférent ou ressenti comme carrément hostile. Les pères ne s'occupent plus de leurs grands enfants. Ils craignent d'être taxés de répressifs, de vieux jeu ; ils n'osent ni interdire ni conseiller. Ils renoncent à toute autorité : les nouveaux parents, c'est l'absence de parents en tant que repères, même si c'est pour s'y opposer. Et qui sait combien d'enfants sont livrés à eux-mêmes des week-ends entiers, parce que les parents partent dans leur résidence secondaire et laissent leurs grands enfants seuls en ville sous prétexte que ceux-ci s'ennuient avec eux et refusent de les accompagner ? »*

S.O.S. Amitié confirme : *« Il nous arrive de recevoir des appels d'enfants de treize ou quatorze ans qui disent : mes parents sont partis deux jours, je m'ennuie, je suis seul. Une fois un petit garçon de sept ans était resté garder son frère de deux ans un week-end, avec comme unique secours un numéro de téléphone que les parents avaient laissé en conseillant d'appeler « si ça n'allait pas ». C'était celui de S.O.S. Amitié ! »* Il est difficile d'évaluer l'importance de ces pratiques surtout quand elles se déroulent dans des milieux échappant traditionnellement à tout contrôle social ou psychologique.

Le suicide est perçu par ces enfants perdus dans la foule comme l'unique sonnette d'alarme, l'unique moyen d'attirer l'attention sur eux que personne n'écoute. C'est ainsi qu'il faut le comprendre : un suicide appel plutôt que, comme il est souvent qualifié, un chantage au suicide.

Ne pas minimiser

Le professeur Victor Courtecuisse, chef du service de pédopsychiatrie à l'hôpital Antoine Beclère de Clamart, évoque également la fonction de fuite du suicide : *« Ils ne souhaitent pas mourir. D'ailleurs ils n'ont qu'une faible représentation de la mort ; celle-ci leur apparaît comme un grand sommeil, un repos profond ; c'est le panneau « issue de secours » qui clignote dans l'obscurité. Lorsqu'ils reviennent à eux, ils disent : « Je ne voulais pas mourir, mais je n'arrive plus à vivre, alors j'ai voulu dormir longtemps, très longtemps. » Plus envie de se battre, de lutter, une lassitude, un dégoût, un écœurement général. Rien à voir avec un suicide philosophique à la Montherlant, ni avec une cause précise. A l'articulation d'un problème de société et de l'histoire personnelle d'un être, c'est la seule réponse que certains savent trouver pour résoudre une situation vécue comme minorisante, ou pour appeler au secours. »*

Les études approfondies d'Ulf Otto en Suède — qui a étudié sur cinq ans, 1 527 tentatives de suicides — aboutissent à la conclusion suivante : chaque fois que la tentative n'a pas été prise au sérieux, le suicide a été accompli par la suite. Quarante pour cent de « suicidants » primaires choisiront la récidive ; 20 % de celles-ci auront lieu dans le mois suivant la première tentative, 9 % au cours du deuxième mois, 24 % entre deux et six mois, 47 % au-delà du sixième mois.

Il importe de comprendre la tentative de suicide de l'adolescent comme un message représentant une demande qui mérite d'être entendue. Un certain nombre de familles et de médecins, sous prétexte de ne pas dramatiser, ont tendance, une fois le sujet tiré d'affaire, à classer l'épisode sans y attacher plus d'importance. C'est là un danger que dénonce Jean-Pierre Soubrier, secrétaire général du Groupe d'études et de prévention du suicide. Celui-ci existe depuis 1960 et se rattache à l'Association internationale pour la prévention du suicide, qui tiendra son deuxième congrès international à Paris en juillet 1981.

L'un et l'autre ont été les premiers à dénoncer publiquement le peu de réponses qu'offre le corps social à ce problème. L'école se retranche derrière un *silence prudent* : un élève se suicide, on n'en parle pas... on ne parle pas de ces choses-là, ça pourrait donner des idées aux autres, il y a une crainte de la contamination du suicide. Un enseignant d'un lycée de Marseille dont un élève a fait quatre tentatives de suicide, la quatrième réussie, reconnaît : *« Quand c'est arrivé, on a raconté aux enfants qu'il a été victime d'un accident... C'est la faute à pas de chance ! Le suicide d'un élève c'est culpabilisant. La presse accuse régulièrement les professeurs indifférents, l'orientation mal faite... on n'aime pas savoir que durant des mois on a côtoyé un enfant qui portait en soi un désespoir qu'on n'a pas su voir, que peut-être on l'a puni, grondé, qu'on a ajouté une pierre à ce mur qui le séparait des autres. »*

Accueil

Le ministère de l'éducation dégage sa responsabilité : *« Des enfants qui se suicident ? Voyez le ministère de la santé, c'est leur problème, pas le nôtre. »*

Sur le plan médical, peu de structures d'accueil pour les jeunes « suicidants » : trois services spécialisés pour la région parisienne. Le professeur Courtecuisse a vu l'urgence du problème puisqu'il réorganise son service et l'agrandit notablement : ce sera le plus grand service d'accueil existant en France. Jusqu'à 1972, il dirigeait un service pédiatrique traditionnel. Dans l'organisation médicale française, on est en pédiatrie jusqu'à quinze ans ; à quinze ans et un jour on est dirigé sur un service d'adulte. *« J'ai voulu m'occuper de grands enfants ; nous disposions jusque-là de neuf lits réservés aux douze à dix-huit ans, c'est-à-dire 30 % de notre disponibilité. Ce que je souhaite, c'est un service spécifiquement destiné aux adolescents et non plus ce mélange enfants-adolescents tel que nous l'avons actuellement. Hospitaliser un adolescent est une expérience difficile, qui nécessite une grande spécialisation, l'accueil est très différent de celui des enfants en psychiatrie. S'il y a rareté d'un vrai désir de mort, le risque est pourtant immense et imputable aux deux écrans que placent les adultes devant la réalité : d'abord ils prennent la survie immédiate comme l'unique problème à résoudre. Le deuxième écran, c'est de se cacher la véritable valeur de l'acte et de ne rien faire pour prévenir la récidive. »*

La rapidité des transports et les progrès techniques sont en partie responsables de la différence entre un suicide raté et réussi. Mais si le corps médical n'offre qu'un lavage d'estomac et un petit discours moralisateur, il faut s'attendre que le jeune récidive et un jour ne se rate pas. Valentine, quatorze ans, est à sa troisième tentative en quatre mois ; elle répète obstinément que son père ne l'aime pas, ne l'embrasse jamais. Si personne ne se trouve là pour diriger le père vers une psychothérapie qui débloque ses rapports avec Valentine, la quatrième ou cinquième fois, Valentine forcera la dose ou changera de méthode... Et un jour la mort sera la plus forte. ■

(1) 200, rue du Faubourg-Saint-Denis, Paris (10e). Tél. 203-14-71. Centre anti-poison : 205-63-29.

(2) 25, rue de la Faisanderie.

(3) S.O.S. Amitié. A Paris, 364-31-31. En province, consulter l'annuaire du département.

COUTUMES

« Faire aux conscrits »

Au cœur de la moderne région Rhône-Alpes, on persiste, dans de nombreux villages, à « faire aux conscrits ». Pour s'amuser ? Par « machisme » ? Ou pour ne pas rompre avec les origines paysannes et les ancêtres ?

DIDIER POBEL

CERTINES, Arinthod, La Chapelle-Naude, Saint-Jean-des-Vignes... On aurait vite l'air d'énumérer les cent villages traversés par le conscrit d'un célèbre poème d'Aragon. Mais ici, quelque part dans ces bourgades entre Charollais et Bugey, Franche-Comté et Dauphiné, *« faire aux conscrits »* — comme on dit — est moins synonyme d'adieux répétés que de retrouvailles — avec des coutumes, avec une terre, avec une famille — et l'idée d'enrôlement propre à l'étymologie du mot « conscrit » s'est effacée, même si la coutume se situe toujours par rapport à un départ prochain pour le service national et néglige de plus en plus la date du vingtième anniversaire. Ils n'ont donc que dix-huit ou dix-neuf ans, ces jeunes gens rencontrés dans ce hameau de la Dombes. Qu'est-ce qui fait marcher, aujourd'hui encore, ces conscrits de fermes en villas, de pâturages en jardinets ?

Car ils vont toujours par les chemins, accompagnés par un accordéon et un mauvais clairon. Ils ne distribuent plus guère de tabac à priser, mais ils n'ont pas renoncé à quêter des œufs dans les fermes, en vue de la fête des matefaims qui a lieu habituellement le lendemain de leur banquet.

A première vue, ces festivités, qui durent une ou plusieurs semaines, selon l'étendue de la commune, ne marquent plus autant qu'autrefois le passage de l'adolescence à l'âge adulte. Adulte ? Lequel d'entre eux revendique cet état ? *« Si on se disait qu'on va devenir adulte tout de suite, on serait tellement triste qu'on n'aurait même pas le cœur à s'amuser aujourd'hui »*, intervient Jean-Luc, lycéen en terminale G 3, en rajustant son chapeau noir surchargé de rubans et de cocardes tricolores. Jean-Luc est interne à trente kilomètres de chez lui, mais il a tenu à ne pas rompre avec les copains qui sont restés au village, employés, ou cultivateurs dans la ferme familiale. Yves, qui fait partie de ces derniers, précise : *« Faire aux conscrits ? Je ne sais pas, c'est la moindre des choses, non ? On rigole pas tous les jours, au long de l'année... »*

Irrespect ?

Rigoler, s'amuser, tels paraissent être les premiers motifs qui poussent ces jeunes sur les traces enjouées — et souvent éthyliques — de leurs aînés. De hameau en hameau s'ouvre devant leur vacarme et leur musique de foire la porte des maisons. On ne refuse pas de « *payer un canon* » aux conscrits. Mais, à voir l'accoutrement surprenant des conscrits, constitué souvent d'éléments empruntés à une garde-robe de jadis, on se persuade qu'il y a avant tout de leur part une volonté de se démarquer un instant de cette société qui a voulu les avaler trop tôt. On s'habille « mal », on chahute, on boit, on fume, on fait des plaisanteries « hénaurmes » : tout ce qu'un père, un prof ou un patron n'auraient jamais toléré ! Et si, à Pont-de-Veyle, par exemple, les conscrits viennent, le jour du marché, faire du tapage dans leur ancien collège, c'est moins pour montrer aux élèves actuels qu'ils « *s'en sont sortis* » que pour se faire recevoir par le principal, qui leur serre la main en un geste qui brise momentanément toute différence hiérarchique.

Il y a donc de l'irrespect à « *faire aux conscrits* » ? On pourrait le croire tant la dérision imprègne chaque action des participants, tant on ne respecte plus certaines habitudes. S'il est fini le temps où l'on allait jusqu'à dérober les saucissons mis à sécher le long des poutres des fermes, on arrête encore les voitures sur les routes, on dort parfois dans les granges, on embrasse les filles, qu'en un autre temps on n'oserait pas aborder sans rougir... Mais cet irrespect n'est-il pas souvent qu'un vernis ? D'ailleurs, que contesterait cette profusion d'insignes aux couleurs nationales ? Et pourquoi persisterait-on à se rendre à la messe du dimanche pour y distribuer le pain bénit aux fidèles ?

Et que dire de l'« *épisode de la perche* », qui revient régulièrement chaque année ? Sur la place du village, un dimanche matin en principe, les jeunes qui se préparent à « *faire aux conscrits* » l'année suivante doivent prouver leur force devant leurs aînés en transportant, sans être déséquilibrés, un long tronc de conifère qu'ils doivent au préalable retirer d'une cachette que les conscrits lui ont aménagée. On les appelle les « croûtonniers », ils sont ceints d'un ruban vert, et ne font pas « la tournée » des maisons. Cette année, Jacques est l'un d'eux. Magasinier à la ville proche, il dit ne pouvoir passer ses week-ends qu'entouré des siens ; et pour rien au monde il n'échapperait aux coutumes : *« Je ne sais pas trop à quand remonte cette idée de « perche » ; en tout cas, ça ne m'amuse pas spécialement. Mais si ça doit faire partie de la fête... »*, dit-il, avant de conclure, jovial : *« Et puis, faut bien prouver qu'on est des hommes... »*

Rester au pays

Des vrais hommes, les conscrits ? Ce n'est pas l'avis d'Annie, dix-sept ans, jeans-baskets, qui tient à préciser, tout en faisant glisser ses longs cheveux dans son dos, qu'elle ne peut s'empêcher de voir dans le « rite de la perche » *(sic)* un symbole de la domination de la femme par l'homme : *« Il faut bien qu'ils se préparent, les machos... Le côté phallique de la perche est évident, non ? »*

Laurent, aide-comptable, n'a pas voulu « *faire au conscrit* ». Et tant pis si les amis, qu'il aime bien cependant, lui font triste figure : *« C'est complètement anachronique, ce truc ; à la limite, c'est même vachement réac ! Moi je préfère « faire la route » l'été... »* Curieuse comparaison ! De là à voir un rapport entre le déclin des traditions campagnardes (car elles sont loin d'avoir résisté partout aussi bien qu'ici) commencé depuis une bonne quinzaine d'années et le début du « mouvement hippie » *et de ses dérivés !...*

Pascal, étudiant dans une discipline qu' « *il vaut mieux — c'est du moins son avis — ne pas préciser en 1980* » (lettres ? histoire-géo ?) ne dira rien sinon « *sa haine face aux pseudo-intellectuels qui veulent tout analyser* » : *« Quand on voit ce qu'apportent de nos jours des études supérieures, on se dit qu'on aurait mieux fait de rester au pays. C'est pourquoi il ne faut pas avoir honte des coutumes, moins que jamais. Il faut « faire aux conscrits ». Il faut fêter les classes... Dites-le dans votre article qu'on est des paysans et qu'on est fiers de l'être. »*

De toute façon, il n'y aura pas de tempête sous les cocardes. Conscrits et anti-conscrits ne s'affronteront pas. Ici, « *faire aux conscrits* » n'entretiendra pas plus de rapports avec cette violence à la mode qu'avec ce patriotisme qui baigne chaque vers du *Conscrit des cent villages* d'Aragon. Certains savent déjà qu'ils seront exemptés de service national : ils en sont plutôt heureux et ne voient pas pourquoi ils ne s'amuseraient pas. La ronde des villages aux noms chantant fait en définitive plus songer aux *P'tits pat'lins* chantés par Marie-Paule Belle — ces bourgs où l'on se divertit avec des riens — qu'à un extrait nostalgique de la *Diane française*. ■

CROQUIS

Un jour à la mer

C'est connu comme le loup blanc. Deauville est mal aimée. J'entends dire : *« C'est mondain »*, *« C'est snob. »*

Moi, je connais Deauville depuis mon enfance et je me permets d'affirmer que c'est autre chose.

Oui, j'ose aimer Deauville pour elle-même, pour les moments — et ils sont plus nombreux qu'on ne croit — où il n'y a quasiment personne. La nuée des Parisiens s'en vient et s'en va comme la marée pour les congés sabbatiques. Pas — ou peu — de monde alors. Seuls quelques autochtones épars sur les planches. Pas de bruit, pas de bastringues et, de toute façon, jamais de voitures le long de la mer.

Silence et solitude. Le seul bruit est celui du vent. Lorsqu'il est violent, il fait siffler les mâts des voiliers en s'y engouffrant. Les couleurs du littoral ne sont pas agressives. Somptueux tons normands — j'allais dire flamands, — mer gris-vert qui prend des reflets métalliques sous le soleil, ciel mi-bleu, mi-plombé, sable beige foncé.

Si d'aucuns vont jusqu'à affirmer que Deauville est un désert, Deauville, pour moi, est une oasis. C'est un lieu qui peut être différent de son mythe : casino et « dolce vita ». Différent de cette peinture exposée à l'hôtel Normandy et montrant la danse endiablée de deux sexagénaires autour d'une bouteille de champagne.

Le vrai luxe de Deauville, ce ne sont ni ses palaces, ni ses courts de tennis, ni sa piscine sous verre, c'est l'espace et la tranquillité. Que l'on retrouve même à Port-Deauville, dont je ne sais que penser, mais que les enfants, eux, aiment. C'est une presqu'île construite par l'homme et composée, comme chacun sait, d'un port artificiel et de bizarres maisons entre lesquelles des ruelles froides et désertes dispensent de copieux courants d'air. Bois, béton, mer et bateaux. Ah ! j'aime voir les voiliers faisant la queue à la porte de l'écluse pour rentrer à bon port. J'aime revenir à pied par la longue digue grise vers la ville, où les trottoirs roses longent les solides villas normandes et où l'on croise rarement un chien accompagné de son maître.

Je crois que, au fond, je préfère Deauville par les glaciales journées d'hiver. De la cité normande exsude quelque chose d'irréel. Derrière la longue baie vitrée d'un restaurant des planches, les bruits du dehors ne passent pas. Les passants deviennent des mimes, et la réalité un spectacle authentique. Abrités des agressions atmosphériques et des tracasseries quotidiennes, enserrés dans le cocon de la ville muette, on vit des instants comme suspendus dans le temps et l'espace. Un jour parmi tant d'autres. Un jour à la mer.

YVETTE ROMI.

La niche

Je le sens à la fois exaspéré et las. Pour la troisième fois, « ils » sont venus. De nouveau ils ont changé en décharge publique le studio (disons la chambre de bonne) qu'il avait aménagé avec tant de soins au sixième pour y vivre enfin libre et tranquille.

« Ils sont rusés comme des rats. Depuis plusieurs jours le paillasson était légèrement déplacé. Je trouvais dans la serrure des morceaux d'allumettes, des mies de pain. Je croyais que c'étaient les enfants. C'étaient des repères. N'importe qui pouvait savoir quand je rentrais. »

Il est à deux doigts de « craquer ». C'est un homme sur le visage de qui trop de déceptions ont laissé leurs traces.

« Ils profitent que je suis seul », murmure-t-il d'une voix petite.

Debout au milieu de l'effroyable désordre laissé par ses visiteurs, il essaie de sourire. Sourire confus. Air triste d'un visage qui a peur. On se connaît bien. Il est vieux. Il est pauvre. Il est même ouvrier comme on disait quand il avait vingt ans. Encore en 1980, c'est un triple désavantage.

« Mon « Foca », mon transistor... »

J'aimerais le consoler, le rassurer. Mais des chiffres me hantent. Des faits.

« Je ne peux tout de même pas avoir une porte en béton », soupire-t-il...

L'idée que tout est déréglé d'avance l'affole. Jadis l'élément imprévisible n'avait pas de prise sur lui. J'ai assisté à sa lutte désespérée contre la réalité. Rien ne lui a jamais été donné. Et voilà qu'on lui prend tout. Il ne demandait plus, pourtant, comme il disait, qu'à vivre paisiblement dans son petit habitat.

« ...Je n'ai pas le droit d'avoir une « maison » ? »

Je n'ose le détromper alors même que son instinct de bête traquée peut le conduire à toutes les folies. Je sais trop à quel point on s'en prend lâchement aux êtres qu'on sent vannés. Les petits « casseurs » préféreront toujours s'attaquer aux faibles.

« Il ne faut pas se résigner.

— Mais si on n'était pas résigné, on mourrait de colère ! »

Cambriolé, il en est humilié à ses propres yeux. Nous nous asseyons sur le divan éventré.

« Tu vois, dit-il. *On peut tout faire à un chien : lui tirer les oreilles, les poils de sa moustache, lui botter le... bas du dos* (euphémisme). *Tout sauf entrer dans sa niche. N'entre pas dans sa niche ! C'est sacré. Il n'a que ça. Eh bien ! moi, c'est pareil. Je n'ai qu'une clé. Si on entre, je n'ai plus rien. Tous les pauvres sont comme ça. »*

Je me tais. C'est vrai. D'où la hargne des démunis contre les cambrioleurs et les saisies. Plus ils sont « fauchés », plus ils sont mauvais. Qui dira les malheurs du pauvre volé ? C'est le dernier des derniers.

« Il paraît que les loubards sont à plaindre, répond mon vieil ami. *Moi, je n'en sais rien. Mais moi aussi je suis à plaindre... »*

Je le sens de nouveau tendu comme une corde à violon.

... *« Loulous, loubards, casseurs, voleurs, sales crapules*, éclate-t-il. *Ils oublient qu'un vieux chien peut encore mordre... Tant qu'il a des dents. Même s'il n'aboie plus ! Ils veulent la guerre ? Ils l'auront. C'est tout de même triste*, reprend-il d'une voix plus calme, *de ne plus avoir d'autre but que se défendre. Tu ne crois pas ? »*

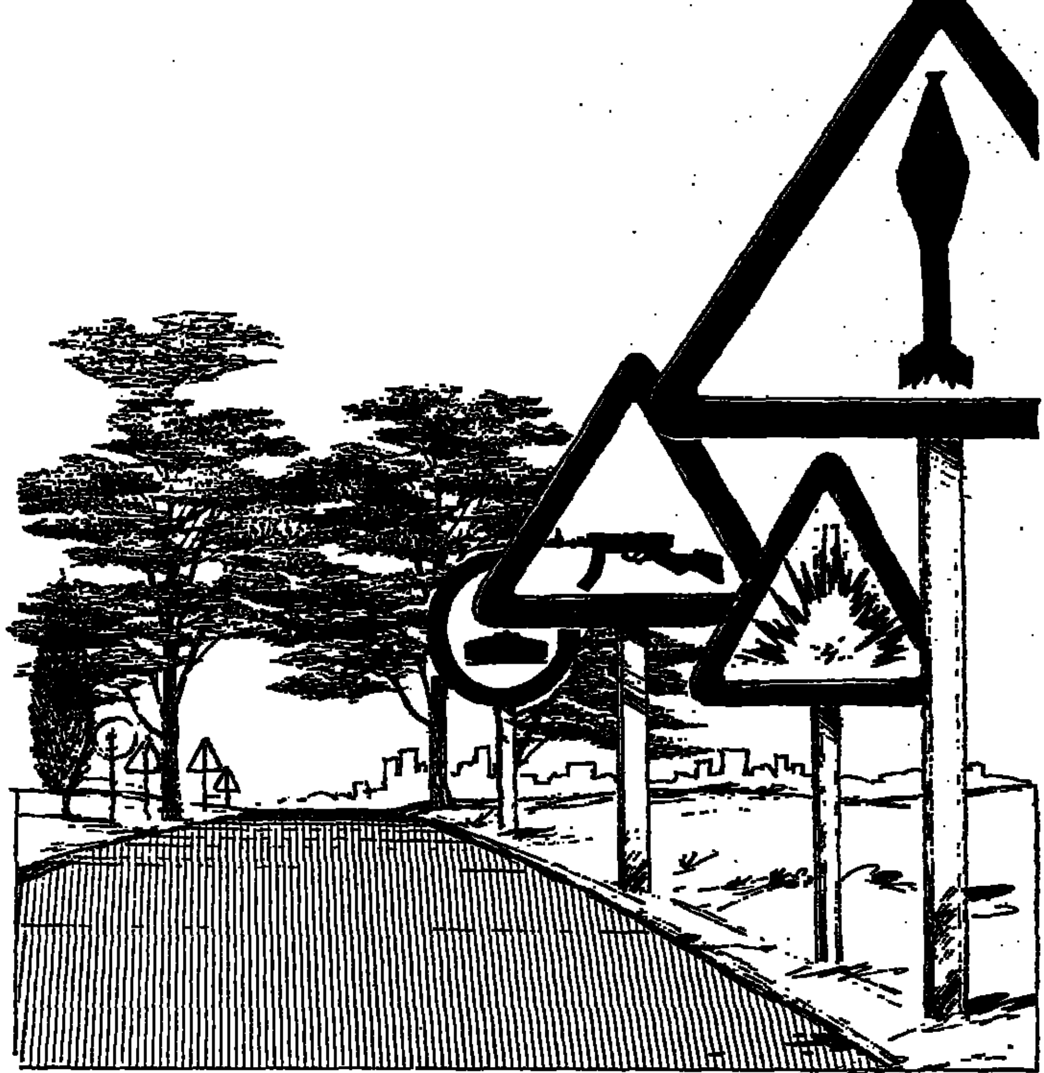
PIERRE LEULLIETTE.

Conte Froid

de JACQUES STERNBERG

Le respect

Il avait l'air tellement distingué qu'après avoir été arrêté pour meurtre on n'osa pas lui proposer une cellule sans salle de bains.


PHILIPPE COUSIN

LIBAN

Vivre à Beyrouth

Beyrouth au jour le jour : plages pour riches, plages pour pauvres, trafics et farniente. Le « front » crépite de temps en temps et les féodaux s'affrontent par bandes interposées. Vivre ? Question d'habitude.

DOMINIQUE POUCHIN

TOUT est dit, sans le moindre mot, le temps d'un regard éberlué : des vapeurs d'ambre portées par le *khamsin*, qui souffle chaud quand vient le printemps, des corps luisants avachis au bord de la piscine et, toile de fond, la carcasse éventrée, noircie, du vieux Saint-Georges. Le gratin de Beyrouth se dore sur un champ de ruines...

Au diable les esthètes en mal de demi-teintes, ces nostalgiques du Liban de papa, « *terre de miel et de lait* » ! Il est mort, leur petit bout de paradis, délicieuse alchimie d'un Occident « civilisé » et d'un Orient « aux douces senteurs d'épices ». Adieu au Liban - Caran d'Ache : Beyrouth n'est plus que le fruit bâtard du drame et de la futilité.

Beau dimanche. Le Saint-Georges a fait le plein de ses abonnés, « encartés » à plus de 1 000 livres (1 300 F) pour la saison, et les meilleurs salons de la ville se sont retrouvés là, touillant l'eau autour d'un *drink*, venant de l'Est ou de l'Ouest jusqu'au vieux centre que leurs fils, jeunes anciens combattants, ont tranformé hier en amas de ruines lépreuses, grêlées par la mitraille. Silence, on bronze...

A deux pas, des *mamma* felliniennes, importées du Caire, l'œil morne, la lippe vermillonnée et la savate traînante, attendent, dans des bouges à peine restaurés, que la nuit apporte son contingent de Syriens en bordée. Le « front » est là, tout près, place des Canons, ou des Martyrs (des noms à tenter le diable...), dont les guides d'avant-guerre vantent encore l' « *extraordinaire animation* ». C'était le cœur de Beyrouth, terminus du Proche-Orient : une joyeuse pagaille autour d'un carré de palmiers, les bordels à l'Est et les souks à l'Ouest. Ses bâtisses, aujourd'hui, ressemblent à des mille-feuilles écrasés, mais nul ne les a vues depuis des mois, sinon les hommes de première ligne, chrétiens ou Syriens, blottis dans leurs casemates, assoupis le jour, nerveux la nuit, tirant à l'aveuglette pour tromper l'ennui.

Beau dimanche à l'Ouest. La corniche est noire de monde : on pique-nique en famille sur le terre-plein central de la rue du bord de mer, la natte étalée sur quelques bouts de gazon épars, entre deux flots de bagnoles ronflantes. Ceux-là, pour la plupart, viennent du Sud, poussés et repoussés au gré des exodes contraints jusqu'aux confins de la capitale. Ils se sont entassés à dix ou quinze par pièce dans les immeubles décrétés vides de la périphérie, ravis le dimanche de retrouver l'âme paysanne en mêlant leurs effluves de brochettes aux vapeurs de gas-oil dans les « champs » de Beyrouth. Ils iront tout à l'heure suçoter le narguilé à la terrasse du Dbaïbo, rêvant au tabac qui sèche sous les vérandas des masures du Sud, dans la rocaille grisâtre du doux pays de Canaan où pleuvent les obus...

Contrastes

Beau dimanche à l'Est. Achrafieh, la colline chrétienne, sent sa province plus désuète que dévote où le parvenu voudrait singer Paris. Tout en haut de la butte, la place Sassine, modeste carrefour de banlieue devenu haut lieu de la vie publique depuis que la ville s'est déchirée, étouffe sous la cohue des américaines qui, tous chromes dehors, frôlent un milicien stoïque, bras ballants sur la M-16 passée autour du cou, à l'israélienne. Le quartier grouille d'un bon peuple de paroissiennes, de messieurs bien mis et et de jeunes filles « bon chic bon genre ». La « déviance », ici, s'arrête à la jupe trop fendue et au loubard un peu tendre...

Voilà ! Un bref aller-retour de chaque côté de la « frontière », quelques images furtives piquées à l'ordinaire d'un dimanche de printemps, et déjà une pleine boîte à clichés ! Beyrouth, terre de contrastes : pauvre et malade à l'Ouest, riche et bien portante à l'Est ; gauche, droite ; musulman, chrétien ; chacun son dieu, chacun chez soi... Trop court, trop simple !

C'est qu'ils sont bien sunnites ces bons bourgeois du Summerland — la plage privée la plus huppée de l'Ouest — qui se font l'épate à coups de Rolex ou de « must » en tout genre, et qu'une digue opportune protège des gueux entassés sur la Côte d'Azur et le Saint-Simon, rivages sélects devenus bidonvilles. Comme il est maronite à tout crin, le petit peuple de Nabaa, ou d'Aïn-Remmaneh que rien, sinon le même Bon Dieu ne rapprocherait de la gentry vieille France de la rue Sursock...

Alors quoi, s'ils s'érodent, ces clichés d'hier qui, par convention, distinguaient le mortier « chrétien de droite » de la roquette « islamo-progressiste », selon provenance et point d'impact, oui, s'ils s'estompent, s'effacent, n'est-ce pas que Beyrouth se raccommode dans l'oubli ? Encore un peu, forçant le destin et l'imagination, on la reverrait ruines arasées, façades ravalées, vierge et blanchie telle que la vendaient à coups de superlatif ses dépliants papier glacé : « *ville-étoile* », « *baie en cinémascope* », « *palme sur la mer* », « étincelante *sous sa conque bleue* »...

Boulimie inquiète

En fait de clichés et d'habitudes, la ville, c'est vrai, retrouve plutôt ceux et celles d'avant-hier, c'est-à-dire d'avant guerre : de nouveau, elle étale son fric et frime dans le haut de gamme. Mais c'est une boulimie inquiète, d'autant moins contrôlée, d'autant plus ostensible qu'elle se sait précaire. Beyrouth a pris la mesure de l'éphémère et sa grande bouffe suinte l'angoisse. Vieux réflexe, on joue ici sur la monnaie au moindre million de côté en se riant du Français moyen qui calfeutre frileusement son petit bas de laine « sicavisé ».

Après tout, la guerre a fait fleurir bien des affaires. Abandonnant ses bureaux du vieux centre à la rage folle des miliciens, le Libanais est allé jouer ses billes entre le Golfe et Paris : autant de refuges devenus succursales, le calme revenu. Les quotidiens regorgent encore de petites annonces alléchantes pour cadre beyrouthin en quête de fortune rapide. Ryad, Djeddah : un an de couvent... Qu'importe ! On trouve « chez les Arabes » de quoi dépenser sans compter entre Jounieh et Achrafieh, 30 kilomètres de réduit chrétien, ce Liban-peau de chagrin.

Les combattants sont fatigués. Eux-mêmes, souvent, ont troqué le battle-dress et le kalachnikov pour le costume-trois pièces et l'attaché-case. Patsy, le patron phalangiste de la bataille des souks joue les « *rois de la restauration* » place Sassine : une brasserie du commerce aux prétentions de Café de la Paix... le corps-à-corps sordide dans les dédales du souk prend des airs d'épopée au rythme des gin-fizz avalés au Jet-set, la boîte super-disco de la côte. Le « front » n'est déjà qu'un souvenir embaumé. Un souvenir-cicatrice aussi : depuis cinq ans, Patsy n'est plus allé de l'« autre côté », chez les « barbares » !

Le « Ring »

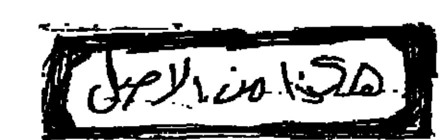
La peur ? Allons donc ! Le « front », près du musée, ressemble matin, midi et soir à la Concorde des mauvais jours : un cul-à-cul interminable dans un décor à la Fritz Lang envahi de camékis et de marchands de quatre-saisons. On vend des monceaux de verrerie sur ces trottoirs que les francs-tireurs, avides de cartons, prenaient hier en enfilade. Qui donc douterait encore, coincé dans un tel vacarme, que Beyrouth a bel et bien enterré le passé ?

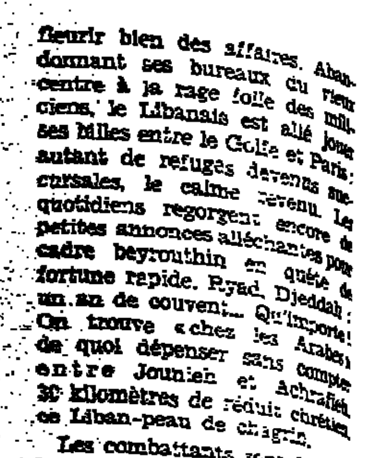
Erreur, la guerre est à 500 mètres, sur une avenue déserte, un large toboggan lancé entre Est et Ouest. Ici, on l'appelle le « *Ring* » : tout un programme... Pas une pierre en travers de la chaussée, pas une guérite, pas une sentinelle : la voie est libre. En beyrouthin, traduisez... fermée ! On ferme un jour, avec un ou deux morts, par caprice, on rouvre plus tard, des semaines, des mois plus tard, en négociant discrètement la sécurité. En attendant, prière de faire la queue au musée !

Ainsi vit Beyrouth, dans une atmosphère étrange, presque irréelle. On « cause » de paix, d'entente et de concorde à la « une » des journaux, friands des bavardages aussi vains qu'incessants d'une clique de féodaux qui prennent l'Etat pour un gâteau et le peuple pour une simple clientèle. La guerre fait les brèves en bas de page quand la fusillade a duré plus que prévu, la nuit précédente, dans les ruelles du centre. Et elle remplit, sans que nul s'en émeuve, le lot quotidien des faits divers.

Une vieille dame du Nord est venue tout inquiète à Beyrouth voir son « bey », seigneur et maître du village natal : son fils avait disparu depuis une semaine sans laisser de traces. Le bey l'a retrouvé : au « *frigo* », disent les Beyrouthins. Bien des vilaines querelles avec des Syriens finissent à la morgue...

Même jour, en bref : des « *nassériens indépendants* » et des « *socialistes populaires* », « islamo-progressistes », avec assez de nuances entre eux sans doute pour faire parler la poudre, se sont battus deux heures durant jusqu'à ce qu'une « *brigade de répression palestinienne* » vînt opportunément rappeler aux combattants qu'ils étaient du même bord. Plus au





sud, accrochage meurtrier entre deux clans chiites.

De l'autre côté du « front » — lequel ? Le « front », pardi ! — des partisans de M. Chamoun s'en sont pris à l'armée libanaise. Dernière page de *l'Orient* : « *Un conducteur ne s'étant pas arrêté au barrage de l'armée, les soldats libanais ont tiré en direction de la voiture, sans toutefois toucher le conducteur. Celui-ci devait alors faire appel à des éléments armés partisans du P.N.L.* (parti de M. Chamoun). *Les miliciens ont pris position dans un immeuble faisant face au stade de Cheyla et ont ouvert le feu avec leurs armes automatiques sur les unités de l'armée en poste dans le stade. (...) L'incident devait être rapidement circonscrit à la suite des contacts entrepris par les parties concernées...* »

Simple incident de circulation. Comme le suivant, raconté après un interprètre, qui met en scène un policier et un groupe de Palestiniens. Injurié, le premier tire et tue l'un des récalcitrants. Un quart d'heure plus tard, et un peu plus loin, un autre policier, imprudemment aventuré au milieu d'un carrefour pour régler un trafic qui se moque de lui comme d'une guigne, sert de carton innocent à quelques fedayin pressés de venger le « frère »...

Bruits de fond

Beyrouth au jour le jour, où la chicane se règle à la mitraille : simple banalité. La rafale fait partie du bruit de fond, incessant, agressif. On ne se retourne même plus, on parle seulement plus fort. Et si ça dure, si c'est près, on ferme boutique et on s'éloigne. Ce jour-là, Hamra — imaginez des Champs-Elysées de pacotille, larges comme une rue du Marais, envahis par les Puces de Montreuil... — Hamra a été désertée en moins d'une minute. Une bande armée vidait ses chargeurs en l'air, histoire de montrer sa colère après l'arrestation de quelques-uns des siens. Ceux-là avaient quelque peu malmené un patron de cabaret qui refusait de payer la « protection » au juste prix. Et l'Etat a cru bon de s'en mêler, d'envoyer sa police. Le Front de la confrontation nationale, raison sociale du groupuscule vengeur, est dirigé, précise *l'Orient*, par M. le ministre de l'économie et de la santé. Des « éléments incontrôlés », sans doute...

L'Etat n'est qu'un fantôme. Qui s'en plaindrait ? Le pays tout entier n'est qu'un immense supermarché en « *duty free* » : chacun chez soi, chacun ses ports. Pour l'Ouest, la marchandise arrive à Tyr, pour l'Est dans deux baies de poche équipées à la hâte, la première sous le casino, la seconde face à la villa d'un grand ami de M. Chamoun reconverti dans la cabotage. Une diguette et deux grues de chantier, le tour est joué. Whisky à gogo, cigarettes à une livre (1,30 franc), mais aussi tout ce qu'il faut pour approvisionner une grande surface, du parfum au magnétoscope, la fureur du moment...

La guerre n'est pas bonne pour tous les commerces, la paix risquerait d'enrichir l'Etat : Beyrouth s'accommode d'une guerre larvée et d'une paix armée laissant à ses politiciens le soin de traduire tout cela en termes élégants :

« *Il n'y a plus de motivation pour se battre*, dit l'un d'eux, *mais pas davantage pour s'étendre...* » En attendant, M. le curé de T..., dans son presbytère du mont Liban, continuera de satisfaire son aimable clientèle, sûre de trouver chez lui le dernier cri de la chaussure italienne... ■

ÉTATS-UNIS

Publicité télévisée pour contestataires

L'âge des tracts, pour les contestataires californiens, est dépassé. Une agence de publicité très particulière se charge de faire passer leurs messages à la télévision.

SYLVIE CROSSMAN

SUR un écran télévisé, cinq cochons dévorent leur pitance. Sous leur mangeoire sont indiquées les marges bénéficiaires des grandes compagnies pétrolières, pour l'année 1979. Une voix commente : « Sans doute les compagnies pétrolières ont-elles droit à quelques bénéfices. Mais, cette année, elles ont dévoré la part des autres. »

Deuxième image : les mêmes cochons mais cette légende : « *Tax Pig Oil* » (« Taxez ce sale pétrole »). Puis, comme s'il s'agissait d'un erreur de frappe et non d'un jeu de mots intentionnel, un invisible ordinateur rectifie sous les yeux des téléspectateurs le mot d'ordre du référendum qui sera proposé aux Californiens lors de l'élection primaire du 3 juin : « *Tax Big Oil* » (« Taxez les grosses compagnies pétrolières »).

Si ce référendum est approuvé, une taxe de 10 % sera prélevée sur les bénéfices des compagnies pétrolières en Californie. Cette somme servira à améliorer les transports en commun dans l'Etat.

Le ton de ce flash publicitaire tranche sur celui des doucereuses apologies qui, toutes les six minutes, vantent aux téléspectateurs américains la grandeur de leur société consommatrice.

La brutale prise de position contre les marges bénéficiaires des compagnies pétrolières est l'œuvre de « Loudspeaker (« haut-parleur »), une agence publicitaire pas comme les autres.

Détournement

Les sept fondateurs et membres de « Loudspeaker » viennent de deux bords politiques différents : les uns, comme M. William Zimmermann, *professeur de* psychologie et activiste contre la guerre du Vietnam, appartiennent à la génération en colère des années 60 et se réclament encore ardemment de *la gauche américaine*. Les autres, ainsi M. Sid Galanty, producteur de télévision sur la chaine C.B.S. et directeur de *publicité pour M. Humphrey* lors des présidentielles de 1968, *étaient de l'autre côté des barricades* quand leurs partenaires *d'aujourd'hui bombardaient* de pierres le Capitole et les institutions, *la télévision entre autres*, de l'Amérique bien-*pensante*.

En 1977, la télévision, précisément, les a réunis. Constatant qu'un Américain moyen passe de trois à cinq heures par jour devant son poste, les tenants de la gauche américaine ont décidé, pour cause d'efficacité, de détourner la télévision à leurs propres fins. Rangeant leurs tracts mal rédigés et interminables que seuls lisaient une poignée de fidèles, ils ont fait appel à des spécialistes des médias et de la publicité et ont créé « Loudspeaker », agence pour laquelle chacun d'entre eux travaille aujourd'hui à mi-temps. Une autre activité, plus lucrative, leur permet de rentrer dans leurs frais.

« *La gauche doit savoir être efficace*, dit M. Zimmermann. *C'est la leçon des années 60. La télévision est une forme de technologie destructive. Mais comme les Vietnamiens utilisaient les armes de l'ennemi pour, à leur tour, tirer sur les soldats américains, nous menons aujourd'hui une sorte de guérilla télévisée en empruntant à l'ennemi ses propres armes...* »

Mieux que le tract

« Loudspeaker » est une compagnie publicitaire qui conçoit, produit et diffuse sur les ondes radiophoniques mais surtout sur le petit écran des programmes publicitaires pour des organismes, des candidats à une élection ou de simples individus dont les convictions politiques sont décrites comme « progressistes, activistes, centre-gauche ou gauchistes ». Parmi les causes qu'enfourchent le plus souvent les partenaires de « Loudspeaker » figurent : l'intégration scolaire, la lutte pour la protection de l'environnement, la défense des travailleurs agricoles, le contrôle des loyers en faveur des locataires, la lutte contre l'énergie nucléaire et les grosses compagnies pétrolières, la légalisation de la marijuana.

La première tâche de « Loudspeaker » est une tâche éducative. Il s'agit de persuader les citoyens concernés et les groupes d'opposition que la télévision ne leur est pas une tribune inaccessible, qu'un message télévisé bien composé, concis et spectaculaire, est beaucoup plus efficace et pas forcément plus coûteux qu'un message rédigé dans un journal ou sur une feuille volante.

Une fois leur client convaincu, M. Zimmermann et ses partenaires mettent au point, pour des honoraires proportionnels à leur travail et aux moyens financiers de leurs clients, le flash publicitaire. Parce que leurs clients ont des moyens plus limités que ceux de l'establishment, ils sont forcés de concevoir des messages courts mais particulièrement violents dans leur formulation pour produire le maximum d'effet en un temps minimal. D'où le nom « Loudspeaker », car la voix de ces clients a besoin d'être amplifiée, comme celle de l'étudiant des années 60 qui haranguait les foules sur les campus.

« Loudspeaker » se fait une obligation de ne pas bouder un client dont la cause est noble mais dont les moyens sont insuffisants. Ainsi récemment, un candidat de San-Francisco à une commission sur la protection des locataires requit les services de « Loudspeaker ».

Le budget dont il disposait suffisait à peine à couvrir les frais nécessaires au tournage d'un flash publicitaire de 30 secondes. Utilisant des photos plutôt qu'un film et enregistrant le message dans un studio loué pour un autre projet, « Loudspeaker » mit au point un flash télévisé de 10 secondes. Il lui restait alors 86 % du budget initial, ce qui lui permit de « louer du temps » sur une chaine de télévision pour diffuser le message.

Nouveaux déchets

Deux cents dollars fut le budget minimal avec lequel l'agence dut compter pour réaliser un flash publicitaire. Le client était un groupe chargé de contrôler l'augmentation des loyers dans la ville de Santa Barbara.

Il aurait coûté à une agence publicitaire traditionnelle 20 000 dollars au minimum pour réaliser une publicité contre la construction d'un centre de déchets nucléaires à Albuquerque, dans l'Etat du Nouveau-Mexique. Elle a coûté 5 000 dollars à « Loudspeaker », lui a valu une palme décernée par l'industrie de la publicité et bien des satisfactions : le dépôt de déchets nucléaires n'a pas été construit. Le congrès de l'Etat s'y oppose fermement depuis la diffusion du message télévisé.

Lorsque le client a en main le flash publicitaire, il lui faut solliciter des fonds auprès de riches donateurs afin de pouvoir « louer du temps » sur une chaine de télévision. « Loudspeaker », là encore, se propose d'assister son client s'il a besoin de son aide. « *Le « fund-raising » (sollicitation de fonds) est aux années 80 ce que le « sit-in » (grève assise ou siège) était aux années 60...* » M. Zimmermann sourit : « *Si la gauche veut survivre, il lui faut apprendre à collecter des fonds. Il ne faut pas avoir honte de solliciter de l'argent si c'est pour une cause honorable. Aujourd'hui, la classe progressiste américaine n'a pas le choix : être détruite par le système ou, ce que nous avons enfin compris, le détruire en utilisant ses propres armes.* »

Pour les mois à venir, « Loudspeaker » a des clients tout trouvés : les jeunes Américains de dix-huit et dix-neuf ans que le président Carter a décidé d'enregistrer pour la conscription militaire. ■

REFLETS DU MONDE

EL MOUDJAHID

Brillantine ou dentifrice ?

Le quotidien algérois *El Moudjahid* écrit :

« *Le lézard dans la bouteille de bière ou le morceau de liège dans la Saïda ou encore le cafard dans du vinaigre, tout le monde en a entendu parler. Mais ce phénomène semble démodé. Un de nos collaborateurs a eu la désagréable surprise, en ouvrant un tube et au moment de se brosser les dents, de goûter à une pâte plutôt inhabituelle. Poussant sa curiosité, il découvrit que le tube en question contenait non pas du dentifrice mais du Pento (brillantine). Qui incriminer ? Les fabricants ou les revendeurs ? L'amère constatation que l'on peut faire est la suivante : depuis un certain temps, une véritable campagne de dénigrement du produit national est mise en marche. Maintenant on confond dentifrice et brillantine. A moins que ça ne soit un sabotage délibéré de la production nationale.*

» *Que penser aussi de la profusion sur le marché des lames à raser Action qui sont très peu appréciées alors que celles de marque Inox (Made in Algeria), qui sont très demandées en raison de leur qualité supérieure à bien d'autres marques étrangères, ont été carrément retirées du marché (...). Autant d'interrogations qui devraient obliger les responsables de la production nationale à redoubler de vigilance et à assainir les chaines de fabrication. Et que les laboratoires privés soient sérieusement contrôlés.* »

HANNOVERSCHE ALLGEMEINE

Aider les pauvres surdoués

Le génie précoce serait-il en passe d'être considéré comme une maladie ? On peut se poser la question en lisant, dans le quotidien de Hanovre *Hannoversche Allgemeine*, que le Christliches Jugenddorfwerk, organisme charitable, qui s'était surtout voué jusque-là aux enfants handicapés ou réfugiés, « *voudrait maintenant consacrer une partie de ses activités aux surdoués* ».

Le quotidien ajoute : « *Les dix-huit enfants qui seront accueillis cette année en cinquième classe formeront le noyau de la première école d'élite en Allemagne. Des classes supplémentaires seront formées dans les années suivantes. Avant leur admission, les enfants doivent se soumettre à un test intellectuel et psychologique qui doit empêcher que les enfants atteints d'un complexe de supériorité irréparrable soient admis dans ce groupe de « génies ». Les enfants doivent considérer leur talent comme « une obligation envers la société »*, selon un texte du Christliches Jugenddorfwerk. »

» *Le jeune garçon intelligent doit savoir que ses talents exceptionnels ne sont pas le privilège d'un certain groupe ; il doit plutôt apprendre qu'avec des dons, Dieu répartit aussi les tâches. Les enfants ne suivront pas seulement des cours dans quatre langues, en mathématiques et en histoire, mais aussi en religion, sport, arts et musique. Après six mois, les progrès des petits sont suivis par un « parrain ». Les professeurs de l'université technique de Brunswick, les artistes, ainsi que d'autres personnalités se chargeront de l'encadrement de l'élève dans sa matière préférée et lui permettront ainsi d'approfondir ses connaissances en participant aux travaux scientifiques et en lisant les œuvres recommandées par son parrain.* »

ASSOCIATED PRESS

Le lion, cet herbivore...

Les partisans du régime végétarien aiment souvent à faire des adeptes. Deux frères du Wisconsin se sont attaqués à forte partie à cet égard, mais non sans succès, si l'on en croit l'agence Associated Press, qui raconte :

« *M. James Uhalt est végétarien, ainsi que son frère jumeau, John. Ces deux adversaires du régime carné partagent leur vie avec un lion. La chose n'est déjà pas banale, mais, ce qui est encore plus étonnant, c'est que Sammy, leur lion, est lui aussi végétarien, et se nourrit exclusivement d'œufs, de branches de céleri, de noix et de varech.* « Il mange exactement ce » que nous mangeons, il est » en très bonne santé, *affirme* » *l'un de ses maîtres.* Le ré» gime végétarien le rend » plus calme, plus facile à » vivre, *ajoute-t-il.* »

LE SOIR

Quand la lumière vient des salles obscures

Un juge de Louvain a eu, pour lutter contre la multiplication des divorces, une idée originale, que raconte le quotidien *le Soir*, de Bruxelles :

« *Un couple divorcé, en conflit sur les droits de visite, s'est vu conseiller par un juge louvaniste d'aller voir le film américain* Kramer contre Kramer, *écrit-il. Le père s'était plaint de ce que son ancienne épouse lui refusait le droit de rendre visite à son fils de six ans.* « Je ne prends » pas de décision aujourd'hui, » *a déclaré le juge au couple* » *surpris*, mais je vous suggère » d'aller voir le film. »

« Vous apprendrez beaucoup » de choses », *a ajouté le magistrat, précisant qu'il prononcerait son jugement en novembre et qu'il n'a aucun intérêt financier dans le film.* »

Poissons d'avril en cascade

Le Monde Dimanche du 20 avril, dans ses « Reflets du monde », avait donné un extrait du quotidien *Le Soir* de Bruxelles sous le titre « Un espoir pour les chauves ». Il s'agissait d'un poisson d'avril, assez drôle au demeurant. *Le Soir* a démenti. A nous de le faire en nous excusant auprès de nos lecteurs, victimes de la calvitie, de leur avoir donné de vaines espérances.

Le pacte de Varsovie

Le traité d'amitié, de coopération et d'assistance mutuelle des pays du bloc soviétique en Europe – le pacte de Varsovie – aura vingt-cinq ans d'existence le 14 mai 1980. Réponse des pays communistes à l'intégration de l'Allemagne fédérale au traité de l'OTAN, il prévoit en théorie le respect de l'indépendance et de la souveraineté de chaque pays membre. En fait, le pacte de Varsovie est un instrument politique et militaire au profit de l'Union soviétique, qui y a une position dominante et y a fait prévaloir la doctrine de la « souveraineté limitée ».

MANUEL LUCBERT

Un instrument au service de l'U.R.S.S.

SYMBOLE de la « menace soviétique » régulièrement agitée, en Occident, depuis quelque trois décennies, le pacte de Varsovie est le pendant, à l'Est, de l'OTAN, qui regroupe quatorze pays d'économie libérale et de régime parlementaire. Tout en proclamant toutes deux leur caractère défensif, les deux organisations diffèrent sensiblement quant à leurs conceptions de base, leur structure interne, leur vocation et leur évolution respective.

Le facteur géographique, déjà, rend difficile une comparaison entre les deux alliances. Le pacte de Varsovie a l'avantage de disposer d'un terrain pratiquement tout d'une pièce, alors que les Etats-Unis, puissance dominante au sein de l'OTAN, sont séparés de leurs alliés européens par un océan. Sur un territoire en profondeur, tel que celui sur lequel manœuvrent les forces du pacte de Varsovie, les communications sont évidemment plus faciles et favorisent le transport de matériels lourds.

Cette disparité de situation est accrue par le poids, politique et militaire, que représente en et pour l'Europe la superpuissance soviétique. Mais la dimension stratégique de l'U.R.S.S., son rôle de puissance régionale en Europe (et aussi en Asie), mais aussi mondiale, ses tentations d'hégémonie, difficiles à freiner par ses alliés tant à l'intérieur du pacte qu'à l'extérieur, présentent aussi un certain nombre d'inconvenients et de contraintes qui affaiblissent sans doute l'efficacité de cette organisation et, dans une certaine mesure, atténuent les frayeurs qu'elle inspire. La prééminence de l'U.R.S.S., au sein du pacte, se manifeste sur le plan militaire par le fait qu'elle fournit les deux tiers des moyens conventionnels, la totalité des armements stratégiques, et qu'elle dispose seule du potentiel nucléaire de l'alliance. En outre, c'est elle qui produit et livre à ses alliés la plupart des armes et équipements les plus importants.

Comment s'étonner dans ces conditions que le commandement unifié du pacte ait été dès l'origine un organisme essentiellement soviétique. Tous les commandants en chef depuis 1955 ont été des maréchaux soviétiques (successivement Koniev, Gretchko, Yakoubovski, Koulikov) et il en est de même des chefs d'état-major. Les représentations du pacte auprès des différents ministères de la défense des pays membres sont toujours assurées par des Soviétiques.

Méfiance

Cette position dominante de Moscou ne favorise pas une intégration structurelle des forces, ni du commandement. Autre facteur de frein à toute évolution dans ce sens : la méfiance des Russes à l'égard de leurs alliés, qu'ils ne souhaitent guère, en dépit des déclarations de principe, placer sur un pied d'égalité avec eux. La différence est claire, en tout cas, avec le comité militaire de l'OTAN, dont la présidence est assurée à tour de rôle par l'un des chefs d'état-major alliés.

La faiblesse de l'intégration organique se manifeste aussi dans le rôle relativement modeste joué par le commandement unifié. Sa mission consisterait essentiellement à la mise en condition des forces, c'est-à-dire à leur instruction et à la modernisation continue des armées. La disposition des armements nucléaires lui échapperait. En temps de paix, il n'a sur les forces « affectées » qu'un droit de contrôle quant à leur préparation au combat et leur participation aux manœuvres communes. Ces forces restent en tout état de cause sous commandement national. L'intégration, en fait, n'est réalisée que dans un seul domaine, la défense aérienne.

A défaut d'intégration du commandement, le pacte de Varsovie présente un haut degré d'uniformisation des structures des différentes armées nationales et de standardisation des armements. Tant dans la structure des unités, l'instruction des cadres, que dans les procédures opérationnelles et les règlements, les normes soviétiques ont été adoptées. La science militaire elle-même, selon une expression restée célèbre, a été « unifiée ». Dans les armements, l'uniformisation est aussi très poussée, encore que Moscou retarde assez fréquemment l'introduction des matériels nouveaux dans les armées de ses alliés, en particulier ceux du flanc sud (Hongrie, Bulgarie, Roumanie).

Sur le plan politique, le pacte de Varsovie est un instrument qui sert fidèlement les objectifs de la diplomatie soviétique en Europe. Il vise d'une part au maintien du *statu quo* sur le continent, d'autre part au renforcement de la discipline et de la cohésion du camp socialiste.

La création du pacte ne fut pas considérée en son temps comme une aggravation de la guerre froide. Elle parut, au contraire, s'inscrire dans une tendance à la détente qui se dessinait avec la signature, au même moment, du traité d'Etat autrichien et l'annonce de la réconciliation soviéto-yougoslave. Il semble bien au demeurant que l'U.R.S.S. ne se soit décidée à franchir le pas qu'après avoir constaté l'inanité de ses efforts en vue d'une neutralisation de l'Allemagne par le biais d'un accord sur la sécurité collective en Europe. Pour faire « sauter » l'alliance atlantique, l'U.R.S.S. imagina même, en mars 1954, d'y adhérer. Mais cette proposition fut considérée par les Occidentaux comme « irréelle ».

Le problème allemand fut au centre des préoccupations du pacte de Varsovie jusqu'au début des années 70. La signature des traités de Moscou et de Varsovie (1970) et de l'accord quadripartite sur Berlin (1971) ôta de son acuité à cette question. Moscou et ses alliés purent alors se consacrer pleinement à la préparation de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, dont l'idée, lancée en 1966 à Bucarest par le pacte, avait été reprise en 1969 à Budapest. Après des années de palabres, le projet aboutit en 1975 à la réunion, à Helsinki, de tous les chefs d'Etat ou de gouvernement d'Europe, des Etats-Unis et du Canada (à l'exception de l'Albanie).

A défaut d'un traité de paix ou d'un pacte de sécurité collective, cette conférence satisfaisait à la principale préoccupation des Soviétiques en Europe : faire consacrer d'une manière ou d'une autre les frontières issues de la deuxième guerre mondiale et par là même les sphères d'influence existantes. En ce domaine donc, on peut dire que la stratégie mise en œuvre par le pacte de Varsovie a été couronnée de succès. Depuis Helsinki, les dirigeants soviétiques ont persévéré dans la même voie en soumettant aux Occidentaux diverses propositions (accord de non-recours à la force, de non-emploi en premier de l'arme nucléaire, etc.), qui prennent la suite des nombreux projets visant à organiser la paix en Europe présentés dans les années 50 et 60.

Cohésion

Cependant, ces dernières années, les divergences entre l'Est et l'Ouest sur l'attention à accorder respectivement aux différents aspects de la détente (politique, économique, militaire, humanitaire) et le regain de tension internationale (avec les soubresauts que connaissent l'Afrique et l'Asie) ont ébranlé les bases de la coexistence pacifique entre Etats européens. Les négociations sur la réduction des forces militaires, engagées à Vienne en 1973 entre le pacte de Varsovie et l'OTAN, piétinent désespérément. Les contacts humains entre l'Est et l'Ouest ne sont pas, eux non plus, à la hauteur des espérances.

Il s'agit là d'une question délicate pour le bloc soviétique. Les dirigeants des pays de l'Est redoutent, en effet, pour la plupart, une trop grande perméabilité des frontières, source, à leurs yeux, de trouble des esprits, voire de déstabilisation. Or l'une des missions du pacte, ainsi que les crises hongroise et tchécoslovaque l'ont montré, n'est-elle pas de faire régner l'ordre à l'intérieur du camp et d'en renforcer la cohésion ? Celle-ci, du reste, n'a pas besoin de sollicitations extérieures pour s'effriter à l'occasion. Moins spectaculaire que la révolte de Budapest ou le « printemps de Prague », mais plus tenace, la contestation que porte depuis plus de quinze ans la Roumanie dans les organismes du pacte est un facteur de dissension non négligeable.

Depuis l'adoption en 1964 de principes (indépendance nationale, souveraineté, intégrité territoriale, non-ingérence) devant asseoir une politique étrangère plus autonome, la Roumanie n'a cessé de mener une sourde guerre de positions contre la prédominance soviétique. En 1966, elle s'abstenait de célébrer le onzième anniversaire du pacte, et réclamait un certain nombre de réformes : retrait des troupes soviétiques des territoires étrangers (cette demande ne la concernait pas directement, puisque les derniers soldats russes avaient quitté le sol roumain en 1958), rotation périodique de la fonction de commandant suprême et même, semble-t-il, partage des responsabilités nucléaires.

En même temps, la Roumanie s'oppose à une proposition de M. Brejnev de créer un « mécanisme permanent et rapide » pour coordonner la politique étrangère des pays membres. M. Ceausescu, le numéro un roumain, plaide pour la dissolution des blocs et contre l'envoi de troupes dans d'autres pays. Fidèle à cette position de principe, Bucarest s'abstient de participer à la préparation de l'intervention en Tchécoslovaquie que M. Ceausescu condamne fermement.

Pour éviter les mauvaises surprises, la Roumanie n'a pas autorisé depuis 1964 l'organisation sur son territoire de manœuvres conjointes du pacte de Varsovie, et elle s'abstient elle-même de participer à ce genre d'exercices dans les pays amis, si ce n'est par l'envoi d'officiers d'état-major. En novembre 1978, le chef de l'Etat roumain a fait un nouvel éclat en refusant l'augmentation des dépenses militaires proposée par par les Russes. L'aggravation de la tension internationale l'a toutefois amené, par la suite, à réviser sensiblement sa position.

Résistances

Les résistances roumaines gênent sans doute, ou agacent, les Soviétiques. Elles n'ont pas empêché cependant des mesures visant à assurer une meilleure coordination de certaines instances. Ainsi, en 1969, a été créé un comité des ministres de la défense, organisme consultatif, et, en novembre 1976, un comité des ministres des affaires étrangères. A la même date, la mise en place d'un secrétariat unifié a été aussi annoncé, ce qui n'a pas manqué de surprendre, un tel secrétariat ayant, en principe, été organisé dès 1956. Cet exemple montre que les mesures d'intégration fonctionnelle au sein du pacte peuvent n'être décidées que sur le papier.

Trop puissante dans cette alliance destinée avant tout à lui assurer un glacis protecteur, l'U.R.S.S. n'a pas un intérêt évident à garantir une participation plus effective de ses partenaires à ses choix opérationnels et à ses orientations stratégiques. Alliance de sécurité collective, le pacte a aussi été érigé en gardien de l'ordre socialiste dans le bloc est-européen. Cette évolution introduit un facteur de dissension (Roumanie) dans la mesure où elle restreint les souverainetés nationales. Rien n'indique, cependant, bien au contraire, qu'elle puisse être inversée dans un avenir proche. ■

L'état des forces

	Union soviétique	Bulgarie	Tchécoslovaquie	Hongrie	R.D.A.	Pologne	Roumanie
Total des effectifs sous les drapeaux	3 660 000	150 000	195 000	105 000	160 000	320 000	181 000
Nombre de divisions	173	8	10	6	6	15	10
Nombre de chars	50 000	1 800	3 100	1 250	2 500	3 400	1 500
Nombre d'avions de combat	4 350	170	460	150	335	680	330
Nombre de bâtiments de guerre (y compris les sous-marins)	1 280	50			150	112	86

La « souveraineté limitée »

Le pacte de Varsovie, en vingt-cinq ans d'existence, a été secoué par deux graves crises : en 1956, lors des événements de Hongrie ; en 1968, avec l'intervention en Tchécoslovaquie de cinq pays « frères ».

Le texte du traité conclu en 1955 ne prévoit l'emploi de la force armée, dans un but d'assistance à un pays signataire, qu'en cas d'« *agression armée en Europe* » contre un ou plusieurs Etats membres de la part d'un Etat quelconque ou d'un groupe d'Etats (art. 4). Or, le déroulement des crises hongroise et tchécoslovaque n'a pas permis à l'U.R.S.S. d'invoquer cette disposition et l'a contrainte à recourir, pour justifier ses interventions, à une argumentation de nature idéologique.

Dans les deux cas, l'entrée en scène de Moscou aurait été motivée par l'existence d'un « *danger contre-révolutionnaire* » créé par les forces de la reaction intérieure soutenues et encouragées, de l'extérieur, par celles, non moins obscures de l'« *impérialisme* ». L'U.R.S.S. se serait donc trouvée, dans les deux cas, confrontée à une « *agression indirecte* » à laquelle il convenait de mettre fin par des moyens militaires adéquats.

Toutefois, comme le remarque Charles Zorgbibe, la notion d'agression indirecte se dissout finalement dans celle, plus floue, de « *danger contre-révolutionnaire* » (1). Il est significatif à cet égard que l'appel de membres du parti et du gouvernement tchécoslovaque, auquel Moscou se serait empressé de répondre dans la nuit du 20 au 21 août 1968, analyse le « *coup d'Etat réactionnaire* » que préparaient « *les forces de droite* » sans faire la moindre allusion à une ingérence étrangère.

Ces deux affaires ont mis en évidence un autre aspect de l'attitude soviétique. La licéité d'une intervention sur appel du gouvernement légal semble aujourd'hui admise dans la pratique internationale. Or, ni dans le cas de la Hongrie ni dans celui de la Tchécoslovaquie, ce fondement juridique n'était fourni. L'intervention de l'armée rouge, le 4 novembre 1956, à Budapest, ne s'est pas faite à la demande du président du conseil des ministres, Imre Nagy. Au contraire, celui-ci la dénonça comme une attaque armée « *ayant pour but le renversement du gouvernement démocratique légal* ». Le 1er novembre, dans un télégramme au secrétaire général de l'ONU, Imre Nagy avait exigé le retrait des forces soviétiques déjà présentes sur le territoire hongrois et avait annoncé que son pays répudiait le traité de Varsovie et proclamait sa neutralité.

En 1968, l'U.R.S.S. réussit, pour la première fois, à entraîner avec elle quatre de ses alliés et à faire endosser l'opération par le pacte de Varsovie (à l'exception de la Roumanie), bien qu'elle eût été préparée par le haut commandement soviétique. Elle n'était pas pour autant plus fondée juridiquement. Les Soviétiques reconnurent d'ailleurs par la suite que le gouvernement tchécoslovaque légal n'avait jamais sollicité leur aide. Mais, à la faveur de ces circonstances, ils imposèrent la thèse du « *droit d'intervention de la communauté socialiste* » pour défendre ses conquêtes, plus connue sous l'appellation de doctrine de la « *souveraineté limitée* ».

Le corps de cette doctrine, déjà entrevue en 1956, fut fourni en 1968 par plusieurs déclarations de M. Brejnev, qui, sans employer lui-même cette expression, en a défini le contenu. Dans la première de ces déclarations, le 2 juillet, le chef du parti soviétique disait : « *L'U.R.S.S. ne peut être indifférente, et elle ne le sera jamais, aux destinées de la construction du socialisme dans les autres pays, ainsi qu'à la cause du communisme mondial.* » Le 11 novembre suivant, M. Brejnev précisait : « *Une initiative telle qu l'octroi d'une aide militaire à un pays frère en vue d'éliminer la menace pesant sur l'ordre socialiste est une mesure exceptionnelle imposée par les circonstances. Elle ne peut être suscitée que par l'action directe des ennemis du socialisme à l'intérieur et à l'extérieur des frontières de ce pays action entraînant une menace contre les intérêts communs du camp socialiste.* »

Ainsi est posé le principe de la double responsabilité des partis communistes et des Etats socialistes, au plan national et international. L'internationalisme authentique doit faire échec aux « *efforts déployés par l'impérialisme pour saper du dedans les positions du socialisme* ».

(1) *Le Monde diplomatique*, avril 1980.

Ce qu'est l'alliance

Contrairement à une idée très répandue, le pacte de Varsovie, alliance politico-militaire des pays du bloc soviétique, n'est pas né d'une volonté de riposte immédiate à la mise sur pied, sous l'égide des Etats-Unis, de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord.

L'OTAN vit le jour en 1949. Or, ce n'est que six ans plus tard, le 14 mai 1955, que fut signé, dans la capitale polonaise, le traité d'amitié, de coopération et d'assistance mutuelle, connu depuis lors sous le nom de pacte de Varsovie. Entre-temps, toutefois, l'U.R.S.S. avait signé avec cinq démocraties populaires des accords bilatéraux qui tissaient déjà des liens de dépendance entre Moscou et la plupart de ses satellites. Ce système de conventions bilatérales a subsisté après la conclusion du traité de Varsovie et s'est même étendu, chacun des signataires étant lié aux autres pays membres par une série d'accords particuliers.

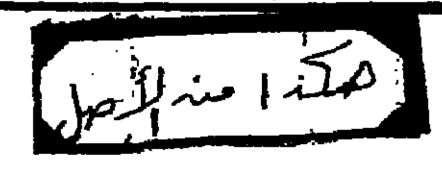
La raison directe ayant motivé la formation du pacte de Varsovie fut l'adhésion de la République fédérale d'Allemagne au traité de l'OTAN, le 5 mai 1955, rendue possible après la ratification par les pays occidentaux des accords de Paris. Les huit pays signataires étaient : l'U.R.S.S., l'Albanie, la Bulgarie, la Hongrie, la République démocratique allemande (R.D.A.), la Pologne, la Roumanie et la Tchécoslovaquie. Un observateur chinois assistait à l'acte de naissance.

Le traité se compose d'un préambule et de onze articles. Il est établi en quatre exemplaires, dont un en russe, un en polonais, un en tchèque et un en allemand. L'exposé des motifs indique expressément qu'il a été rendu nécessaire par l'intégration au bloc de l'Atlantique nord de l'Allemagne occidentale « *en voie de remilitarisation* ». Il réaffirme l'intention des parties contractantes de réaliser un « *système* » de sécurité collective en Europe. Il énonce — ce qui ne manque pas de saveur étant donnés certains événements ultérieurs — les principes de respect mutuel de l'indépendance et de la souveraineté de chaque pays membre, ainsi que de non-ingérence dans leurs affaires intérieures.

En outre, le traité de Varsovie se proclame ouvert à tous les Etats, « *indépendamment de leur régime social et politique* ». Il n'était donc pas conçu à l'origine comme un instrument de défense du socialisme. L'adhésion de nouveaux membres reste toutefois soumise au consentement des Etats signataires (art. 9). En 1976, l'U.R.S.S. et ses alliés ont proposé aux Occidentaux la suppression de cette clause et de l'article correspondant dans le traité de l'OTAN afin d'empêcher l'agrandissement des alliances existantes.

Le traité crée un commandement unifié et un comité consultatif politique, où chaque Etat est représenté et qui se réunit, en principe, au moins deux fois par an. Le premier commandant en chef fut le maréchal Koniev, héros de la deuxième guerre mondiale. Les forces armées de la R.D.A. ne furent officiellement intégrées au pacte qu'en janvier 1956. L'Albanie quitta l'organisation en septembre 1968. Elle avait cessé de participer à ses travaux depuis 1961. La Chine n'est plus représentée par un observateur depuis 1962.

Le traité est établi pour une durée de vingt ans. Il reste en vigueur pendant les dix années suivantes pour les parties contractantes qui ne l'ont pas dénoncé une année avant l'expiration de cette période. Il perd sa force dès le jour de l'entrée en vigueur d'un traité général européen sur la sécurité collective (art. 11).



Deux radios périphériques concurrencent FR 3 au Antilles françaises

Bataille pour un marché

La Martinique et la Guadeloupe, deux départements français soumis, comme les autres, au monopole public des ondes. Mais, des îles voisines, des radios « périphériques » disputent à FR 3 un marché de sept cent mille auditeurs.

IAN HAMEL

C'EST un euphémisme aux Antilles françaises que d'affirmer que la radio et la télévision d'Etat n'ont pas bonne réputation, et ce malgré quelques tentatives de libéralisation, notamment en Guadeloupe. Depuis quelques années trois radios périphériques ont tenté de battre en brèche le puissant monopole de FR 3, qui diffuse dans ces deux départements de la publicité recueillie par l'agence Havas. L'une d'entre elles, Radio-Jumbo, installée dans l'île de la Dominique, a échoué. Les deux autres, R.C.I. (Radio-Caraïbe International) qui émet depuis Sainte-Lucie, et Radio-Antilles, depuis Montserrat, consolident non seulement leurs positions sur leurs territoires respectifs, la Martinique pour la première, la Guadeloupe pour la seconde, mais partent à la conquête de celui de leur concurrent.

Derrière cette âpre lutte se dessine déjà la campagne pour les élections présidentielles de 1981. Le marché antillais (et notamment celui des annonceurs) est-il assez vaste pour deux ? Les auditeurs martiniquais et guadeloupéens seront-ils les gagnants de cette guerre des ondes ?

RADIO-ANTILLES : le sursaut après un long sommeil

Rue Henri-IV, dans le centre de Pointe-à-Pitre, un petit immeuble abrite les locaux guadeloupéens de Radio-Antilles. Ils ne payent pas de mine. Derrière un bureau, André Berthon, *le seul journaliste installé* localement. Le reste de la rédaction réside dans la petite île anglaise *de Montserrat. L'allure jeune,* une petite moustache, il s'escrime après un téléphone en dérangement constant. Transfuge de R.C.I. où il occupait le poste de rédacteur en chef, *puis de l'hebdomadaire Carib Hebdo* en Martinique, il a la réputation d'être un bourreau de travail et un excellent journaliste. *Ses prises de* position antérieures ne lui ont pas fait seulement des amis mais il affirme avoir mis depuis de l'eau dans son vin. *« Avec l'arrivée du nouveau directeur, Bernard Etienne, Radio-Antilles a fait incontestablement un bond en avant »*, déclare-t-il confiant et ajoute : *« Notre taux d'écoute doit dépasser 40 % en Guadeloupe et atteint 10 à 15 % en Martinique. »*

« Chiffre très exagéré », commente un journaliste de FR3, pourtant peu complaisant envers sa propre station. Un de ses homologues de la presse écrite corrobore cette affirmation. Toutefois, le chauffeur de taxi qui me conduit à l'aéroport du Raizet écoute « Rétro-Plaisir », émission de variétés de Radio-Antilles. *Il faut un quart d'heure en avion* pour rejoindre les studios de cette station installée à Plymouth, dans *la capitale de Montserrat,* petite colonie anglaise située au nord-ouest de la Guadeloupe, une centaine de kilomètres carrés, à peine treize mille habitants.

A *l'origine* de Radio-Antilles, Jacques Trémoulet, l'un des pionniers de la radio commerciale avant *guerre,* qui exploitait plusieurs radios dans le sud de la France, et notamment Radio-Andorre jusqu'à la libération où, accusé de collaboration, il s'exila à l'étranger. *Propriétaire de Radio-Africa,* installé à Tanger, il décidera en 1965 de déménager clandestinement, de nuit, « Anita », un émetteur O.M. de 200 kilowatts, pour échapper à sa nationalisation par le gouvernement marocain. A Montserrat, il obtient une licence exclusive : Radio-Antilles *émettra en français,* en anglais et en espagnol.

A la mort de Jacques Trémoulet, au début des années 70, les héritiers, la famille Comminges, cèdent une partie de la station à la Deutsche Welle (la Voix de l'Allemagne), une radio à vocation culturelle, spécialisée, de plus, dans les ondes courtes.

Emissions en ondes courtes à *destination* de l'Amérique centrale et du Sud, émissions en ondes moyennes — baptisées « La voix de *la Caraïbe » — pour la région.* Toutefois, les héritiers de Jacques Trémoulet conservent l'exploitation des *émissions en français.* Radio-Antilles ne fera guère preuve d'imagination et n'apporte pas une information bien différente de celle de la radio d'Etat, les journalistes sont cantonnés *dans la lecture* fade des dépêches d'agences.

Il faut attendre 1979 pour que *Radio-Antilles connaisse* un nouvel élan. A cela deux explications possibles : le désir de rentabiliser *la station et l'arrivée de R.C.I. en* Guadeloupe. Ce changement se concrétise par la nomination à sa tête de Bernard Etienne, trente-sept ans, ancien journaliste et animateur à R.T.L. et à Antenne 2. Il connaît la région et a été le correspondant de Radio-Jumbo à Paris. Il se montre *confiant.*

« J'ai autour de moi une bonne équipe. Les jeunes animateurs notamment en veulent », déclare-t-il. Il a déjà ouvert un bureau en Guadeloupe, qui sera renforcé prochainement, et compte en installer un en Martinique. Grâce à un relais *émetteur* à Saint-Vincent, au sud de Sainte-Lucie, Radio-Antilles souhaite contre-attaquer en Martinique, *d'autant plus qu'elle jouit d'une* petite audience dans cette île, pourtant presque totalement négligée au niveau informations.

Pour Bernard Etienne, l'implantation *sur les deux îles présente un* avantage certain : nombre d'annonceurs possèdent des affaires à la fois *en Martinique et en* Guadeloupe. *« Mon but est de faire de Radio-Antilles une radio populaire,* dit-il, ajoutant. *Je souhaite intégrer plus d'Antillais dans notre équipe. Radio populaire ne veut pas dire radio-« cocotier ». Nous évitons toute démagogie qui, à terme, s'avérerait être un cadeau empoisonné pour les populations locales. »*

veau patron de R.C.I. a de l'argent, il *n'est pas riche. Il doit se tourner* vers ceux qui tiennent l'économie martiniquaise, les « békés ». Robert Pradat, ami de ces derniers *et propriétaire* d'une agence publicitaire, *Sonopress, devient actionnaire minoritaire* avec J.-C. Asselin de Beauville. Entre Noël et Pradat, les relations *ne seront pas toujours au* beau fixe, ce qui laisse supposer *que les « békés » auraient souhaité* prendre le contrôle de R.C.I.

Sur le plan rédactionnel, le rédac*teur en chef,* André Berthon, *reçoit* comme o b j e c t i f *« de rendre crédible la station et de lui donner un taux d'écoute comparable à celui de FR 3 »*. Face à une information *officielle souvent tronquée,* R.C.I. ne tarde pas à se tailler une part appréciable dans le marché martiniquais. En juillet 1976, son audience atteignait presque 30 % contre seu*lement 6 % à Radio-Jumbo, implan*tée également depuis octobre 1975 en Dominique (île située entre la *Martinique et la Guadeloupe),* mais dont les émissions, pourtant de qualité, n'arrivent pas à franchir, par la voie des ondes, la montagne Pelée.

Toutefois, malgré son réel succès, R.C.I. n'atteint pas son équilibre financier et, de ce fait, son libéralisme connaît ses limites. Le besoin de recettes publicitaires l'empêche d'aborder certains sujets susceptibles de gêner les gros intérêts martiniquais.

Guy Noël, étouffé financièrement, ne souhaite pas céder sa station aux « békés ». Il se serait tourné *un moment vers le parti socialiste. « Simple coup de bluff,* affirme un ancien membre de la station, *ayant pour but d'attirer d'éventuels acheteurs... plus proches de la majorité. » Dès 1976, on parle déjà d'un* éventuel rachat de R.C.I. par Europe 1 et plus précisément par la SOFIRAD, *société d'Etat. Rumeurs toujours* démenties, jusqu'à ce jour. Toutefois les relations ne vont cesser de s'améliorer entre les deux stations *et les opérations communes vont* se multiplier. Actuellement, R.C.I. diffuse à 6 h. 30 le journal d'Europe 1.

Les *tractations* entreprises par Guy Noël aboutiront en 1978 au rachat de *la* station par deux hommes d'affaires métropolitains : MM. Robert Augier, P.-D. G. de la *Compagnie européenne de publicité,* et Jacques Dauphin, des affichages du même nom. Le montant de la *vente est resté secret.* Certains avancent le chiffre de 2,7-2,8 millions de francs. *Toujours est-il que* Guy Noël aurait réalisé une excellente opération financière. M. Au*gier est proche* des milieux d'affaires antillais et les « békés » voient d'un bon œil cette opération, d'autant que le nouveau copropriétaire de R.C.I. partage leurs opi*nions politiques : n'est-il pas un ami* de M. René Tomasini ?

Toutefois, *les* relations entre les « békés » et le nouvel acheteur ne tardent pas à se détériorer. Déjà, *le 23 avril 1978, l'agence de presse* antillaise ICAR é c r i t : *« Ce sont des intérêts giscardiens qui ont voulu la prise de contrôle de R.C.I. »* Très vite, il apparaît que Robert *Augier se serait rapproché* de l'Elysée par l'intermédiaire, semble-t-il, de Pierre Salinger, ancien porte-parole *du président Kennedy,* nommé conseiller à l'information auprès de la direction de la station.

Robert Pradat a vendu ses actions et l'agence Havas est devenu régis*seur de R.C.I. Daniel Odent, ancien* ami de Guy Noël, qui a su prendre le « virage », devient directeur. Officiellement, Europe 1 et donc la SOFIRAD ne possèdent aucune participation dans le capital et ne se « contentent » que d'apporter un très large soutien logistique à *Radio-Caraïbe Internationale.* Toutefois le temps d'antenne n'a pas été compté à Max Elysé, giscardien, nouvel homme fort de la majorité, aux dernières élections cantonales. *A noter* que cette « giscardisation » de l'information, dans un département traditionnellement gaulliste, a *également touché la presse écrite,* en particulier l'hebdomadaire *Carib-Hebdo,* autrefois pro-chiraquien.

RADIO-CARAIBE INTERNATIONALE : une histoire mouvementée

Pointe-à-Pitre. — Autre station, autre état d'esprit. Installés dans de *confortables locaux,* la rédaction de R.C.I. se montre plus pugnace sinon plus agressive que celle de Radio-Antilles. A la bouche, un slogan : *« Nous sommes les meilleurs. Nous l'avons montré en Martinique, nous le démontrerons en Guadeloupe. »* Pour atteindre cet objectif, *l'équipe rédactionnelle* s'est scindée en deux : trois journalistes à Fort-de-France, cinq à *Pointe-à-Pitre,* dont le rédacteur en chef, Patrice Louis, d'Europe 1. Lorsque l'on sait que les *animateurs résident* à Sainte-Lucie, l'administration en Martinique et que les télex sont installés en *Guadeloupe, on imagine aisément* les problèmes d'organisation.

R.C.I. bénéficie de deux importants atouts : *le soutien* d'Europe 1 (et de ses « vedettes ») et une grande mobilité sur le terrain. Loca*lement R.C.I. s'attache* à ramener l'actualité à la dimension antillaise : interviews de sportifs de la région au sujet des *Jeux olympiques* ou d'un Palestinien résidant en Martinique, etc. Contrairement à son concurrent, *R.C.I. affirme ne pas* donner d'elle une image « européenne ».

« La guerre des radios ? C'est une invention des directeurs. Je préfère le mot d'émulation », déclare Patrice Louis qui note : *« La concurrence est excellente pour l'auditeur et en définitive c'est lui le vrai gagnant. »*

L'aventure de R.C.I. a véritablement débuté avant celle de Radio-Antilles, en 1962, avec l'arrivée de M. Michel Ferry, un vieux routier de la radio. Il obtient une licence *pour une durée de quinze ans,* mais la cède rapidement à un groupe anglais, Rediffusion. *Au début des* années 70 un homme haut en couleur, M. Guy Noël, envisage — sans succès — d'implanter une *télévision* à Sainte-Lucie, Télé-Soleil. L'opération n'est pas rentable financièrement. *Ancien de Radio-Cité,* Guy Noël s'occupera pendant une quinzaine d'années des programmes outre-mer à *l'O.R.T.F.*

A la disparition de l'Office, il ne retrouve pas sa place. Avec peut-être un *désir de vengeance,* il rencontre Michel Ferry qui négocie avec lui *le* rachat de R.C.I. Les *émissions en français, abandonnées* par Rediffusion reprennent en octobre 1975. Guy Noël se sépare rapidement de *Michel Ferry. Si le nou*-

RADIO-JUMBO : des difficultés techniques

Avec ses 751 kilomètres carrés et ses 76 000 habitants, la Domi*nique, indépendante depuis no*vembre 1978, est la moins peuplée, la plus pauvre et la plus sauvage des *Petites Antilles.*

Cette ancienne colonie anglaise est choisie par MM. *Christian Fechner,* producteur de films, et Patrick Meyer, réalisateur, pour *y installer Radio-Jumbo en 1975.* L'île semble présenter un énorme avantage par rapport à Sainte-Lucie et Montserrat, celui d'être située entre la Martinique et la Guadeloupe, et donc de pouvoir couvrir par les ondes les deux îles.

Cette bonne idée, sur le papier, est vite contrariée par des difficultés techniques qui s'avéreront *insurmontables.* La Dominique est déjà particulièrement montagneuse, et la montagne Pelée en Martinique et la Soufrière en Guadeloupe empêchent Radio - Jumbo, malgré l'antenne *la plus haute de* la région, de couvrir correctement les Antilles françaises. Le *jour « J » sera plusieurs fois* repoussé pour des raisons techniques.

La station débute ses émissions en octobre 1975, quelques jours après sa rivale, *R.C.I.* De l'avis presque unanime, elle lui est supérieure sur le plan rédactionnel. *En organisant* des tables rondes, des tribunes libres où l'opposition peut enfin s'exprimer, Radio - Jumbo remporte un grand succès d'estime. Malheu*reusement, le son passe mal. Peu* d'auditeurs et donc peu d'annonceurs, la station reste largement déficitaire, ne pouvant jamais atteindre un niveau publicitaire sa*tisfaisant.*

Une crise grave éclate en 1977, l'année suivante, ce sera la fin, Radio-Jumbo n'émettra plus que quelques heures afin de ne pas perdre *le bénéfice de sa licence* exclusive en Dominique avant de suspendre définitivement ses émis*sions en janvier* 1979.

R.C.I. va reprendre, sans trop de difficultés, la licence. Certaines *rumeurs font même état d'une dis*crète intervention du gouvernement français. Toujours est-il que Robert *Augier, invité aux fêtes de l'indé*pendance de la Dominique, devient consul de ce pays. R.C.I. installe deux *réémetteurs* sur l'île à des endroits plus appropriés, afin de bien couvrir l'archipel de la Guade*loupe. Toutefois,* le lancement est retardé d'abord par des problèmes d'approvisionnement en carburant et *en électricité,* plus ou moins provoqués par les troubles (grèves et manifestations) qui agitent le nouvel *Etat et poussent M. Patrick John,* le premier ministre, à démissionner. Echec également du second lancement, *en raison* cette fois du cyclone.

Aujourd'hui encore, R.C.I. n'a pas fait la percée attendue, loin de là. Ses émissions, gâchées par une *écoute difficile, ne lui donnent pas* une audience supérieure à 5-10 %.

Aux Antilles, plus qu'ailleurs, il est particulièrement difficile d'obte*nir des chiffres. Presse Actualité,* dans son numéro de juin-juillet-août 1977, écrit : *« Le marché publicitaire radiophonique aux Antilles peut être estimé à 5 millions de francs »*, et ajoute : *« Or FR 3 attire à elle seule la moitié du budget. »*

Une question se pose : comment R.C.I. *arrive-t-elle à rentabiliser son* entreprise ? Elle a investi considérablement pour s'implanter en Guadeloupe. Or, dans ce département, ses recettes publicitaires ne doivent *pas dépasser 50 000* francs, *et,* en Martinique, c e r t a i n s annonceurs « békés » continuent de la bouder. Toutefois, ses régies de publicité avec Havas et Europe 1 lui assurent *des rentrées constantes (et de toute* façon un minimum garanti). Les directeurs de R.C.I. n'ont jamais cédé aux pressions des « békés ». Mais faut-il croire M. Augier lorsqu'il *déclare, en juillet 1979,* que la station *« se paie toute seule »* ? Il ajoutait à cette occasion : *« Nous continuerons à faire une radio plaisante et qui informe dans la ligne du maintien de la présence française aux Antilles »*, des objectifs, somme toute, guère différents de ceux de Radio-Antilles. Si la station de Montserrat contre-attaque en Martinique, elle ne bénéficie pas des mêmes moyens, sinon des mêmes appuis que sa rivale et *n'embauchera* qu'un seul journaliste à Fort-de-France. Ses relations avec R.T.L., l'autre grande station périphérique, ne sont que cordiales. Radio-Antilles apparaît, sur l'ensem*ble des Antilles françaises, moins* dynamique mais un peu plus indépendante que R.C.I.

Devant une télévision absente durant la journée, le transistor est roi aux Antilles comme dans toute la Caraïbe. Face à une presse écrite peu développée (un seul quotidien, *France - Antilles,* appartenant au groupe Hersant) et souvent très polémique, son impact reste considérable. *Faudrait-il s'étonner,* dans ces conditions, d'une « intervention » des partis politiques, en par*ticulier ceux au pouvoir,* dans ce domaine ? ■

les films de la semaine

Les notes de JACQUES SICLIER
★ A VOIR. ★★ GRAND FILM

Deux sœurs vivaient en paix

D'IRVING REIS
Lundi 5 mai
TF 1, après-midi, 14 h 25

Cary Grant, Mirna Loy et Shirley Temple adolescente (on disait « bobby-soxer », comme ça date !) dans une comédie américaine sans importance, tournée en 1947.

Le Roman d'un tricheur

DE SACHA GUITRY
Lundi 5 mai
A 2, après-midi, 15 heures

★★ *Pour convaincre ceux qui en doutent encore que Sacha Guitry était, aussi, un cinéaste. Un étonnant film « à la première personne » où, à part une scène dialoguée pour Marguerite Moreno (plus Moreno que jamais), les acteurs ne parlent pas, où les images sont commentées par l'auteur, maître absolu de son intrigue et de ses personnages. Un humour caustique pour faire l'éloge de la malhonnêteté, de brillants paradoxes, des gags visuels. Ce divertissement est une des grandes œuvres du cinéma français des années 30. Orson Welles l'admirait, dit-on, et il semble bien que* Noblesse oblige, *de Robert Hamer, s'en soit, plus tard, inspiré.*

L'Homme de Rio

DE PHILIPPE DE BROCA
Lundi 5 mai
FR 3, 20 h 50

★ *Belmondo saisi par l'aventure poursuit au Brésil les ravisseurs de Françoise Dorléac, se bagarre, fait assaut d'exploits sportifs et acrobatiques dans une histoire digne des albums de Tintin. Action, mystère, exotisme, liberté d'esprit et mise en scène bondissante, à l'exemple du héros.*

L'Odyssée du sous-marin « Nerka »

DE ROBERT WISE
Lundi 5 mai
TF 1, 20 h 35

★ *Conflit psychologique à bord d'un sous-marin américain au temps de la guerre contre les Japonais. Burt Lancaster, qui espérait commander le bâtiment, n'approuve pas les initiatives apparemment incompréhensibles de Clark Gable, son supérieur imposé. Les acteurs sont très bien dans des personnages conventionnels, mais le meilleur de ce film est dans une reconstitution presque documentaire.*

Mathias Sandorf

DE GEORGES LAMPIN
Mardi 6 mai
FR 3, 20 h 30

★ *Ce roman de Jules Verne est « le Comte de Monte-Cristo » des « Voyages extraordinaires » dans un pays d'Europe centrale où vibre l'esprit révolutionnaire. Cette adaptation en a considérablement modifié l'intrigue, qui s'étalait sur une vingtaine d'années, mais elle a conservé le charme d'une imagerie populaire. Dommage que la réalisation manque d'envolée. Louis Jourdan — qui fut Monte-Cristo chez Claude Autan-Lara — est un séduisant vengeur aux tempes grises.*

Mariage

DE CLAUDE LELOUCH
Mercredi 7 mai
FR 3, 20 h 30

★ *Quatre époques : 1944, 1954, 1964, 1974, et un seul décor (une maison de la côte normande) pour un récit intimiste à deux personnages, pour l'échec lamentable d'un couple de petits-bourgeois unis par le mariage la veille du débarquement (Rufus et Bulle Ogier, impressionnants dans le réalisme noir). Grinçant, pessimiste et pathétique comme une pièce de Strindberg, ce film de Lelouch a déplu à tous ceux qui n'aiment, chez lui, que la romance sentimentale, les mélodrames du cœur et les larmes faciles. Le sombre tableau d'une vie manquée, la hargne de la dérision sociale, ont pourtant — malgré une certaine esbrouffe technique — plus de force et d'originalité que* Un homme et une femme *et ses dérivés.*

Le Jour et l'Heure

DE RENE CLEMENT
Jeudi 8 mai
FR 3, 20 h 35

★★ *Le romanesque et le suspense d'une intrigue à la Hitchcock (une femme, une bourgeoise, s'éveille à la réalité de son temps en prenant en charge un officier américain traqué par la Gestapo) et la meilleure reconstitution jamais faite de la France de Vichy, fin mai 1944, à la veille de la libération du territoire. Résistant, collaborateurs, miliciens, policiers allemands, fonctionnaires de Pétain et Français « ordinaires » se rencontrent et font leurs comptes dans cet itinéraire dangereux, de Paris à un maquis de la frontière espagnole. René Clément, maître de sa technique et de son style, a inscrit dans l'histoire réelle une aventure individuelle, psychologique et morale dont Simone Signoret, aux côtés de Stuart Whitman, est l'admirable héroïne. La scène du train bondé, où la foule muette élimine l'homme de la Gestapo pour aider les fugitifs, est un morceau d'anthologie. Boudé en 1963 par une critique qui ne jurait plus que par le cinéma moderne de la « nouvelle vague », ce film est pourtant l'un des plus importants qu'on ait tournés à cette époque, avant que la suspecte nostalgie rétro ne s'empare des années 40.*

Ruy Blas

DE PIERRE BILLON
Vendredi 9 mai
A 2, 23 h 10

★ *Cocteau s'est amusé à réécrire le drame romantique de Victor Hugo en scénario de film picaresque et de cape et d'épée avec un double rôle pour Jean Marais. Pierre Billon a illustré avec soin cette adaptation assez contestable. Il y a de très beaux décors et costumes, les images évoquent les tableaux espagnols du dix-septième siècle finissant. Danielle Darrieux est la touchante reine que don Salluste (Marcel Herrand) prend dans les rets de sa vengeance.*

Le Téléphone rose

D'EDOUARD MOLINARO
Dimanche 11 mai
TF 1, 20 h 35

Remise au goût du jour par Francis Veber du vaudeville de Boulevard : un industriel toulousain, dont l'usine est convoitée par un groupe américain, tombe amoureux d'une call-girl chargée de lui faire passer des moments agréables à Paris. Le réalisateur et les acteurs soutiennent avec conviction ce spectacle où l'esprit et les dialogues volent bas.

Faubourg Montmartre

DE RAYMOND BERNARD
Dimanche 11 mai
FR 3, 22 h 40

★ *Les débuts du « réalisme poétique » en 1931. Milieu populaire et faune louche dans les décors du faubourg Montmartre. Une certaine atmosphère, des personnages empruntés à un roman d'Henri Duvernois. Une jeune fille (Gaby Morlay, excellente) qui vit mal de son travail est poussée à la débauche par sa sœur droguée (Line Noro). Cela finit bien, après pas mal d'épreuves. Florelle apparaît, superbement « nature », en divette de music-hall. Curieuse rupture de ton vers la fin avec Antonin Artaud coiffé d'une couronne de carton menant un charivari de villageois provençaux déchaînés contre les gens de Paris.*

A VOIR

Histoire d'une revue

DOCUMENTAIRE :

LE CENT-CINQUANTENAIRE DE LA REVUE DES DEUX-MONDES

Lundi 5 mai
Antenne 2, 21 h 40.

La Revue des Deux-Mondes n'est plus aujourd'hui le monument national qu'elle fut au siècle dernier, quand tous ceux qui fréquentaient les sphères du pouvoir se croyaient obligés d'y apporter leur contribution. Il est vrai que, libérale et voltairienne pendant les cinquante premières années de son existence (elle fut « révolutionnaire » en juillet 1830 et dans l'opposition sous le Second Empire), elle est devenue sous la IIIe République conservatrice et catholique. Même évolution en littérature, où l'avant-garde a cédé le pas à l'académisme le plus sage.

Emile Faguet présentait la revue en 1916 comme *« une vieille institution littéraire, une sorte d'académie et une personne morale très vivante »*. Il ajoutait : *« Elle est essentiellement traditionnelle et elle admet et se permet toujours quelques traits de modernité. »*

Retracée dans un livre récent par Gabriel de Broglie, directeur de l'INA, son histoire, jusqu'en 1939, sous la responsabilité successive, en plus d'un siècle, de Buloz, Brunetière, Charmes et Doumic, se confond avec l'histoire politique de la France. Après la guerre, la revue continue d'offrir l'image de la droite la plus rétrograde.

Il y a quelques années, une nouvelle équipe a tenté de redonner vie à la revue, devenue *la Nouvelle Revue des Deux-Mondes*, d'y réintroduire ces « *traits de modernités* » dont parlait Faguet. Un long chemin reste à faire... — T. F.

Traiter par l'émission

DOCUMENTAIRE : « FREDERIC, UNE DEUXIEME NAISSANCE » (1978-1979)

Mardi 6 mai
TF 1, 22 heures



Une deuxième naissance ? Après tout souhaitons-le, malgré ce titre finalement un peu facile, un peu le conraire de la lente évolution (?) suivie surveillée et peut-être aidée par la caméra de Daniel Karlin. Inconditionnel et collaborateur de Bruno Bettelheim, il s'est attaché pour cette émission, qui devrait avoir ultérieurement deux autres volets, à la vie de Frédéric : Frédéric est autistique, même si le réalisateur n'aime pas ce mot, pas plus que les mots « fou » ou « débile ». Coupés du monde, séparés d'eux-mêmes, aussi : *« Ces enfants vivent leurs corps comme un objet morcelé, à l'image, pourrait-on dire, de la vision médicale traditionnelle qui représente le corps humain sous l'apparence d'un écorché. »* Au miroir qu'on leur tend, où l'image d'eux-mêmes reconstitués est trop violente, trop immédiate, Daniel Karlin substitue donc la caméra-vidéo : *« Grâce à cela, ils prennent conscience qu'une image d'eux-mêmes existe, qu'elle peut être fixée. La caméra a un effet de « narcissisation » qui leur permet de s'accepter et de retrouver l'amour de soi. »*

Un an de tournage : il faut en moyenne une dizaine d'années de travail, d'attention pour espérer seulement une amélioration. L'amorce de cette émission-traitement vaut vraiment la peine d'être suivie, même si l'on peut en récuser les fondements théoriques. — F. E.

Querelle d'héritage

DRAMATIQUE : LE MANDARIN
Mercredi 7 mai
TF 1, 20 h 30.

On se souvient du premier film du comédien Marcel Bozzuffi, *l'Américain*, avec Jean-Louis Trintignant et Simone Signoret. C'était en 1969. C'est aujourd'hui grâce à la télévision qu'il signe, avec Jean Cosmos (auteur de *Julien Fontanes*), son second scénario.

Le Mandarin part de cette constatation : aucune famille unie ne tient devant la notion d'héritage. Ici, des enfants dévoués à la cause de leur père, le vieux député Léon Chaput, entrent en conflit avec lui lorsqu'ils apprennent que la propriété familiale a été léguée à la municipalité pour en faire une maison de retraite.

C'est que Léon Chaput a besoin de voix pour le second tour des législatives. Pour la première fois depuis 1936, il est mis en ballottage. Ses méthodes étant un peu dépassées, il a fait appel à son fils, qui est publicitaire, pour qu'il lui orchestre une campagne électorale *new-look*. Toute sa famille l'aide également. Mais de son côté, il a des idées, dont ce legs inopportun...

Charles Vanel est Léon Chaput, Marcel Bozzuffi, le fils. La distribution compte encore Françoise Fabian. — Cl. D.

Sur mesure

VARIETES :
MONTAND D'AUJOURD'HUI

Mercredi 7 mai
A 2, 20 h 35.

Averty-Montand, ça ne date pas d'aujourd'hui. Il y a comme une fascination réciproque entre ces deux-là. Averty-Montand, c'est du garanti sûr, du garanti pur. Cela fait au moins trois ou quatre fois qu'ils nous concoctent un de ces shows dont le premier a le secret et le second le talent. Vous souvenez-vous avec qui, en 1974, le réalisateur expérimenta pour la première fois ses trucs électroniques ? Avec Montand. A ce moment-là, Jean-Christophe, comme ses pairs l'appellent, oui, Averty nous déclarait : *« Chaque chanson est filmée d'une seule traite, de manière à saisir Montand dans sa continuité vitale, de manière à le saisir comme s'il était sur une scène de music-hall, avec la seule différence que ce n'est pas un reportage imbécile et crétinisant. J'ai placé Montand dans les conditions idéales d'un chanteur qui se défend tout seul devant le public, avec un micro à la main, sauf qu'il n'y a pas de micro. »*

On n'est jamais si bien servi que par soi-même. Averty vante très bien Jean-Christophe. Pas fanfaron pourtant, non : seulement conscient de ses qualités. Il ajoutait alors : *« Maurice Chevalier disait de moi : « Il habille » bien les chansons. » « C'est le vrai terme. Haute couture sur mesure. »*

Et voilà : il a recommencé, pour la deuxième chaîne cette fois, avec un Yves Montand qui a pris de la bouteille, des rides un peu. Quelques années, quoi, à cet âge de la vie où « ça marque ». Averty, lui, qu'on ne voit pas derrière sa caméra ? Averty fait son métier avec plus de calme, mais toujours autant de soin. A chaque chanson, il accole un petit décor d'images qui se font et se défont, ou une petite histoire en ombres chinoises, ou des couleurs tout simplement. Tout simplement : ça vaut le coup d'être regardé, si on aime Montand, et si on ne s'attend pas à découvrir un autre Averty. — M.-L. B.

Lundi 5 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 35 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui.
Variétés (et à 15 h. 57, 17 h. 36) ; 14 h. 5, Bali, un village ; 14 h. 26, Cinéma : *Deux sœurs vivaient en paix.*
Film américain de I. Reis (1947), avec C. Grant, M. Loy, S. Temple, R. Vallée, R. Collins H. Davenport, J. Sands (N.).
Une jeune étudiante s'éprend d'un beau garçon qui a eu à répondre d'une infraction devant sa sœur, juge au tribunal. L'austère demoiselle tombe amoureuse à son tour.
16 h. 12, La vie a trois âges ; 17 h. Rendez-vous au club ; 17 h. 46, A votre service : la retraite anticipée des travailleurs manuels hommes et femmes.
18 h TF 4.
18 h 30 L'île aux enfants.
19 h C'est arrivé un jour.
Le clochard d'argent.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
A la foire de Paris : tout pour la maison.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « l'Odyssée du sous-marin « Nerka ».
Film américain de R. Wise (1957), avec C. Gable, B. Lancaster, R. Bond, J. Warden, B. Dexter, D. Rickles (N., rediffusion).
L'affrontement psychologique de deux officiers à bord d'un sous-marin américain en opération contre les Japonais.
22 h Débat : L'arsenal du futur.
Avec MM. J. Chevalier, directeur des applications militaires du C.E.A., H.-H. Mollaret, directeur de l'unité écologique bactérienne re l'Institut Pasteur, expert O.M.S., le général Keegan, ancien chef des services secrets de l'aviation américaine, et le général H. Bordas, président de la Fondation pour les études de défense nationale.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : La Crétoise.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Les grandes voyageuses.
15 h Cinéma : « le Roman d'un tricheur ».
Film français de S. Guitry (1936), avec S. Guitry, S. Grave, J. Delubac, R. Déréan, M. Moreno, G. Dupray, P. Labry, P. Carton, Fréhel, E. Vautier (N., rediffusion).
Un homme raconte comment, voué dès son enfance à la malhonnêteté, il est devenu groom, liftier, croupier de casino, voleur par occasion et tricheur professionnel.
16 h 25 Cannes noir sur blanc.
17 h 20 Fenêtre sur...
La médecine.
Les enfants qui travaillent.
17 h 50 Récré A 2.
Emilie ; Mia-Mia O ; Le livre de la semaine ; Albator.
18 h 30 C'est la vie.
Les enfants retirés aux parents.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : Question de temps.
Singapour, Hongkong, Taïwan : les autres Chines.
21 h 40 Document : La revue des deux mondes.
(Lire notre sélection.)
22 h 35 Variétés : Salle des fêtes.
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Hebdo jeunes ; Le lièvre et la tortue.
18 h 55 Tribune libre.
L'U.J.P. (Union des jeunes pour le progrès).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : Mazarin et la Fronde.
20 h Une heure avec le président de la République.
20 h 50 Cinéma public : « l'Homme de Rio ».
Film français de P. de Broca (1963), avec J.-P. Belmondo, F. Dorléac, J. Servais, M. Ribeiro, A. Celi, U. de Oliveira, S. Renant, R. Dumas (rediffusion).
Un soldat venu passer une semaine de permission à Paris s'en va au Brésil rechercher et délivrer sa fiancée, enlevée par des bandits qui convoitent un trésor caché par le père de la jeune fille.
22 h 40 Journal.

Mardi 6 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 35 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1.
Le regard des femmes, d'E. Ruggieri.
Etre à la une ; 14 h. 5, Les animaux du cirque ; 14 h. 25, Variétés (et à 15 h. 30, 17 h. 35, 17 h. 53) ; 14 h. 30, Série : Mariages (Maxime) ; 15 h. 35, Regard des femmes sur la société : les bijoux ; 16 h. 35, Chant et contre-chant ; 16 h. 55, Mardi guide; 17 h. 15, Livres-service ; 17 h. 40, Cuisine : salade de Saint-Jacques au foie gras.
18 h TF 4.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Je vous rends compte respectueusement...
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Spécial parents : des mémés savantes aux champs.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 35 Dramatique : Mathieu, Gaston, Peluche.
Réalisation de R. Bernard, avec J.-M. Thibault, J. Martinelli, M. Lejeune, L. Conte, R. Busalère.
Mathieu, pour se consoler de son veuvage, s'est pris d'amitié pour un cheval (Gaston) *et un chien* (Peluche). *Il apprivoise les deux animaux et part à l'aventure avec ces nouveaux compagnons.*
22 h. 15 Documentaire : Frédéric, une deuxième naissance.
Ouvrez-moi cette porte où je frappe en pleurant.
(Lire notre sélection.)
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : La Crétoise.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Les classes d'adaptation.
15 h Emissions pédagogiques.
Au fil des mailles ; Le moteur.
16 h Libre parcours.
Le court-métrage.
16 h 25 Cannes noir sur blanc.
17 h 20 Fenêtre sur...
Les contes au fil de l'eau.
L'eau claire.
17 h 50 Récré A 2.
Emilie ; Papivole ; Discopuce ; Les quat'z' amis ; Mes mains ont la parole.
18 h 30 C'est la vie.
Les enfants maltraités.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h. 40 Les dossiers de l'écran : Le « France » de 1956 à 1979.
En direct de l'ancien *France*, transformé, réaménagé et rebaptisé *Norway*, un reportage sur le dernier des grands transatlantiques, historique de l'« affaire » compris.
22 h Débat : Pourquoi le « France » ne s'appelle plus « France » ?
Avec les commandants C. Pettre et G. Croisile.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
18 h 55 Tribune libre.
Le R.P.R. (Rassemblement pour la République).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : le soleil de Versailles.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma pour tous : « Mathias Sandorf ».
Film français de G. Lampin (1962), avec L. Jourdan, F. Rabal, S. Vergano, V. Fabrizi, B. Blier, R. Mary, A. Casas, C. Studer (rediffusion).
En 1868, dans un pays d'Europe centrale, un aristocrate, chef secret d'un mouvement révolutionnaire, est dénoncé par ses ennemis et enfermé dans une forteresse. Il s'évade pour sauver sa fille et se venger.
22 h 10 Journal.

Mercredi 7 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Les visiteurs du mercredi.
De C. Izard.
Avec les marionnettes Sibor et Bora ; 13 h. 45, Déclic ; 14 h. 8, Scoubidou ; 14 h. 29, Interdit aux plus de dix ans ; 14 h. 59, Les aventures de Black Beauty ; 15 h. 23, Spécial dix-quinze ans ; 16 h. 20, Parade des dessins animés ; 17 h. 2, La main rouge : sauve qui peut ; 17 h. 23, Studio 3.
18 h 10 Auto-mag.
18 h 30 L'île aux enfants.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Le train fantôme.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Et pourquoi ne pas faire une cure thermale ?
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
19 h 55 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 35 Dramatique : « le Mandarin ».
De J. Cosmos et M. Bozzuffi, réalisation P. Jamin. Avec C. Vanel, F. Fabian, M. Bozzuffi, P. Santini...
(Lire notre sélection.)
21 h. 55 La rage de lire.
Magazine de G. Suffert : le roman historique est-il une trahison ?
Très Sage Héloïse, de J. Bourin ; *le Maître de Hongrie*, de M. Jullian ; *Clarisse*, de C. Saint-Laurent ; *Torcol le vilain*, de J.-M. Soyez; *Quand surgira l'étoile Absinthe*, de M. Peyramaure, et *la Colère des dieux*, de D. Kircher.
22 h. 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : La Crétoise.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Les mercredis d'Aujourd'hui madame.
15 h 15 Série : Au cœur du temps.
Le chemin de la lune.
16 h 10 Récré A 2.
Rébus ; Wattoo-Wattoo ; Emilie ; Maraboud' ficelle ; La panthère rose ; Anagrammes ; Popeye ; Zeltron ; Sport : l'aïkido ; Albator.
18 h 10 Cours d'anglais.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Montand d'aujourd'hui.
(Lire notre sélection.)
21 h 55 Mi-fugue, mi-raison.
Saint-Tropez, mythe des vacances.
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Travail manuel.
Le tôlier ; les petits métiers qui disparaissent.
18 h 30 Pour les jeunes.
De truc en troc : jeu ; Le professeur Balthazar.
18 h 55 Tribune libre.
L'U.N.C. (Union nationale des combattants).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : Messieurs, le Roi !
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma. Un film, un auteur : « Mariage ».
Film français de C. Lelouch (1974), avec B. Ogier, Rufus, M. Dea, C. Cellier, B. Le Coq, G. Dournel, O. Freitag, M. Vade, A. Basnier.
Chronique de la vie d'un couple qui s'est marié et installé dans une maison de la côte normande le 5 juin 1944 et qu'on revoit tous les dix ans, en 1954, 1964 et 1974, pour l'anniversaire du débarquement allié.
22 h 5 Journal.

PÉRIPHÉRIE

LUNDI 5 MAI

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., série, Sam et Sally ; 21 h., film : *Loin de la foule déchaînée*, de J. Schlesinger.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, série, L'homme de l'Atlantide ; 21 h. 5, film : *le Piège*, de J. Huston.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Vos droits ; 20 h., film : *Un vrai crime d'amour*, de D. d'Amore. — Télé 2 : 19 h. 55, Wallonie immédiate ; 22 h. 20, Sports.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 50, Sétre : Frédéric ; 20 h. 10, Les origines de la Mafia ; 21 h., Au-delà de l'histoire ; 21 h. 55, Les canards sauvages.

MARDI 6 MAI

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., série, L'homme qui valait 3 milliards ; 21 h., film : *Vacances à Ischia*, de M. Camerini.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les Robinsons suisses ; 21 h. 5, film : *Dynamite Jack*, de J. Bastia.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, film : *Comme un boomerang*, de J. Giovanni ; 21 h. 25, Des enfants pour quoi faire ? — Télé-2 : 19 h. 55, Variétés ; 21 h. 5, The Muppet show ; 21 h. 30, Le monde du cinéma.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 50, série, Frédéric ; 20 h. 10, Tell Quel ; 21 h., film : *la Dernière Séance*, de P. Bogdanovitch.

MERCREDI 7 MAI

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hit-Parade ; 21 h., film : *le Dernier Train de Gun Hil*, de J. Sturges.
- TELE-MONTE CARLO : 20 h. 5, série, Les éclaireurs du ciel ; 21 h. 5, film : *Belle mentalité*, de A. Berthomieu.
- TELEVISION BELGE : 20 h., série, La conquête du ciel ; 20 h. 55, Minute papillon ; 21 h. 55, Portrait d'un musicien : Rostropovitch. — Télé-2 : 19 h. 55, Football (Coupe U.E.F.A.) ; 22 h. 20, Arts-Hebdo.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 50, série, Frédéric ; 20 h. 10, Tour de Romandie ; 20 h. 25, Concert de l'Orchestre de la Suisse romande.

JEUDI 8 MAI

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., série, Starsky et Hutch ; 21 h., film : *Des filles, encore des filles*, de N. Taurog.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Drôles de dames ; 21 h. 5, film : *la Sentence*, de J. Valère.
- TELEVISION BELGE : 20 h. 15, film : *la Grande Bourgeoisie*, de M. Bolognini ; 22 h. 10, Le carrousel aux images. — Télé-2 : 19 h. 55, Jeu : Risquons tout ; 20 h. 45, Eurovision en différé de Vienne : Printemps à Vienne.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 50, série, Frédéric ; 20 h. 10, Tour de Romandie ; 20 h. 20, Temps présent ; 21 h. 25, Winnetou.

VENDREDI 9 MAI

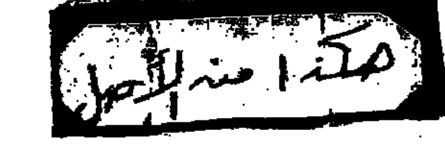
- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Sauve qui peut ; 21 h., film : *Un homme de trop*, de Costa Gavras.
- TELE MONTE-CARLO : 20 h. 05, série, Histoire du chevalier des Grieux et de Manon Lescaut ; 21 h. 5, film : *la Femme aux bottes rouges*, de J.-Luis Bunuel.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, série, A suivre ; 21 h. 15, La lettre écarlate, de W. Wenders. — Télé-2 : 19 h. 30, Opéra : *Don Carlos*, de G. Verdi (en direct de l'Opéra de Vienne).
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 50, série, Frédéric ; 20 h. 10, Tour de Romandie ; 20 h. 20, Louis XI ; 22 h. 5, « Viva la Révolucion ! »

SAMEDI 10 MAI

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., film : *Un juge pas comme les autres*, de D. Lowell Rich ; 21 h. 40, Magazine du cinéma ; 22 h. 10, film : *les Enfants terribles*, de J.-P. Melville.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Kung-Fu ; 21 h. 5, film : *Marseille contrat*, de R. Parrisch.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, série, Le jardin extraordinaire ; 20 h. 25, film : *Quelques messieurs trop tranquilles*, de G. Lautner ; 22 h. 5, En direct du Casino de Chaudfontaine : élection de miss Belgique 80.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, série, La conquête du ciel ; 21 h. 10, Chantons français ; 22 h. 50, Football.

DIMANCHE 11 MAI

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., La petite maison dans la prairie ; 21 h., film : *Raoni*, de J.-P. Dutilleux.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, La grande vallée ; 21 h. 10, film : *Ulysse contre Hercule*, de M. Calano.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Variétés : Voulez-vous jouer ? ; 21 h. 15, Dramatique : *le Soleil des loups*.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., film : *l'Education sentimentale*, de A. Astruc (d'après le roman de G. Flaubert) ; 21 h. 30, film : *Madame Bovary en Normandie*, de G. Stefan Troller.



Jeudi 8 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

10 h 20 **Cérémonie, en présence de M. Valéry Giscard d'Estaing, président de la République, en direct de Saint-Maixent-l'Ecole.**
11 h 20 **Document.**
12 h 15 **Réponse à tout.**
12 h 30 **Midi première.**
13 h **Journal.**
13 h 30 **Emissions régionales.**
13 h 50 **Objectif santé.**
La mère après la naissance de son enfant.
14 h **Les vingt-quatre jeudis.**
Emission du Centre national de documentation pédagogique.
Au Québec, un village : les Méchins ; 14 h. 33, Dernier tour de passe-passe ; 14 h. 55, Le droit de l'enfant au respect ; 15 h. 7, *Trieste ou le nationalisme des frontières* ; 15 h. 36, La destruction du littoral méditerranéen ; 16 h., Une école imprévue : le théâtre ; 17 h., De l'environnement écrit à la lecture ; 17 h. 30, Objectifs évaluations.
18 h **TF 4.**
18 h 25 **Cérémonie en présence de M. Raymond Barre, premier ministre, en direct de l'Arc-de-triomphe, à l'occasion de la Victoire du 8 mai 1945.**
18 h 40 **Court métrage.**
18 h 55 **Mai-juin 40, journal d'un printemps tragique.**
Un jour comme les autres (n° 1).
(Lire notre sélection.)
19 h 10 **Une minute pour les femmes.**
Faites échec aux casseurs.
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Les assemblées parlementaires.**
Le Sénat.
20 h **Journal.**
20 h 30 **Série : Les visiteurs.**
Réalisation de M. Wy, avec J.-M. Flotats, B. Kramer, F. Chaumette, J. Balutin.
21 h 30 **L'événement.**
Emission d'Henri Marque et Julien Besançon.
22 h 30 **Festival international de musique militaire.**
23 h 30 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 **A.N.T.I.O.P.E.**
12 h 5 **Passez donc me voir.**
12 h 30 **Série : La Crétoise.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Emissions régionales.**
13 h 50 **Face à vous.**
14 h **Aujourd'hui madame.**
Chats et chiens, amicalement vôtres.
15 h 10 **Série : Le justicier.**
Les frères ennemis.
16 h **L'invité du jeudi.**
Le général Marcel Bigeard.
17 h 20 **Fenêtre sur...**
Paris-Piaf.
17 h 50 **Récré A 2.**
Emilie ; Mes mains ont la parole ; Ces sacrés parents (le refus de s'habiller) ; Sido Rémi.
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Top club.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Dramatique : Lettres d'amour sur papier bleu.**
(Lire notre sélection.)
22 h 20 **Figaro-ci, Figaro-là.**
René Massis, baryton, interprète des œuvres de Mozart, Rossini, Gounod, Wagner et Verdi.
22 h 45 **Sports : Basket.**
France-Israël.
23 h 35 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 ***Pour les jeunes.***
Molécules : chaleur nucléaire ; Flash : les Brigades blanches.
18 h 55 **Tribune libre.**
L'UPAC (Union française des anciens combattants).
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
Histoire de France : Jean Bart, corsaire du Roi.
20 h ***Les jeux.***
20 h 30 **Trois questions sur la 3.**
20 h 35 ***Cinéma : « le Jour et l'Heure ».***
Film français de R. Clément (1962), avec S. Signoret, S. Whitman, G. Page, M. Piccoli, R. Nalder, P. Dux, B. Kearns, H. Virlojeux, C. Castel, M. Bozzuffi, M. Garrel (N., rediffusion).
Fin mai 1944, une bourgeoise de Passy, jusque-là indifférente à la guerre et à l'occupation, est amenée, par hasard, à cacher chez elle un officier américain recherché par la Gestapo. Elle prend le risque de le conduire jusqu'à la frontière espagnole.
22 h 20 **Journal.**

Vendredi 9 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 ***Réponse à tout.***
12 h 30 **Midi première.**
13 h ***Journal.***
13 h 50 **Emissions régionales.**
14 h 5 ***Documentaire : Les salines royales d'Arc-et-Senans.***
16 h **Sports : Golf.**
Open de France en direct de Saint-Cloud.
18 h ***TF 4.***
18 h 30 **L'île aux enfants.**
18 h 55 ***Mai-juin 40 : Journal d'un printemps tragique.***
La France sans gouvernement (n° 2).
19 h 10 **Une minute pour les femmes.**
Des petits cuisiniers en herbe.
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Les inconnus de 19 h 45.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Au théâtre ce soir : « la Queue du diable ».**
D'Yves Jamiaque, mise en scène de M. Roux, réalisation de P. Sabbagh, avec M. Roux, J. Alric, P. Le Person, J. Monod...
Condamné et emprisonné dix ans pour un crime dont il était innocent, un bibliothécaire, de retour dans sa petite ville de province, réveille ses souvenirs.
22 h 25 **Pleins feux.**
Magazine culturel de José Artur.
23 h 15 **Journal et cinq jours en Bourse.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 **A.N.T.I.O.P.E.**
12 h 5 **Passez donc me voir.**
12 h 30 ***Série : La Crétoise.***
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 ***Emissions régionales.***
13 h 50 **Face à vous.**
14 h ***Aujourd'hui madame.***
Les premières chances.
15 h 5 **Série : Le justicier.**
« La fête foraine ».
16 h ***Quatre saisons.***
17 h **La télévision des téléspectateurs.**
17 h 20 ***Fenêtre sur...***
Ceylan.
Bouddha et les démons.
17 h 50 **Récré A 2.**
La cuisine sans maman ; Emilie ; Sophie la sorcière ; Candy.
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Top club.**
20 h 35 **Feuilleton : La fin du marquisat d'Aurel.**
D'après le roman de H. de la Madeleine, réalisation G. Lessertisseur. Avec C. Azela, *J. Serres, A. Maffre...* (troisième épisode).
21 h 35 **Apostrophes.**
Partir.
Avec MM. Grisolia *(Haute Mer)*, M. Moré *(l'Aéropostale)*, J. Teboul *(la Bagnole)*, H. Vincenot *(Mémoires d'un enfant du rail)*, T. Simon *(le Voyage de Jupiter)*.
23 h **Journal.**
23 h 10 **Ciné-club (cycle Cocteau) : « Ruy Blas ».**
Film français de P. Billon (1947), avec D. Darrieux, J. Marais, M. Herrand, G. Dorziat, A. Rignault, *G. Grasso*, P. Amiot, I. Salinas, G. Quéant (N., rediffusion).
Pour se venger de la reine d'Espagne, un ministre disgracié introduit à la cour un étudiant amoureux d'elle qu'il fait passer pour son cousin, dont le jeune homme est d'ailleurs le sosie.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 **Pour les jeunes.**
Douze pour l'aventure : le raid moto Caracas-Rio ; Des livres pour nous : le mystère de la nuit des pierres ; Bricolopédie : la *locomotive*.
18 h 55 **Tribune libre.**
Le C.F.D.T. (Confédération française démocratique du travail).
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
Histoire de France : à l'abordage.
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **V 3. Le nouveau vendredi : Même les stars ont des éclipses.**
Emission de J.-M. Cavada et M. Thoulouzé : Reportage de P. Aubert et J.-M. Pertuis.
Que deviennent les vedettes et quelle est leur vie, une fois qu'est passée l'heure de la gloire ? Eddie Constantine, Jean-Claude Drouot, Françoise Arnoul racontent...
21 h 30 **L'imaginaire en campagnes : La chartreuse de paradis.**
Réalisation J. Dewever.
Deux femmes parties de rien, ou de peu, et qui ont réussi. Une fermière d'aujourd'hui, Mme Duquenne, cinquante ans, qui a fait sa petite fortune dans le Nord, où elle élève des poules pondeuses pour nourrir ses enfants, et une héroïne quasi mythique, la Sanseverina, qui régna sur la cour de Parme et qui perdit sa vie à vouloir faire le bonheur de Fabrice (lire Stendhal).
22 h 25 **Journal.**
22 h 45 **Magazine : Thalassa.**

Samedi 10 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 10 **Emissions régionales.**
12 h 30 **Cultivons notre jardin.**
12 h 45 **Jeune pratique.**
Et si vous chantiez ?
13 h **Journal.**
13 h 30 **Le monde de l'accordéon.**
13 h 50 **Au plaisir du samedi.**
Chapeau melon et bottes de cuir ; 14 h. 40, Plume d'Elan ; 14 h. 48, Découvertes TF 1 ; 15 h. 4, Maya l'Abeille ; 15 h. 25, Avec des idées, que savez-vous faire ? 15 h. 40, Les années d'illusion ; 16 h. 36, Tom et Jerry ; *16 h. 45, Temps X* ; 17 h. 27, Holmes et Yoyo : la police est sur les dents.
18 h 10 **Trente millions d'amis.**
Dossier : la « Dog Connection » ou le trafic des chiens.
18 h 35 **Magazine auto-moto.**
18 h 55 **Mai-juin 40 : Journal d'un printemps tragique.**
19 h 10 **Six *minutes* pour vous défendre.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 ***Les inconnus de 19 h 45.***
20 h **Journal.**
20 h 30 ***Variétés : Numéro un.***
Annie Cordy.
21 h 30 **Série : Columbo.**
« Des sourires et des armes », réalisation de L. Penn, avec P. Falk, J. Nolan, C. Revill.
23 h 10 **Télé-foot 1.**
Finale coupe anglaise.
0 h 10 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 45 **Journal des sourds et des malentendants.**
12 h **La vérité est au fond de la marmite.**
12 h 30 **Samedi et demi.**
13 h 35 **Monsieur Cinéma.**
14 h 25 **Les jeux du stade.**
17 h 20 **Les moins d'vingt et les autres.**
18 h 10 ***Chorus.***
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 20 ***Emissions régionales.***
19 h 45 **Top club.**
20 h ***Journal.***
20 h 35 **Feuilleton : La fin du marquisat d'Aurel.**
D'après le roman de H. de la Madeleine, réalisation G. Lessertisseur. Avec C. Azela, F. Bonnal, G. Louret...
21 h 35 **Variétés · Les Rolling Stones.**
22 h 30 **Document : Les solitaires de l'Atlantique.**
Ils étaient cinq, il y a vingt ans, au départ de la première traversée de l'Atlantique en solitaire, de Plymouth, en Angleterre, à Newport, aux Etats-Unis. En 1980, pour la sixième édition de cette course, ils seront plus de cent. Francis Chichester a gagné en 1960, Eric Tabarly en 1964 et 1976, Alain Colas en 1972. La Transat reste l'épreuve-reine.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 **Pour les jeunes.**
Un regard s'arrête : images du souvenir ; Enfants d'Angleterre : un système scolaire *exemplaire*.
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
Histoire de France : au siècle des Lumières.
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **Le roman du samedi : « la Tisane des *sarments* ».**
D'après J. Bousquet, adaptation M.-F. Briselance et J.-C. Morin, réalisation J.-C. Morin. Avec P. Léotard, A.-L. Meury, H. Serre, A. Saint-Mor, F. Bertin, etc.
(Lire notre sélection.)
22 h **Journal.**
22 h 20 **Ciné-regards.**

Dimanche 11 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 **A Bible ouverte.**
9 h 30 **La source de vie.**
10 h **Présence protestante.**
10 h 30 **Le jour du Seigneur.**
11 h **Messe.**
Célébrée en l'église de *Rozay-en-Brie (Seine-et-Marne)*.
Prédicateur : Père Claude Robert.
12 h **La séquence du spectateur.**
12 h 30 **TF 1 - TF 1.**
13 h **Journal.**
13 h 30 **C'est pas sérieux.**
14 h 30 **Les rendez-vous du dimanche.**
De Michel Drucker.
15 h 30 **Tiercé.**
16 h 30 **Sports première.**
Rugby (demi-finale du championnat de France, seconde mi-temps en direct) ; Golf (open à Saint-Cloud).
17 h 14 **série : Le monde merveilleux de Disney.**
Les espions volent haut.
18 h **Variétés : Découvertes francophones.**
Chantons français (demi-finale).
19 h 25 **Les animaux du monde.**
Au pays des singes dorés.
20 h **Journal.**
20 h 35 **Cinéma : « le Téléphone rose ».**
Film français d'E. Molinaro (1975), avec M. Darc, P. Mondy, F. Prevost, M. Lonsdale, D. Ceccaldi, G. Hérold (rediffusion).
Les représentants d'une firme américaine font appel à une prostituée de luxe pour rendre agréable le séjour à Paris d'un industriel de province, dont ils veulent racheter l'usine. L'industriel devient sincèrement amoureux.
22 h **Théâtre *municipal* contemporain.**
Le jeu de Sainte-Agnès, de M. Constant, avec les solistes de l'ensemble Ars Nova, C. Verdier, trombone et cor tibétain, S. Gualda, percussions, P. Urban, guitare, J. *Maréchal*, orgue. Sous la direction de M. Constant.
(Lire notre sélection.)
23 h 30 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h **Emissions pédagogiques.**
12 h 45 **Il était un musicien.**
Monsieur Satie (réalisation J. Valère).
12 h 45 **Journal.**
13 h 20 **Série : Colorado.**
Le crime.
14 h 55 **Jeu : Des chiffres et des lettres pour les jeunes.**
15 h 45 **Des animaux et des hommes.**
16 h 35 **Série : Un juge, un flic.**
Mort en stock.
17 h **Majax : Passe-passe.**
18 h 15 **Dessine-moi un mouton.**
19 h **Stade 2.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Feuilleton : La taupe.**
D. J. Irving, d'après le livre de J. Le Carré. Avec A. Guinness, A. Knox, I. Bannen...
21 h 35 **Document de création : Un homme... un château.**
Anet (proposé par F. Gall, réal. P. Philippe).
Dans le célèbre château construit par Philibert Delorme et décoré par Jean Goujon, à la recherche de Diane de Poitiers.
22 h 5 **Le petit théâtre.**
« Le Rond », de J.-C. Daneud.
22 h 35 **Chefs-d'œuvre en péril.**
Les châteaux d'Auvergne.
23 h 5 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h **Emissions de l'ICEI destinées aux travailleurs immigrés.**
10 h 30 **Mosaïque.**
Images du Maroc.
16 h 40 **Prélude à l'après-midi.**
Récital P. Entremont : *Sonate en la mineur* de Mozart ; *Pavane pour une infante défunte* et *Gaspard de la nuit* de M. Ravel.
17 h 40 **Jeu : Tous contre trois.**
Besançon et Ornans.
18 h. 40 **L'aventure : Le grand voyage.**
19 h 40 ***Spécial DOM-TOM.***
20 h **Dessin animé : Mister Magoo.**
20 h. 30 **Villes au trésor : Nancy.**
La place Stanislas avec ses grilles d'or dessinées par Jean Lamour ; mais encore les palais du duc de Lorraine, mais encore les musées de Nancy : celui des Beaux-Arts et l'autre consacré à Emile Gallé. Promenade artistique.
21 h 25 **Journal.**
21 h 40 **L'invité de FR 3 : Don Quichotte.**
Par J.-M. Royer et A. Taleb.
22 h 40 **Cinéma de minuit : « Faubourg Montmartre ».**
Film français de R. Bernard (1931), avec G. Morlay, L. Noro, C. Vanel, P. Bertin, P. Carton, Florelle, A. Dubosc, N. Picard, H. Leblond.
Les deux filles d'un voyageur de commerce vivent seules dans un modeste logement du faubourg Montmartre. L'une tourne mal, l'autre réussit à rester honnête, malgré le mauvais exemple et les intrigues de sa sœur, liée à un voyou.

A VOIR

Les moments de la défaite

SERIE : « MAI-JUIN 40, JOURNAL D'UN PRINTEMPS TRAGIQUE »
A partir du 8 mai
TF 1, 18 h. 55.

Quarante ans après, revivre jour après jour le 8 mai, le 9 mai, le 10 mai... et jusqu'au 19 juin 1940. Henri Amouroux va tenter de raconter à l'aide de documents d'archive — les archives françaises, celles de la cinémathèque, celles que constituent les « actualités » de Gaumont et Pathé, mais surtout celles de Potsdam, en Allemagne de l'Est, *où sont conservés* tous les documents du service *de propagande de l'armée allemande* — cette courte période *qui a vu la défaite de la France.*

A travers les grands événements *politiques*, à travers aussi les images de la vie quotidienne, *car si l'on parle de la guerre*, on parle encore de la mode et du sport, Henri Amouroux voudrait montrer le décalage entre l'attitude de la France et celle de l'Allemagne : *« D'un côté une lenteur et un manque de résolution flagrants, de l'autre, une organisation et un sens de l'attaque extraordinaires. »*

Quarante-trois jours : une série qui *sera* peut-être encore brûlante pour beaucoup, même *quarante ans après*, mais dont le « commentateur » espère *qu'elle intéressera surtout* les générations d'après-guerre pour qu'elles sachent *« combien ces événements ont changé le monde et influencé leur destin quotidien »*. — F. E.

A la fin de la vie

DRAMATIQUE : LETTRES D'AMOUR SUR PAPIER BLEU
Jeudi 8 mai
A 2, 20 h 35

Victor va mourir. Le cancer est là. Victor va mourir, et peut-être n'a-t-il jamais su dire son amour à sa femme, Sonia, celle qui, dans le silence, a élevé leurs enfants, pris soin de leur maison et fleuri leur jardin. Sonia la douce, la silencieuse, Sonia la sacrifiée ? C'est elle qui commencera à parler, avec sa cinquantaine *passée*, et derrière elle ces années d'abnégation attentive. C'est *elle, la première* qui voudra lui dire ce *que fut* et ce qu'est devenue leur relation.

Mais, paralysée *par la timidité, elle ne peut qu'écrire*, et elle écrit. Des lettres et des lettres. *« Lettres d'amour, sur papier bleu »*, à son époux destinées, *longues missives de confidences*, que Victor reçoit chaque jour, ahuri de découvrir cette passion qu'il n'avait su entendre. Tellement étonné qu'il prend à témoin son meilleur ami, lui demandant, en quelque sorte, de l'aider à *comprendre* ce lien.

Arnold Wesker, connu au *théâtre pour* « La cuisine », « Des frites, des frites, des frites », *Arnold Wesker appartient* à cette génération des dramaturges *anglais des années 50 (Osborn*, Pinter, Arden) : il se veut un écrivain *engagé. Et il* est bien et bon de le faire connaître par la télévision. Il aurait été encore mieux de confier à un meilleur réalisateur *qu'Edouard* Logereau le soin de mettre en images cette délicate autopsie d'un amour que la mort va transformer en absence. François Darbon (Victor) et Michel Auclair (Maurice) sont excellents pour interpréter cette conversation qui pourrait entre eux ne pas se terminer. C'est Dominique Blanchar qui joue la femme vouée au mutisme. Elle semble prisonnière d'une idée de *l'épouse pour le moins conventionnelle.* Keith Gore a signé *l'adaptation en français du texte* de Wesker. Résultat : un projet *ambitieux devient un long* téléfilm dont le réalisme pudique a quelques relents mélodramatiques. — M.-L. B.

La chambre de Joë Bousquet

CINEMA 16 : LA TISANE DES SARMENTS
Samedi 10 mai
FR 3, 20 h 30

La Tisane des sarments est le roman d'une vie paralysée, *tirée vers le rêve, un* texte pathétique où la mort et l'amour *viennent s'inscrire. Il est de Joë* Bousquet, qui, blessé à la guerre, *le 27 mai 1918 — il avait* vingt et un an, — a passé le restant de son existence à Carcassonne, sans autre sortie que des promenades en voiture, des séjours à la campagne chez ses parents. Et malgré son état, sa séduction était immense.

Il est mort en 1950 et disait : *« Mon cœur n'a jamais su ce qui était arrivé à mon corps »*. Joë Bousquet était l'ami des surréalistes, et le téléfilm tiré de son roman par Jean-Claude Morin mêle le surréel au réel, évoque les formes pures créées par les désirs inaccessibles. *« un poids de vie majestueusement investi par le charnel »*, décrit la matérialité d'un quotidien douloureux.

Pour Jean Paulhan, Joë Bousquet est une figure presque idéale de l'écrivain moderne : la chambre de Carcassonne, avec la chambre de Proust, est *« l'image du lieu retiré où l'on confine le poète »*, l'extérieur n'y parvient que par visites fugitives et n'y reste qu'en traces, en parfum — parfums de fleurs et de femmes — en sensations *qui font dériver* l'imaginaire.

Pour Jean-Claude Morin, Joë Bousquet est l'image même du poète, parce que l'enfance, la puissance *ludique* de l'enfance reste très forte et active en lui. C'est pourquoi il a choisi Philippe Leotard pour incarner l'auteur et le héros de l'histoire : pour la part d'innocence — c'est-à-dire à l'abri de la morale — inscrite dans ses regards, son visage, dans son corps fait pour bouger. — C. G.

Vestale vertueuse

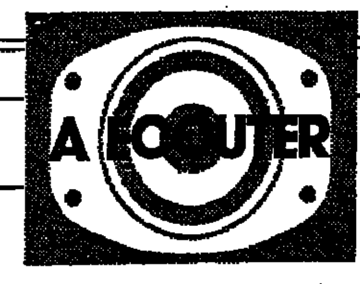


THEATRE MUSICAL :
Le jeu de sainte Agnès
Dimanche 11 mai
TF 1, 22 h.

Après *interview* du compositeur hongrois Janos Komives, diffusé le dimanche 4 mai — une *retransmission* qui prouve une fois de plus le talent que Maté Rabinowski sait déployer, qu'il filme un concert ou un opéra, — voici — deuxième spectacle dans ce cycle consacré *au théâtre municipal contemporain — le Jeu de sainte Agnès*, de Marius Constant, dans une réalisation de Philippe Ducrest.

C'est Marius Constant lui-même qui dirige l'ensemble Ars Nova, et cette sorte de farce sacrée inspirée d'un manuscrit du Moyen Age y gagne en mystère. Car, à dire vrai, cette histoire d'une jeune vierge qui, *après avoir refusé* d'épouser le fils du « preafectus urbis », se *charge de convertir les dames* d'un lupanar est d'une verdeur *qui atteint les limites du fruste.* La vestale vertueuse, traitée de sorcière, sera *condamnée au* bûcher, mais les flammes s'écarteront de son corps pour brûler les Romains venus assister au châtiment. France Merovak joue Agnès. C'est cette danseuse de l'Opéra qui avait créé ce rôle *muet en 1974 au Festival* de musique de Besançon.

M.-L. B.



« Les Traverses du temps »

THEATRE LYRIQUE
Mercredi 7 mai
France-Culture, 20 h.

Créées à l'Opéra de Nantes en octobre dernier (où elles ont été enregistrées), reprises à Rouen au mois de février, *les Traverses du temps* ne se veulent ni un opéra au sens traditionnel du terme ni du théâtre musical, mais un ouvrage lyrique dans lequel la musique occupe un place quasi constante. Partie intégrante de l'action, l'orchestre se trouve réduit à vingt-six musiciens, où seules figurent les cordes graves.

Cette œuvre s'inscrit dans les recherches que Jean Prodromidès poursuit depuis une dizaine d'années sur l'expression vocale individuelle et collective. Ici, la partie soliste est confiée à un chanteur (l'homme, Simon) face à un groupe de neuf autres, qui représente la ville à laquelle il se trouve confronté.

L'action a pour thème l'épidémie de peste qui ravagea Chypre en 1580, alors que la ville n'attend plus son salut que de la venue du célèbre médecin Simon le Galicien, médecin et thaumaturge dont le pouvoir est aux confins de la science de l'alchimie et de la magie. L'épidémie, vecteur de dérèglement, crée dans la ville un état de folie et de rêve tel que Simon, jadis exclu de la cité, finit par apparaître comme le possesseur d'une science qui le mène dans les gouffres de l'inconscient à travers l'espace et le temps, à la rencontre des exclus, des bannis qui ont aussi écrit l'histoire de l'homme, et dont il se sent solidaire.

L'héritage d'Henri Langlois

NUITS MAGNETIQUES
Du lundi 5 au vendredi 9 mai
France-Culture, 22 h. 30

Ce n'est pas un hasard sans doute si vient enfin de s'ouvrir au Palais de Chaillot le musée du Cinéma créé par Henri Langlois, alors que l'industrie du film, forte des dernières technologies « audiovisuelles », entre dans une nouvelle phase de son histoire.

Le moment semble venu pour le cinéma, à la veille du vingt-troisième Festival de Cannes, de se pencher sur son passé. Tel est l'objet de cinq émissions que France-Culture consacre à la Cinémathèque française, mêlant témoignages, documents d'archives, extraits de bandes sonores, et parcourant près de cinquante ans de septième art, de la grande époque des fondateurs à l'ère de l'après-Langlois, marquée par un effort de réorganisation et de réflexion pour que fructifie l'héritage.

ÉMISSIONS RÉGULIÈRES

DU LUNDI AU VENDREDI

● FRANCE-INTER (informations toutes les heures) ; 4 h. 30, Bon pied, bon œil ; 6 h. 30, P. Douglas ; 7 h. 25, Bloc-notes économique de B. Harteman ; 7 h. 40, L'humeur du jour, de P. Poivre d'Arvor ; 7 h. 50, Parlons clair, de J. Paletou ; 8 h. 25, La chronique d'E. Sablier ; 8 h. 45, E. Ruggieri et B. Grand ; 10 h. 5, Information des consommateurs, par R. Pujol ; 11 h., G. Klein et R. Hulot ; 12 h., Le Luron de midi ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 F.

13 h. 30, Visas, par C. Villers et M. Desbarbat ; 15 h., Henri Tisot et Claude Chebel ; 16 h., Les cinglés du music-hall, de J.-C. Averty ; 17 h., Radioscopie : Alain Bombard (lundi), Daniel Emilfork (mardi), Enrico Macias (mercredi), Bernard Clavel (jeudi), Jean-Denis Bredin (vendredi) ; 18 h., Le magazine de P. Bouteiller ; 19 h. 10, Le téléphone sonne (le mercredi : Face au public) ; 19 h., Le journal.

20 h. 5, Loup-Garou, de P. Blanc-Francard ; 21 h. 5, Feed back, de B. Lenoir ; 22 h. 10, Y'a de la chanson dans l'air, de J.-L. Foulquier et C. Pither ; 23 h. 5, José Artur et Muriel Hees ; 1 h., Allô Macha ; 3 h., Au cœur de la nuit.

● EUROPE I (informations toutes les heures) : 5 h., C. Barbier ; 6 h., P. Gildas et Maryse ; 6 h. 45, Bonjour la France, de P. Bonte ; 8 h. 30, I. Levai ; 8 h. 45, A vos souhaits, avec S. Collaro et Brigitte (la guerre des moutons) ; 11 h., Le sweepstake ; 12 h., Sisco, de P. Bellemare ; 13 h., Europe midi, avec A. Arnaud.

13 h. 30, Interpol, de P. Bellemare ; 14 h., Histoire d'un jour, de P. Alfonsi ; 15 h., Show-Time, de J. Martin ; 16 h. 30, Bon appétit, la France ; 17 h., Hit-Parade, de J.-L. Lafont ; 19 h., Journal.

19 h. 30, Boom Hollywood, de Y. Hegann ; 20 h. 30, Chlorophylle, de M. Abraham ; 22 h. 40, Un livre, un succès, de F. Kramer ; 23 h. 10, Service de nuit, avec J.-C. Laval ; 1 h., La ligne ouverte.

● R.T.L. (informations toutes les demi-heures) ; 5 h. 30, M. Favières ; de 5 h. 45 à 8 h. 15 (toutes des demi-heures), Léon Zitrone ; 8 h. 10, A. Prossard ; 8 h. 35, Anne-Marie Peysson ; 11 h., La grande parade, de M. Drucker ; 13 h., Journal de P. Labro.

13 h. 30, Joyeux anniversaire, d'E. Pagès ; 14 h. 30, Ménie Grégoire ; 15 h., Le temps d'une chanson ; 16 h. 30, Les grosses têtes, de P. Bouvard ; 18 h., Journal de J. Chapus.

18 h. 30, Hit-Parade ; 20 h. 30 et 22 h. 30, Relax Max, avec M. Meynier ; 22 h., Le journal d'E. Pellet et « Leader » ; 0 h., W.R.T.L., avec G. Lang ; 3 h., Variétés.

● R.M.C. (informations toutes les heures) ; 5 h., Informations et jeux ; 8 h. 40, J.-P. Foucault et Léon ; 11 h., Le million, avec M. Denisot ; 12 h., Starmidi ; 13 h. 30, Quitte ou double ; 14 h. 30, Vie privée ; 15 h. 15, Enquête sur une vedette ; 15 h. 45, Toute la vérité ; 17 h., Croque-musiques, avec P. Roy ; 19 h., Capsule, avec M. Toesca et C. Borde ; 21 h., Demain 2000 ; 22 h., Magazine littéraire.

LE WEEK-END
SAMEDI

● FRANCE-INTER : 5 h., L. Bozon ; 8 h. 30, Revue de presse ; 8 h. 45, Chronique de M. Droit ; 9 h. 10, La Clef verte ; 10 h. 30, Avec tambour et trompette, de J.-F. Kahn ; 12 h., Vécu, de M. Tauriac ; 12 h. 45, Le jeu de 1 000 F ; 13 h., Samedi actualité magazine, d'Y. Mourousi ; 14 h. 5, L'oreille en coin ; 18 h., Les étoiles de France-Inter ; 20 h., La tribune de l'histoire, par A. Castelot et A. Decaux : Alger 1830 (le 3), Marie-Louise d'Espagne (le 10), 21 h. 15, La musique est à vous, par J. Fontaine ; 22 h. 10, Les tréteaux de la nuit ; 23 h. 5, Au rythme du monde, de M. Godard ; 0 h., J. Artur et M. Hees ; 1 h., Allô Macha ; 3 h., Au cœur de la nuit.

● EUROPE 1 : 5 h., Y. Hégann ; 6 h., G. Schneider ; 9 h., Le journal de P. Lescure ; 9 h. 15, A vos souhaits ; 12 h., Le Sisco ; 13 h., Europe-Midi ; 14 h., Pierre qui roule, de P. Lescure ; 17 h., Hit-Parade, de J.-L. Lafont ; 19 h. 30, Football ; 20 h., Hit-Parade des clubs, de F. Diwo ; 22 h. 30, Europe panorama ; 22 h. 45, Concerto pour transistor, d'E. Lipmann ; 0 h., Viviane ; 1 h., Service de nuit, avec F. Diwo.

● R.T.L. : 5 h. 30, J.-P. Imbach ; 9 h. 20, Stop ou encore, avec P. Sabatier ; 13 h., Le journal inattendu ; 14 h., W.R.T.L., rock de B. Schu ; 22 h. 15, W.R.T.L. Live, de D. Farran ; 3 h., Variétés.

● R.M.-C. : 8 h. 15, L'événement de la semaine, avec M. Ullmann ; 9 h., La grille musicale ; 11 h., Chouette-club ; 12 h., Télé-match ; 13 h. 30, La discothèque d'une personnalité ; 15 h., Hit-parade, avec P. Sulak ; 17 h., Cent ans de music-hall ; 18 h. 30, Le journal de P. Zehr ; 19 h. 15, J. Paoli ; 20 h. 30 Musique classique.

DIMANCHE

● FRANCE-INTER : 5 h., L. Bozon ; 9 h. 30 (et à 14 h. 5), L'oreille en coin ; 12 h., Dimanche actualités magazine, avec Y. Mourousi ; 18 h., Spectacle Inter ; 20 h. 15, Le masque et la plume ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 10, Jam-parade, d'A. Francis ; 23 h. 5, Mirages, de J. Pradel ; 0 h. 5, Inter-danse ; 1 h. 30, Les choses de la nuit.

● EUROPE 1 : 6 h., Julie ; 8 h. 35, C'est dimanche, de Christian Morin et Maryse ; 12 h. 30, Europe midi dimanche ; 13 h. 30, Les années 50, de R. Willar ; 14 h., Dr Jingle et Mr Yann, de Y. Hégann ; 16 h., Hit-parade ; 18 h. 30 Europe-soir ; 19 h. Le club de la presse : Maurice Couve de Murville (le 4) ; 20 h., Journal auto-moto ; 20 h. 15, Chlorophylle ; 23 h., Pour ceux qui aiment le jazz ; 0 h., Viviane ; 1 h., Service de nuit.

● R.T.L. : 6 h., J.-P. Imbach ; 9 h. 20, Stop ou encore ; 13 h. 15, L'interview-événement ; 13 h. 30, Poste restante, de J.-B. Hébey ; 18 h. 30, Hit-parade, avec A. Torrent ; 21 h., Grand orchestre de P. Riegel ; 22 h. 15, W.R.T.L., Hit-parade des clubs avec B. Schu ; 3 h., Variétés.

● R.M.-C. : 9 h. 30, J. Amadou ; 10 h., Banco, avec P. Sulak ; 11 h., Le Chouette-club, avec C. Chabrier ; 12 h. 50, La hit-parade des 45 tours avec J. Meledo ; 15 h., De la musique et du sport, avec R. Spindler et P. Sulak ; 19 h., Le hit-parade des 33 tours ; 20 h. 30, Musique classique ; 22 h., Magazine littéraire, de P. Saint-Germain.

Lundi 5 mai

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Jeanne à la mesure de ses voix (un mysticisme dans le siècle) ; à 8 h. 32, Les refus de Simone Weil : la violence.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Les lundis de l'histoire : « François Mauriac », par Jean Lacouture ; « la Révolte des anges », d'A. France.
10 h. 45, Le texte et la marge : « Anonymes », avec G. Elgey.
11 h. 2, Evénement-musique.
12 h. 5, Agora : « la Violence du calme », avec V. Forrester.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Atelier de recherche instrumentale.
14 h., Sons : Hongkong (le marché de jade).
14 h. 5, Un livre, des voix : « Ouregano », de P. Constant.
14 h. 47, Bureau de contact.
15 h., Centre de gravité : Les bâtards.
16 h. 10, Les travaux et les jours... de J. Ipoustéguy.
16 h. 50, Actualité : L'aventure du déminage.
17 h. 32, Cinquième Festival d'Evian : Concours de quatuors à cordes.
18 h. 30, Feuilleton : « 1572. Chronique au temps de Charles IX », d'après P. Mérimée.
19 h. 30, Présence des arts : Les moyenâgeux du dix-neuvième siècle, au château de Cagnes.
20 h. « Richthofen », de G. Hoffmann, adapt. R. Richard, réal. J.-W. Garrett, avec G. Claisse, R. Carel, B. Dautun, P. Galbeau, etc.
21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : De la tranquillité de l'âme.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Cinémathèque en liberté.
(Lire notre sélection.)

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique : 8 h. 10, France et musique (et à 13 h. 30, 19 h. 30) ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens, autour de la musique d'orgue du dix-neuvième siècle : œuvres de Zingarelli, Schumann, Stadker, Gade, Elgar, Lefébure-Wely, Commette, Saint-Saëns, Widor, Brahms, Mendelssohn, Franck, Reger ; Musique en vie : Rheinberger.
12 h., Musique de table : « Olympiade », ouverture (Pergolèse) ; « Piango, Gemo » (Vivaldi) ; « Concerto » (G. Giukiano) ; 12 h. 35, Jazz classique : Tout Duke ; 13 h., Les musicologues.
14 h., Musiques : Les chants de la terre (rythmes irakiens) ; 14 h. 30, Maître du piano, Marguerite Long, œuvres de Fauré, Ravel ; 15 h. 30, Oratorio : « la Résurrection de Lazare » (J.C.F. Bach) ; 16 h. 30, Musiques symphoniques : œuvres de Tamba, Dittersdorf, Zemlinsky.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz-time.
20 h., Les chasseurs de sons.
20 h. 30, Concert (en direct du grand auditorium de Radio-France) : « Sonate pour violon et piano nº 1 en la mineur » (Schumann), « Sonate pour violon et piano nº 1 en fa mineur » (Prokofiev), « Sonate pour violon et piano en ré mineur nº 1 » (Saint-Saëns), avec Dong Suk Kang, violon, et Gordon Back, piano.
22 h. 30, Ouvert la nuit : INA-G.R.M., espace des sons ou musique des sons dans l'espace ; 23 h. 5, Les solistes français : œuvres de Koering et Telemann.

Mardi 6 mai

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Jeanne à la mesure de ses voix (la théologie de la guerre au Moyen Age) ; à 8 h. 32, Les refus de Simone Weil : Rome et son Eglise ; à 8 h. 50, La clairière de feu.
9 h. 7, La matinée des autres : Cabeza de Vaca, chaman et conquérant.
10 h. 45, Un quart d'heure avec... l'empereur Bao-Daï.
11 h. 2, Cinquième Festival d'Evian : Concours de quatuors à cordes (et à 17 h. 32).
12 h. 5, Agora : avec M. de Gouvenain, qui parlera de P.O. Enquist.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Libre parcours variétés.
14 h., Sons : Hongkong (en funiculaire pour Victoria).
14 h. 5, Un livre, des voix : « le Fleuve impassible », de P. Siré.
14 h. 47, Magazine international.
16 h. 35, Contact (et à 17 h. 25).
16 h. 50, Actualité : Les orientations premières du nouveau Musée des sciences, à La Villette.
18 h. 30, Feuilleton : « 1572. Chronique au temps de Charles IX », d'après P. Mérimée.
19 h. 30, Sciences : Altération et conservation des peintures au musée du Louvre.
20 h., Dialogues franco-finnois : « Entre l'Est et l'Ouest, rôles respectifs de nos deux pays », avec K. Sorsa et L. Jospin.
21 h. 15, Musiques de notre temps, avec P. Hersant.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Cinémathèque en liberté.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 10, France et musique (et à 13 h. 30, 19 h. 30) ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens, autour de la musique d'orgue du dix-neuvième siècle : œuvres de Gigout, Mozart, Batiste, Guidon, Liszt, Wagner, Boeky, Saint-Saëns, Lemmens, Brahms, Mendelssohn, Boelmann, Guilmant, Widor.
12 h., Musique de table : Les auditeurs ont la parole ; 12 h. 35, Jazz classique : Tout Duke ; 13 h., Les musicologues.
14 h., Musiques : Les chants de la terre, un Américain aux Indes (J. Higgins) ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h., Concertos : « Concerto pour piano et orchestre » (Schoenberg), « Double concerto pour flûte, hautbois et orchestre » (Ligeti), « Concerto pour piano et sept instruments » (Clementi) ; 16 h., Ton That Thiet, sonate pour violon seul ; 16 h. 15, Les cercles musicaux : Mozart, ses amis, ses élèves.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz-time ; 18 h. 30, En direct de Radio-France : Cycle des sonates de Beethoven ; 20 h., Actualités lyriques.
20 h. 30, Concert (cycle Rameau) donné au Conservatoire national supérieur de musique de Paris : Récital de clavecin, avec Huguette Dreyfus, « Sixième ordre » (Couperin), « Cinq sonates » (Scarlatti), « Suite en la » (Rameau).
22 h. 30, Ouvert la nuit : Domaines de la musique française, éditions et manuscrits musicaux ; 23 h., Portrait de famille : les Casadesus, œuvres de Mozart, Bach, Casadesus, Chabrier ; 1 h., Douces musiques : Beethoven et Haydn.

Mercredi 7 mai

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Jeanne à la mesure de ses voix (Rouen) ; à 8 h. 32, Les refus de Simone Weil : le trajet nietzschéen.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : Tribune de jeunes éditeurs (objectifs et méthodes de travail).
11 h. 2, Cinquième Festival d'Evian : Concours de quatuors à cordes (et à 17 h. 32).
12 h. 5, Agora : « Gustave Flaubert », avec M. Nadeau.
12 h. 45, Panorama : Tyr et le Sud-Liban.
13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique.
14 h., Sons : Hongkong (ballade en sampan).
14 h. 5, Un livre, des voix : « le Père mort », de M. Barthelme.
14 h. 47, L'école des parents et des éducateurs : Modèles familiaux d'ailleurs.
15 h. 2, Point d'interrogation : Les grandes civilisations (l'islam).
16 h., Contact.
16 h. 10, Les travaux et les jours... de l'inventeur de l'héli-dirigeable.
16 h. 50, Actualité : à Neufchâteau.
18 h. 30, Feuilleton : « 1572. Chronique au temps de Charles IX », d'après P. Mérimée.
19 h. 30, La science en marche : Une béchamel au chocolat.
20 h., La musique et les hommes : « les Traverses du temps », de S. Ganzl et J. Prodromidès. (En différé de l'Opéra de Nantes.)
(Lire notre sélection.)
22 h. 30, Nuits magnétiques : Cinémathèque en liberté.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 10, France et musique (et à 13 h. 30 et 19 h. 30).
9 h. 2, Eveil à la musique.
9 h. 17, Le matin des musiciens, autour de la musique d'orgue du dix-neuvième siècle : Franck.
12 h., Musique de table : « White Peacock » (Griffes), « Billy the Kid » (Copland), « Trick or Treat » (Grofe) ; 12 h. 35, Jazz classique : Tout Duke ; 13 h., Les musicologues.
14 h., Microcosmos ; 14 h. 10, Les nouveaux répertoires : 14 h. 20, Kaléidoscope : Mozart, Bartok, Berio, Stockhausen, Stravinski ; 16 h. 30, Le jeu des énigmes ; 15 h. 30, Les grotesques de la musique : le festival selon Hoffnung ; 17 h., Haute infidélité : les instruments du siècle ; 17 h. 30, En contrepoint.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz-time.
20 h., Nouveaux talents, premiers sillons : Laszlo Horvath, clarinette.
20 h. 30, Cycle symphonique : « Symphonie nº 7 en ut majeur Leningrad », de Chostakovitch, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Y. Ahronovitch.
22 h. 30, Ouvert la nuit : Le lied shubertien ; 23 h., Portrait de René Kollo : œuvres de Strauss, Ravel, Mozart, Bizet, Hindemith, Beethoven, Mahler, Lehar, Wagner, Vivaldi, Korngold, Stravinski ; 1 h. 30, Les grandes voix : Tony Poncet.

Jeudi 8 mai

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Jeanne à la mesure de ses voix (la conscience populaire) ; à 8 h. 32, Les refus de Simone Weil : le parti communiste ; à 8 h. 50, La clairière de feu.
9 h. 7, Matinée de la littérature.
10 h. 45, Questions en zigzag : « Laurent », avec M. de Saint-Pierre.
11 h. 2, Cinquième Festival d'Evian : Concours de quatuors à cordes (et à 17 h. 32).
12 h. 5, Agora : « l'Amour en plus », histoire de l'amour maternel, avec E. Badinter.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Renaissance des orgues de France : L'église de Maisons-Alfort.
14 h., Sons : Honkong (la partie de Mahgjon).
14 h. 5, Un livre, des voix : « la Dernière Donne », de J. Freustié.
14 h. 47, Départementale : à Neufchâteau.
16 h. 50, Actualité : Réflexions sur l'habitat social.
18 h. 30, Feuilleton : « 1572. Chronique au temps de Charles IX », d'après P. Mérimée.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : Parasitoses et maladies tropicales.
20 h., « Jules César », de Shakespeare, adapté par M. Clavel, et lu par M. Vitold au Carré Silvia Montfort.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Cinémathèque en liberté.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 10, France et musique (et à 13 h. 30 et 19 h. 30).
9 h. 2, Eveil à la musique : L'oreille en colimaçon.
9 h. 17, Le matin des musiciens, autour de la musique d'orgue du dix-neuvième siècle : Franck.
12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Tout Duke ; 13 h., Les musicologues.
14 h., Musiques : œuvres de Suppe, J. Strauss, Robert, Kreisler, Korinsky, Lanner ; 14 h. 30, Visages du romantisme : Intimité (Schumann, Chopin) ; 15 h. 30, Répertoire choral : Krestianine, Fedor, Kalachnikov ; 16 h. 30, Raymond Loucheur ; 16 h. 50, Grand répertoire : œuvres de J.S. Bach, Schubert, Furtwaengler, par Edwin Fischer.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz-time.
18 h. 30, Concert (en direct de Radio-France) : œuvres de Couperin, Haendel, Telemann, Bach et Vivaldi), par l'Ensemble Parnassus.
20 h., Les chants de la terre.
20 h. 30, Musique à découvrir (en direct de Radio-France) : « Quasi una sonata » (Charpentier), « Quintette » (Schmitt), par le Quatuor Margand, avec D. Erlich, violon, et L. Wright, piano.
22 h. 30, Ouvert la nuit : Musique de chambre ; 23 h., La musique de chambre anglaise ; 1 h., Jazz-forum : Repère pour une avant-garde.

Vendredi 9 mai

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Jeanne à la mesure de ses voix (la conscience populaire) ; à 8 h. 32, Les refus de Simone Weil : l'eau du baptême.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h. 45, Le texte et la marge : « Où vont mourir les oiseaux », de J. Chessex.
11 h. 2, Cinquième Festival d'Evian : Concours de quatuors à cordes (et à 16 h.).
12 h. 5, Agora : « Musulmans et Sarrasins en Gaule, du VIIIe au XIe siècle », avec P. Senac.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Musique de chambre : Philippot, Piechowska, Loeillet.
14 h., Sons : Hongkong (au départ du ferry Kowloon-Hongkong).
14 h. 5, Un livre, des voix : « Comptine de Heigt », de J. Lahougue.
14 h. 47, Un homme, une ville : Guglielmo Marconi.
15 h. 50, Contact.
16 h., Pouvoirs de la musique.
18 h. 30, Feuilleton : « 1572. Chronique au temps de Charles IX », d'après P. Mérimée.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : La grande banlieue de Saturne.
20 h., Quelques observations singulières sur Jeanne d'Arc et son temps.
21 h. 30, Black and blue : Le jazz au jour le jour.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Cinémathèque en liberté.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 10, France et musique (et à 13 h. 30 et 19 h. 30).
9 h. 2, Le matin des musiciens, autour de la musique d'orgue du dix-neuvième siècle : Ives, Jongen, Reubke, Liszt, Strauss, Gounod, Vierné, Bizet, Saint-Saëns.
12 h. Musique de table : « la Butte aux elfes » (Kuhlau) ; 12 h. 35, Jazz classique : Tout Duke ; 13 h., Les musicologues.
14 h., Musiques : Un chanteur égyptien, M. Abd Al Wahhab : 14 h. 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h., Fragments pour un autre chant : Liturgies du vingtième siècle ; 15 h. 45, Louis Saguer, par A. Marion, flûte ; 16 h., L'art de Hermann Scherchen : Bach ; 17 h. 15, Grands solistes : Ravel, Berlioz, par R. Crespin.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz-time.
20 h., Concours international de guitare.
20 h. 30, Concert (cycle d'échanges franco-allemands) : « Sérénade nº 13 en ut majeur », « Petite musique de nuit » (Mozart), « Concerto pour violoncelle et orchestre » (Lutoslawski), « Rhapsodie espagnole », « Boléro » (Ravel), par l'Orchestre symphonique de Sarrebrück, dir J. Krenz, avec H. Schiff, violoncelle.
22 h. 15, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches (Beethoven) ; 23 h. 5, Vieilles cires : L'art de François Etienne ; 0 h. 5, Les musiques du spectacle : Aspect de la nouvelle comédie musicale.

Samedi 10 mai

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science.
8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : La médecine.
9 h. 7, Matinée du monde contemporain.
10 h. 45, Démarches : « Maladie, mélodie », avec M. Roche.
11 h. 2, La musique prend la parole : « 1979-1980. Les Maîtres chanteurs », de R. Wagner.
12 h. 5, Le pont des Arts.
14 h., Sons : Hongkong (la rue aux oiseaux).
14 h. 5, Monarchie et démocratie, à l'occasion du couronnement de la princesse Béatrix.
16 h. 20, Cinquième Festival d'Evian : Concours de quatuors à cordes.
17 h. 30, Le Festival du livre, à Nice.
19 h. 30, Entretien avec... J. Raphaël-Leygues.
20 h., « le Chapeau de paille d'Italie », d'E. Labiche, avec D. Ajoret, M. Amiel, J. Amos, etc.
21 h. 29, Musique enregistrée.
21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Terre natale : Musique pour les travailleurs et étudiants étrangers (Cambodge).
7 h. 40, Concert-promenade : œuvres d'Auber, Seiter, Strauss, Heuberger, Damare, Kreisler, Stolz, Dvorak.
8 h. 30, Musique chorales : Praetorius, Lukowsky, Friedrich.
9 h., Samedi : L'air du temps de la musique à travers l'actualité du disque, de J.-M. Damian.
16 h., Concert de musique de chambre (Salon d'automne, 10 novembre 1979) : « Sonate pour piano en mi bémol majeur », de Dukas ; « Sonate », de Dutilleux, par D. Merlet, piano.
17 h. 15, Ouverture : Le matin des musiciens (les petits maîtres du dix-neuvième siècle français : la musique d'orgue du dix-neuvième siècle).
20 h. 5, Soirée lyrique : « Manon Lescaut », drame lyrique de Puccini, par l'Orchestre national de France et Chœurs de Radio-France, avec N. Shade, L. Marinescu, H. Theyard, G. Friedmann..., dir. N. Bonavolonta.
23 h. 5, Ouvert la nuit : Comment l'entendez-vous ? (Schubert) ; 1 h., Festival de Lille 1978.

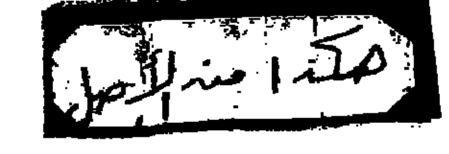
Dimanche 11 mai

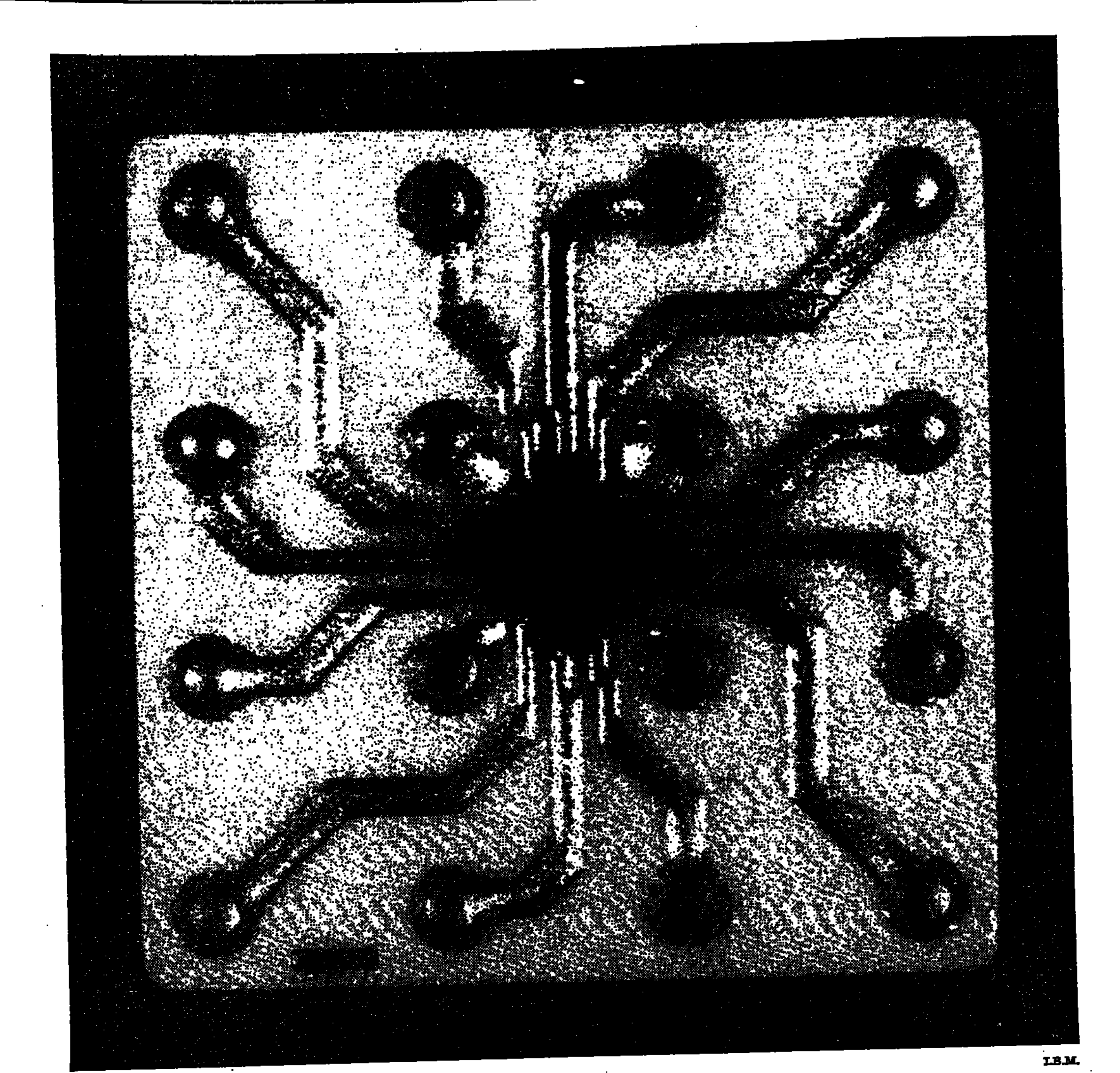
FRANCE-CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte.
7 h. 15, Horizon, magazine religieux.
7 h. 40, Chasseurs de son : Don Helder Camara.
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : la Libre Pensée française.
10 h., Messe du Mai musical, à la cathédrale de Bordeaux.
11 h., Regards sur la musique : « l'Enlèvement au sérail », de Mozart (deuxième partie).
12 h. 5, Allegro.
12 h. 45, Inédits du disque.
14 h., Sons : Hongkong (en partance sur la Cathay Pacific Air Line).
14 h. 5, « Une fille à brûler », de V. Théophilidès, d'après la « Jeanne d'Arc », de J. Delteil, avec V. Théophilidès et M. Uzan.
15 h. 26, Musique enregistrée.
16 h. 5, Cinquième Festival d'Evian : Concours de quatuors à cordes.
17 h. 30, Rencontre avec... F. Flohic, G. Loiselle et A. et P. Rouanet.
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : Poésie russe.
20 h. 40, Atelier de création radiophonique.
23 h., Musique de chambre : Six pièces de Paderewski, par E. Chojnacka, piano ; « Quatuor pour saxophones », de J.-M. Damase, par le Quatuor Deffayet.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques et légères.
7 h. 40, Les classiques favoris : Katchaturian, Mozart, Rossini, Beethoven.
9 h. 2, Les chants de l'âme : église américaine.
9 h. 30, Cantate BW 86 (Bach).
10 h. 15, Les classiques favoris : Mozart.
11 h., Les petites oreilles : Schütz, Haydn, musique balinaise.
12 h., Le concert de midi : « Symphonie nº 3 en la mineur Ecossaise », de Mendelssohn, par l'Orchestre national de France, dir. H. Soudant.
13 h. 5, Tous en scène : Fred Astaire.
13 h. 30, Jeunes solistes : E. Berchot, piano, et A.-M. Rochard-Ballichon, violoncelle.
14 h. 15, Les après-midi de l'orchestre : Histoire de la direction d'orchestre, de Berlioz à Boulez.
16 h. 15, La tribune des critiques de disques : « Don Carlos », de Verdi.
19 h., Jazz vivant : De bops revivals.
20 h. 5, Le concert du dimanche, présentation.
20 h. 30, Echanges internationaux : « Quatre poèmes symphoniques d'après Arnold Böcklin », de Regr ; « Capriccio pour piano et orchestre », de Stravinski ; « Symphonie nº 104 en ré majeur », de Haydn, par l'Orchestre de la radio de Hanovre, dir. B. Klee, avec M. Beroff, piano.
22 h. 30, Une semaine de musique vivante : Anthologie des concerts de France-Musique.
23 h. 30, Ouvert la nuit : Jean Langlais ; 0 h. 5, Rites et traditions populaires.





I.B.M.

FRONTIÈRES

L'ordinateur et la création artistique

Composer de la musique ou un tableau. Ecrire un poème, fabriquer un scénario de roman. L'ordinateur se faufile là où on ne l'attendait pas.

ALEXANDRE WICKHAM

SUR l'écran de contrôle, soudain lumineux, des inscriptions apparaissent : « *Nom du fichier potentiomètres — Nom du fichier image — Nom de la partition — Nom du morceau à jouer...* » Assis sur son siège devant l'imposante console informatique, un technicien procède au ultimes réglages. Giuseppe di Guigno, le physicien-informaticien, pianote, tout en parlant, sur le terminal de l'ordinateur : « *Je suis en train d'appeler le programme. Ce que vous allez écouter n'est pas grand-chose, ça ne mobilise probablement même pas un centième des possibilités de la machine. Mais enfin, c'est amusant...* » Il a à peine terminé sa phrase au moment où les unités de calcul, commandées par le programme, commencent à jouer. La musique est surprenante. Une sorte de symphonie électro-acoustique qui combine des sonorités contemporaines avec des règles de composition assez classiques. Pas de ruptures de rythme provocantes, de bruits inattendus ou de silences ésotériques. Du Bach revu et corrigé par les Pink Floyd ou les Who. Fascinant.

Dans le grand studio futuriste de l'IRCAM — l'Institut de recherche et coordination acoustique/musique dirigé par Pierre Boulez — les visages sont blasés. Et pourtant les performances de ces « systèmes informatiques spécialisés dans la production de sons » défient l'imagination. « *Nous pouvons faire beaucoup mieux que ce que vous avez entendu,* explique Giuseppe di Guigno. *Cette machine qui fonctionne en temps réel nous permet d'obtenir n'importe quel son stocké en mémoire. Vous voulez un violoncelle ou une trompette ? J'appuie sur cette touche qui correspond à l'envoi d'une instruction et vous entendez presque en même temps l'instrument désiré.* »

L'originalité et la diversité des recherches menées dans ce laboratoire souterrain du Centre Beaubourg sur les structures musicales seraient en effet inconcevables sans l'outil informatique. Car celui-ci n'est plus seulement, en 1980, une formidable machine à calculer et à traiter de l'information, il est devenu un cerveau de plus en plus sophistiqué qui est en train de bouleverser progressivement toutes les disciplines artistiques. Mais la musique a été depuis longtemps en avance sur les arts plastiques : les premières « pièces pour ordinateur » datent de la fin des années 50 !

Polyvalent

En France, l'université de Vincennes est à l'avant-garde lorsqu'elle crée, dès 1969, une option « art et informatique » avec l'idée, reprise plus tard à l'IRCAM, de faire travailler ensemble des scientifiques et des artistes. Avec les années, les musiciens sont devenus des programmeurs et les informaticiens ont pris plaisir à composer. Pour Jean Holleville, un étudiant-salarié de cette université, « *la rapidité de calcul permise par l'informatique est une aide précieuse pour le compositeur qui souhaite matérialiser tout de suite ce qu'il a dans la tête. Et toutes les fantaisies sont possibles : ainsi dans notre département une étudiante s'est amusée à rentrer des morceaux de Vivaldi en mémoire et à leur faire subir toutes sortes de métamorphoses en jouant sur la hauteur des notes et l'alternance des graves et des aigus...* » Jean Brette, qui dirige la section informatique du Palais de la découverte, est plus precis : « *Un ordinateur moderne est une sorte de jeu de Légo qui s'adapte à chaque utilisateur. Chaque artiste pourra donc lui demander quelque chose de différent : l'un sera intéressé par le contrôle de la durée des sons, un autre par la découverte de timbres inconnus, un troisième par la synchronisation des instruments reconstitués.* »

Depuis les premiers programmes « rudimentaires » que testaient certains centres de recherche américains il y plus de vingt ans, les progrès ont été considérables. Aujourd'hui, toutes sortes d'organismes apprennent à se servir de l'ordinateur comme d'un instrument de création polyvalent : la musique mais aussi la peinture, la sculpture, le cinéma et même la littérature font l'objet d'expérimentations peu orthodoxes. Aux Etats-Unis, la cinéaste Liliane Schwartz réalise des films « non figuratifs » où la combinaison des sons, des formes et des jeux de couleur est commandée par des moyens informatiques. A Stanford, on joue du Chopin synthétisé, et au célèbre MIT (le Massachusetts Institute of Technology, surtout connu pour ses recherches d'économie et de prospective), on s'intéresse à la création architecturale et à la littérature : les structures grammaticales sont décomposées et analysées, et on joue à mélanger et permuter thèmes et intrigues romanesques pour essayer de fabriquer, de toutes pièces, de véritables « scénarios » littéraires. A l'université de Stuttgart, dix ans après les tentatives mi-sérieuses mi-parodiques de Queneau, on écrit des poèmes sur ordinateur.

Mixages d'images

Les romans pré-programmés ou même, pourquoi pas, programmables par le lecteur, ne sont pourtant pas pour tout de suite. Au grand soulagement de beaucoup sans doute. L'obstacle principal, que s'efforcent de réduire nombre de centres de recherche, parmi lesquels on remarque le Commissariat à l'énergie atomique en France, est en effet de taille : il s'agit de réussir à mettre sur pied des « lexiques sémantiques » qui guident l'activité créatrice de l'ordinateur et lui permettent de combiner des mots. Et peut-être, demain, des idées...

En attendant ces perspectives à la fois excitantes et inquiétantes, qui devraient faire rêver plus d'un auteur de science-fiction, les systèmes informatiques apportent d'ores et déjà aux artistes de nouveaux instruments et de nouveaux concepts. « *J'en avais ras-le-bol du culte du beau que l'on pratiquait aux beaux-arts,* explique Hervé Huitric, un des fondateurs du département Art et informatique ; *je ne savais pas très bien, au début, à quoi me servirait l'ordinateur pour peindre mais j'espérais qu'il ferait bouger un certain nombre de choses. Vasarely avait déjà montré que la peinture pouvait être analysée comme un ensemble de structures logiques, votre mathématiques ; il ne restait plus qu'à en tirer parti. Aujourd'hui, nous commençons à savoir maîtriser, compresser, déformer les images comme les musiciens le font depuis longtemps pour les sons. Le temps où nous pourrons faire du Tintoret sur ordinateur n'est plus très éloigné...* »

Depuis plusieurs années déjà, les Américains ont en effet des systèmes très sophistiqués qui leur permettent d'obtenir des « reproductions informatiques » tout à fait réalistes ! Mais ces systèmes, qui s'évadent de plus en plus avec les années des motifs géométriques initiaux, offrent surtout aux peintres des palettes de couleur sans égales (théoriquement cent vingt-cinq mille teintes sont envisageables) et des possibilités sans aucun doute très révolutionnaires de « mixages d'images ». Car le *nec plus ultra* de l'art, en l'an 2000, consistera peut-être à élaborer de savants programmes qui mélangeront les styles, les techniques et les influences.

Au-delà des bricolages ou des parodies actuelles — un informaticien s'est par exemple amusé à sortir quatre cents « versions » différentes de *la Joconde* — on peut imaginer toutes sortes d'évolutions, d'une nouvelle école « cubisto-impressionniste » à une interprétation hyperréaliste de Vélasquez ! Dans un autre domaine, l'architecture, l'ordinateur a aussi renouvelé les méthodes de travail et les manières de penser, mais à un degré moindre. Ainsi, à l'Institut d'environnement, on l'emploie surtout comme « aide à la conception ». Ses capacités presque illimitées de simulation — et de visualisation sur un terminal — en font effectivement l'instrument idéal pour trouver de nouvelles combinaisons de formes, de volumes ou de perspectives. La création architecturale pure n'est pas très loin.

On peut, en définitive, se demander quel sera l'impact de ces nouvelles techniques sur le grand public. Le développement de la péri-informatique — c'est-à-dire le fait que les ordinateurs soient de plus en plus souvent reliés à des systèmes périphériques (comme des tables traçantes par exemple) — a permis à un grand nombre d'organismes — bureaux d'études, centres de recherche, universités — d'améliorer leur créativité. La micro-informatique devrait avoir des conséquences encore plus importantes.

Les réalisations qui seront présentées, jusqu'à la fin de l'année, au très original Concours de création artistique et informatique que viennent de lancer le ministère de l'industrie et la mission à l'informatique (1) devraient déjà donner des indications révélatrices. ■

(1) S'adresser à la mission à l'informatique, concours micro, 24, rue de l'Université, 75007 Paris.

FRANCE-MUSIQUE

Samedi 10 mai

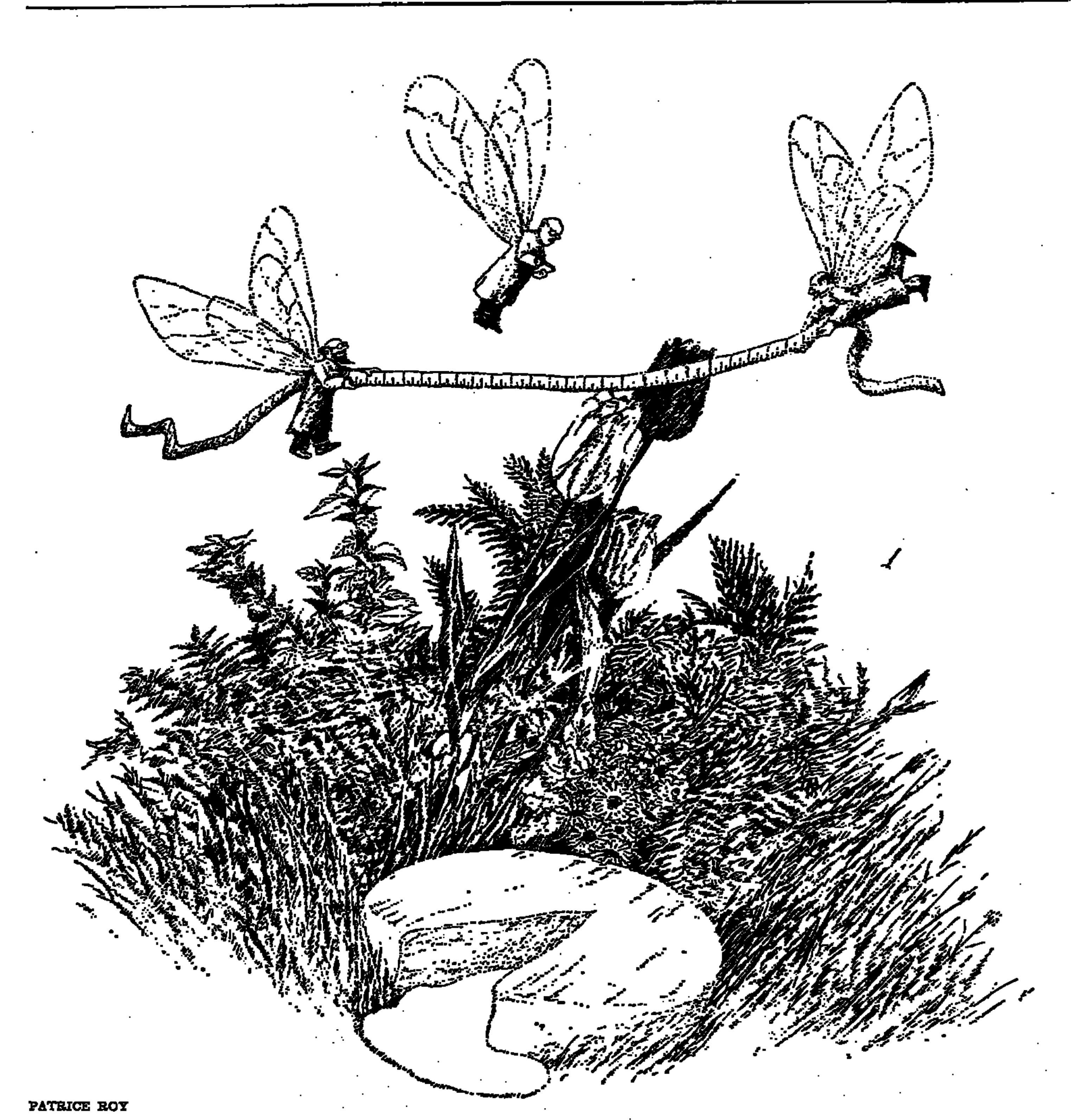
FRANCE-CULTURE

FRANCE-MUSIQUE

Dimanche 11 mai

FRANCE-CULTURE

FRANCE-MUSIQUE



PATRICE ROY

NEZ

Un appareil à mesurer les odeurs

Seul le nez sait reconnaître les odeurs. Jusqu'à présent, les mesures étaient longues et imprécises. Un nouvel appareil va les faciliter.

YVES MAMOU

« ÇA *sent le gaz !* » La formule est courante bien qu'en réalité le gaz de ville, à l'origine, ne sente rien. Son odeur caractéristique a été ajoutée pour déceler les fuites.

Les odeurs jouent ainsi un rôle discret mais important dans notre vie quotidienne. Leur contrôle demeure cependant un problème. En effet, bien que les odeurs que l'on respire soient liées à la présence de composés chimiques, les analyses chimiques ou physico-chimiques restent impuissantes à mesurer leur force, voire à les reconnaître.

En l'état actuel des connaissances, seul l'être humain — ou l'animal... — est capable de dire si une molécule est odorante ou non. Toute l'olfactométrie — l'ensemble des méthodes psychophysiques qui servent à la quantification des odeurs — repose sur la présence obligatoire d'un (ou de plusieurs) nez.

Un appareil nouveau, le « stod » (stimulateur olfactomètre différentiel), inventé par le Dr Patrick Mac Léod, directeur du laboratoire de neurobiologie sensorielle de l'Ecole pratique des hautes études, est venu faciliter cette entreprise.

Jusquà présent, les expériences classiques d'olfactométrie étaient longues, laborieuses et coûteuses. Des « experts » s'engageaient dans de fastidieuses séries de comparaisons, entre un gaz d'intensité inconnue et un gaz étalon (butanol, pyridine...), dilué à un taux connu d'avance dans un olfactomètre. Plus expéditive, une autre méthode de mesure consistait à demander au sujet de représenter la sensation odorante perçue par un nombre. Ces deux méthodes avaient un inconvénient de taille : une grande imprécision, qui atteignait souvent cinquante pour cent.

Dans la mesure, en effet, où les deux odeurs à analyser n'étaient pas respirées simultanément, mais l'une après l'autre, la première sensation mémorisée devenait imprécise. En matière d'olfactométrie, les experts se trouvaient placés dans la même position qu'un témoin de justice : ils se contredisaient régulièrement : *« Oui, c'est lui, non ce n'est pas lui. »* Un même sujet pouvait ainsi apporter autant de fois une réponse différente que l'expérience était répétée.

En marginalisant le jugement, le stod donne pour la première fois un label véritablement scientifique à l'olfactométrie. L'originalité de cet appareil consiste en effet dans le déclenchement synchrone des deux stimuli olfactifs ; l'odeur à mesurer et l'odeur étalon pénètrent simultanément, chacune dans une narine du sujet. Cette synchronisation permet l'utilisation d'un phénomène physiologique particulier : les voies olfactives droite et gauche sont raccordées indépendamment l'une de l'autre au cerveau.

Réflexes

Lorsque deux odeurs d'intensité différente pénètrent ensemble dans les cavités nasales, il se produit un phénomène dit d' « *inhibition réciproque* ». Seule la plus intense est enregistrée par le cerveau. Mais quand le cerveau rend compte des deux odeurs en même temps, on peut en conclure sans grand risque que l'intensité de l'une est égale à l'intensité de l'autre.

Comme l'explique le Dr Mac Léod, l'intérêt du stod est de mettre en œuvre « *des circuits neurophysiologiques réflexes où le jugement d'égalité est remplacé par une perception d'égalité* ».

La marge d'erreur en est ainsi considérablement raccourcie. En cinq ou six essais et une dizaine de minutes, elle est ramenée aux environs de 5 %. Pour un résultat à peine comparable, il fallait auparavant dix personnes bien entraînées travaillant pendant deux heures environ, plus quelques prouesses statistiques.

Autre avantage du stod : le déclenchement des « tops » odorants s'opère automatiquement lors d'une inspiration du sujet. Leur intensité est réglable non seulement en fonction de l'odeur elle-même, mais également en tenant compte des différences nasales qui existent entre les individus.

Mais à quoi peut bien servir un tel appareil ? Son champ d'application est multiple. Il peut évaluer les nuisances des effluents industriels ou des gaz d'échappement et permettre d'établir une juridiction précise en matière de pollution par les odeurs. La société Ecopol, filiale du C.E.A. (Commissariat à l'énergie atomique), qui le commercialise, se propose également l'établissement d'un « label odeur » pour les produits domestiques ou industriels. Les effluves de peinture pourraient ainsi faire l'objet d'un classement utile au consommateur. Des gaz dangereux comme le méthane ou l'hydrogène pourront également être rendus odorants, comme l'est déjà le gaz de ville. Les industriels de la lessive ou de l'alimentation pourront aussi utiliser cet appareil pour mieux doser leurs arômes. ■

TRAVAIL

Un ergonomiste pour Roissy-II

Les agents de comptoir de l'aérogare de Roissy-I ont la taille « américaine »... le mobilier est européen. L'ergonomiste d'Air France a détecté cette anomalie.

DANIEL LACOTTE

LORSQUE vous prendrez l'avion dans la future aérogare de Roissy, votre vie risque d'être grandement facilitée. La saturation de l'actuelle aérogare de Roissy-I, dès cette année, a poussé les responsables de l'Aéroport de Paris à mettre en chantier une nouvelle aérogare (Roissy-II). Opérationnelle dans le courant de 1981, sa conception bénéficie de soins attentifs. Pour la première fois l'ergonomie aura son mot à dire. Depuis janvier 1977, un ergonomiste est en poste à Air France ; il participe à l'aménagement interne de la nouvelle gare. Ses travaux portent en particulier sur la conception des postes de travail : comptoirs d'accueil et de réception des passagers, dispositifs d'enregistrement des bagages, etc.

L'ergonomie est une science qui se développe depuis seulement quelques années (la Société d'ergonomie de langue française fut fondée en 1963). Elle commence tout juste à être prise en compte dans les démarches qui visent à concevoir des bâtiments, des outils, des machines. En s'appuyant essentiellement sur les sciences humaines, la physiologie et la psychologie, l'ergonomie a pour objectif final l'amélioration des méthodes, des moyens et des milieux du travail.

Dans le cas de l'aérogare de Roissy-II, Jean-Claude Mascot, l'ergonomiste d'Air France, ne peut intervenir que sur les aménagements internes qui dépendent de sa compagnie. La démarche ergonomique n'est pas totale. Les bâtiments, l'infrastructure des salles, la décoration extérieure restent à la charge de l'Aéroport de Paris. L'ergonomiste d'Air France a surtout centré ses efforts sur la conception d'un comptoir d'enregistrement qui soit adapté à la fois au passager et à l'employé.

Les principes de base sont simples : une surface de travail suffisante dans laquelle est intégré le clavier et, à hauteur de la vue de l'employé, l'écran de visualisation ; sur sa gauche, à portée de main, des casiers contiennent les étiquettes et divers documents ; sur sa droite, le tapis roulant qui emporte les bagages. Ainsi les agents de comptoir auront autour d'eux, dans des zones faciles à atteindre, tous les éléments nécessaires à l'accomplissement de leurs tâches. Dans les comptoirs actuels, l'employé doit se retourner, et même se contorsionner, pour atteindre les étiquettes qui sont placées dans un casier qui se trouve derrière lui.

Bien évidemment, cette conception, même si les principes en sont simples, sous-tend des calculs précis. Ainsi, Jean-Claude Mascot a fait des statistiques sur la population des agents de comptoir. Il a découvert qu'ils avaient un gabarit de norme américaine. Donc tout mobilier européen standard (du type de celui utilisé aujourd'hui) est complètement inadapté. Quoi de plus élémentaire ! Mais toutes les statistiques sur la population des futurs utilisateurs des comptoirs lui ont permis de définir des zones d'atteinte correctes et, point très important, une bonne hauteur pour le tapis roulant des bagages.

Introduire l'ergonomie dans l'entreprise ou dans tout processus de conception amène, aujourd'hui encore, de larges difficultés. Ni Jean-Claude Mascot, ni Paul Andreu (architecte en chef de l'Aéroport de Paris) n'oseraient affirmer que les choses se sont passées dans une parfaite harmonie.

Pour Paul Andreu, il n'y a rien d'étonnant à cela dans la mesure où « *l'approche d'un architecte et celle d'un ergonomiste sont tout naturellement conflictuelles* ». Dans la décision finale, les critères ergonomiques se retrouvent intégrés aux autres critères (économiques, architecturaux, etc.). « *La solution débouche donc presque toujours sur un compromis* », font-ils remarquer. Ainsi, pour les comptoirs d'enregistrement qu'il a conçus, l'ergonomiste d'Air France n'est pas totalement satisfait. Il a pu concevoir comme il l'entendait ce comptoir, mais il se demande si les éclairages de la salle ne vont pas se refléter dans les écrans de visualisation que les employés auront constamment devant les yeux.

« *Et je ne peux rien faire d'autre,* explique Jean-Claude Mascot, *l'aménagement de la salle relève de la responsabilité de l'Aéroport de Paris.* »

A la volée

Autre exemple : celui des postes de manutention, c'est-à-dire l'endroit où les bagages arrivent sur un tapis et sont manipulés par un ouvrier pour être chargés dans l'avion. Jusqu'ici, ces postes de manutention sont tout simplement des tapis, souvent fortement inclinés, terminés par quelques rouleaux. Les bagages arrivent sur ces tapis et l'ouvrier doit les saisir, pratiquement à la volée, à mesure qu'ils arrivent.

Là encore, la démarche de l'ergonomiste fut très simple : déterminer une hauteur pour le tapis, à l'endroit où intervient l'ouvrier ; lui éviter une précipitation qui engendre des mouvements parasites, qui peuvent être fatigants et entraînent à la longue des douleurs, voire de graves lésions. Là encore, il fallait refaire des statistiques. Mais, cette fois, sur la population des manutentionnaires. Leur gabarit est ici de type français. Avec les statistiques sur l'encombrement des bagages enregistrés, Jean-Claude Mascot a pu mettre au point une arrivée de tapis qui fait 10 mètres de longueur, a 65 centimètres de hauteur et 80 centimètres de largeur.

Cela semble bien peu de chose, « *mais pourtant*, dit-il, *avec un tel tapis, les manutentionnaires n'auront plus mal au dos et aux reins* ». La même démarche ergonomique pourrait se faire pour les tapis où les passagers reprennent leurs bagages à l'arrivée de l'avion.

Dans la bataille qu'il mène pour introduire des critères ergonomiques susceptibles de modifier les décisions, Jean-Claude Mascot « *a l'impression d'être un réel acteur de changement, même si les résultats obtenus ne sont pas toujours spectaculaires* ». Lorsque les structures ergonomiques n'existent pas, ce nouveau spécialiste est quelque peu « *l'empêcheur de tourner en rond* », comme le reconnaît Paul Andreu — dont on peut pourtant dire qu'il est un architecte « ouvert » et sensibilisé à tous ces problèmes. Sans véritable statut, l'ergonomiste doit se battre en permanence pour tenter de justifier ses solutions (parfois même en ayant recours à des éléments qui ne sont pas de sa compétence, comme la technique ou l'économie).

Ainsi, pour ce projet de Roissy-II, Jean-Claude Mascot a travaillé seul, faisant appel de temps en temps à des cabinets extérieurs pour l'exécution de certains détails. En fait, un travail d'artisan.

Sa démarche, qui va déboucher sur des réalisations concrètes pour l'aérogare de Roissy-II (que l'on appelle déjà la gare Air France, car la compagnie nationale sera pratiquement seule dans ces locaux), est d'autant plus intéressante qu'elle reste, à ce jour, unique en Europe. Une aérogare à Stockholm est la seule à avoir bénéficié de petites études ergonomiques (essentiellement pour des postes de travail). Aucune autre compagnie aérienne européenne ne dispose d'un ergonomiste à temps complet intégré dans les structures de l'entreprise.

De surcroît, Paul Andreu et Jean-Claude Mascot précisent d'un commun accord que « *la démarche ergonomique entreprise ici n'entraînera pas de coûts supplémentaires significatifs* ». Ils expliquent, en effet, que dans le cas d'un tel projet, où il s'agit d'une conception totale, cela ne coûte pas plus cher de concevoir un comptoir d'enregistrement en tenant compte d'aspects ergonomiques. Du moins les surcoûts sont-ils négligeables dans un projet de l'envergure de Roissy-II. Le problème est tout à fait différent lorsqu'il s'agit, par exemple, de modifier l'implantation et le dessin des postes d'un atelier. Dans ce cas, le recours à l'ergonomie entraîne, selon les spécialistes, une augmentation d'environ 20 % de l'enveloppe budgétaire. ■

REPÈRES

Progrès de la lecture optique

La société japonaise Toshiba commercialise un petit ordinateur de bureau qui peut lire et traiter mille deux cents documents écrits à la main à l'heure. Cela représente une vitesse de traitement de deux à quatre fois supérieure à celle que l'on obtient lorsque l'entrée des données se fait par l'intermédiaire d'un opérateur frappant sur un clavier — sans compter la suppression du risque d'erreurs. (SOURCE : *Produits Nouveaux*, publication de la Presse économique, 5, rue du Coq-Héron (Paris-2e).

Un rasoir électrique à cellule solaire

Depuis peu, Payer-Lux de Graz (Autriche) fabrique des rasoirs électriques d'un type nouveau. Par rapport aux autres appareils indépendants du réseau, ce rasoir permet à l'utilisateur de se passer des piles traditionnelles. L'approvisionnement en énergie se fait exclusivement par l'intermédiaire de cellules solaires. (SOURCE : « *Autriche des affaires* ». Délégation commerciale d'Autriche en France).

NEZ

...areil à mesurer
...s odeurs

...sait reconnaître les odeurs.
..., les mesures étaient longues et
...nouvel appareil va les faciliter.

...YVES MAMOU

FAMILLE

Comment on éliminait les enfants

Le sentimentalisme qui entoure l'enfance ne doit pas masquer un phénomène propre à l'Occident : la tradition antinataliste. Depuis l'Antiquité, tous les moyens sont bons pour faire disparaître les enfants...

FRANCE QUÉRÉ

L'OPPRESSION féminine, qui semble une constante de la plupart des sociétés, est généralement imputée aux nécessités de la maternité. Nécessités matérielles d'abord : on était sans recours devant les lois de la nature dont on ne maîtrisait pas, faute de les connaître, les mécanismes. Les enfants survenaient par fatalité. En outre, la forte mortalité infantile obligeait la femme à des grossesses perpétuelles, qui ne cessaient qu'avec la mort précoce de la mère. Nécessités morales ensuite : la vertu d'une femme était toute contenue dans le soin de sa famille et l'honneur de l'époux commandait une descendance nombreuse.

Cette analyse mérite de sévères corrections. Elle ne prend pas en compte un autre phénomène auquel les historiens commencent à s'intéresser, et qui est la tradition antinataliste propre à l'Occident. La naïve exaltation de la fécondité, qu'atteste la préhistoire dans ses statuettes aux seins gonflés, est restée, si l'on peut dire, stérile : Rome et Athènes furent là-dessus des plus réservées. La première célébrait la *matrona*, plus que la *mater*, la dignité d'une femme tenant moins à la multitude de ses enfants qu'à son art de gérer une maison, d'observer la vertu, d'entretenir l'honneur de la « gens ». La seconde, fidèle à son idéal de mesure et d'intemporalité, voulait conserver l'harmonieuse arithmétique de l'univers. Deux parents, deux enfants. « *Le nombre d'enfants regardé comme suffisant par la loi sera un garçon et une fille* », écrit Platon.

Les premiers chrétiens estimaient que le Royaume tout proche rendait superflue la procréation. Et déjà, l'Eglise insistait plus sur la chasteté conjugale que sur la fécondité. Les époques classiques jugeaient la reproduction indigne de l'esprit des cours royales, et le dix-neuvième siècle lui-même, malgré l'exhortation de l'Eglise, incitait les classes dominantes à l'enfant unique, pour ne pas disperser les patrimoines. Au prolétariat était laissé le soin d'engendrer abondamment, à la fois pour pallier le gâchis entraîné par la misère et pour que l'industrie disposât d'une main-d'œuvre nombreuse et bon marché.

Coïtus interruptus

En fait, dans les temps modernes comme dans l'Antiquité, les maternités fréquentes sont le fait surtout des classes populaires. Partout où affleure quelque conscience sociale, due à la fortune et à la culture, les naissances se limitent. La maternité aliénante, dénoncée par les féministes, est davantage le signe d'une aliénation antérieure que sa cause directe. Les femmes de cour, les aristocrates cultivées, ne partagent nullement les détresses ordinaires. Ou elles n'ont pas d'enfants ou elles en ont peu.

Si l'inégale répartition des droits et des pouvoirs subsiste, elle est à porter à d'autres crédits que cette maternité toujours invoquée, et qui dans les hautes sociétés garde un caractère très relatif. La maternité n'est oppressive que dans les classes déjà opprimées. Et, du reste, partout l'on observe une résistance à l'enfant, qui prend, selon les fortunes ou les temps, des formes diverses. Nous signalerons ici plusieurs de ces expédients.

Le premier est la contraception, qui n'est pas aussi dérisoire qu'on le dit. Juifs, Grecs et Romains usaient d'éponges et de pessaires imprégnés de sucs végétaux acides, à action astringente. Ils disposaient aussi de boissons spermicides, dont les formules, jalousement gardées, ne nous sont pas parvenues. L'Antiquité avait d'ailleurs conscience de l'infertilité périodique des femmes. Mais la méthode sans défaut restait le *coïtus interruptus*, cette présence d'esprit dont Paul Valéry fait le principal agent de la dépopulation.

Ces diverses méthodes ne restaient pas sans effet, puisqu'un Martial, au premier siècle, propose à l'admiration de ses lecteurs l'exemple d'une Romaine qui avait accepté une famille nombreuse : elle avait trois enfants !

La seconde méthode est l'avortement. Il est à Rome d'un usage si fréquent qu'Auguste s'en inquiète et essaie vainement de le réduire. Les textes chrétiens en font mention avec une insistance qui laisse penser que sa pratique était fréquente dans toute l'Asie mineure, et pourtant que de risques ! L'aiguille d'airain ou les herbes vénéneuses faisaient souvent, comme dit saint Jérôme, deux cadavres au lieu d'un. Il est, bien entendu, impossible de chiffrer ces avortements pour une époque et une société données. La chose d'ailleurs n'offrirait d'intérêt que si les avortements avaient été le seul moyen d'éliminer l'enfant.

Abandon

Or, parallèlement, avait cours une troisième méthode, plus barbare encore, et plus banale sans doute, si l'on en juge au taux des allusions, et au moindre danger qu'elle représentait pour la mère : c'était de laisser périr le nouveau-né. Voici qui jugule les inconvénients d'une contraception imparfaite et d'un avortement périlleux.

A Sparte, cet assassinat revêt un statut légal. Une commission sanitaire examine l'enfant et, s'il ne présente pas la vigueur que l'on est en droit d'attendre d'un futur défenseur de la patrie, il est précipité dans un gouffre.

A Athènes, « berceau » de la civilisation (le mot en effet s'impose), c'est aussi un « droit » et non un « crime », pour deux raisons : un être n'accède à l'humanité que s'il est agréé par des rites de reconnaissance sociale (attribution d'un nom, réception par le père) ; ensuite, on répugne à tuer l'enfant de ses mains ; on l'abandonne sur les places, plus exactement on l'expose, ce qui montre bien qu'il n'y a pas de honte à cela et que l'on souhaite même une heureuse issue à l'enfant : des parents stériles ou des patrons en mal d'esclaves pour leurs vieux jours seront peut-être tentés. Si ce n'est pas le cas, le froid et les chiens régleront le sort du petit paquet.

Il n'est pas besoin de préciser que parmi ces refusés figurent d'abord des fruits illégitimes, des enfants jugés en surnombre, et surtout des filles. « *Un fils, on l'élève toujours, même si on est pauvre*, écrit le poète Posidippe, *une fille, on l'expose, même si l'on est riche.* »

Dès ses origines le christianisme condamne ce fléau. Mais non seulement il ne pourra le supprimer, mais, paradoxalement, il en durcira malgré lui l'usage, aussi longtemps du moins qu'il n'aura pas institué de centres d'accueil. L'Eglise, on le sait, ne badine pas sur les choses de la sexualité, surtout lorsqu'elles sont illégales. Elle est d'autre part un ardent défenseur de la vie, dès la conception, à plus forte raison après la naissance. L'infanticide, sous son influence, devient un crime, puni de mort. Or la peur que cet acte inspire désormais va modifier les comportements. Les enfants illégitimes sont les plus menacés et les plus menaçants : péché, qu'ils vivent ; péché, qu'ils meurent. Plutôt que de les « exposer », on les cache. Et la meilleure clandestinité est le meurtre. Pauvresses, femmes du monde, religieuses, aucune condition ne dédaigne l'efficacité rapide du geste. On noie, on étrangle, et des témoins, au Moyen Age, surprennent des cris, au bord des rivières ou dans les fourrés.

Cet usage perd sa triste popularité lorsque les congrégations religieuses, au dix-septième siècle, multiplient les asiles destinés à recueillir ces enfants. L'abandon redevient alors pratique courante. Les paroisses assurent délicatement le secret : dans beaucoup d'églises, une table est placée dans la sacristie, ainsi qu'une clochette que l'on tire avant de déguerpir, pour prévenir le bedeau. Cependant les églises de ce temps ne peuvent généralement, faute de science, de moyens et parce qu'elles partagent les préjugés de leur époque, assurer l'éducation de ces enfants : trop nombreux, mal soignés, mal aimés, beaucoup ne survivent pas ; d'autres tombent dans une délinquance dont les loubards de nos banlieues ne donnent qu'une faible idée.

Il existe cependant un cinquième moyen de se débarrasser des indésirables et celui-ci est doux et plein de tact. Il sauve si bien les bienséances que l'Eglise, pourtant prompte à fustiger contraception, avortement, meurtre et abandon, ne remarque pas cette façon de tuer, dissimulée qu'elle est sous de vertueuses raisons : il s'agit de la mise en nourrice. Recours bien innocent, semble-t-il : l'enfant sera placé entre des mains habiles, il vivra à l'air pur et boira du lait frais. Tel est le procédé commun dans l'aristocratie et chez toutes sortes de gens fortunés, ou au contraire incapables de subvenir eux-mêmes aux besoins de l'enfant.

Cet éloignement du milieu familial, en dépit de l'air pur et du lait frais, a pour effet de doubler la mortalité infantile. L'enfant est envoyé chez une nourrice, sur laquelle on n'a guère pris de renseignements. Aucun contrôle n'est exercé, ni par l'Etat ni par les familles, qui n'abusent pas de visites. Privés d'amour, d'hygiène et de vigilance, ces enfants sont en butte aux intempéries aux infections, aux accidents. Un jour, les parents apprennent le décès (parfois ils n'apprennent rien du tout, ou avec un retard considérable, de façon que le salaire soit toujours versé). Ce deuil ne les bouleverse pas nécessairement : la chose est toujours à craindre, on n'a guère connu l'enfant et il fera au ciel un ange de plus.

Les historiens aujourd'hui découvrent, dans son ampleur, ce qui jusque-là n'avait fait l'objet que de vagues soupçons : un Edward Shorter n'hésite pas à donner à la mise en nourrice le nom d'infanticide déguisé.

La sensibilité des Lumières persuadera les parents de garder leur enfant chez eux, tandis qu'elle exalte l'humble bonté des choses de la vie, les charmes de la petite enfance, la douceur de la conjugalité. Rousseau, dans ses ouvrages doctrinaux comme dans sa correspondance, ne manque pas de faire valoir ces joies qu'il oppose aux plaisirs de la vie mondaine et à la vaine gloire. Sans personnellement payer d'exemple puisqu'il confie ses cinq enfants à l'hospice, il guide l'esprit nouveau. La femme va trouver une grâce nouvelle dans la tendresse maternelle, qui ne doit plus rien au souci de la lignée ou aux antiques obligations de son sexe. On insiste moins sur les devoirs que sur le bonheur d'un instinct comblé.

Des anges

Pendant une cinquantaine d'années, la mère sera chantée par ses fils reconnaissants, comme la plus belle figure possible de l'amour, mais de plus malins ne tarderont pas à montrer le ver qui ronge le sentiment, dans le désir de castration ou la volonté de puissance, et de cette mère-là, si l'on peut dire, nous ne sommes pas encore sortis.

Regardons maintenant les enfants qui ont échappé à la contraception, à l'avortement, au meurtre et à la nourrice. Les parents les ont gardés. Ils sont mieux épargnés par la mortalité : à moins de famine ou d'épidémie, deux sur trois survivent. Mais les soins réservés par les familles à ces privilégiés révèlent eux-mêmes un étrange mépris de l'enfance, que l'on ne peut imputer tout entier au manque de connaissances médicales. Une inconsciente cruauté gouverne les soins, qui semble vouloir faire des anges plutôt que des hommes. D'obscurs préjugés résistent à la leçon pourtant claire de l'expérience.

A preuve, ces rapports de médecins qu'indignent les mœurs vestimentaires et alimentaires désastreuses. Ainsi de l'habitude de momifier le nouveau-né dans des langes ; cet emmaillotement est destiné, paraît-il, à lui éviter les difformités. En attendant, il entretient, faute de changes suffisants, l'enfant dans ses déjections et couvre sa peau d'eczéma et de plaies purulentes.

Quant au sevrage, il s'effectue au jugé, sans transition : d'épaisses bouillies viennent remplacer le lait, entraînant des gastro-entérites souvent fatales. Là encore, les médecins se plaignent, mais sans résultat.

Un tel manque d'observation suppose une indéniable indifférence. Non qu'il ne se soit trouvé entre le Moyen Age et notre époque, des familles qui n'aient aimé leurs enfants avec une infinie tendresse, dès leur naissance. Mais un tel amour n'est pas porté comme l'exigence majeure d'une société, ainsi qu'on le voit ailleurs. Un saint Augustin, à ce titre, point de convergence de deux civilisations, reste un témoin exceptionnel : latin par sa culture, il appartient à une tradition plus soucieuse des œuvres de l'esprit que de la vie concrète. Berbère, il se fait le propagandiste zélé de la fécondité et du culte de l'enfant. L'Occident n'éprouve guère de passion devant le nouveau-né, et les traitements auxquels il le soumet en portent la preuve.

On explique ordinairement cette froideur en disant que si l'enfant n'est pas aimé, c'est qu'il est trop fragile, et à moins de faire de sa vie un deuil perpétuel, il ne faut pas s'attacher à ce qui a tant de chance de périr avant peu. Un écrit du quinzième siècle éclaire cette prudence. A une mère qui se plaint que ses marmots l'empêchent de dormir, la voisine apporte le réconfort : « *N'y prenez garde, ma bonne, dans deux ans, il en sera mort la moitié.* »

Ni amour ni considération. On connaît le propos de La Bruyère chargeant l'enfant de tous les vices, ou de Montaigne déclarant qu'on ne peut s'attendrir sur ce qui n'a « *ni sentiment en l'âme ni forme reconnaissable au corps.* » Avant le dix-huitième siècle, la peinture, sauf exception (Le Corrège ou les Lenain) est impropre à représenter des nouveau-nés qui ne soient pas des adultes en miniature. L'enfant est absent de toute la littérature, qui ne s'intéresse qu'à l'homme fait. La merveille de la naissance n'est jamais évoquée, et rarement le chagrin de la stérilité ; silence aussi sur la tendresse maternelle, le charme des premières années.

Sans doute la société se défend-elle d'aimer ses enfants parce qu'ils sont trop mortels. Mais on peut légitimement retourner l'argument et soutenir qu'ils ne mouraient tant que parce qu'on ne les aimait pas assez. L'hospice et la nourrice multipliaient les décès ainsi que la négligence familiale. Du jour où l'enfant a été élevé dans sa famille, sous l'influence des lumières, où il a été mieux observé, plus choyé, mieux vêtu et mieux nourri, les chances de survie ont été augmentées. Les éléments statistiques dont on dispose n'attestent pas de changements notables dans les chiffres des décès et dans les usages, mais c'est parce que cette sensibilité nouvelle rencontre un phénomène de grande ampleur qui est la constitution du prolétariat urbain. La révolution est pourtant là : hospice et nourrice ont cessé d'être des choix volontaires ; ils sont le seul recours d'une population indigente dont les enfants meurent par milliers dans les taudis, les mines ou l'hôpital. Les classes fortunées, elles, ont changé d'usage et leurs fils mieux traités parce que mieux aimés, jouissent d'une sécurité incomparablement plus grande.

Un vieux dégoût

Cette conquête est-elle définitive ? Oui, dans la mesure où depuis, la science a confirmé l'intuition de la sensibilité prérévolutionnaire : l'enfant, promu objet d'étude, n'est plus la créature insignifiante de jadis. Oui, parce que le sentiment parental est demeuré puissant. Les grands débats contemporains autour de la famille s'ingénient à resserrer l'intimité en associant le père aux charges et aux plaisirs de l'éducation. Oui, parce que notre temps s'est rendu sensible à l'appel des minorités, y compris de celles qui sont encore sans langage. Oui enfin, parce que l'enfant est devenu la plus gracieuse figure d'un monde jugé fonctionnel et uniforme, et qu'il est affecté d'une forte charge sentimentale étant l'innocence et la promesse du monde.

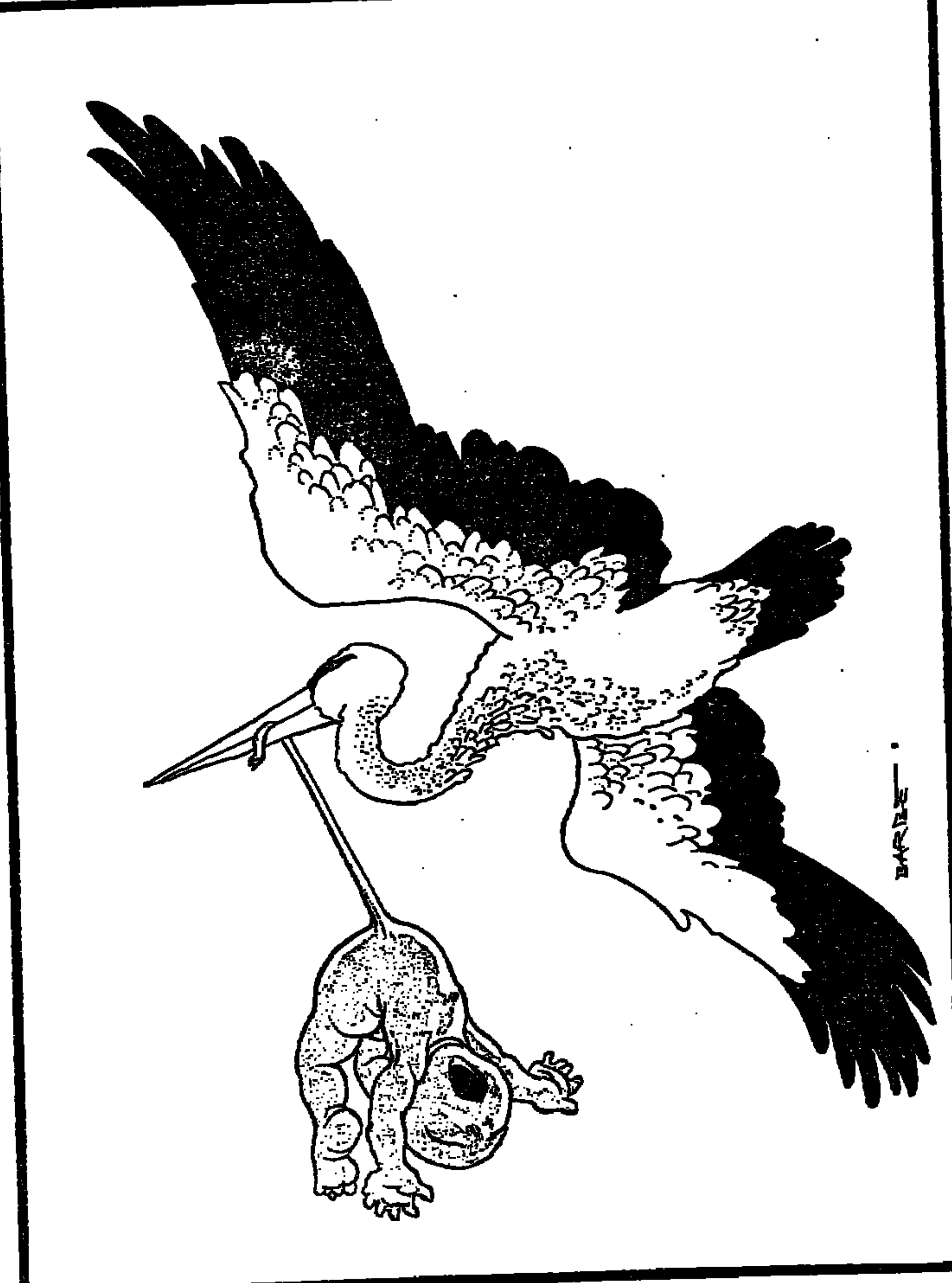
Il s'en faut cependant que la reconnaissance de l'enfant soit totale. L'antique dédain subsiste, sous les variations de la culture et des sociétés. Ainsi, l'évolution de la famille dans les Etats les plus avancés, ne laisse pas d'inquiéter. L'instabilité croissante des foyers n'est pas compatible avec la construction des projets, et l'éducation qui repose essentiellement sur la durée, se trouve fort compromise : les institutions collectives seules peuvent y porter remède, avec toutes les carences que néanmoins elles impliquent. Certes, les efforts pour désagréger la famille, au nom de l'égalité des sexes ont été jusqu'ici peu suivis. Mais il est surprenant de voir comment des esprits généreux élaborent le programme de nos bonheurs futurs : *mutatis mutandis*, c'est la vieille coutume de l'éloignement familial qui revient.

L'expérience qui s'est accumulée ces dernières années à propos des interruptions de grossesse est de son côté riche d'enseignement. On s'est longtemps battu pour le respect de la liberté et des droits de la femme. Une maternité responsable et heureuse l'emporte largement sur la fatalité de l'enfant imposé. C'est la face noble du combat.

Mais sous les proclamations de principes, sont tapies des raisons très profondes liées à un vieux dégoût devant la vie, un désintérêt traditionnel devant l'enfant, un individualisme qui a toujours été, sauf par brèves intermittences, plus attaché aux relations sociales qu'aux rapports familiaux.

La technique moderne a donné à ce refus des solutions plus raffinées, mais elle n'a pas encore trouvé les moyens de le comprendre et de le vaincre.

Car le problème n'est plus seulement d'avoir les enfants que l'on désire, mais, bien en amont, de désirer ces enfants, faute de quoi il continuera d'en naître très peu. Les explications de cette inappétence, prises dans la présente conjoncture (péril nucléaire, chômage, surpopulation...) sont insuffisantes : la tradition est probablement plus souveraine que tous ces motifs mis ensemble. ■



ANDRE BARBE.

HISTOIRE

Les derniers secrets des archives de Trotski

Les archives « fermées » de Trotski, conservées à Harvard, viennent d'être ouvertes au public. Elles jettent un éclairage nouveau – et passionnant – sur les tragédies shakespeariennes de l'histoire du bolchevisme, sous le stalinisme.

PHILIPPE ROBRIEUX

HARVARD, 2 janvier 1980... Evénement impatiemment attendu par tous ceux qui s'intéressent à l'histoire révolutionnaire du vingtième siècle : on procède ce jour-là à l'ouverture totale des archives de Trotski ; plus exactement de la partie dite « fermée », demeurée close conformément à la volonté du grand révolutionnaire, pendant les quarante années qui ont suivi sa mort...

Pierre Broué, qui est considéré par les spécialistes comme le véritable historien de Trotski et qui anime les activités de l'Institut Léon-Trotski, revient de Harvard, où il a pu prendre connaissance de ces documents (1). Ceux-ci éclairent bien des aspects peu connus de l'histoire du bolchevisme.

∴

« L'histoire des ces archives est à elle seule symbolique du caractère romanesque de l'aventure révolutionnaire. Pouvez-vous nous en parler ?

— Les archives de Trotski ont une histoire longue et tragique, à l'image du siècle. Staline avait autorisé Trotski à les emporter avec lui à l'étranger en 1929. Il l'a regretté ensuite. Il y a eu l'incendie du 1er mars 1931 qui en a détruit une partie : d'importants dossiers, des lettres de Trotski à son fils Sedov, ont été cachés en France en 1933 et jamais retrouvés après la mort de Sedov. Il y a eu, rue Michelet, dans l'annexe parisienne de l'Institut d'histoire sociale d'Amsterdam, le cambriolage du 7 novembre 1936, effectué par des spécialistes travaillant au compte du G.P.U. au cours duquel a été volée la correspondance avec Andrès Nin. Enfin les grenades incendiaires lancées sur la maison de Coyoacan au Mexique, le 24 mai 1940, à la fin de l'attaque dirigée par le peintre guépéoutiste Alfaro Siqueiros visaient à détruire ces archives. Jugeant sa documentation extrêmement précieuse pour l'avenir du mouvement, cherchant également à assurer la subsistance de sa famille, Trotski a alors été conduit à vendre ses archives à une université, seule capable d'en assurer la conservation.

« Front unique »

— Pourquoi l'accès à cette partie des archives a-t-il été interdit pendant quarante ans ?

— Trotski, qui a fixé cette clause en 1940, entendait protéger tous ceux que la lecture des archives pouvait compromettre en informant le gouvernement de Staline, de Hitler ou tout autre de leurs activités révolutionnaires. C'est une clause de sécurité. Elle constitue évidemment la preuve qu'il y a dans les archives du « nouveau » pour l'historien : sinon, Trotski ne les aurait pas fermées si longtemps !

— Qu'y a-t-il donc de nouveau ?

— Il y a dix-sept mille cinq cents documents inédits, d'une richesse exceptionnelle. Personne ne pouvait se douter par exemple de l'existence de centaines de lettres échangées avec Aloïs Neurath, fondateur du P.C. tchécoslovaque et ancien membre du secrétariat de l'Internationale communiste. Ou sur l'Allemagne entre 1929 et 1933. On trouve des milliers de pages sur l'état d'esprit des ouvriers, des militants, socialistes ou communistes, sur les grèves, les manifestations : des témoignages et des questions. Il y a des dizaines de rapports sur des réunions du P.C. allemand, entre l'arrivée de Hitler au pouvoir et l'incendie du Reichstag.

— Que nous apprennent les rapports sur ces réunions ?

— Ce sont des réunions de tout niveau, de la base au sommet. Ce qu'elles nous apprennent, c'est que les dirigeants continuaient à ronronner, comme si le nazisme n'était pas au pouvoir, comme si le parti communiste avait toujours eu raison. On continuait à exclure ceux qui étaient pour le front unique avec les socialistes, ceux qui n'acceptaient pas qu'on traite ces derniers de « social-fascistes » et d'« ennemi n° 1 », alors que Hitler était là, le doigt sur la détente.

Démoralisation

» Ceux qui s'adressent à Trotski décrivent parfois de façon poignante le désarroi des militants qui butent sur la toute-puissance malfaisante des hommes d'appareil bornés ; ceux-là entrevoient le désastre et demandent que faire. Certains disent que c'est la faute du prolétariat, qu'ils taxent de passivité, d'autres affirment que les staliniens ont tué tout sens de la solidarité ouvrière. Les dirigeants du P.C.A. semblent impavides, mais on commence à parler du ralliement de petits cadres au nazisme. Il y a ceux qui veulent prendre le fusil, ceux qui veulent se préparer à une longue clandestinité. Les cadres du parti, eux, ont les yeux fixés ailleurs ; sans sourciller, ils affirment et réaffirment la « justesse » de la « ligne générale ». Au fond, les rapports décrivent le processus de décomposition d'un parti communiste, sa démoralisation profonde, sa corruption aussi.

— Et le peuple allemand, comment réagissait-il ?

— Les correspondants de Trotski décrivent en général une masse profondément désorientée, qui aurait été prête à combattre si elle avait su comment. Ils montrent en effet des milliers d'ouvriers qui voulaient se battre, mais ne faisaient confiance à personne pour diriger leur lutte ; ceux-là vont être frappés individuellement sans que le parti prenne la moindre initiative.

— Et qu'apprend-on sur l'Union soviétique à la lecture de ses papiers ?

— Dans la partie des archives ouvertes depuis des années à la consultation, il y avait déjà toute une riche correspondance entre les déportés de 1928, qu'aucun biographe de Trotski n'a jamais dépouillée. Viennent ensuite les lettres de 1929-1931 que nous avons été les premiers à lire après Trotski (et Deutscher, pour quelques-unes). Après les archives de Smolensk (2), ce sont les premiers documents d'époque disponibles pour l'histoire de l'U.R.S.S. Les lettres des « isolateurs » — militants assignés à résidence dans des régions isolées — ne sont pas seulement émouvantes, puisque leur confection a demandé des semaines de travail patient, avant d'aboutir à d'authentiques reportages, voire à de véritables thèses écrites sur des feuilles destinées à être transportées dans une boîte d'allumettes. Ce sont aussi des documents riches, qui éclairent la réalité soviétique, la tragédie d'un parti révolutionnaire et d'un peuple entier étranglé par une bureaucratie impitoyable.

— Que se passe-t-il alors dans le parti soviétique ?

— Pour comprendre, il faut revenir sur la situation réelle en U.R.S.S. à l'époque du premier plan quinquennal et la catastrophe économique que fut la collectivisation forcée : des régions entières connaissaient la famine. Les lettres à Trotski brossent un tableau terrible de la réalité soviétique de cette époque : la formidable migration des populations rurales, de grandes villes comme Kharkov privées d'électricité, des mois durant, les usines qu'on a construites mais qu'on ne peut pas faire tourner, l'épuisement des ouvriers qui refusent les rythmes insoutenables pour des gens qui ont faim...

Travail clandestin

» Bien sûr, tout cela se répercute aussi dans le parti, chez les cadres, au sommet même de la bureaucratie où l'on fronde ouvertement. Non seulement les anciens opposants qui ont « capitulé » à un moment ou à un autre (Zinoviev et Kamenev, des « trotskistes » comme Smirnov ou Préobrajenski) regrettent leur capitulation, mais de nouveaux opposants apparaissent, des gens qui la veille encore étaient staliniens, antitrotskistes virulents. C'est le cas de Lominadzé, de Sten, de toute l'équipe dirigeante des Komsomol du temps de Lénine. Rioutine dit que Staline ne se comporterait pas autrement s'il était un provocateur cherchant à mener l'U.R.S.S. au désastre — et c'est l'un des dirigeants du parti à Moscou. Sten dit que Staline va faire « pire que l'affaire Dreyfus ». Même les proches collaborateurs de Staline reconnaissent la gravité de la situation à leur façon : quand on lui parle de cas d'anthropophagie, Kaganovitch répond que... l'essentiel est de « n'être pas mangés nous-mêmes ».

— Ces hommes se tournent-ils vers Trotski ?

— La faillite de Staline, c'est évidemment la justification de Trotski. Parmi les bureaucrates, beaucoup pensent qu'il est l'ultime recours : c'est le cas des amis de Lominadzé, de tous ceux aussi qui regrettent leur capitulation. Même d'anciens disciples de Boukharine, comme Rioutine et Slepkov, écrivent que Trotski avait raison sur le parti, qu'il faut restaurer la démocratie, réintégrer les trotskistes. Ces gens-là ont tous voulu un bloc avec les trotskistes en U.R.S.S., l'appui de Trotski pour renverser Staline. Mais il y a aussi le bureaucrate moyen qui a peur de la vengeance de Trotski, et cette peur est le principal atout de Staline. C'est pourquoi Trotski écrit à ses camarades qu'il ne faut pas lancer le mot d'ordre de « chasser Staline », qu'il faut, au contraire, réclamer le « front unique », y compris avec Staline, pour sauver le régime.

— Ceci a-t-il un rapport avec l'affaire Kirov, ce dirigeant disciple de Staline qui a été assassiné le 1er décembre 1934 ?

— Bien sûr que oui. Kirov avait conscience du danger, de la montée du mécontentement, bientôt de la colère, et il s'est opposé à la répression ou du moins à ses formes excessives. Les « libéraux » ont imposé à Staline en 1933-1934 une politique dont il ne voulait pas, et dont il s'est dégagé en faisant assassiner Kirov et, après lui, tous ceux qui auraient pu constituer une direction de rechange. Vous vous souvenez du fameux télégramme de Staline en 1936 — révélé par Khrouchtchev en 1956 — : « Le G.P.U. a quatre ans de retard. » Quatre ans plus tôt, c'était en 1932 justement la période où la formation du bloc d'opposition et l'action du bloc des libéraux avaient empêché Staline de frapper.

— Trotski, qui était exilé depuis trois ans, n'était donc pas coupé de l'U.R.S.S. Comment se maintenait-il informé ?

— Le travail clandestin en direction de l'U.R.S.S. était entièrement organisé et contrôlé par son fils Léon Sedov. Il procédait de manière très conspirative, documents miniaturisés, emploi de l'encre sympathique, « voyages spéciaux », très com-



PIERRE LEVY.

Quelques acteurs du drame

ZINOVIEV : né Grigori Evseevich Radomilsky en 1883. Un des plus anciens et plus proches compagnons de Lénine. Président de l'Internationale communiste, de sa fondation en mars 1919, à 1926. Un des principaux protagonistes dans la lutte pour la succession de Lénine. Vaincu par Staline dès la fin de 1925. Condamné à mort lors du premier des grands procès de Moscou en août 1936.

KAMENEV : de son vrai nom Rosenfeld ; né en 1883. Autre grand protagoniste, très lié à Zinoviev dont il partage le sort : arrêté et condamné à mort en août 1936, exécuté.

SMIRNOV : Né en 1877. Bolchevik de la première heure, dirigeant en vue qui occupe de nombreux postes. Accusé de « déviation droitière » en 1928. Arrêté au début des grandes purges et exécuté en 1938.

PREOBRAJENSKY Eugène : né en 1886. Théoricien et économiste éminent du parti à l'époque héroïque. Coauteur avec Boukharine du populaire « l'A.B.C. du communisme ». Arrêté en 1935. Liquidé sans procès.

LOMINADZE Vissarion. Géorgien comme Staline, né en 1898. Dirigeant en vue des Jeunesses communistes. Soutien à fond Staline dans sa lutte pour le pouvoir suprême. Mais en désaccord avec sa politique de collectivisation forcenée de 1929-1930, il est disgracié, exclu du parti en 1934. Se suicide après l'assassinat de Kirov.

STEN : Philosophe et membre de la Commission de contrôle du parti. Sans doute professeur particulier de Staline. Arrêté en 1933. Exécuté en 1937.

RIOUTINE : Boukharinien. Evincé. Tente, en 1932, de regrouper contre Staline toutes les oppositions. Exclu, arrêté, disparaît dans les grandes purges.

KAGANOVITCH Lazare, né en 1893. A contribué de façon probablement décisive à l'ascension de Staline vers le pouvoir personnel, en tant que chef, à partir de 1922, de la section des cadres du parti. Un des principaux collaborateurs de Staline au fait de sa puissance. Engagé aux côté de Molotov, contre Krouchtchev dans la lutte pour la succession de Staline. Evincé avec ce dernier de la direction en 1957 (affaire dite du « groupe antiparti »). A la retraite depuis.

BOUKHARINE Nicolaï : né en 1888. Une des principales figures de leader et de théoricien du parti et l'un des grands protagonistes de la lutte pour la succession de Lénine. Appuie d'abord Staline contre Trotsky, puis contre Zinoviev et Kamenev, puis contre l'opposition unifiée. S'oppose ensuite à la politique de collectivisation et d'industrialisation forcée de Staline. Vaincu. Perd tous ses postes importants en 1928-1929. Arrêté en 1937. Condamné à mort au troisième des grands procès de Moscou en mars 1938. Exécuté.

SLEPKOV : « Professeur rouge ». Historien et disciple de Boukharine. Arrêté vers le milieu des années 30. Il se pend en prison avec un fil électrique.



partimentés, pour *envoyer* le « Biulleten », l'organe de l'opposition de gauche paraissant à Berlin, et pour *ramener* informations et documents d'Union soviétique. Et il rencontrait aussi à Berlin beaucoup de Soviétiques, diplomates, fonctionnaires de l'économie qui parlaient, à lui ou à ses amis.

— Qui étaient les intermédiaires de Trotski ? Où les recrutait-il ?

— Le réseau de Sedov avait été construit d'une part à travers les Soviétiques à l'étranger, notamment les légations commerciales, et à travers l'appareil de l'Internationale *elle-même*. C'étaient des communistes allemands qui, à l'occasion d'un voyage pour les syndicats, la presse, voire les problèmes d'appareil clandestin, *assuraient une* liaison pour Sedov. Il ne faut pas oublier que la politique allemande de Staline préparait la catastrophe hitlérienne, et bien des communistes *allemands, qui* le pressentaient, acceptaient d'aider l'opposition de gauche.

— Pouvez-vous citer quelques noms ?

— Oui. Par *exemple* celui de Carl Gröhl, qui avait été le *responsable* du « M. Apparat », c'est-à-dire de l'organisation militaire clandestine du parti communiste allemand.

— N'y a-t-il pas eu une remontée de l'influence de Trotski dans l'Internationale, et plus particulièrement dans les partis *russe et allemand en 1931-1932* ?

— Oui. Incontestablement. Mais ensuite, c'est hélas une *tout autre réalité : celle de la* destruction physique des militants qui se tournent vers Trotski.

— Quand les rapports de Trotski avec l'U.R.S.S. ont-ils cessé ?

— Le dernier rapport *que* nous connaissions, signé « T. T. », est de février 1933. Après c'est fini. Plus de communications : *le* réseau de Sedov avait été écrasé par la police de Hitler, en même temps que les organisations communistes en Allemagne, dans lesquelles il se cachait.

— La *victoire de Hitler* a donc été un coup *terrible* pour Trotski ?

— Incontestablement. Et pas seulement sur un plan technique, avec la destruction du réseau. Sur un plan politique aussi. La victoire de Hitler, c'est l'écrasement de la classe ouvrière allemande et de ses organisations, les plus puissantes d'Europe. C'est la perspective de la « marée brune » en Europe ; ce qui est à *l'ordre du jour désormais*, ce n'est pas la révolution, c'est une nouvelle guerre mondiale. Ce jour-là, Trotski a vieilli d'un seul coup, ses cheveux ont blanchi en quelques jours, *il a su qu'il ne retournerait* jamais en U.R.S.S.

» La victoire de Hitler marque *le début de la réaction en Europe*, la défaite de la classe ouvrière française et espagnole, à terme, mais aussi la défaite de la classe ouvrière russe à travers l'écrasement *de l'opposition*. Trotski le savait, qui disait que Staline et Hitler étaient des « étoiles jumelles ».

2 000 mots par jour

— Y a-t-il des traces de ce travail clandestin dans les archives ?

— Très peu. Trotski savait *que* G.P.U. et Gestapo pouvaient s'emparer de ses archives. Après la victoire de Hitler, il a découpé aux ciseaux ou oblitéré les signatures de ses correspondants allemands. Même chose pour les Russes. Il a même parfois découpé certains mots. A mon avis, les documents de 1932, relatifs au « *bloc des oppositions* », avaient tout simplement échappé à ces mesures de précaution. Il en va de même pour une des lettres de son secrétaire américain *Joe Hansen : on y* trouve en effet des allusions au contact pris par ce dernier — d'accord avec Trotski — avec un représentant du G.P.U. aux Etats-Unis.

— Dans quel but ce contact ?

— Pour connaître les projets *tramés par* le G.P.U. à travers les propositions faites à Hansen.

— Les secrétaires de Trotski paraissaient soumis à des cadences infernales...

— Trotski était un bourreau de *travail*. Il dictait des heures durant et n'était limité que par la capacité de travail de ses secrétaires qu'il se refusait à exploiter... trop. Il dictait une moyenne de deux *mille* mots par jour, dans les cinq langues qu'il pratiquait (anglais, français, *allemand*, *russe et* espagnol) s'il avait les secrétaires pour cela. Et il corrigeait soigneusement *le premier* jet dactylographié et les autres « épreuves ». Sa capacité de travail était *réellement* exceptionnelle.

— Combien avait-il de secrétaires ?

— De un à cinq, selon les possibilités du moment.

— Ces archives *nous* apportent-elles d'autres informations sur ce qui se passait en dehors de l'Allemagne et de l'U.R.S.S. ?

— Beaucoup. Sur Malraux, par exemple, qui se présentait à Trotski comme « *commissaire* » du Kuomintang, collaborateur de Borodine, et disait s'être dépeint lui-même dans son personnage de Garine, dans « la *Condition humaine* ». *Il est vrai* qu'il a donné aussi une année de ses droits d'auteur à l'opposition de gauche, c'est-à-dire à ceux qui se regroupent derrière Trotski, au début des années 30.

— Y a-t-il dans cette correspondance des analyses différentes de celles que nous connaissions à ce jour ?

— Des analyses différentes, non ; des développements, oui. Trotski se plaint beaucoup dans *ses lettres d'être obligé* de faire ce qu'il appelle des articles ou des livres « alimentaires », sur des sujets qui ne lui paraissent pas essentiels. Et il n'y a pas beaucoup d'espace dans la presse trotskiste de l'époque. Il écrit *donc dans* sa correspondance *sur* les questions qui lui paraissent essentielles. Autrement dit, on ne peut vraiment comprendre sa pensée ou son action politique *pour la construction de la* IVe Internationale, sans se référer à l'ensemble de sa correspondance.

— Faut-il donc réécrire la biographie de Trotski ?

— Oui, sans aucun doute. Maintenant les matériaux existent. Mais il faudra des années pour les dépouiller et ce ne peut *être qu'un travail d'équipe.*

— Que reste-t-il alors de l'œuvre de son principal biographe, Isaac Deutscher ?

—Deutscher est un bon écrivain, *un* excellent journaliste, mais ce n'est pas un historien. Son travail est bourré de petites et de grosses erreurs. De surcroît le dernier volume est dominé par *la préoccupation de justifier* des positions politiques personnelles fort critiques à l'égard de Troski. Enfin, ayant travaillé seulement deux semaines dans des archives non encore classées avec la seule collaboration de son épouse, il n'a eu et ne pouvait *avoir qu'une vue très cavalière* de cette énorme documentation *historique*.

— A Harvard, pour l'ouverture de ces archives, la salle de travail *devait* être bondée ?

— Les responsables de la bibliothèque s'y attendaient. On *nous* avait même demandé de réduire notre délégation (3)... Or il y a toujours eu des places vides. En dehors de nous, quatre militants américains et trois anglais. *J'ai interrogé* quelques historiens américains, qui ont *fait* le projet de venir... plus tard. Curieusement des gens qui n'ont jamais mis les pieds dans les *archives décrètent qu*'il n'y a rien de nouveau, avant même de connaître les réactions de ceux qui sont allés travailler plusieurs mois sur place.

— Et *maintenant* quels sont vos projets ?

— L'institut Léon-Trotski a été fondé en 1977, avec l'appui matériel et moral du petit-fils *de Trotski*, « Seva » Volkov, et avec pour objectif principal une édition scientifique des œuvres du grand révolutionnaire. Il est totalement indépendant et ne *vit que de la vente de ses* publications, aucun de ses collaborateurs n'étant rétribué. En deux ans, nous avons publié sept volumes d'« Œuvres » couvrant les années *de 1933 à 1935*, avec nombre de textes inédits ou inaccessibles. Nous allons continuer avec le souci primordial de puiser à fond dans cette véritable *mine* pour faire enfin connaître, à travers toutes ses dimensions et dans toute sa *profondeur*, l'œuvre de Trotski. Nous publions aussi une revue *trimestrielle*, « les Cahiers Léon Trotski. » ■

(1) Parmi les œuvres de Pierre Broué, citons : *la Révolution et la guerre d'Espagne*, en collaboration avec *Emile* Temime, éditions de Minuit, 1961 ; *le Parti bolchevique (histoire du P.C. de l'U.R.S.S.)*, éditions de Minuit, 1963 ; *les Procès de Moscou*, coll. Archives-Julliard, 1964 ; *la Question chinoise dans l'Internationale communiste* (E.D.I.-Etudes et documents internationaux), 1965 ; *Léon Trotski, le mouvement communiste en France*, éditions de Minuit, 1967, 723 pages ; *Révolution en Allemagne (1917-1923)*, éditions de Minuit, 1971.

Il a également publié aux E.D.I., dans la collection « Documents pour l'histoire de la IIIe Internationale », *le Premier Congrès de l'Internationale communiste* (1978) et *Du premier au deuxième congrès* (1980).

(2) Archives de la police *soviétique* pour Smolensk, entre 1922 et 1940 ; saisies par la *Gestapo* en 1941, et recueillies par les Américains (*voir des extraits dans Smolensk à l'heure de Staline*, Fayard 1967, publication *par Merle* Fainsod)

(3) L'équipe de l'Institut Léon-Trotski (*29, rue Descartes, 75005 Paris*), envoyée aux Etats-Unis, avec le concours du C.N.R.S., comprenait, outre Pierre Broué, Michel Dreyfus, Alain *Calvié*, Jean-Pierre Joubert, Isabelle Lombard et Katia Sich.

PHILIPPE COUSIN.

Pierre Bourdieu

(Suite de la première page.)

« Aucun intellectuel plus que le sociologue qui fait son métier ne s'immerge dans l'histoire, dans le présent (ce qui, pour les autres intellectuels, fait l'objet d'un intérêt facultatif, extérieur au travail professionnel de philosophe, de philologue ou d'historien, est pour lui l'objet principal, primordial, voire exclusif). Mais son ambition est de dégager du présent les lois qui permettent de le dominer, de s'en dégager.

— Mais ce rappel des déterminismes sociaux qui pèsent sur les intellectuels ne conduit-il pas à *disqualifier les intellectuels* et à discréditer leurs productions ?

— *Je pense que l'intellectuel* a le privilège d'être placé dans des conditions qui lui permettent de travailler à connaître ses déterminations génériques et spécifiques. Et, par là, de *s'en libérer* (au moins partiellement) et d'offrir aux autres des moyens de libération. La critique des intellectuels, si critique il y a, est l'envers d'une exigence, d'une attente. Il me semble que c'est à condition qu'il connaisse et domine *ce qui* le détermine que l'intellectuel peut remplir la fonction libératrice qu'il s'attribue, souvent de manière purement usurpée. Les intellectuels *que scandalise* l'intention même de classer cet inclassable montrent par là même combien ils sont éloignés de la conscience de leur vérité et de la liberté qu'elle *pourrait* leur *procurer*. Le privilège du sociologue, s'il y en a un, n'est pas de se tenir en survol au-dessus de ceux qu'il classe, mais de se savoir classé et de savoir à peu près où il se situe dans les classements.

Usurpation

» *A ceux qui, croyant* s'assurer ainsi une revanche, me demandent quels sont mes goûts en peinture ou en musique, je réponds — et ce n'est pas un jeu — : *ceux qui correspondent à ma* place dans le classement. Insérer le sujet de la science dans l'histoire et dans la société, ce n'est pas se condamner au relativisme ; *c'est poser les conditions d'une* connaissance critique des limites de la connaissance qui est la condition de la connaissance vraie.

— Ce qui vous pousse à dénoncer l'usurpation de la parole par les intellectuels ?

— *Il est très fréquent que* les intellectuels s'autorisent de la compétence (au sens quasi juridique du terme) qui leur est socialement reconnue pour parler avec *autorité bien au-delà* des limites de leur compétence technique, en particulier dans le domaine politique. Cette usurpation, qui est au principe même de l'ambition de l'intellectuel à l'ancienne, présent sur tous les fronts de la pensée, *détenteur de* toutes les réponses, se retrouve, sous d'autres apparences, chez l'*apparatchik* ou le technocrate qui invoquent le Diamat ou la science économique pour dominer.

— Pouvez-vous préciser ?

— Les intellectuels s'accordent *une légitimité qui leur est* souvent accordée parce qu'ils possèdent des titres, les titres scolaires, qui sont les titres de noblesse de nos sociétés. Ils s'accordent le droit usurpé de légiférer en toutes choses au nom d'une compétence sociale qui est souvent tout à fait indépendante de la compétence technique qu'elle semble garantir. Je pense ici à ce qui constitue à mes *yeux* une des tares héréditaires de la vie intellectuelle française, l'essayisme si profondément enraciné dans nos institutions et nos traditions qu'il faudrait des heures pour en énumérer les conditions sociales de possibilité (je citerai seulement cette sorte de protectionnisme culturel, lié à l'ignorance des langues et des traditions étrangères, qui permet la survivance d'entreprises de *production culturelle dépassées* ; où les habitudes des classes préparatoires aux grandes écoles ou encore les traditions des classes de philosophie).

» A ceux qui se réjouiraient trop vite, *je dirais que* les *erreurs* vont par couples et se soutiennent mutuellement : à l'essayisme de ceux qui « dissertent sur toutes choses » répondent les *dissertations « gonflées »* que sont bien souvent les thèses. Bref, ce qui est en question, c'est le couple de la cuistrerie et de la mondanité, de la thèse et de la *foutaise, qui rend tout à fait* improbables les grandes œuvres savantes et qui, lorsqu'elles surgissent, les voue à l'alternative de la vulgarisation demi-mondaine ou de *l'oubli*.

Dans les corps

— Vous dénoncez une philosophie fantasmagorique de l'histoire. *Mais vos* analyses n'oublient-elles pas l'histoire, comme on vous le reproche parfois ?

— *En fait*, je m'efforce de montrer que ce que l'on appelle le social est de part en part *histoire*. L'histoire est inscrite dans les choses, c'est-à-dire dans les institutions (les machines, les instruments, le droit, les théories scientifiques, *etc.*), et aussi dans les corps. Tout mon effort tend à découvrir l'histoire là où elle se cache le mieux, dans les cerveaux et dans les plis du corps. *L'inconscient est histoire.* Il en est ainsi par exemple des catégories de pensée et de perception que nous appliquons spontanément au monde social.

— L'analyse sociologique est *un instantané photographique* de la rencontre entre ces deux histoires, *l'histoire faite chose et* l'histoire faite corps ?

— Oui. Panofsky rappelle que, quand quelqu'un lève *son* chapeau pour saluer, il reproduit sans le savoir le geste par lequel, au Moyen Age, les chevaliers levaient leurs casques pour manifester leurs intentions *pacifiques*. Nous faisons ainsi à longueur du temps. Lorsque l'histoire faite chose et l'histoire faite corps s'accordent parfaitement, comme chez *le joueur de football* les règles du jeu et le sens du jeu, l'acteur fait exactement ce qu'il a à faire, « la seule chose à faire », comme on dit, sans même avoir besoin de savoir ce qu'il fait. Ni automate ni calculateur rationnel, il est un peu *comme* l'Orion aveugle se dirigeant vers le soleil levant du tableau de Poussin, *cher à* Claude Simon.

— Ce qui signifie que, fondement de votre sociologie, il y a une *théorie anthropologique* ou, plus simplement, une certaine image de l'homme ?

— *Oui. Cette théorie de* la pratique ou, mieux, du sens pratique se définit avant tout *contre la philosophie du sujet* et du monde comme représentation. En effet, entre le corps socialisé et les champs sociaux, *deux produits généralement* accordés de la même histoire, s'établit une complicité *infraconsciente, corporelle*. Mais elle se définit aussi par opposition au behaviorisme. L'*action* n'est pas une *réponse* dont la clé serait tout entière dans le stimulus *déclencheur*, et elle a pour principe un système de dispositions, ce que j'appelle l'« habitus », qui est le produit de toute l'expérience biographique (ce qui fait que, comme il n'y a pas deux histoires individuelles identiques, il n'y a pas deux habitus identiques, bien qu'il y ait des classes d'expériences, donc des classes d'habitus — les habitus de classe). Ces habitus, sortes de programmes (au sens de l'informatique) *historiquement* montés sont d'une certaine manière au *principe* de l'efficacité des stimuli qui les déclenchent, puisque ces stimulations conven*tionnelles et conditionnelles ne* peuvent s'exercer que sur des organismes disposés à les percevoir.

— Cette théorie s'oppose à la psychanalyse ?

— Là, c'est beaucoup plus compliqué. *Je* dirai seulement que l'histoire individuelle dans ce qu'elle a de plus singulier, et *dans sa dimension sexuelle* même, est socialement déterminée. Ce que dit très bien la formule de Carl Schorske : « **Freud oublie qu'Œdipe était un roi.** » *Mais, s'il est en droit de* rappeler au psychanalyste que le rapport père - fils est aussi un rapport de succession, le sociologue doit lui-même éviter d'oublier que la dimension proprement psychologique du rapport père-fils peut faire obstacle à une succession sans histoire, dans laquelle l'héritier est en fait hérité par l'héritage.

En porte à faux

— Mais, lorsque l'histoire faite corps est en accord parfait avec l'histoire faite chose, on a une complicité tacite des dominés dans la domination.

— Certains se demandent parfois pourquoi les dominés ne sont pas plus révoltés. Il suffit de *prendre* en compte les conditions sociales de production des agents et les effets durables qu'elles exercent en s'enregistrant dans les dispositions, pour comprendre que des gens qui sont le produit de conditions sociales révoltantes ne sont pas nécessairement aussi révoltés qu'ils le seraient si, étant le produit de conditions moins révoltantes (comme la plupart des intellectuels), *ils étaient placés ensuite* dans ces conditions. Ce qui ne revient pas à dire qu'ils se fassent les complices du pouvoir par une sorte de tricherie, de mensonge à *soi-même*. *Et puis* il *ne* faut pas oublier tous les décalages entre l'histoire incorporée et l'histoire réifiée, tous les gens qui sont « mal dans leur peau », *comme* on dit beaucoup aujourd'hui, c'est-à-dire dans leur poste, dans la *fonction* qui leur est assignée. Ces gens en porte à faux, déclassés par le bas *ou* par le haut, sont des gens à histoires qui, souvent, font l'histoire.

— Cette situation de porte à faux, vous dites souvent la ressentir ?

— Des gens sociologiquement improbables on dit *souvent qu'ils* sont « impossibles »... La plupart des questions que je pose, *et d'abord aux* intellectuels, qui ont tant de réponses, et si peu, au fond, de questions, prennent *sans doute* leurs *racines* dans le sentiment d'être dans le monde intellectuel un « étranger ». Je questionne ce monde, parce qu'il *me met en question*, et d'une manière très profonde, qui va bien au-delà du simple sentiment de l'exclusion sociale : je ne me sens jamais pleinement *justifié d'être un intellectuel*, je ne me sens pas « chez moi », j'ai le sentiment d'avoir des comptes à rendre — à qui ? je n'en sais rien — de ce qui m'apparaît *comme un privilège* injustifiable.

Cette expérience, que je crois reconnaître chez beaucoup de stigmatisés sociaux (et par exemple chez Kafka), n'incline pas à la *sympathie immédiate* pour tous ceux — et ils ne sont pas moins nombreux parmi les intellectuels qu'ailleurs — qui se sentent parfaitement justifiés *d'exister comme* ils existent. La sociologie la plus élémentaire de la sociologie atteste que *les plus* grandes contributions à la science sociale sont le fait d'hommes qui n'étaient pas comme des poissons dans l'eau dans le monde social tel qu'il est.

Optimisme

— Ce sentiment de ne pas être « chez soi » explique peut-être l'image de pessimisme qu'on vous accolle souvent. Image dont vous vous défendez...

— Je n'aimerais pas non plus que l'on ne trouve rien d'autre à louer dans mon œuvre que son optimisme. Mon optimisme, si optimisme il y a, consiste à penser qu'il faut tirer le meilleur parti possible de toute l'évolution historique qui a renvoyé beaucoup d'intellectuels à un conservatisme désabusé : qu'il s'agisse de cette sorte de fin lamentable de l'histoire que chantent les « théories de la convergence » (des régimes « socialistes » et « capitalistes ») et de « la fin des idéologies » ou, plus près, des jeux de concurrence qui divisent les partis de gauche, faisant voir que les intérêts spécifiques des « *hommes d'appareil* » peuvent passer avant les intérêts de leurs mandants.

» Lorsqu'il n'y a plus grand-*chose à perdre, surtout en* fait d'illusions, c'est le moment de poser toutes *les* questions qui ont été longtemps censurées au nom d'un optimisme volontariste, souvent identifié aux dispositions progressistes. C'est le moment aussi de porter *le regard* vers *le point* aveugle de toutes les philosophies de l'histoire, c'est-à-dire le point de vue à partir duquel elles sont prises : d'interroger par exemple, *comme le fait* Marc Ferro dans son dernier livre sur la révolution russe, les intérêts que les intellectuels dirigeants peuvent avoir à certaines formes de « *volontarisme* », propres à justifier le « centralisme démocratique », c'est-à-dire la domination des permanents et, plus largement, la tendance au dé*tournement* bureaucratique de l'élan subversif qui est inhérente à la logique de la *représentation* et de la délégation, etc.

» **Qui accroît sa science, disait Descartes, accroît sa douleur.** » Et l'optimisme spontanéiste des sociologues de la liberté n'est *souvent qu'un effet de l'ignorance*. La science sociale détruit beaucoup d'impostures, mais aussi beaucoup d'illusions. Je doute cependant qu'il existe *aucune autre liberté réelle que* celle que rend possible la connaissance de la nécessité. La science *sociale* n'aurait pas trop mal rempli son contrat si elle pouvait se dresser à la fois contre le volontarisme irresponsable et contre le scientisme fataliste ; si elle pouvait tant soit peu contribuer à définir l'« utopisme rationnel » capable de jouer de la connaissance du *probable* pour faire advenir le possible... » ■

Propos recueillis par
DIDIER ERIBON.

ÉTATS-UNIS

Les «nouvelles femmes» sont musclées

Aux Etats-Unis, le sport est pour les femmes plus qu'une mode, un modèle de libération. Mais de quelle libération s'agit-il ?

JOËLLE STOLZ

« *DIEU a créé la femme... le projet Goldengirl l'a perfectionnée !* » Goldengirl, la fille aux médailles d'or, est l'héroïne d'un roman de l'américaine Peter Lear : longue, blonde et scientifiquement conditionnée, elle court vers la victoire et de fabuleux contrats publicitaires. Pour démonter certains mécanismes du sport de haute compétition, l'auteur a mis en scène une championne. On peut voir dans ce choix une simple recette permettant d'enrober l'exposé journalistique de la sauce sentimentale qui est le secret des bons « best-sellers ». Ou, signe des temps, la consécration d'un nouveau prototype de nos sociétés industrielles : la femme musclée.

En émergeant de l'onde (dans *James Bond contre le docteur No*) au début des années 60, Ursula Andress a soulevé dans notre imaginaire des vagues qui sont loin d'être apaisées. si l'on en juge d'après les dernières Vénus sorties de l'usine hollywoodienne. Farrah Fawcett Majors, Bo Derek, Susan Anton (qui incarne Goldengirl à l'écran) ou Kathy Lee Crosby, une championne de tennis reconvertie dans le cinéma. Crinière savamment décoiffée, sourire acéré et paroi abdominale impeccablement musclée, ces vamps saines — on appelle cela le « look californien » — n'ont rien de commun avec les créatures vénéneuses du cinéma muet ou les rondeurs troublantes de Marilyn, et leur style fait fureur.

« *Vitality, the new sex appeal !* » proclamait la publicité d'une eau de toilette pour femme, commercialisée l'an dernier, le sport. Le jour du grand marathon de New-York, un concurrent sur cinq était une femme, et dans les rayons lingerie des grands magasins, les soutiens-gorge spéciaux pour jogging (« *Courir est bon pour toutes les parties de votre corps, sauf deux* ») ont plus de succès que les guêpières rétro.

Le raz de marée du sport féminin est particulièrement sensible dans les disciplines traditionnellement réservées aux hommes, parce que réputées trop dures. D'après le magazine *The Runner*, les Etats-Unis comptent quatre mille marathoniennes, cinquante-huit d'entre elles réalisant un temps inférieur à 2 h. 55 min. (une seule en France). De 1974 à 1976 le nombre des femmes soulevant les poids et haltères était passé de quelques centaines à dix mille, rapporte le *New York Times*.

Même les citadelles mâles que sont aux U.S.A. le baseball, la boxe ou le jeu de massacre baptisé là-bas football (l'espérance de vie des joueurs est de cinquante-huit ans) n'ont pas résisté à l'assaut. Il est vrai que les femmes choisissent plus volontiers la version adoucie du baseball, le softball, et que les boxeuses sont une minorité plus proche de l'exhibition de cirque que d'une véritable pratique sportive.

« *Le ring est-il un endroit pour les femmes ?* » demande à ses lecteurs le *Daily News*, un quotidien new-yorkais très populaire. « *Non*, déclare l'ancien champion du monde Rocky Graziano, *et je tuerais la première de mes filles qui s'aviserait d'y monter. Les femmes sont faites pour l'amour, pas pour se battre, le mieux qu'elles aient à faire c'est d'essayer d'être belles pour nous.* » La cause des femmes est défendue par le boxeur noir Don King, qui se juge mal placé pour interdire l'accès de ce sport à une minorité, raciale ou sexuelle.

Hors des gradins

L'histoire du sport féminin aux Etats-Unis est en effet celle d'une longue exclusion, comme le montre Stephanie Twin dans un livre au titre symbolique, *Out of the bleachers (« En dehors des gradins »)*. Exclusion volontaire d'abord de la part des femmes, qui, au dix-neuvième siècle, succombaient sous le mythe de leur fragilité : les ligues athlétiques fréquentées par les filles des classes aisées et moyennes élaboraient des règles destinées à éviter tout contact violent entre les joueuses, car cela aurait compromis leur future fonction maternelle.

La première guerre mondiale, en favorisant l'entrée des femmes dans le monde du travail, sonne le glas des vieilles valeurs puritaines. En 1920-1930, les « garçonnes » sont souvent sportives, cheveux courts et raquette à la main et dans les villes où scintillent les nouvelles valeurs de la consommation et de la jouissance *(« the fun morality »)*, le corps féminin devient un spectacle : en même temps que les stars de cinéma et les reines de beauté — la première élection de Miss Amérique date de 1921 — apparaissent les premières équipes professionnelles féminines de softball et de baseball, un grand sport blanc de l'entre-deux-guerres. Mais avec la grande crise, les femmes rentrent à la maison et le sport féminin subit une importante régression qui va se prolonger pendant plus de trente ans, pendant lesquels les femmes resteront « *sur les gradins* », à admirer et acclamer les héros sportifs masculins. Quand Marilyn Monroe épouse Joe Di Maggio, vedette nationale du baseball, l'Amérique célèbre les noces de la féminité et de la virilité telles qu'en elle-même l'Amérique les change.

De ces années date une institution typiquement américaine, celle des « *cheerleaders* », ces filles court vêtues qui sautillent en agitant des ballons et leurs avantages pour encourager l'équipe de leur école. Dans ses *Mémoires d'une ex-cheerleader*, Louise Bernikov se demande quelles conséquences peut avoir sur l'âme et la libido d'une collégienne de seize ans le fait de devoir « *être Marilyn Monroe pendant une heure, et une petite sainte nitouche l'instant d'après.* »

Cette conception de la femme-objet au service du sportif reste vivace : les « *cheerleaders* » des grandes équipes de football décoraient les pages « charme » d'un récent numéro de *Playboy* ; et l'université d'Alabama a octroyé, en 1979, treize bourses d'études à des « *hôtesses d'athlètes* » dont la principale fonction est « *d'aider au recrutement des athlètes mâles en visite sur le campus* » et susceptibles de rejoindre l'équipe locale. Elles sont sélectionnées, précise-t-on, pour leur « *apparence, leur personnalité et leur bonne volonté* ».

Cette anecdote fait partie des mille et un détails sexistes relevés par le magazine *Women's Sports*, qui depuis dix ans, ainsi que l'association dont il émane, la *Women's Sports Foundation*, s'attachent à promouvoir le sport féminin aux Etats-Unis. Sur l'initiative de la championne de tennis Billie Jean King, cette association combat la discrimination sexiste dans le sport amateur et professionnel. Appuyée par les féministes, elle a mené avec succès une bataille législative pour ajouter aux amendements fédéraux de 1972 sur l'éducation le fameux « *Title IX* », voté en 1975 : il garantit aux femmes une totale égalité avec les hommes *(« equal opportunity »)* dans l'éducation physique, l'obtention de bourses d'études sportives accordées par l'Etat ou les universités, et l'accès à des professions telles qu'entraîneur et arbitre.

Dans le film *Coach*, Kathy Lee Crosby est une jeune championne olympique nommée par l'ordinateur comme entraîneur de l'équipe masculine de basket d'une université dont le directeur a des préjugés sexistes. Elle doit se battre pour faire appliquer la loi, et démontrer qu'elle peut être « *aussi bonne qu'un homme* ».

Dernier bastion du chauvinisme mâle, le journalisme sportif a fini lui aussi par s'ouvrir aux femmes. Pendant longtemps elles furent interdites de séjour dans les tribunes des journalistes lors des grands matches de football et de base-ball. « *J'ai toujours trouvé ça drôle,* dit Robert Lipsyte, un ancien animateur de la rubrique sportive du « *New-York Times* ». *Parce que les journalistes sportifs sont des athlètes ratés, donc d'après les critères de l'Amérique ils font partie des « filles », et passent leur vie à mettre sur un piédestal les « vrais hommes ». Et quand une vraie femme arrive parmi eux, ils sont effarés.* »

Robin Herman n'a pas eu besoin d'être féministe pour réussir : après avoir été parmi les premières filles admises à Princeton en 1969, elle est la première femme embauchée à la rubrique sportive du *New-York Times*.

« *J'ai eu beaucoup de chance,* dit-elle. *On m'avait donné à couvrir une des équipes de hockey les plus minables, et comme ils se sont améliorés, ma cote est montée avec eux.* » Elle est aussi la première journaliste à entrer dans les vestiaires. « *Mes collègues hommes avaient le droit, mais nous, il fallait qu'on attende dans le couloir que les joueurs sortent pomponnés. Et j'avais quarante minutes pour écrire mon papier.* » Un soir, elle saute le pas. Mais le match a été médiocre, et tous les reporters se précipitent sur elle : « *C'est TOI l'événement de la journée !* » Grand scandale à la une des quotidiens du lendemain ; une autre journaliste devra aller en justice contre une des plus grandes équipes professionnelles pour défendre son droit à exercer son métier.

Vestiaires

Au-delà d'une simple mode encouragée par les fabricants d'équipements, le sport est donc devenu pour les Américaines un modèle de libération. « *Quand vous commencez à faire du jogging, le pas le plus difficile à faire c'est le premier que vous faites pour sortir de la maison* », explique l'auteur d'un livre sur la course à pied destiné aux femmes. Un ami raconte la métamorphose d'une de ses voisines : « *Quand j'ai quitté la ville il y a un an, elle était occupée par son ménage et ses confitures. A mon retour, c'est tout juste si je l'ai reconnue : elle travaillait, elle était en instance de divorce et capitaine d'une équipe de football.* »

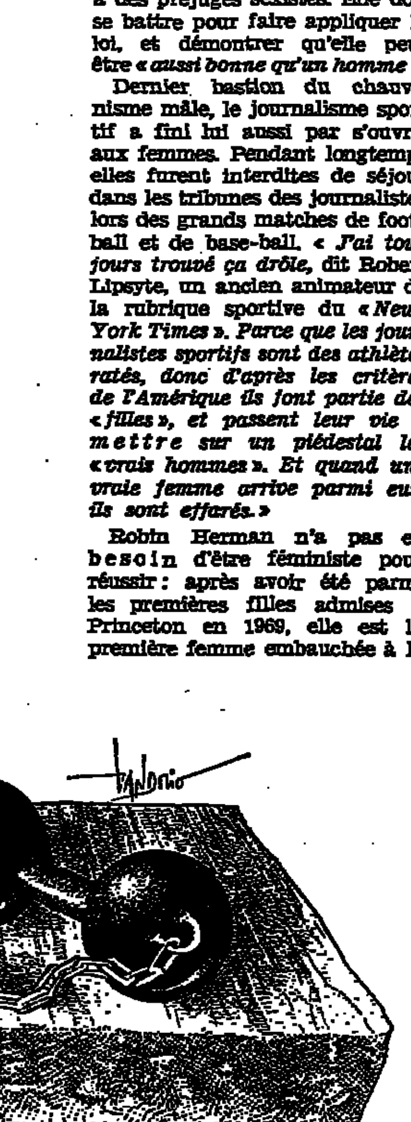
Les nouvelles adeptes du sport se recrutent surtout parmi les femmes au foyer et les employées de moins de vingt-cinq ans « *qui n'ont pas été écrasées par les vieux stéréotypes* », selon une monitrice de la *Y.W.C.A* (organisation chrétienne de jeunes filles). « *et qui acceptent l'idée qu'il n'y a pas de distinction entre sport masculin et féminin* ».

Bien coiffée

Il n'est pas toujours aussi facile de se débarrasser des vieilles images. La peur d'une virilisation physique et morale dès qu'elles s'éloignent des sports qui mettent en valeur les qualités « féminines », telles que l'habileté et la grâce, demeure très forte chez les sportives américaines. Interrogée sur ses « *réticences en tant que femme à la course de compétition* », une des meilleures athlètes des U.S.A., Vicki Foltz, répondait : « *Oh ! oui, je m'inquiète toujours de savoir si j'ai l'air jolie dans une course, si mes mollets vont devenir trop musclés, et surtout si je suis bien coiffée. Beaucoup de femmes athlètes, peut-être inconsciemment, essaient d'avoir une apparence aussi féminine que possible, et on voit toujours des tas de rubans dans les cheveux des filles lors d'une compétition.* »

Lorsque la très jeune Tracy Austin a battu Chris Evert Lloyd aux tournois U.S. de tennis, en septembre dernier, il y avait un touchant contraste entre la force prodigieuse de son revers et la broderie anglaise de sa petite robe passementée de rubans. Mais son adversaire est arrivée en tête de la liste des « *dix femmes les mieux habillées dans le tennis* ». Il n'y a pas d'équivalent de cette liste pour les joueurs mâles. « *Connors, Borg, McEnroe, etc., ont apparemment échoué dans leur effort spécial pour ressembler à des hommes même durant une compétition acharnée* », note ironiquement *Women's Sports*.

De fait, le sport touche très profondément à l'image que les femmes ont de leur corps et de leur fonction dans la société. Selon la revue *Psychology Today*, le sport contribue à forger le type de la « *femme androgyne* », qui réunit les qualités attribuées aux hommes, « *l'indépendance et la volonté de domination* », et des caractéristiques dites féminines, comme la soumission aux intérêts de la collectivité, puisque, dans les sports collectifs, du



GANDRIO

PERCUSSIONS

Guem et les rythmes

La percussion fait des adeptes. On en fait même en chambre, à condition d'avoir des voisins compréhensifs. Et une dizaine de cours collectifs se sont ouverts.

O. WOLFE ET M. SAILHAN

LES amoureux du rythme qui fréquentaient dans les années 70 les bars de Belleville et les foyers d'immigrés s'essayaient, avec un bonheur inégal, sur une derbouka ou une paire de tablas rapportés d'un voyage au Maghreb.

Les percussions se sont infiltrées par les caves des immeubles et les couloirs de métro. Elles émergent aujourd'hui dans les rues piétonnes, et, mascottes nouvelle manière, annoncent les cortèges de manifestants. Des groupes de percussions tiennent seuls l'affiche. Une dizaine de cours se sont ouverts, notamment à Bordeaux, Lille, Montpellier, certains sous l'impulsion de Guem, parmi les tout premiers compositeurs-interprètes de la spécialité, qui enseigne depuis dix ans à Paris.

Dans la chambre minuscule d'un étudiant en anglais, les congas — deux fûts tronconiques portés par de larges pieds métalliques — ont bouleversé la disposition du lit et de la table de travail. Il a décidé de suivre les cours de Guem après l'assassinat de Pierre Goldman, mis en terre sur une « baquiné » antillaise. Le palier résonne de roulements syncopés : « *J'ai de la chance, ma voisine a longtemps vécu en Afrique, elle aime bien cette musique... J'ai des amis qui sont obligés d'étouffer leur instrument avec une couverture.* »

Le novice vient au rythme pour des raisons fort variées : appétit de communication non satisfait par la parole, moyen de tenir l'autre, par le geste sous une emprise sensuelle, recherche d'une expression primitive, besoin de se dépasser, d'affirmer une différence. Et celui qui ignore la musique a enfin trouvé un instrument d'accès facile, à l'abri du solfège. Cependant, il est confronté à une réalité plutôt technique : la distribution du temps, par le jeu des intervalles et des repères, la reconstruction d'un ordre. Dans l'infini des possibles, Guem a isolé une suite de « bases rythmiques », déclinées par le débutant qui constate, parfois avec étonnement, que la spontanéité ne suffit pas, et que les mains se crispent sur la peau, à la recherche patiente de la frappe idéale.

Comme la guitare du « protest song », le tam-tam est l'instrument privilégié d'une marginalité, le symbole d'une culture ignorée. « *Dans la rue, avec ma tumba, je remarque que ce ne sont pas les mêmes personnes qui m'adressent la parole ; et moi aussi, je me sens différente, comme si ma blondeur disparaissait* », confie une « avancée » du cours de deuxième année.

Pour Guem, « *tout le monde a le rythme, il est en chacun de nous, à travers la marche et les gestes les plus quotidiens* », conviction que ses élèves ont parfois quelque difficulté à partager, et que nombre d'Africains rejettent encore. « *Certains Noirs m'ont accusé de trahir notre culture... mais, pour moi, la musique est universelle. Je fais des rythmes afro-cubains, et je n'ai jamais traversé l'Atlantique.* »

Guem a sans doute les origines appropriées à sa vocation — il est né en Algérie d'une famille de souche nigérienne, — mais il a surtout progressé en autodidacte ces dix dernières années à Paris. « *En 1969, j'étais au Festival panafricain d'Alger, et là, j'ai emmagasiné visuellement ces fameuses bases rythmiques. Je n'avais pas d'instrument, je me tapais sur les cuisses !* »

Orchestre symphonique

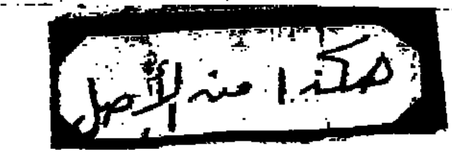
Plus tard, il accompagne d'autres musiciens, donne des cours, et, après un long travail de compilation et d'analyse, compose avec ses anciens élèves. Son récent concert à Quimper, avec le groupe Patanga, a duré deux heures, deux heures de percussions uniquement, et les musiciens ont été rappelés plusieurs fois. Le lendemain, plus de cent personnes se sont retrouvées au stage d'initiation.

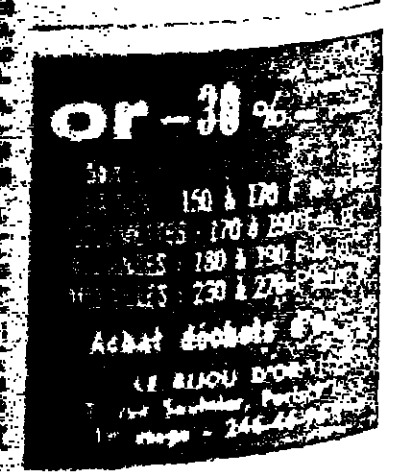
Mélodie ou rythme ? Les percussions de Guem se jouent de cette distinction. La mélodie affleure au rythme par la diversité sonore des instruments : cadences mélodiques, plutôt que mélodies cadencées habituelles à l'oreille du mélomane. « *C'est un peu un orchestre symphonique où la contrebasse serait les congas, le violoncelle le tam-tam inspiré du djimbé guinéen, l'alto les bongos afro-cubains, et le violon la derbouka.* »

Un très long enchaînement de rythmes obsédants joués au « tam-tam à trois têtes » (trois fûts assemblés sur un même pied) pousse à l'extrême les réactions les plus contrastées du public : certains spectateurs frappent un instrument imaginaire, d'autres semblent étouffer et cherchent inutilement une meilleure position sur leur siège. La salle applaudit, avec un élan à la mesure des coups portés à l'instrument, autant son plaisir, son admiration, la performance physique que son soulagement de voir le musicien revenir à lui. Guem préfère proposer des adaptations de ces « *rythmes de transe* », incompréhensibles « *hors de leur contexte culturel* ».

Dans le vaudou haïtien, la macumba brésilienne, les transes algériennes, où se mêlent l'eau, la terre, le feu, le sang, le rythme s'impose progressivement en guérisseur, spirite, ou prêtre. Et là, l'offre dépasse largement la demande d'un public non averti d'Occidentaux. ■

● Qualques adresses de cours collectifs. — A Paris : Centre américain (Guem), 261, boulevard Raspail, 75014 ; M.J.C. Saint-Michel (Aziz N'biaye), place Saint-André-des-Arts, 75006 ; Théâtre noir (Henri-Sanba), 23, rue des Cendriers, 75020 ; Centre culturel du dixième (Marcel-Magnat), 11, rue de Lancry, 75010. En province : plusieurs M.J.C. ont ouvert des cours de percussions, notamment à Marseille, Montpellier, Toulouse, Bordeaux, Lyon, Vichy, Lille, Quimper.





moins, le joueur apprend à *« subordonner ses désirs de gloire personnelle au bénéfice de la victoire de l'équipe »*.

Est-ce la femme de l'an 2000, imaginée par la féministe Lucinda Franks, qui ressemblera plus à une fresque égyptienne qu'à un Rubens ? Une femme aux muscles allongés et épurés de toute graisse, ce *« poids mort qui freinait les performances »*. Elle se moque des craintes des *« chauvinistes mâles »* de l'avenir, qui tremblent que la disparition des formes féminines ne nuise à la reproduction de l'espèce, les bébés n'étant plus suffisamment protégés dans le ventre maternel. Ils n'ont peut-être pas tout à fait tort. Les médecins qui surveillent les coureuses sur longue distance ont constaté qu'au-delà d'un certain seuil d'entraînement beaucoup de femmes n'ont *plus de menstruations*. Ils mettent ce phénomène en relation avec la diminution du pourcentage de tissus graisseux par rapport à la masse musculaire, qui se rapprocherait alors de celui des hommes, mais ils ont beaucoup de mal à l'expliquer. *« C'est la meilleure méthode de contraception qu'on ait trouvée ! »*, dit en riant Stéphanie Twin.

Assurance-beauté

Quant aux médecins, ils assurent que *« les bénéfices psychologiques d'une pratique sportive l'emportent largement sur cet inconvénient »*, et que l'ovulation se rétablit dès qu'on réduit le nombre de kilomètres quotidiens d'entraînement.

Il y a quand même là indice troublant d'un nouveau rapport à la maternité. La *femme-éphèbe* au bassin étroit, au ventre plat, aux épaules larges, n'est pas seulement un mirage de la publicité. Elle correspond à de nouveaux modèles qui se sont progressivement mis en place dans les sociétés industrielles : des sociétés où l'on fait moins d'enfants et où les femmes participent directement à la vie économique du pays, pendant et après leurs maternités. Des sociétés aussi où le nombre des divorces augmente et où l'on sait qu'à quarante ans il faudra faire bonne figure si l'on doit retrouver un compagnon ou un emploi.

« Pratiquer un sport, c'est prendre une assurance beauté de longue durée, affirme Judy, qui passe une bonne partie de ses loisirs sur les courts de tennis. *Mais pas comme nos mères qui se remettaient passivement entre les mains des esthéticiennes. »*

La vogue du sport féminin est ainsi la conséquence du sentiment d'insécurité qui règne aujourd'hui dans la société américaine, et de l'image de la femme active imposée par le féminisme. *« La compétition est essentielle au sport*, poursuit-elle, *et c'est aussi une idée de base de l'Amérique. Mais* c'est *dur : je suis en compétition avec les hommes dans le travail, avec les autres femmes sur le terrain sexuel, et avec moi-même sur le terrain de sport. »*

Zip ! Sous le survêtement apparaît le costume trois-pièces de la femme d'affaires. Les auteurs du livre *The Managerial woman* (*«Celles qui dirigent»*) ont interrogé les cent *« businesswomen »* les mieux placées des Etats-Unis, et découvert qu'elles avaient toutes été des garçons manqués, influencées par la règle d'or du sport américain : *« Winning isn't everything, it's the only thing »* (*« Gagner* est la seule chose qui compte »). Règle pourtant contestée au début des années 70 par les militants de la gauche radicale et féministe, qui mettaient l'accent sur la *« participation et le plaisir de jouer »* plus que sur *« la confrontation et la domination »* de l'adversaire.

En 1972, le sociologue du sport Harry Edwards, qui avait organisé la protestation spectaculaire des athlètes aux poings gantés des Jeux de Mexico, analysait les limites du combat des Noirs américains et plaçait son espoir dans celui des femmes, alors en plein essor : *« Le mouvement de libération des Noirs s'est affirmé dans une bataille non pour le changement de la société, mais pour un échange : tant de pouvoir contre tant de tranquillité pour les Blancs. »* Selon lui, les femmes ne devaient pas simplement copier ou intégrer le système sportif américain, mais le rendre plus humain et démocratique, *« et à travers lui la société tout entière »*.

La bataille pour l'égalité des sexes dans le sport a-t-elle ouvert des voies nouvelles pour la transformation de la société, ou enfermé les femmes dans les nouvelles normes de la consommation et de la compétition ? Si Dieu a créé la femme, il n'est pas certain que la société américaine la perfectionne. ■

LANGAGE

Grondements et murmures

JACQUES CELLARD

EN tête d'un remarquable numéro consacré à « la conscience de la langue au dix-neuvième siècle », la revue *Romantisme* (1) *a placé cette réflexion de* Jean-Jacques Ampère, fils du physicien et lui-même historien de Rome et du Moyen Age : *« Les langues en général commencent par être une musique et finissent par être une algèbre. »*

Excellent exemple de ce qu'est une affirmation réversible, car on ne voit guère de raison, au premier examen, de préférer la formule de J.-J. Ampère à son homologue inversée : « Les langues en général commencent par être une algèbre et finissent par être *une musique*. »

C'est en fait l'indécidable question des origines du fait linguistique qui se trouve ainsi posée. Ce n'est pas d'hier : quatre siècles avant notre ère, au témoignage de Platon, on en discutait *ferme à Athènes. Sous* le patronage un peu goguenard de Socrate s'opposent Hermogène, pour qui *« de nature et originellement aucun nom n'appartient à rien en particulier, mais bien en vertu d'un décret et d'une habitude »*, et Cratyle, qui affirme qu'une certaine *« nécessité dans la dénomination »*, c'est-à-dire dans la création des mots premiers, *« appartient de nature à chaque réalité »*.

Le débat paraît bien dépassé aujourd'hui depuis que, vers la fin du siècle dernier, les linguistes ont solennellement (et sagement) renoncé à discuter de l'origine du langage et des langues. En *présentant*, de 1816 à 1850, les travaux immenses qui lui permettaient de conclure à l'existence d'une langue « indo-européenne », Franz Bopp établissait que le vocabulaire des langues actuelles de ce groupe n'est pas « arbitraire » : *sous* le *frère* français, le *Bruder* allemand, le *brother* anglais, le *brathar* du sanscrit, le *frater* du latin, etc., il n'y a bien qu'un mot primitif ; de même, derrière la *sœur, Schwester, sister, svasar, soror*, dans le même ordre.

L'unité de l'espèce

C'était déjà un pas immense réalisé dans notre exploration des origines. Mais Bopp, plus prudent que ne le seront beaucoup de ses élèves, concluait : *« Il n'y a que le mystère des racines ou, en d'autres termes, la cause pour laquelle telle conception primitive est marquée par tel son et non par tel autre, que nous nous abstiendrons de pénétrer ; nous n'examinerons point, par exemple, pourquoi la racine I signifie* « aller » *et non* « s'arrêter », *et Pourquoi le groupe phonique STHA ou STA veut dire* « s'arrêter » *et non* « aller ».

Le débat n'est pas clos pour autant. Il *a occupé tout le dix-*neuvième siècle, avec une passion dont les textes d'André Chervel, de Jean-Claude Chevalier, de Patrick Tort et de Charles Porset, entre autres, sont un écho fidèle dans ce numéro de *Romantisme*.

Aujourd'hui encore, si avertis que nous soyons que de telles recherches ne peuvent mener à aucune certitude, la tentation reste bien forte d'y revenir. D'abord, parce qu'elles ont l'avantage, perçu plus ou moins confusément, de souligner notre solidarité temporelle avec les milliers de générations qui nous ont précédés, au moins sur le coin du globe où nous vivons ; et celui de nous faire comprendre que la dose d'intelligence appliquée par nos ancêtres à la construction continue des langues n'était pas moins grande que la *nôtre*. D'où il *s'ensuit* sans doute que c'est à travers cet effort qu'apparaît le mieux l'unité fondamentale de l'espèce, dans le temps et dans l'espace. Constatation qui, philosophiquement, n'est pas sans intérêt.

Tentantes ou appétissantes, ces recherches le sont aussi, *précisément parce qu'elles sont* sans espoir. Il est permis de voir un reflet de cette impossibilité de savoir, dans le curieux silence que la Bible observe sur ce point : apparemment, Yahvé « parle » à Adam sans que celui-ci ait jamais reçu du Créateur le don de parler, donc d'écouter et de *comprendre*. Et quant à la querelle socratique entre la « nomination » des choses par convention ou par nécessité interne (c'est une autre expression de la querelle grammaire-musique d'Ampère), la Genèse propose *une troisième solution*. L'homme, jusqu'ici sans langage, « donne des noms » à tous les bestiaux, etc. Nous ne sommes guère plus avancés.

Jean-Jacques Rousseau avait déjà remarqué que l'établissement *du langage par une convention* suppose une société humaine constituée, et que cette constitution suppose un langage minimal. Alors ? Mais un pré-langage musical lui-même suppose un minimum de convention. Au reste, si l'on *conçoit* bien que des idées de « coup », de « fracture », de « bégaiement » ou de « grondement » peuvent avoir été exprimées à l'origine par des groupes phoniques, pour parler comme Bopp, en quelque sorte naturels, *cela ne représente* qu'une faible partie du vocabulaire originel.

Même dans ces limites (ne prendre en compte que des groupes *de radicaux tant soit peu* imitatifs), l'incertitude demeure. Le cri du canard n'est pas *coin-coin* pour tous les peuples ! On voit bien, avec un peu de pratique, que *fracturer* ou *fragmenter* sont en parenté avec le latin *frangere* ; *et*, par ailleurs, *briser* et *broyer* avec l'allemand *brechen* et l'anglais *break*, que nous retrouverons encore dans *ébrécher*. Nous convenons que FRAG et BREK peuvent avoir une origine commune d'un genre BHREG ; *et nous convenons encore* que cette succession de sons est à peu près « naturelle » pour exprimer l'idée de ce qui se brise.

Mais tout cela reste bien sujet à caution. A preuve, les destins assez peu cohérents d'un groupe phonique imitatif tel que *murmur* dans les langues indo-européennes. Pour le *sanskrit (sous* réserves !), *marmarah* désigne un grondement sourd comme celui du tonnerre ou d'un écroulement, de même que le grec *mormuro*, le latin *murmur*, et même l'arménien *murmuram*, « je grogne ».

Mais, pour le français, l'espagnol, l'italien, l'allemand et l'anglais (sans oublier le lituanien), ce n'est *plus* que « *murmurer* », qui n'est pas précisément « gronder ». Il est vrai qu'avec *marmonner*, le français s'est donné un mot intermédiaire, qui est « *gronder* à *voix basse* », de même qu'il a le doublet *gronder/grommeler*.

La linguistique moderne a raison de dire que les mots fonctionnent tels qu'ils sont aujourd'hui, et non tels qu'ils étaient voici des siècles. Nous n'avons pas, *en parlant*, un dictionnaire étymologique dans la tête (c'est-à-dire un dictionnaire diachronique), mais une sorte de dictionnaire analogique-synchronique : nous nous soucions moins de « rendre un *sens plus pur aux mots de la tribu* » que de produire un sens efficace. *Il est tout à fait vrai* qu'en parlant de la *place* de la Concorde, de la *plaine* de la Beauce, d'un *plateau* à fromages ou de la *platine* d'un tourne-disques, nous ne formons aucune réflexion sur le lien historique qui a pu unir ces mots. A plus forte raison si nous parlons d'un appartement *de plain-pied sur* un jardin (que nous sentons comme : de plein pied), ou de la *paume* de la main.

Cependant, toute réflexion sur la langue devrait être bien accueillie par les linguistes, jusques *et y compris* les *chimériques* reconstitutions de la langue mère universelle. *Il n'est pas sans intérêt*, par exemple, de comparer l'aboutissement du système de désignation de la parenté dans les langues romanes et dans les langues *germaniques*. Celles-ci ont conservé, pour la sœur *(Schwester, sister)* et la fille *(Tochter, daughter)* le suffixe *-ter* de l'indo-européen ; les premières l'ont, soit abandonné *(fille, figlia)*, soit rendu méconnaissable *(soror* latin, *sœur* français).

Anachroniques

Intéressant aussi de chercher à reconstituer ce qui pouvait se passer dans la tête du « sujet *parlant* » *latin (ou grec) quand* il employait l'un ou l'autre des mots « alternants » : ceux qui précisément mettaient en relief, par un suffixe *-ter* (peut-être le même que celui de la famille ?), l'opposition entre deux *termes. C'est ce suffixe que nous* retrouvons avec un peu d'attention dans *al-ter-nance*, dans *ex-tér-ieur* et *in-tér-ieur* (celui des deux qui est dehors, ou dedans), dans *magis-tère* et *minis-tère* (le plus grand et le plus petit de deux), et même dans *neutre* (c'est le latin *ne-u-ter*, celui qui n'est ni l'un ni l'autre de deux, le... neutre), et quelques autres.

On dira que ce sont des jeux de l'esprit, sans portée pratique. Ce n'est pas certain, et il est permis de regretter que la vague *saussurienne ait balayé ce genre* de débats jusqu'à les faire apparaître comme parfaitement anachroniques. Il est très mal porté aujourd'hui de s'intéresser à la genèse des vocabulaires, et encore plus mal d'y rechercher ces *« raisons de nature »* qu'y voyait Cratyle. C'est sans doute dommage ! ■

(1) *Romantisme*, revue du dix-neuvième siècle, n° 25-26. « Conscience de la langue », Librairie Honoré Champion, 7, quai Malaquais, 75006 Paris. Tél. 320-51-65, le numéro 50 F.

PUBLICITÉ

Chiens, chats enfants, maris...

LAURENCE BARDIN

A LA *télévision*, entre jeux innocents et jeux menaçants, entre l'invité inconnu à deviner et les nouvelles toutes crues à *consommer, défilent*, rapides, enjoués, les spots publicitaires.

Ce soir-là, un soir comme les autres, juste avant 20 heures : un bambin se précipite vers des bonbons Kréma. Les nattes de deux jumelles se dressent : *chips de Flodor*. Puis, un homme, heureux devant sa télévision, mange le délicieux Wafer de Cadbury, au doux son d'une voix féminine chuchotant : *« Oubliez tout. »* Arrivent, endiablés, les Schtroumpfs de Benco : *« Le petit déjeuner est prêt ! »* Une femme tape sur une énorme poêle Tefal. Le chat de Fido Succulus essaie d'attraper une boite qui se faufile sournoisement entre les meubles. Le temps d'une main féminine — Sol Plus *« dilué dans l'eau »* — et revoici Fido. En boulettes cette fois : la femme nourrit le chat *(« Moi, mon minet n'aime que les petits plats ! »)* pendant que le mari regarde, alléché... Elle quitte le chat pour l'homme, l'*entoure de son* bras : *« Alors, mon minet ? »* On comprend qu'il voudrait *bien, lui aussi*, sa boulette...

Une demi-heure plus tard, le sandwich des « infos » avalé, la saccade publicitaire reprend : *laque pour* cheveux, Boursin aux fines herbes, Kit Kat *« Tout le monde en croque... »* Ma télévision devient four et, comme si j'étais au fond, je vois deux mains happer *« un succulent gigot »* rissolé par Astra. Une *cloche sonne* : *petit* écolier court à perdre haleine... Gros plan de chocolat crémeux et l'enfant arrive dans les bras de sa mère et du plaisir Menier.

De tout cela, il me reste une impression de femme en morceaux, *fourrant dans* des bouches voraces une nourriture vite avalée. Des enfants impatients, des maris gourmands, des chats et des chiens gloutons réclament sans cesse, tels les oisillons dans leur nid. Sur la publicité, le robot *« mère nourricière »* répond sans arrêt, du geste ou de la voix, aux machines désirantes. L'envie est impulsive, la production instantanée, la consommation immédiate. Chips, flocons déshydratés, *bonbons*, friandises chocolatées, plats cuisinés, boites, surgelés, crèmes *glacées*, amuse-gueules, boissons à décapsuler, croquettes et boulettes... Ça vient vite et ça fait plaisir.

La publicité télévisée nous renvoie-t-elle l'image d'une société à l'oralité débridée, désordonnée ? *Une société* qui mange à *tout* moment, se gorge de télévision, fume jusqu'au cancer, boit jusqu'à la cirrhose, et se drogue avant même d'avoir le droit de voter. L'habitude de l'abondance ou la *grande peur* de la pénurie ?

En fait, nous connaissons une *période de perturbation* de l'ordre alimentaire. Les conduites nutritives changent. Aux trois repas plantureux, réguliers, familiaux, à leur apogée dans la culture bourgeoise du dix-neuvième siècle, succèdent des pratiques alimentaires de plus en plus déstructurées, spontanées et solitaires. Aux Etats-Unis, le régime généralisé est celui de la *« fast food »* et du *« frige »* (notre « frigo ») : chacun se débrouille quand l'envie lui prend pour ingurgiter un « hamburger » ou engloutir un « milkshake ». A *n'importe quelle heure, dix fois*, vingt fois par jour. En France, nous oscillons maintenant entre le dîner bien préparé de maman et le Mac Donald, entre la « bouffe » sophistiquée pour les amis et la barquette de crème caramel *grand format en solitaire*. Mais, dans l'ensemble, on se nourrit de plus en plus au coup par coup. Avec des aliments en quelque sorte « magiques », dont on ne connaît pas l'origine et qui sont censés, dit la publicité, produire des effets extraordinaires (plaisir intense, force *subite, gaieté inébranlable...*).

D'après les éthologistes, deux types de conduites existent chez les primates. L'un est communautaire, organisé et constitué de prises de nourriture importantes mais espacées. L'autre est individualiste, irrégulier et du genre : peu mais souvent. Selon les races et les circonstances (captivité, par exemple) un des systèmes domine. Or l'homme occidental semblerait actuellement en période de transition du premier vers le deuxième type (1).

Managers

Une étude en cours sur *« la gestion des temps alimentaires »* (2) *livre des indications* sur la manière dont les Français mènent aujourd'hui leur vie nutritive. L'investissement affectif dans la nourriture est toujours aussi fort, mais on est de plus en plus seul devant elle. L'apprentissage de l'enfance reste déterminant et modèle les fantasmes liés à la nutrition. Le manque de « temps » influence les pratiques beaucoup plus que le niveau économique ou l'appartenance sociale. Et le temps disponible *semblant surtout* lié à l'activité (emploi ou non) et au nombre d'enfants : *l'inactif sans* enfants a un comportement radicalement différent de la mère de famille cumulant foyer et emploi. Le sexe demeure fondamental pour différencier les conduites de préparation de la nourriture. L'image de la paysanne servant debout les hommes attablés reste dans les mémoires. D'après le dernier dépouillement de l'enquête INSEE sur *« l'emploi du temps des Français »* : les hommes passent plus de temps à *manger que* les femmes (ils sont 60 % à y consacrer *plus de deux heures par jour)* ; la moitié d'entre eux ne participent absolument pas à la préparation de la nourriture (courses, cuisine) et 70 % en ignorent les « suites » (vaisselle, entretien).

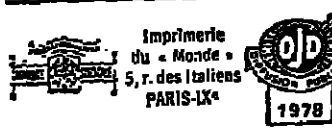
Quand on les fait *parler*, on s'aperçoit que, contraintes par *le temps*, mais *responsables*, les Françaises sont de véritables petits managers domestiques en matière de nourriture. Pressées mais efficaces et fières de leurs techniques, de leur organisation. Connaissance des commerçants, comparaison des prix, gestion des stocks, méthodes rapides, compétence *diététique*, recettes *éclair*, astuces d'improvisation... Tout est mis en œuvre pour que les bouches ouvertes des chats, des chiens, des enfants et des maris soient rassasiées immédiatement. Avec des saucisses Caby ou de la purée Mousline...

Le soir, de leur cuisine, jambes actives, mains rapides, bras démultipliés, un œil *sur* l'huile qui grésille dans la poêle, elles regardent les spots *publicitaires*. Et prennent des idées de boulettes. C'est si commode. ■

(1) Cité par Claude Fischer : *Communications*, n° 31.
(2) N. Herpin et G. Moser.



Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

VARIATIONS

Coups de pouce

YVES AGNÈS

DEPUIS le temps qu'on nous fait le coup ! On devrait s'y être habitué. Eh bien, ça surprend toujours. Quoi ? Appelons cela « *les petits coups de pouce électoraux grâce à l'argent de l'Etat* ».

Ne parlons pas des grandes manœuvres, bien visibles, des grosses ficelles reprises avant chaque échéance électorale importante. Comme par enchantement, les restrictions budgétaires, la lutte contre l'inflation, les plans de redressement et d'austérité, sont mis en sourdine. Les « meilleurs économistes de France » se contredisent allègrement. Ce qui était absurde hier devient naturel, souhaitable. Bref, les allocations familiales sont augmentées, les retraites des vieux grimpent en flèche, le pouvoir d'achat des smicards est réajusté, les hausses des services publics sont retardées, etc.

Mais il y a d'autres moyens de s'attirer les votes des électeurs. Par exemple, en favorisant les fidèles qui, dans leur commune ou leur circonscription — leur fief comme on dit, — présenteront « leurs » réalisations (une piscine, un centre culturel, un club du troisième âge, etc.) comme autant de preuves de l'efficience du pouvoir et de la majorité en place. Qu'on se rappelle, à titre d'exemple, la prolifération des « I.U.T. (1) électoraux » au début des années 70, au mépris de toute carte universitaire cohérente, mais non sans lien avec la présence active, dans tel ou tel département, d'un homme politique de la majorité. L'I.U.T. Chirac, l'I.U.T. Marcellin...

Eh bien, la course aux subventions est repartie depuis, disons, les dernières grandes vacances. On se bouscule dans les ministères pour avoir son bol de soupe. Les réunions des cabinets résonnent de bruits d'argent. Tel ministre a droit à son centre culturel, tel député à son gymnase. Crédits d'équipement, crédits de fonctionnement, tout est bon pour le bon choix. On s'arrange en frères, on s'organise (« *Donne-moi une bibliothèque, je te trouve trois foyers ruraux pour ta circonscription.* »). La Cour des comptes fera-t-elle jamais le recensement de ces largesses puisées dans le Trésor public ?

Les spécialistes de l'analyse politique pourraient aussi s'y intéresser de plus près. Car à travers cette distribution des prix se profilent les magouilles de la classe politique au pouvoir. Règlements de compte internes à la majorité (certains R.P.R. attendront leurs subventions, « pas avant 1982... »). Stratégie d'ouverture aux socialistes (plusieurs personnalités importantes du P.S. ont été elles aussi arrosées). Cette rétribution sélective est en particulier à rapprocher d'une certaine « note » adressée au président de la République et que n'aurait pas écrite M. Alain Peyrefitte.

Il y aura des sourires épanouis. Et des colères froides. Quant au bailleur des fonds, le contribuable, on ne lui demandera pas son avis. Mais cela, on s'y est habitué. ■

(1) Instituts universitaires de technologie.

Le Monde
DIMANCHE

UNE NOUVELLE INÉDITE

La boîte à outils

par Clément LÉPIDIS

LE beau dimanche que ce 26 février, jour de la Saint-Nestor. « *On s'croirait au printemps* », remarque Ernest Pommier en ouvrant les fenêtres de son deux-pièces cuisine de la rue des Poissonniers, à deux pas des Puces. Il passera la journée à La Garenne-Colombes chez son copain Jules Lartigue. Bien sûr, en l'invitant, Jules lui a demandé si, par la même occasion, il ne pourrait pas *lui* installer un évier dans sa buanderie ! Bah ! une babiole. Deux petites heures d'un travail léger entrecoupées de quelques bons verres. Le reste du temps s'écoulera en bavardage avec Jules et sa femme Pauline. On parlera bricolage, jardinage, politique aussi. On évoquera les souvenirs anciens que l'on rabâche forcément chaque fois qu'on se retrouve ensemble. Pauline a promis de mijoter un jarret de veau comme elle seule sait le faire. L'après-midi on fera une promenade à Gennevilliers, là où les cheminées de la centrale thermique crachent la fumée des kilowatts. A trois, bras dessus, bras dessous, on ira boire l'apéritif chez Adrien au bord de la Seine.

Tout en se préparant, Ernest Pommier se voit déjà chez la Pauline, et des pensées gaillardes lui trottinent déjà dans la tête. Le dimanche à la Garenne-Colombes, il en profite toujours pour la taquiner gentiment. Il faut dire que la femme à Jules est dotée de rondeurs qui souffrent mal l'indifférence. D'ailleurs, Jules ne s'aperçoit de rien. Il paraîtrait même — d'après Pauline — qu'il n'est plus bon à grand-chose autant sous les draps que sur les couvertures, bref, qu'il aurait déjà pris, côté polochon, sa retraite anticipée.

Ernest se serait bien marié avec Pauline, mais Jules l'a devancé, coiffé au poteau avec ses manières de matamore, son air roublard. Ernest Pommier a toujours été le deuxième en toute chose, comme Poulidor qui n'a jamais gagné un tour de France. La place de second est celle des malchanceux. Et Ernest Pommier est resté célibataire. Il fait sa cuisine, lave son linge, va au cinéma une fois par semaine. Une vie de Français très moyen. Aujourd'hui, tandis qu'il besognera chez Jules, qu'il limera son tuyau de plomb, le soudera, Jules, comme à l'habitude, fera sa sieste vu qu'il aura trop bu de beaujolais. Alors Ernest pourra batifoler avec Pauline, une main baladeuse ici, une autre là, sans qu'elle le rabroue.

Le mois dernier, Ernest était venu par un jour de neige — et avait posé par la même occasion un robinet d'eau chaude dans la cuisine — ce dimanche-là, donc, alors que Jules digérait sur son lit un civet de lièvre aux pruneaux, Pauline lui avait fait des avances, de sérieuses avances. Mais lui n'y avait pas répondu, apparemment du moins. Jules ronflait trop fort, si fort que le pavillon vibrait tout entier de sa présence. Et puis Jules, son copain, tout de même ! Mais si, aujourd'hui, Pauline se montre autant provocante, Ernest aura moins de scrupules. Le temps est trop beau, les années de la quarantaine trop courtes pour les gaspiller.

DONC ce matin de la Saint-Nestor, l'odeur du jarret de veau dans les narines et l'image des formes de Pauline en tête, Ernest Pommier, toujours prêt à rendre service, prend son train pour La Garenne-Colombes. Il fait bon vivre. La gare a troqué son triste accoutrement de la semaine pour sa parure des jours de fête. Les ouvriers des petits matins gris sont absents des wagons, du quai des gares intermédiaires. Un brin de soleil, inhabituel pour la saison, dit combien il est agréable de ne rien faire, du moins pour un patron. La belle occupation que de se rendre chez un ami pour y faire un peu de bricolage, surtout quand la maîtresse de maison, experte en jarret de veau, vous attend, un sourire complice au bord des lèvres. Cette Pauline tout de même ! Aujourd'hui ce sera sa fête !

Quand Ernest Pommier arrive à La Garenne-Colombes, Jules et Pauline sont là, qui l'attendent. Le petit pavillon de banlieue sent le propre, l'encaustique et le café frais. Pauline a revêtu un corsage de soie crème, tendu à souhait. La garce ! On s'embrasse et le parfum de ses joues imprégnées de savonnette à la fougère procure à Ernest un peu d'avance. « *Viens voir* », dit-elle en le conduisant à la cuisine. Elle soulève le couvercle d'une cocotte en fonte noire. Miracle ! Le jarret de veau mitonne dans un lit de carottes et d'oignons, prisonnier d'une sauce à la surface de laquelle viennent mourir de petites bulles, grasses à souhait ; à en mourir de plaisir rien qu'à le respirer ! « *Y s'ra fameux celui-là* », dit la Pauline la lèvre humide tout en glissant un regard d'émail bleu vers Ernest dont la main, prise d'impatience a bien du mal à rester en place.

Il ôte sa canadienne et on fait — comme à l'habitude — le tour du jardin privé de fleurs, engourdi sous la fraîcheur de février. La terre endormie rêve de myosotis et de dahlias, la promesse d'un printemps précoce perce déjà au bout des branches. « *Faudrait recouvrir le toit de la buanderie avec des tuiles*, dit Jules, *la tôle ondulée est déjà rouillée...* » « *Bien sûr*, répond Ernest, prêt à tous les services, *aujourd'hui on va s'occuper de l'installation d'eau.* »

Jules a tout préparé selon les instructions d'Ernest : l'évier en faïence, le plomb, la soudure, le siphon et le robinet de cuivre. Pauline a pensé aux cigarettes : le paquet de gitanes bout filtre est là, posé sur un petit tabouret près de son cendrier. Pauline toujours attentive ! Vivement qu'il termine son ouvrage, que Jules, la panse garnie de jarret de veau, aille caresser les ailes des anges de la sieste. Mais voilà Ernest qui pâlit et pose la main gauche sur son front. Bon sang de bon sang !

« *Qu'est-ce qu'il t'arrive, Ernest ?*

— J'ai oublié ma boîte à outils dans le train ! »

LAISSANT derrière lui Pauline et Jules interloqués, abandonnant le fricot à son destin, Ernest sort de la maison comme un fou, en route pour la gare. Sa boîte à outils perdue : catastrophe ! Sa lampe à souder à réservoir de cuivre ! Son jeu de clefs en chrome-nickel ! Ses pinces acier suédois ! Trois marteaux à manche de buis, sans compter une collection de pinces et de tenailles enviée du plus maniaque des bricoleurs. Ernest Pommier ne se remettrait pas de la disparition d'un pareil trésor. Il court jusqu'à la gare de Colombes tout en pestant contre la malchance qui lui gâche une si belle journée. « *Le 8 h. 8 ?* lui répond le chef de gare à la casquette étoilée. *Reparti haut le pied au triage d'Argenteuil. Vous aurez un train dans vingt minutes...* »

Mais Ernest, sorti sans sa canadienne et sans portefeuille, devra se rendre à pied à la gare d'Argenteuil. Des kilomètres à transpirer, à pester contre son étourderie, contre les Lartigue et leur évier. Contre la S.N.C.F. Contre le monde entier. Une camionnette roulant trop près du trottoir éclabousse son pantalon de velours gris fraîchement sorti du teinturier, son pull à col roulé, tout neuf. Le triage ? Boulevard Vercingétorix, le renseigne un employé de la gare. Il se tord un pied en traversant la rue de la Folie. La semelle de sa chaussure gauche se décolle et bâille. Voilà Ernest obligé d'enjamber les traverses de chemins de fer presque à reculons. Il cherche le train de 8 h. 8 dans un immense garage de wagons et de motrices endormies.

« *Z'êtes pas fou !* l'interpelle un cheminot. *Qu'est-ce que vous fichez ici ?* » « *Ma boîte à outils !* » répond Ernest, essoufflé, fatigué, taché de boue, le pied endolori, la chaussure défaite. L'autre ne comprend pas, s'approche de lui. Ernest raconte son histoire et lâche le morceau : l'invitation de Jules, la buanderie, la boîte à outils. L'homme de la S.N.C.F. a également droit au jarret de veau de la Pauline — rien que le jarret de veau, bien entendu. Là-haut, du côté des nuages, le temps s'en mêle et un mauvais génie ouvre les vannes des écluses célestes. Il faisait si beau ce matin !

Grelottant, la goutte au nez (son mouchoir est resté dans la poche de sa canadienne), Ernest se retrouve au bord de la désespérance. Et si un voyageur, ayant remarqué la boîte à outils dans le filet du compartiment, l'avait prise ?

« *Le 8 h. 8 est reparti à Saint-Lazare*, dira au bureau du triage un chef à quatre étoiles. *Il se peut qu'il revienne à 16 ou 17 heures, comme il se peut qu'il reste aux Batignolles, en réserve. Le dimanche, on ne peut rien prévoir...* » En ville, sonne l'heure de midi sous la pluie. L'heure du jarret de veau ! Puis l'heure de la sieste où la Pauline se serait laissée aller sur le divan de la salle à manger, tandis que Jules cuverait son beaujolais-villages. Assis sous un appentis parmi des lanternes et des sacs de ciment, l'estomac vide — pas même de quoi boire un café, — Ernest Pommier attend, résigné, le retour hypothétique de son train. S'il ne revient pas, il fouillera les Batignolles de fond en comble. Maudite journée !

L'ENTETEMENT d'Ernest Pommier aura raison des horaires et du matériel de la S.N.C.F. transbahuté d'une gare à l'autre. Le 8 h 8 revient au triage vers les 19 heures, afin de reprendre du service en gare d'Argenteuil le lendemain matin.

Ernest le reconnaît à ses affichettes publicitaires délavées collées aux vitres. Voiture après voiture, regard tendu vers les filets, il retrouve et récupère, ô chance ! ô bonheur ! sa chère boîte à outils, petite caisse de fer bleu à poignée gainée de cuir. Les larmes aux yeux, il reprend le chemin du pavillon de Jules dans le froid et la nuit qui tombe, obligé de racler le pied pour empêcher que la semelle de sa chaussure ne se détache complètement.

Il marche ainsi une bonne heure sous l'averse, et quand il sonne à la porte du pavillon, Pauline vient lui ouvrir. Derrière elle se tient Jules, derrière Jules le cousin Jérôme, sa femme et ses deux enfants passés par hasard à La Garenne-Colombes, à l'heure du repas, bien entendu. « *C'est bête*, dit Jules, *on a fini le jarret de veau ! Faut dire que Pauline n'avait pas prévu pour six. Il était bien réussi, pas vrai Jérôme ?* » « *Fameux !* » lance le cousin sur un coup d'œil à la Pauline... « *On va te faire un œuf sur le plat... Y'a encore du pain et un restant de fromage...* » « *Tu sais bien que Jérôme a fini le camembert...* » Pauline a dit Jérôme comme si elle avait un bonbon dans la bouche, comme si, à prononcer le nom du soi-disant cousin se produisait dans son regard gourmand une sorte d'étincelle.

« *J'ai pas faim* », répond Ernest. Et il se met aussitôt à l'ouvrage sans attendre qu'on lui dise que ce n'est pas la peine vu l'heure et dans l'état où il se trouve. Sans qu'on lui demande comment il a retrouvé la fameuse boîte à outils. Ernest scellera au mur de la buanderie l'évier sans que personne ne lui vienne en aide, mais il lui faudra plus de quatre heures pour exécuter un travail qu'en temps ordinaire il eut fait en une, car ses chers outils lui échapperont des mains à plusieurs reprises. La soudure fondra mal et la lampe à souder ne crachera pas sa flamme bleue, régulière comme à l'accoutumée. Le siphon choisi par Jules s'emboîtera avec difficulté au diamètre du tuyau de plomb trop réduit. « *Des trucs à engorgement* », pensera tout haut Ernest en ouvrier consciencieux. Il recommencera par trois fois son branchement. Tout en besognant, il entendra, depuis la salle à manger, les rires de Jules, de Pauline, de Jérôme, de sa femme et des gosses.

Son travail enfin terminé, il retrouvera la tablée au grand complet devant une pile de crêpes accompagnées de cidre bouché. « *Dommage que tu n'aies pas faim* », dit Jules. Pauline s'interpose : « *T'en prendras bien une !* » Ernest la refuse malgré l'appétit qui le tient au ventre. Il veut rentrer à Paris au plus tôt afin de retrouver son lit de la rue des Poissonniers. Jérôme le reconduirait bien, mais il n'est pas pressé de rentrer. Une dernière partie de dominos avec Jules et Pauline. Jusqu'à la gare de la Garenne-Colombes, Ernest marchera maladroitement rapport à sa semelle qui bâille et qu'il n'a pas eu le temps de réparer avant de partir. Son train arrive trop tard à Saint-Lazare pour qu'il puisse prendre le dernier métro. Paris grelotte sous la camisole de froidure qui l'enserre.

Dans le taxi qui le conduit chez lui, rue des Poissonniers, Ernest Pommier fait le bilan de sa journée. Il a perdu son humeur du matin. Il a faim et froid. Il découvre et mesure combien fragile est l'amitié. Chaque fois que les Lartigue lui faisaient bonne mine, c'était donc par intérêt ? Depuis qu'ils ont acheté leur pavillon de la Garenne-Colombes, Ernest a réparé la canalisation d'eau, installé une salle de bains, le chauffage central. Je suis un idiot et ils se sont foutus de moi, se dit-il. La Pauline n'est qu'une allumeuse. Jules s'est servi d'elle pour m'exploiter. En un quart d'heure de taxi à travers Paris se déchire le voile des hypocrisies, la ladrerie d'un couple qu'il croyait sincère. Ernest Pommier passera une mauvaise nuit, une nuit de cauchemars peuplés de trains allant sous l'orage. La famille Lartigue le narguera, assise sur un amoncellement de tuyaux de plomb de radiateurs et de robinets.

Quelque part dans Paris, le taxi l'ayant conduit de la gare à chez lui rentrera au garage. Le chauffeur remettra au bureau des objets trouvés « *une boîte à outils oubliée par un client sur la banquette arrière...* » ■

D'origine grecque et vivant à Belleville, CLÉMENT LÉPIDIS a écrit *la Rose de Büyükada* (1964), *la Fontaine de Skopelos* (1969), *le Marin de Lubos* (1972), *l'Arménien* (1974), *la Main rouge* (1978), *la Conquête du fleuve* (1980) ; tous ces romans sont parus au Seuil. Il est aussi l'auteur de deux livres sur Paris, *Belleville mon village* (1975, éditeur Henri Veyrier) et *le Mal de Paris* (1980, Arthaud).